www.crises.uqam.ca
Centre de recherche sur les innovations sociales

Collection
Thèses et Mémoires

no TM1202

Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural : le cas de Saint-Camille au Québec

Christine Champagne

Université du Québec à Montréal

Mémoire présenté comme exigence
partielle de la Maîtrise en géographie

Septembre 2008

Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
Collection Thèses et Mémoires - no TM1202
« **Développement écovillageois et renouvellement de l'habiter rural : le cas de Saint-Camille au Québec** »
Christine Champagne
Université du Québec à Montréal
Mémoire présenté comme exigence partielle de la Maîtrise en géographie

ISBN : 978-2-89605-354-4

Dépôt légal : 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives nationales du Canada

www.crises.uqam.ca
Centre de recherche sur les innovations sociales

PRÉSENTATION DU CRISES

Notre Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) est une organisation interuniversitaire qui étudie et analyse principalement « les innovations et les transformations sociales ».

Une innovation sociale est une intervention initiée par des acteurs sociaux pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

En se combinant, les innovations peuvent avoir à long terme une efficacité sociale qui dépasse le cadre du projet initial (entreprises, associations, etc.) et représenter un enjeu qui questionne les grands équilibres sociétaux. Elles deviennent alors une source de transformations sociales et peuvent contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Les chercheurs du CRISES étudient les innovations sociales à partir de trois axes complémentaires : le territoire, les conditions de vie et le travail et l'emploi.

Axe innovations sociales, développement et territoire

- Les membres de l'axe innovations sociales, développement et territoire s'intéressent à la régulation, aux arrangements organisationnels et institutionnels, aux pratiques et stratégies d'acteurs socio-économiques qui ont une conséquence sur le développement des collectivités et des territoires. Ils étudient les entreprises et les organisations (privées, publiques, coopératives et associatives) ainsi que leurs interrelations, les réseaux d'acteurs, les systèmes d'innovation, les modalités de gouvernance et les stratégies qui contribuent au développement durable des collectivités et des territoires.

Axe innovations sociales et conditions de vie

- Les membres de l'axe innovations sociales et conditions de vie repèrent et analysent des innovations sociales visant l'amélioration des conditions de vie, notamment en ce qui concerne la consommation, l'emploi du temps, l'environnement familial, l'insertion sur le marché du travail, l'habitat, les revenus, la santé et la sécurité des personnes. Ces innovations se situent, généralement, à la jonction des politiques publiques et des mouvements sociaux : services collectifs, pratiques de résistance, luttes populaires, nouvelles manières de produire et de consommer, etc.

Axes innovations sociales, travail et emploi

- Les membres de l'axe innovations sociales, travail et emploi orientent leurs recherches vers l'organisation du travail, la régulation de l'emploi et la gouvernance des entreprises dans le secteur manufacturier, dans les services, dans la fonction publique et dans l'économie du savoir. Les travaux portent sur les dimensions organisationnelles et institutionnelles. Ils concernent tant les syndicats et les entreprises que les politiques publiques et s'intéressent à certaines thématiques comme les stratégies des acteurs, le partenariat, la gouvernance des entreprises, les nouveaux statuts d'emploi, le vieillissement au travail, l'équité en emploi et la formation.

LES ACTIVITÉS DU CRISES

En plus de la conduite de nombreux projets de recherche, l'accueil de stagiaires postdoctoraux, la formation des étudiants, le CRISES organise une série de séminaires et de colloques qui permettent le partage et la diffusion de connaissances nouvelles. Les Cahiers de recherche, le rapport annuel et la programmation des activités peuvent être consultés à partir de notre site Internet à l'adresse suivante : **http://www.crises.uqam.ca**.

Juan-Luis Klein
Directeur

NOTES SUR L'AUTEURE

Christine CHAMPAGNE est diplômée à la Maîtrise en géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et est actuellement agente de recherche au CRISES.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉVELOPPEMENT ÉCOVILLAGEOIS ET RENOUVELLEMENT DE L'HABITER RURAL : LE CAS DE SAINT-CAMILLE AU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
CHRISTINE CHAMPAGNE

SEPTEMBRE 2008

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier M. Juan-Luis Klein pour son soutien et ses conseils judicieux. Je remercie également les acteurs de Saint-Camille, du Viel Audon, de Cravirola et des Amanins pour leur ouverture à partager la richesse de leurs expériences. Des remerciements particuliers à Simon Koci pour son appui moral, à ma famille pour leurs encouragements, à mes collègues et ami-e-s pour les rires partagés.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS ii

TABLE DES MATIÈRES iii

LISTE DES FIGURES vi

LISTE DES TABLEAUX vii

LISTE DES ABRÉVIATIONS viii

RÉSUMÉ ix

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I 6

POSTMODERNITÉ, ÉCOLOGISME ET NÉORURALITÉ : 6

VERS UNE UTOPIE RURALE 6

1.1 POSTMODERNITÉ ET GÉOGRAPHIE 6

1.1.1 Le postmodernisme comme regard 7

1.1.2 Pour une redéfinition du rôle du chercheur 9

1.2. LE SURSAUT ÉCOLOGISTE 10

1.2.1 Postmodernité et représentation de la nature 10

1.2.2 Un retour des rapports homme/nature 11

1.2.3 Développement durable et écodéveloppement : compromis ou projet de société . 12

1.2.4 Le local : assise de la reconstruction écologiste 14

1.3 ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE RURALITÉ 16

1. 3.1 Une ruralité postmoderne 16

1.3.2 L'appel de la ruralité 18

1.3.3 Ruralité, utopisme et nouveau radicalisme 20

1.3.4 Ruralité et innovation 22

1.4 UTOPIE ET INNOVATION SOCIALE 23

1.4.1 Un appel à l'utopie locale 23
1.4.2 Utopie ou innovation sociale? 26
1.5 LES ÉCOVILLAGES 27
1.5.1 Le concept d'écovillage 28
1.5.2 Les différentes composantes de la dynamique écovillageoise 37
1.5.3 Les écovillages : du concept à la pratique 43
1.5.4 Vers un modèle de développement écovillageois 68

CHAPITRE II 69

UN NOUVEL OBJET D'ÉTUDE DES COMMUNAUTÉS RURALES : LE RENOUVELLEMENT DE L'HABITER 69

2.1 CADRE CONCEPTUEL : L'INNOVATION SOCIALE ET LE RENOUVELLEMENT DE L'HABITER 69
2.1.1 Innovation sociale 69
2.1.2 Mode d'habiter 89
2.1.3 Processus d'innovation et renouvellement de l'habiter 95
2.2 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 98
2.2.1 Approche méthodologique 98
2.2.2 Sélection du site d'étude 99
2.2.3 Méthode de collecte de données 100
2.2.4 Traitement, analyse et interprétation des données 102

CHAPITRE III 104

RENOUVELLEMENT DE L'HABITER RURAL D'INSPIRATION ÉCOVILLAGEOISE : LE CAS DE SAINT-CAMILLE 104

3.1 L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-CAMILLE 104
3.1.1 L'offre spatiale dans un contexte de déficit démographique 110
3.2 DÉCLIN DÉMOGRAPHIQUE : LE DÉFI DE L'ATTRACTION DE NOUVEAUX RÉSIDANTS .. 112
3.2.1 L'attraction de néoruraux : un enjeu de taille 114
3.3 BRÈVE HISTOIRE D'UN TERRITOIRE EN MUTATION 115
3.4 PROFIL SOCIO-COMMUNAUTAIRE ET PROJETS STRUCTURANTS 118

3.4.2 Le P'tit Bonheur de Saint-Camille 122
3.4.3 Formation citoyenne 125
3.4.4 La Corvée et la coopérative d'habitation Art-mon-nid : 127
3.4.5 La Clé des Champs 129
3.4.6 La Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille 138
3.4.7 L'alliance des corporations de la MRC : vers une vision régionale cohérente .. 143
3.4.8 Les projets résidentiels : le parc agro-villageois et les fermettes du Rang 13 146
3.5 CULTIVER L'UTOPIE 158

CHAPITRE IV 164

DÉVELOPPEMENT ÉCOVILLAGEOIS ET RENOUVELLEMENT DE L'HABITER ... 164

4.1 LE NOUVEL HABITER ÉCOVILLAGEOIS 164
4.1.1 Les écovillages : la phase expérimentale de l'innovation 164
4.1.2 Les principales caractéristiques du projet de développement écovillageois 167
4.2 REVITALISATION VILLAGEOISE ET ÉMERGENCE D'UN NOUVEL HABITER 170
4.2.1 Saint-Camille : une collectivité innovante 170
4.2.2 Les principales dimensions de l'habiter Saint-Camillois 172
4.3 SAINT-CAMILLE : UNE ADAPTATION DE L'INVENTION ÉCOVILLAGEOISE OU UN ANCRAGE COMMUN? 186
4.3.1 Saint-Camille : un développement écovillageois adapté 186
4.3.2 Saint-Camille : un habiter empreint d'écologisme et inscrit dans la néoruralité. 188

CONCLUSION 193

LE DÉVELOPPEMENT ÉCOVILLAGEOIS : UN POTENTIEL TRANSFORMATEUR IMPORTANT. 195

ANNEXE A 200

BIBLIOGRAPHIE 206

LISTE DES FIGURES

Chapitre I

Figure 1 Le site du Viel Audon……...51

Figure 2 Les constructions au Viel Audon…….58

Figure 3 Le site de Cravirola……..…….59

Chapitre II

Figure 4 Cycle de l'innovation……..….97

Chapitre III

Figure 5 Localisation de l'Estrie et de ses différentes MRC……105

Figure 6 Les municipalités membres de la MRC les Sources……..106

Figure 7 Sites d'intérêt patrimonial de Saint-Camille……..109

Figure 8 Offre d'espace dans la municipalité de Saint-Camille……...111

Figure 9 Courbe démographique de Saint-Camille 1848-2001……....115

Figure 10 Les projets structurants de Saint-Camille……119

Figure 11 Bâtiments patrimoniaux achetés par le Groupe du Coin……..120

Figure 12 Les projets agro-résidentiels de Saint-Camille……148

Figure 13 Le milieu d'insertion du projet agro-résidentiel du Rang 13 à Saint-Camille….150

Figure 14 La gouvernance à Saint-Camille : un leadership partagé.....……....161

Chapitre IV

Figure 15 Cycle partiel du renouvellement de l'habiter rural…….171

LISTE DES TABLEAUX

Chapitre I

Tableau 1 Schématisation proposée des conceptions environnementalistes et écologistes…13

Tableau 2 Les principales caractéristiques physiques des éco-sites étudiés…..……44

Tableau 3 Synthèse de l'expérience écovillageoise .....…….66

Chapitre II

Tableau 4 Cadre analytique de l'habiter…….96

Chapitre IV

Tableau 5 Les principales caractéristiques du projet d'habiter écovillageois……...167

Tableau 6 Les principales caractéristiques de l'habiter de Saint-Camille……....173

Tableau 7 Les conceptions modernes et postmodernes de l'habiter……189

Tableau 8 Cadre synthétique du projet écologiste……..…….…190

Tableau 9 Cadre schématique de la néoruralité……..……..191

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRISES	Centre de recherche sur les innovations sociales
ÉCORCE	Échange pour la cohérence et la réflexion dans les centres d'éducation à l'environnement
FQRSC	Fonds québécois de recherche sur la société et la culture
GREMI	Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
MAMR	Ministère des Affaires municipales et régionales
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PFNL	Produits forestiers non-ligneux
REPAS	Réseau de pratiques autonomes solidaires
SAS	Société par Actions Simplifiées
SCEA	Société civile d'exploitation agricole
SRQ	Solidarité rurale du Québec
UPA	Union des producteurs agricoles

RÉSUMÉ

Le présent mémoire porte sur les nouvelles façons d'habiter inspirées de l'approche de développement écovillagois. Celle-ci répond à la déstructuration socioenvironnementale des sociétés rurales, lesquelles sont traversées par une crise à la fois territoriale, écologique, sociale, démographique et politique. Ainsi, que ce soit à travers la pensée écologiste et son désir d'harmonisation des rapports homme/nature, à travers une néoruralité qui invite à un renouveau des rapports territoire/culture ou encore à travers la montée du local qui propose une nouvelle logique espace/société, l'approche écovillageoise s'inscrit dans un besoin de refaire du sens, de recréer du lien social dans des milieux déstructurés. La société civile s'est mise en œuvre pour expérimenter de nouvelles façons d'habiter le territoire. Le village québécois de Saint-Camille en Estrie fait partie de ces communautés innovantes. Il est un exemple de redynamisation rurale et locale. L'assise de son développement repose sur une réinvention des solidarités communautaires et de l'éthique environnementale. Parallèlement, pour répondre à la déstructuration en cours, un mouvement proposant un vivre autrement basé sur une harmonisation des rapports à la terre et à l'autre a pris son envol: les *écovillages*. Il s'agit de communautés intentionnelles qui se territorialisent à travers un projet écologique et communautaire. Nous voyons se profiler des affinités entre les deux cas et c'est par une analyse de Saint-Camille à partir du prisme du développement *écovillageois* que nous entendons dévoiler les potentiels et limites d'une telle vision lorsqu'elle se heurte aux pesanteurs territoriales.

Là où le sol s'est enlaidi,
là où toute poésie a disparu du paysage,
les imaginations s'éteignent,
les esprits s'appauvrissent,
la routine et la servilité s'emparent des âmes
et les disposent à la torpeur et à la mort
(Élisée Reclus, 1866).

INTRODUCTION

Nous ressentons aujourd'hui avec acuité un point de rupture, une remise en question des orientations du dessein de l'humanité. Les ancrages d'hier sont solidement ébranlés. Il semble que la modernité n'ait pas su répondre à ses promesses de bonheur sociétal. En effet, dans le contexte actuel de dérive où le fonctionnalisme et la recherche du profit semblent dominer l'ensemble des rapports au monde, des protestations de plus en plus vives se font entendre qui questionnent le modèle de développement néolibéral à l'œuvre. Au-delà de la contestation, plusieurs travaillent à domestiquer ce modèle, à se le réapproprier, à travers des révolutions du quotidien plus près des préoccupations locales et humaines. Loin des révolutions totales, nous sommes désormais face à la multiplication d'innovations socioterritoriales qui participent à la construction d'alternatives viables. Celles-ci sont l'expression d'un désir de vivre autrement des rapports sociaux au sein d'une réalité territoriale.

Le présent mémoire portera ainsi sur les nouvelles façons d'habiter inspirées de l'approche de développement écovillageois. Celle-ci répond à la déstructuration socioenvironnementale des sociétés rurales, lesquelles sont traversées par une crise à la fois territoriale, écologique, sociale, démographique et politique. Ainsi, que ce soit à travers la pensée écologiste et son désir d'harmonisation des rapports homme/nature, à travers une néoruralité qui invite à un renouveau des rapports territoire/culture ou encore à travers la montée du local qui propose une nouvelle logique espace/société, l'approche écovillageoise s'inscrit dans un besoin de refaire du sens, de recréer du lien social dans des milieux déstructurés.

La société civile s'est mise en œuvre pour expérimenter de nouvelles façons d'habiter le territoire. Le village de Saint-Camille dans la MRC d'Asbestos fait partie de ces communautés innovantes. Il est un exemple de redynamisation rurale et locale. L'assise de son développement repose sur une réinvention des solidarités communautaires et de l'éthique environnementale. Parallèlement, pour répondre à la déstructuration en cours, un mouvement proposant un vivre autrement basé sur une harmonisation des rapports à la terre et à l'autre a pris son envol: les *écovillages*. Il s'agit de communautés intentionnelles qui se territorialisent à travers un projet écologique et communautaire. Nous voyons se profiler des affinités entre les deux cas et c'est par une analyse de Saint-Camille à partir du prisme du développement *écovillageois* que nous entendons dévoiler les potentiels et limites d'une telle vision lorsqu'elle se heurte aux pesanteurs territoriales.

Dans ce mémoire de maîtrise, nous allons plus précisément nous pencher sur les nouveaux modes d'habiter induits par la néoruralité à travers l'approche écovillageoise et ce à partir du prisme de l'innovation sociale en contexte de développement socioterritorial. Nous cherchons ainsi à découvrir en quoi une nouvelle façon d'habiter le territoire rural est en émergence avec l'avènement de nouvelles valeurs écologistes et communautaires associées à la néoruralité et à un nouveau modèle de développement que nous avons qualifié d'écovillageois. Pour explorer cette thématique, nous avions besoin d'un terreau fertile à l'innovation socioterritoriale et à l'expérimentation et nous l'avons trouvé au sein du village de Saint-Camille. Il s'agit ainsi de voir à travers l'expérimentation écovillageoise l'émergence d'un nouvel habiter et de saisir comment cette invention peut se transposer dans le cadre d'une communauté villageoise existante pour revitaliser la ruralité.

Notre recherche pose l'hypothèse qu'à travers un nouveau type de développement écovillageois émerge une nouvelle façon d'habiter le territoire susceptible de redynamiser nos espaces ruraux marginalisés. En effet, nous considérons qu'à travers un nouvel imaginaire de la ruralité, une sensibilité renouvelée envers la nature et un lien communautaire affirmé, le développement écovillageois est à même de réinventer, à partir d'un idéal construit et partagé par ses habitants, des lieux d'existence signifiants. Le lien communautaire et la sensibilité

écologiste s'impriment et s'expriment en ces lieux pour laisser place à un *a-ménagement*[1] différencié qui reflète et génère un rapport renouvelé au monde et à l'autre.

Dans le cadre de nouvelles pratiques socioterritoriales peu explorées, nos objectifs de recherche se voudront résolument ouverts puisqu'il est question d'apprendre de ces expériences innovantes pour dégager des pistes de développement pour la ruralité de demain. Ceci dit, trois objectifs orientent notre réflexion :

1. Tout d'abord, nous tenterons, à partir d'une expérience écovillageoise tangible, de mettre en relief les différents éléments innovants de ce type de projets en ce concerne le mode d'habiter qui implique également le vivre-ensemble. Consciente du caractère plutôt radical de ce type de construit, nous garderons en tête que, sans envisager une reproduction intégrale des modèles étudiés, le but premier sera de s'inspirer de ceux-ci de façon à dégager des idées susceptibles d'insuffler un nouveau dynamisme à la ruralité de faible densité.

2. Bien que les écovillages constituent un phénomène assez récent en soi, nous croyons que certains des principes qui les animent et les façonnent se répandent dans le corps social pour laisser place à des réaménagements de l'innovation initiale de la part de collectivités territoriales, ce qui nous permet d'affirmer qu'un développement écovillageois est en émergence. Ainsi, nous tenterons de démontrer, à partir de l'étude de Saint-Camille qu'il est possible, dans le cadre d'un village existant, d'opérer un développement écovillageois.

3. Finalement, notre dernier objectif consistera à mettre de l'avant les autres aménagements possibles de cette innovation socioterritoriale pour revitaliser le milieu rural et ce, dans un contexte de nouvelles valeurs associées à la postmodernité.

[1] Le terme aménagement porte une lourde connotation puisqu'il implique une opposition au ménagement et ainsi au prendre soin et à la réserve. Nous considérons ainsi, dans une réflexion heideggérienne, que le nouvel *a-ménagement* émergent se situe au carrefour entre le prendre soin et la réserve intrinsèques au ménagement et l'organisation et la transformation liées à l'aménagement.

Nous tenons ici à souligner que notre interrogation repose en partie sur la lecture de Marius de Geus (2002) qui propose un nouveau regard sur les textes et expériences utopistes. Selon cet auteur, l'angle d'étude d'un tel thème ne réside pas tant dans un questionnement stérile sur la faisabilité ou l'application des utopies, mais bien sur les apprentissages que l'on peut en tirer (de Geus, 2002). En effet, nous n'estimons pas le potentiel de transformation sociale des écovillages à travers leur simple multiplication, mais bien par les apprentissages que nous pouvons en dégager et leur rôle, à ce chapitre, d'incubateur d'innovations sociales. C'est donc dans l'aménagement des inventions socioterritoriales issues des écovillages dans le cadre de villages « traditionnels » que nous voyons un potentiel de revivification de notre habiter.

Ainsi, si nous transposons notre hypothèse dans une forme davantage opératoire, elle se présente comme suit : **les écovillages, en tant que foyer d'expérimention socioterritoriale et incubateur potentiel d'innovations, génèrent un nouveau modèle de développement conduisant à un renouvellement de l'habiter.**

De plus, au terme de ce mémoire de maîtrise nous devrions être en mesure de répondre aux questions de recherche qui suivent :

1. Quelles sont les inventions socioterritoriales, participant à un renouvellement de l'habiter, générées par l'expérimentation écovillageoise, qui ouvrent la voie à une application dans le cadre de villages existants?

2. Quels sont les éléments d'innovation dans l'habiter mis en oeuvre à Saint-Camille qui s'insèrent dans la démarche écovillageoise?

3. Comment, à partir de cette étude de cas, pourrions-nous pousser plus loin la réappropriation du renouvellement de l'habiter proposé par le développement écovillageois pour revitaliser la ruralité de demain?

Ces questions de recherche s'appuient sur une base conceptuelle référant à l'innovation sociale et au mode d'habiter ainsi qu'à un modèle de développement en émergence à partir des expériences écovillageoises. Notre questionnement, quant à lui, s'inspire du cadre théorique d'analyse de l'innovation proposé par Alter (2000).

Afin d'explorer cette problématique, le présent mémoire s'emploiera tout d'abord à mettre en relief les contextes paradigmatique et social dans lesquels s'insère notre recherche. Il sera ainsi question dans le premier chapitre de révéler l'ancrage postmoderne de notre recherche pour ensuite distinguer en quoi le sursaut écologiste invite à un nouvel habiter. Seront subséquemment abordées les façons dont le nouvel imaginaire associé à la postmodernité et au sursaut écologiste viennent transformer la conception de la ruralité et comment cette nouvelle ruralité laisse place à des utopies locales plus ou moins radicales ou à des projets de territoire tels que les écovillages. Dans le deuxième chapitre, nous présenterons notre cadre conceptuel et notre démarche méthodologique. Il sera alors question d'éclaircir les concepts d'innovation sociale et d'habiter à l'aide des écrits des principaux auteurs afin de les ancrer au cœur de notre recherche. L'innovation sociale sera abordée à travers sa polysémie ainsi que son caractère dynamique, participatif et localisé, alors que l'habiter sera traité dans sa dimension relationnelle et postmoderne. Ensuite, dans le troisième chapitre, nous nous pencherons sur le renouvellement de l'habiter rural à travers le cas de Saint-Camille. Un portrait de la communauté villageoise sera alors dressé qui cherchera à révéler les projets innovants mis en oeuvre ainsi que leur cadre d'insertion. Finalement, le quatrième chapitre nous permettra de discuter des inventions socioterritoriales générées par le développement écovillageois à la lumière des cadres conceptuel et contextuel élaborés de manière à pouvoir confirmer ou infirmer notre hypothèse de départ.

CHAPITRE I

POSTMODERNITÉ, ÉCOLOGISME ET NÉORURALITÉ : VERS UNE UTOPIE RURALE

Dans ce chapitre, nous mettrons en relief les contextes paradigmatique et social dans lesquels s'insère notre recherche. Nous verrons tout d'abord de quelle manière la postmodernité interpelle la discipline géographique et réoriente son approche autour du local et des « révolutions du quotidien ». Nous distinguerons ensuite en quoi le sursaut écologiste par un retour du sensible et une réappropriation de l'existence questionne l'approche aménagiste et invite à un nouvel habiter. Nous aborderons subséquemment les façons dont le nouvel imaginaire associé à la postmodernité et au sursaut écologiste viennent transformer la conception de la ruralité et conséquemment son aménagement et son développement. Par la suite, nous verrons comment cette nouvelle ruralité laisse place à des utopies locales plus ou moins radicales ou à des projets de territoire. Finalement, nous verrons que les écovillages participent à l'avènement d'un nouveau modèle de développement en milieu rural en présentant la ruralité comme univers du possible.

1.1 Postmodernité et géographie

> *C'est l'espace plus que le temps qui constitue aujourd'hui la dimension principale des relations humaines. Le problème central n'est plus : comment devenir plus modernes? mais : comment vivre ensemble?* (Touraine, 1997 :1).

Tel que mentionné précédemment, nous assistons aujourd'hui à une remise en question des orientations de la science et du dessein de l'humanité. L'accélération des progrès technologiques et des mutations sociales n'est pas étrangère à cet ébranlement des certitudes. Les assises de la modernité sont aujourd'hui fragilisées. Que ce soit par la crise culturelle de 1968, la crise du fordisme de la fin des années 1970, le plus récent affaiblissement de l'État-nation, ou encore l'éveil écologiste, une crise, un changement de perspective voire de

paradigme se fait sentir. Ce sursaut historique ne va pas sans affecter les sciences sociales et naturelles, car au-delà du monde qui se mute, ce sont nos représentations de celui-ci qui sont affectées, influençant au passage notre façon d'appréhender les phénomènes. En effet, de nouvelles tendances s'imposent et une nouvelle lecture du monde se profile.

Ainsi, que l'on considère les bouleversements actuels en tant qu'*état d'esprit* associé à la postmodernité ou encore en tant que rupture avec le passé typique de la modernité, une chose est sûre, c'est que le scientifique est interpellé sous un nouvel angle et qu'il doit s'interroger sur son rôle et son approche face à la nouvelle donne. La réflexion épistémologique s'impose à l'ensemble des sciences dans ce contexte, car si on se réfère à Foucault : *« L'épistémè suppose qu'il existe à chaque phase du développement de la pensée, une idée dominante de ce que doit découvrir le champ scientifique (Foucault, 1966 ; 1969)* » (Claval, 2001 :234). Il existerait alors un caractère historique de la raison d'où l'importance de remettre à jour les outils et les concepts (Ibid.). La géographie n'est pas étrangère à ce constat et se doit de redéfinir son rôle pour participer au bonheur de l'humanité. Le monde dans lequel nous vivons est loin du statu quo et ainsi l'évolution historique devrait nous amener à nous réactualiser sans cesse. Un questionnement renouvelé sur les visées de la géographie est essentiel pour ne pas laisser glisser les gouvernails et nous laisser voguer dans le sillon des illustres du passé perdant de vue notre objet mouvant.

1.1.1 Le postmodernisme comme regard

Le postmodernisme, en tant que *nouvelle manière de voir* et d'appréhender le monde nous invite à un renouvellement de notre approche. Alors que plusieurs parlent de crise, le postmodernisme aborde plutôt la transition sociétale en cours sous l'angle *« d'une réorganisation globale de nos sociétés »* (Boisvert, 1997 :14). Il est alors question d'un *« passage lent et complexe à un nouveau type de société, de culture et d'individu naissant dans le prolongement de l'ère moderne »* (Lipovetsky in Boisvert, 1993 :59). Cet angle d'approche s'organise ainsi autour de la notion de changement où celui-ci est envisagé comme : *« Toute transformation observable dans le temps, qui affecte, d'une manière qui ne soit pas que provisoire ou éphémère, la structure ou le fonctionnement de l'organisation*

sociale d'une collectivité donnée et modifie le cours de son histoire » (Rocher, 1969 :326). Ceci nous amène dans la voie du changement social où celui-ci *« est davantage localisé géographiquement et sociologiquement : on peut généralement l'observer à l'intérieur d'une aire géographique ou dans un cadre socioculturel plus limité que l'évolution »* (Ibid. :322). En effet, le postmodernisme invite à un retour du spatial comme socle de la sociabilité (Maffesoli, 1979) au détriment d'une temporalité, ancien concept fétiche de la modernité et base de son idée de progrès, qui s'efface peu à peu. Ainsi, cet angle d'approche nous invite à porter un regard particulier sur les expériences locales ou communautaires où les micro-récits triomphent des méta-récits. Dans le champ de la géographie, ceci nous amène dans la voie de l'étude d'expériences socioterritoriales reflétant les changements caractéristiques de la postmodernité. Certains territoires plus que d'autres semblent concentrer *« d'une manière paroxystique, ce qui est diffus dans le corps social, et, par leur action, rendent visible la saturation d'un ordre établi »* (Maffesoli, 1992 :95). Une ouverture aux changements fait ainsi naître des territoires innovants où se dévoile l'ébauche d'un autre vivre-ensemble et d'une redéfinition de l'habiter. Maffesoli parle à cet effet de mutation de notre *manière d'être* et *d'être-au-monde*. Cet être-au-monde sous-tend notre rapport à la nature (habiter) et notre rapport à l'autre (vivre ensemble), deux rapports intrinsèquement liés.

La notion de mutation qui rejoint celle de changement est également une pierre angulaire du paradigme de la postmodernité :

> *Elle peut être définie comme un processus de changement à travers lequel on cherche à s'adapter rapidement à un nouvel environnement qui se fait menaçant. Ces changements ne sont pas éphémères, ils auront des répercussions importantes sur l'ensemble des composantes du système social* (Boisvert, 1997 :97).

Les mutations nous amènent également sur la voie d'une modification des comportements *« pour soutirer le maximum de dividendes de ces nouvelles données conjoncturelles qui marquent leur société »* (Ibid.). Sous l'angle du développement local, l'adaptation des collectivités territoriales reposerait ainsi sur la connaissance des changements à l'œuvre dans la société et sur le désir de sortir gagnant des nouvelles situations. Les changements à l'œuvre de manière diffuse sont alors catalysés par la concertation des acteurs pour amener la transformation sociale dans le sens désiré, car : *« Si la mutation culturelle a, à court terme, des répercussions directes sur l'imaginaire des individus, elle en a nécessairement, à moyen*

terme, sur leurs agissements et sur le mode d'organisation de la société » (Boisvert, 1997 :104). Le territoire étant un des éléments clés de l'organisation sociale, il est peu surprenant de voir celui-ci transformé dans la foulée. Le développement local exprime l'effet de cette mutation sur les représentations territoriales des chercheurs et les stratégies d'actions envisagées.

Le développement local est une réponse à l'économie-monde actuelle où: *« le besoin de reterritorialisation des stratégies d'acteurs croît en proportion de la mondialisation des échanges »* (Pecqueur, 1994 :93). Cependant, on ne saurait le réduire à cette dimension adaptative. Trois visions du développement local semblent effectivement s'affronter. Selon une première vision, nous sommes en présence d'une *« volonté de changer les choses, c'est-à-dire d'infléchir le cours dicté par les lois du marché»* (Lemelin et Morin in Morin, 1994 :16). Il s'agit dans ce cas d'un désir de changement social ou encore, d'un *idéal communautaire* (Dionne, Klein et Tremblay, 1997). Selon une deuxième vision, il s'agit d'une *« adaptation des collectivités en difficulté aux nouvelles règles du jeu de la croissance économique* (Vachon, 1993) *»*. Une troisième vision fait référence à un mécanisme de régulation macro-sociale permettant l'atténuation des effets les plus négatifs des restructurations en cours (Lemelin et Morin, 1994 :16). Le développement local ne peut donc se limiter à une approche strictement économique, il regroupe d'autres stratégies innovantes pour atteindre des objectifs non-économiques :

> *Le développement local met l'accent sur la création d'un environnement qui favorise l'adaptation des collectivités en difficulté aux nouvelles règles du jeu de la croissance économique ou la découverte d'autres moyens de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreraient des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques* (Vachon,1993 :91).

C'est au cœur de cette vision qui intègre le social, le culturel et l'environnemental que nous considérons que le développement local peut être d'une aide précieuse.

1.1.2 Pour une redéfinition du rôle du chercheur

L'intellectuel devient, dans ce contexte, un interprète de la vie et du présent, il *« ne se situe pas en amont de la vie concrète, mais en aval de cette dernière »* (Boisvert, 1994 :70).

Ainsi, l'intellectuel cherche du sens dans les témoignages du présent. Il n'est en aucun cas *« à même de donner des directives à l'action, mais tout au plus d'indiquer des tendances, car c'est bien la praxis, de quelque nom qu'on veuille la nommer, qui est source d'énergie »* (Maffesoli, 1979 :15). C'est ce dont il sera ici question. Il ne s'agit pas d'aborder le développement local en tant que recette de développement, mais plutôt de rendre compte d'expériences concrètes à même d'inspirer d'autres collectivités et de dégager en quoi les nouvelles perspectives issues de cette approche participent de la postmodernité. C'est que l'expérience elle-même est projection d'idéal et de manière de vivre. Il ne s'agira pas ici d'imposer des directives, mais de partir d'expériences socioterritoriales plus ou moins utopiques et radicales (les écovillages) pour appréhender un projet de développement local ayant à composer avec les limites du social, du territoire et des institutions en place, tel que nous le montrera le cas du village de Saint-Camille. Ainsi, le moteur de l'analyse sera bel et bien la praxis à travers une *approche compréhensive* (Boisvert, 1997) cherchant à donner du sens à l'action.

1.2. Le sursaut écologiste

Nous avons parlé précédemment d'une transformation culturelle en cours qui affecte nos pratiques et représentations. Le sursaut écologiste actuel participe très certainement de ce remaniement des valeurs. Nous verrons ici comment les représentations de la nature ont évolué dans le temps pour venir inspirer une nouvelle *praxis.*

1.2.1 Postmodernité et représentation de la nature

> *N'est-ce pas par un travail sur ses représentations, dont dépend sa lecture du réel, qu'une société change et s'adapte* (Plassard, 2003 :45)?

Chaque époque et chaque mode de production présente un ensemble de représentations qui soutient sa logique et permet sa reproductibilité. Dans cette logique, la révolution mécaniste du XVII^{ième} siècle a amené le désenchantement progressif de la nature impliquant une scission entre le divin et cette dernière. *« La nature ainsi objectivée est alors*

appropriée à l'intervention technique de l'homme, qui se représente en maître et possesseur du monde» (Besse, 1992 : 90). Ceci donnait lieu à une vision utilitariste de la nature. C'est l'avènement du romantisme, par son approche sensible qui tentera une première réconciliation entre société et nature. Aujourd'hui, on se retrouve à cette même croisée des chemins où représentations et rationalisme modernes sont remis en question : *« Le problème de la postmodernité face à la gestion de l'environnement est celui de la reconstitution d'un sens, dans un univers parvenu au terme du processus de la sécularisation et du désenchantement »* (Ibid. :115). L'écho de plus en plus retentissant de l'écologisme s'inscrit dans cette recherche de sens et ce remodelage des représentations. Maffesoli ne souligne-t-il pas que c'est le *« sursaut écologiste qui va redonner consistance, revivifier le symbolisme fondateur, rappelant l'aspect émotif, trouble, affectuel qui préside à tout être-ensemble vivant »* (1992 :101)? Il fait ici référence à cette appréhension du réel en tant qu'homme et non en tant que technocrate, à ce retour des sens.

1.2.2 Un retour des rapports homme/nature

La remise en cause des représentations de la nature induite par la postmodernité implique un retour à l'objet initial de la géographie : les rapports homme/nature. Loin d'être figées dans le temps, nos représentations se transforment sans cesse, remettant en question nos façons de faire et de vivre.

Pendant longtemps la géographie a privilégié le fonctionnalisme dans ses rapports avec la nature les dépouillant de leurs dimensions symboliques et affectives (Gumuchian et Marois, 2000 :10). En ce qui a trait à l'écologisme, il s'agit d'en arriver à une certaine réconciliation entre la nature et la géographie. En effet, bien que partageant un objet commun les rapports Homme/nature, ces deux disciplines ont eu tendance avec le temps à se dissocier : *« La géographie et l'écologie ne voient pas le monde, ni la place de l'homme dans ce monde, du même œil, ce qui, malgré une histoire commune au XIXe siècle, conduira les deux disciplines à des positions antagonistes»* (Emelianoff in Lévy et Lussault, 2003 :288). Si toutes deux s'attardent à l'étude des milieux habités, ce sont les visions quant à ce milieu qui divergent. Alors qu'un pan de la géographie se place dans une position de modernisation

de l'espace, l'écologie viserait la défense des écosystèmes : *« Écologie et géographie tendent dès lors vers deux pôles intellectuels contraires, l'un, pessimiste et biocentrique, l'autre, optimiste et anthropocentrique* » (Ibid.).

Cette dichotomie semble cependant dépassée :

> *L'action environnementale*[2] *ne se comprend plus seulement comme revendication contestataire, mais se décline aujourd'hui en un foisonnement de nouvelles pratiques empreintes de pragmatisme portées par une transformation des représentations de la nature, de l'interaction humain – environnement et des imaginaires du développement* (Vaillancourt et Gendron, 2003 :9).

L'écologie normative est ainsi d'un apport décisif en ce qui concerne l'appréhension du milieu et l'aménagement du territoire. Au lieu de cautionner la logique développementaliste en place et de penser l'espace actuel, le géographe ne devrait-il pas penser l'espace alternatif, être à l'avant-garde d'un autre mode de gestion spatiale? La géographie a tout intérêt à revisiter son objet initial (les rapports homme/nature) et constater quelles sont les actions socioterritoriales sous-jacentes à ces transformations de représentations.

1.2.3 Développement durable et écodéveloppement : compromis ou projet de société

Suite à cette lecture du réel, il se dégage qu'au cœur du débat sur l'environnement s'affrontent une vision moderne utilitariste ne remettant pas en question les vieux paradigmes, prônant la croissance économique et l'industrie verte menée par des technocrates (développement durable) et une vision postmoderne qui remet en question notre rapport à la nature, notre mode de production et qui en arrive à proposer un vivre autrement, où l'acteur principal est le citoyen à travers la promotion de la décroissance, de la simplicité volontaire, de la convivialité (écodéveloppement). Cette approche, en rupture avec les préceptes de la modernité, se réconcilie avec l'utopie en explorant les possibles d'un vivre autrement qui s'appuie sur d'autres postulats. En effet, on rompt ici avec la linéarité historique évolutive et sa fatalité pour proposer une reconstruction sociale sur d'autres bases. Cette étude s'inscrit ainsi dans un contexte de confrontation entre deux façons d'incorporer l'aspect environnemental au processus de développement. D'un côté, une conception moderne et, de

[2] L'action environnementale pouvant être ici entendue comme écologie normative.

l'autre, une conception postmoderne en rupture avec l'utilitarisme ambiant. Nous proposons le tableau ci-dessous pour éclairer la vision préconisée.

Tableau 1 Schématisation proposée des conceptions environnementalistes et écologistes

Courants / Indices et vision	***Environnementalisme***	***Écologisme***
Rapports Homme/nature	Dichotomie	Harmonie
Courant idéologique	Modernité Rationalisme	Postmodernité Utopisme pragmatique
Acteurs	Technocrates	Ensemble des citoyens
Échelle	Étatique	Locale
Représentation de la nature	Réservoir / Parcellaire	Holistique / Unitaire
Action	Colmater / Technique	Reconstruire / Social
Mode de développement	**Développement durable**	**Écodéveloppement**
Économique	Croissance	Décroissance conviviale
Politique	Gouvernance centrale	Autogestion / Décentralisation
Empirique	Faire autrement	Vivre autrement

Christine Champagne, Département de Géographie et Richard Allaire, Département de Sociologie, UQAM, 2005. Travail réalisé dans le cadre du cours *Sociogéographie du développement* assuré par Juan-Luis Klein et Jean-Marc Fontan.

Les projets les plus radicaux d'écodéveloppement peuvent prendre la forme de microsociétés alternatives qui incorporent dans leur quotidienneté les principes écologistes mentionnés plus tôt. Ces projets sont d'ailleurs incarnés par les écovillages qui commencent à poindre ici et là. Il nous apparaît essentiel de nous pencher sur les apports de ces types de construits sociospatiaux, car ils constituent d'une certaine manière l'avant-garde du projet social inspiré de l'écodéveloppement. En effet, ils questionnent de nombreuses sphères de l'habiter (culturel) en passant par la gestion territoriale (éco-politique), le vivre autrement (social), le vivre ensemble (socioterritoriale) et la mise en valeur des ressources (économique).

Le sursaut écologiste et la réconciliation de l'homme et de la nature induite par ce mouvement qualifié de « re-naturalisation » de l'homme (Pelt, 1990) interroge la géographie dans sa vision aménagiste. En effet, celle-ci se doit de prendre en compte cette sensibilité nouvelle afin d'offrir des solutions appropriées. Elle le fait notamment par des études de plus en plus exhaustives sur le paysage et le patrimoine naturel où nous pouvons percevoir l'objet étudié comme un patrimoine à mettre en valeur et non une ressource à exploiter.

1.2.4 Le local : assise de la reconstruction écologiste

« L'écodéveloppement implique la nécessité d'aider la population à s'éduquer et à s'organiser elle-même en vue de la mise en valeur des ressources spécifiques de chaque écosystème pour la satisfaction des besoins fondamentaux » (Jurdant, 1988 :164). Voici la définition de l'écodéveloppement de l'écologiste Michel Jurdant. Dès son entrée en la matière on devine les contours d'une autogestion territoriale et d'une limitation des désirs consuméristes. Ce qu'il nous propose en tant que société c'est de donner aux communautés les outils nécessaires au type de développement qu'elles auront préconisé. Ces mêmes valeurs reviendront dans l'ébauche par le Amis de la Terre d'une politique écologiste cohérente qui doit être constituée de six axes : l'autogestion, le modèle technologique doux, la souveraineté des communautés de base, l'autonomie de la société civile, la solidarité face au Tiers-Monde et finalement l'anti-productivisme (Jurdant, 1988 :382).

Précisant les contours de sa reconstruction sociale, Jurdant (1988) explique que l'autogestion devra passer par *l'appropriation communautaire*, la *décentralisation*, la *miniaturisation* et la *simplification* des moyens de production. Ses propos rejoignent de cette façon ceux de Schumacher (*Small is beautifull*) et d'Ivan Illich (*La convivialité*). En effet, ce que nous proposent Schumacher, et Kropotkin avant lui (*Fields, factories and workshops*), c'est un retour vers des entités de production à échelle humaine alors qu'Illich nous propose une reprise du contrôle de l'outil[3]. Nous avons ici les bases d'une remise en question du gigantisme et de la concentration ainsi que des technologies asservissantes. Dans la réalité

[3] *« L'outil convivial est celui qui me laisse la plus grande latitude et le plus grand pouvoir de modifier le monde au gré de mon intention. L'outil industriel me dénie ce pouvoir ; bien plus à travers lui, un autre que moi détermine ma demande, rétrécit ma marge de contrôle et régit mon sens»* (Illich, 1973 :44).

agricole, ceci nous invite à une réappropriation des procédés de transformation par le retour de l'aspect artisanal, ou du moins la miniaturisation, de plusieurs procédés de transformation (laiterie, beurrerie, fromagerie, abattoir) et leur re-localisation dans le milieu de façon à jouir des spécificités locales et d'inciter une consommation locale. C'est d'ailleurs un des aspects à l'ordre du jour à l'Union Paysanne. Au niveau de la ruralité dans son ensemble, c'est aussi une invitation à la micro-entreprise, au télé-travail, au travail autonome, etc.

Dans un autre registre, Jurdant (1988) nous propose une inversion dans le développement territorial, car, en place de la planification actuelle où on s'interroge sur l'impact du projet proposé, il suggère une approche où on établirait un inventaire écologique pour en arriver à se questionner sur les projets qui conviendraient le mieux pour harmoniser un territoire. On en arrive à une *cohabitation* avec la nature plutôt qu'à une *domination* de la nature (Brodhag et Sébastien, 2004). L'éducation populaire serait une condition de cette cohabitation. En effet, puisque le problème est jugé de nature morale, c'est par un réajustement des valeurs et un éveil écologiste qu'on entend réorienter les pratiques individuelles et sociales. De plus, la gestion par la base préconisée impliquant la destitution des technocrates et spécialistes nécessite une plus grande connaissance du milieu social et physique. Il apparaît ainsi que: *"Environmental education […] is an essential ingredient in building new ethic"*(Beatley et Manning, 1997:196).

De plus, tel que mentionné précédemment, la crise écologique et la prise de conscience écologiste invitent la géographie à aborder l'homme dans son habiter. Ce retour de l'habiter invite à un retour du local comme espace structurant, car bien qu'on se dise citoyen du monde, c'est à l'échelle de l'humain, de sa matérialité, que nous habitons. Retrouver l'habiter, c'est privilégier le *vivre*, c'est une attention sur le quotidien. Ce quotidien construit un espace de sens, l'espace du social qui néglige ou relègue à un second ordre les espaces économiques. C'est également faire primer l'être sur l'avoir. Ce retour du local agirait en fait *« en tant qu'affirmation d'une vie non séparée qui cherche à s'exprimer dans sa plénitude, et qui, pour ce faire, met avant tout l'accent sur le qualitatif »* (Maffesoli, 1992 :132). Cet accent sur le qualitatif s'exprimerait à travers l'écologie, le domestique et l'imaginaire. À une stratégie politique d'arraisonnement du monde est alors préférée une

stratégie d'accommodation. Ainsi, ce qui est attendu du local, c'est qu'il réinvente les manières de faire société, les rapports de tous ordres. Cependant, tel que souligné par Jambes (2001), les acteurs de l'échelle locale doivent se méfier, car ils ont trop souvent tendance à reproduire les modèles contre lesquels ils réagissent. En effet, loin de chercher à s'institutionnaliser, le local envisagé par les écologistes reste résolument ouvert tant au niveau de l'échelle d'interaction que des modes de participation. Il s'agit d'un espace convivial où s'exprime la volonté de vivre ensemble.

Finalement, le vivre autrement induit par l'écologisme suggère un véritable projet de société à travers une nouvelle vision de l'économie, de l'aménagement territorial et de la gouvernance s'appuyant sur le local. Nous verrons maintenant quel est le projet porté par la nouvelle ruralité.

1.3 Émergence d'une nouvelle ruralité

1. 3.1 Une ruralité postmoderne

La remise en question écologiste, le retour du sensible induit par la postmodernité et la quête d'un mode convivial d'habiter ne sont pas sans bouleverser la ruralité. Bien que les questions relatives à l'exode rural, à la déstructuration du tissu social, aux difficultés économiques soient toujours à l'ordre du jour lorsqu'il est question de ruralité, un nouveau regard commence à faire jour nous sortant du défaitisme ambiant et permettant de voir se profiler un avenir tout autre. Alors que la modernité annonçait le triomphe de la ville sur la campagne, les turbulences postmodernes laissent entrevoir un glissement des représentations d'une idéalisation urbaine vers une utopie rurale empreinte de relents citadins. Nous assistons à un « *retournement des valeurs attachées aux lieux, une « révolution » de la perception des modes d'organisation sociale et des pratiques possibles en chaque lieu* » (Hervieu et Viard, 1996 :13). En effet, il apparaît que la diffusion de l'urbanité en tant que mode de vie soit venue aplanir la différence entre ville et campagne et ainsi diminuer l'attrait de la ville qui pendant longtemps fut la seule à jouir de nombreux privilèges.

Les représentations du monde rural se sont modifiées considérablement au cours des dernières décennies et même des deux derniers siècles. Alors que le début du 19ième siècle apposait une image d'archaïsme par l'exode rural, déjà la deuxième moitié de ce même siècle dévoilait des représentations positives de la ruralité portées par le courant romantique. Le 20ième siècle connaîtra quant à lui une montée des populations et des violences urbaines qui redéfinira la campagne comme refuge pour certaines élites tout en conservant une image quelque peu péjorative. Peu à peu, naîtra la campagne attractive associée aux loisirs qui laissera place à la fin du 20ième siècle, avec le triomphe de la mobilité, à une possible réinvention des campagnes (Hervieu et Viard, 1996). Cette évolution nous dévoile que : « *peu à peu, la crise des villes, les vacances à la campagne, la montée de l'écologie (...) ont construit un nouvel imaginaire du territoire* (Ibid. :101). Déjà, les années 1970 laissaient deviner une ruralité magnifiée agissant comme «*un fantastique réservoir de fantasmes »* (Léger et Hervieu, 1979 :7). Cet attrait se confirme dans le temps, la campagne « *est aujourd'hui chargée de nos rêves de liberté, de solidarité, de beauté et de santé. Elle s'est libérée de ses vieilles images pour s'inventer autre : ludique, esthétique, libertaire même. Elle a acquis des vertus qui, hier, étaient largement attribuées à la cité »* (Hervieu et Viard, 1996 :13).

La recomposition des territoires ruraux est manifeste et *« l'espace agricole y est plus que jamais confronté aux usages alternatifs des campagnes »* (Roy et al. 2005). Au-delà des néoruraux proprement dits, le monde rural a également connu une appropriation de la part de l'ensemble de la population. Il est devenu un véritable bien collectif. Les différentes luttes pour la protection de différents pans du territoire et différentes ressources ou encore l'implication citoyenne dans les dossiers des méga-porcheries au Québec témoignent de ce réinvestissement du rural par l'ensemble des citoyens : « *Ce n'est pas disqualifier les agriculteurs et le monde agricole que de considérer que la période où le territoire rural leur a été confié a correspondu au passage entre l'exode rural et la reconquête par l'ensemble de la société de son territoire rural »* (Hervieu et Viard, 1996 :113). Après la privatisation de l'espace rural et son industrialisation verte, nous assistons aujourd'hui à une publicisation de l'espace des campagnes. Au-delà d'un espace de production, l'espace rural est devenu un

espace d'usage. L'usage citadin (plein-air, tourisme, conservation de la nature) est ainsi en hausse de légitimité appuyé par l'État. Cette publicisation a constitué un droit de regard où les contraintes paysagères et écologiques s'affirment.

1.3.2 L'appel de la ruralité

Cet imaginaire de la ruralité débouche sur un mouvement migratoire conséquent : *« Ce bonheur qui nous saisit dès que le mot campagne résonne est loin de n'être qu'un rêve inaccessible. Le mouvement des hommes à nouveau change de sens »* (Hervieu et Viard, 1996 :8). Déjà, en Occident, un retour de la pendule est amorcé : *« Aux États-Unis depuis le début de la décennie 1990 près de 75% du territoire rural américain enregistre une croissance démographique »* (Proulx, 2000). En France, il est question *« d'un réel renversement de tendances démographiques, d' « une renaissance rurale », réelle manifestation d'une volonté de vivre autrement de la part de différentes couches de la société actuelle* » (Bonnamour, 1996 :27). La ville occidentale apparaît dès lors ébranlée dans sa capacité à alimenter un imaginaire attractif, ce qui laisse croire que la transition démographique pourrait n'être qu'en amorce.

L'arrivée de ces nouveaux résidants n'est pas sans affecter le monde rural. En effet, de nombreux impacts se font sentir au niveau de la démographie, de l'environnement ou encore de l'économie changeant ainsi la dynamique en place (Simard, 2003). L'innovation dans la création de réseaux, le maintien des services de proximité, la volonté de préservation de l'environnement naturel et paysager, la création d'entreprises et l'arrivée de nouvelles expertises sont quelques-uns des bons coups relevés. Mais les néoruraux amènent aussi une dose de tension en bouleversant les valeurs et modes de fonctionnement locaux et en proposant un développement davantage orienté autour de la villégiature (Ibid.). La revitalisation rurale repose dès lors sur un triple défis : *l'adaptation mutuelle* porteuse d'une nouvelle dynamique, *l'ouverture à l'innovation* et l'*acceptation de la transformation de la ruralité* (Ibid. :11).

Lorsqu'il est question de style de vie, les nouveaux migrants de la ruralité aspirent bien souvent à une ruralité renouvelée que nous qualifions de néoruralité. Ces néoruraux peuvent être définis en tant que « *population qui a vécu en milieu urbain (...) et qui fait le choix de vivre en permanence en milieu rural, pour des motifs d'ordre individuel, socioéconomique ou parce qu'elle est fortement influencée par les qualités esthétiques et environnementales du milieu* » (Simard, 2003 :4). Ces néoruraux sont qualifiés par Hervieu et Léger (1979) ainsi que par Kayser (1996) comme des immigrés de l'utopie : « *les immigrés de l'utopie en appellent à la terre, à la nature, à un monde rural magnifié par leur imagination, symbole d'harmonie, de solidarité, de communauté* » (Léger et Hervieu, 1979 :9). Léger et Hervieu expliquent également le passage progressif au fil des ans de l'utopie communautaire de 1968 à l'utopie écologique du vivre autrement et ce, près de la nature (1979 :78). Les différents motifs qui poussent la population néorurale à s'établir en milieu rural sont liés à la notion d'un meilleur cadre de vie: «*parmi les critères subjectifs, qui eux font référence à la notion de qualité de vie, les critères les plus souvent mentionnés sont la convivialité, le calme, la liberté et la sécurité* » (Simard, 2003 :4). Cette qualité de vie passe également par le milieu physique : *« Ce qui attire les néo-ruraux et qui est apprécié des résidants dans la vie rurale, c'est la qualité environnementale, la beauté du paysage et le cachet du patrimoine architectural»* (Ibid. : 8). Ce sont ainsi les dimensions écologique et communautaire qui sont partagées par les différents auteurs et qui agissent comme éléments attractifs. L'idée de nature prend alors les traits non pas d'une *adoration romantique* ou d'une *richesse à exploiter*, mais plutôt ceux d'une *nouvelle valeur opposée au monde des artifices et à la société industrielle* ou encore de *refuge contre les pressions sociales* (Moles et Rohmer, 1972).

L'idée de nature et de communauté sont alors des éléments de mise en valeur dans un contexte de déficit démographique et de recherche de nouveaux résidants. La recherche d'un espace domestique agrandi, d'un milieu plus naturel et laissant place à l'agriculture, appelle une offre d'espace particulière: *« les terrains valorisés sont souvent ceux permettant de bénéficier de la sensation d'espace et d'isolement que procure la campagne. Le site convoité est vert et «naturel», et la propriété rêvée vaste et retirée »* (Roy et al. 2005). Ce type d'espace n'est pas toujours au rendez-vous dans les différentes municipalités : *« il n'y a plus*

aujourd'hui à Saint-Adrien de propriétés intéressantes pour ces candidats à l'établissement. Il faudrait pouvoir offrir des terrains bien situés –la demande est dans les rangs, pas au village » (S.R.Q. 2006) ou encore inaccessible pour les candidats à l'établissement : *« L'obstacle foncier est aujourd'hui le principal frein à l'installation, et pas seulement dans les régions où sont encore présents de gros intérêts agricoles »* (Léger et Hervieu, 1979 :23).

Au-delà d'une ruralité archaïque et traditionnelle, il existerait ainsi une *« ruralité choisie »* (Kayser, 1994) invitant à un autre modèle de vie. Face à ce retour du pendule, il est impératif de se questionner sur la ruralité de demain, celle que nous souhaitons. Cette ruralité choisie ne devrait-elle pas entraîner une réflexion sur le développement de ce même espace? En effet, la renaissance rurale pose la question du bâti, de l'accès, de l'occupation du territoire, de l'aménagement du territoire, que ce soit à l'échelle d'une exploitation ou d'une région, et des activités économiques induites. Ce glissement des activités vers des secteurs non agricoles interpelle la protection du paysage.

1.3.3 Ruralité, utopisme et nouveau radicalisme

> *Notre bonheur de penser aux campagnes doit être pris comme un repère de nos espérances et de nos angoisses, mais aussi une aspiration à l'aménagement du territoire et au ménagement de nos vies* (Hervieu et Viard, 1996 :12).

Il existe une bonne dose de projection utopique dans ce désir de campagne. En effet, tel que soulevé, la ruralité aspirée est une ruralité exaltée qui se propose comme voie du possible, porte ouverte à l'expérimentation et à l'innovation, remplaçant en quelque sorte les colonies d'autrefois. Le monde rural agit véritablement en tant qu'espace de projection, élément nécessaire du renouvellement de l'habiter. Il existe souvent une véritable *rupture éthique* dans cette aspiration rurale : *« la migration est le plus souvent motivée par le souhait de changer de mode de vie, en rééquilibrant les priorités, voire en les inversant »* (Saleilles, 2005). Léger et Hervieu (1979) parlent d'une révolte esthétique et éthique contre l'absurdité urbaine et industrielle. Ainsi, au-delà d'une simple migration physique, il existerait une migration existentielle. Roy et al. (2005) nous rappellent à cet effet que *« quitter la ville pour la campagne, c'est revendiquer une nouvelle vie »* (Roy et al. 2005). Dans le cas des espaces

dévitalisés, il peut être question d'un rapport symbolique à cet espace désertifié par l'engrenage de la modernité, dans un certain appel au passé :

> *La mode bio, le souci de vivre et manger naturel et à la manière d'autrefois, l'intérêt des installés pour la médecine par les plantes sont des formes partielles, tâtonnantes, de ce projet de faire renaître, en même temps qu'on s'approprie un espace, l'art de vivre qui lui était – autrefois – cohérent* (Léger et Hervieu, 1979:110).

Mais il ne s'agit pas nécessairement de l'évocation d'un âge d'or révolu, mais plutôt d'une invitation à revisiter le passé : *« Il ne s'agit pas de retourner à des pratiques anciennes dans leurs formes précises, mais de retrouver (...) les attitudes de respect et de compagnonnage avec la terre et la nature et le sens de l'appartenance à un pays»* (Proulx, 1994 :40). Le local et le village apparaissent dès lors comme un lieu de restructuration socioéconomique où : *« Une autre société est possible, ici, basée sur des échanges limités et une consommation locale »* (Léger et Hervieu, 1979 :33). Nous devinons alors que :

> *Le mouvement actuel du retour à la terre est caractérisé par un recentrement de l'utopie sur le « pays » et sur le « village », qui commande les recherches d'une alternative locale à l'économie et à la société dominante. Le village est envisagé par opposition à la ville, comme un espace de sociabilité privilégié* (Léger et Hervieu, 1979 :108).

Cette dynamique locale des néoruraux est confirmée par des études réalisées par Solidarité rurale du Québec au sujet de Saint-Adrien en Estrie: « *Tous ceux que nous avons interrogés ont pour principe d'appuyer le commerce local* » nous dit l'organisme (S.R.Q., 2006). L'implication dans la localité apparaît également comme une démarche typique de la nouvelle vague de migrants. Ainsi, bien que l'ensemble de la démarche néorurale ne s'inscrive pas nécessairement dans une lutte sociale, il apparaît qu'il y a là un désir d'expérimentation et de renversement des tendances lourdes à l'individualisme et à la surconsommation associées à la société moderne. Nous pourrions ainsi situer une partie de la migration néorurale dans une tangente douce de la nouvelle gauche prônant l'action directe exemplaire dans un contexte peu propice aux révolutions totales.

La nouvelle ruralité, loin d'émerger du vide, est le fruit d'une longue réflexion sur des alternatives possibles de développement. Bien que le traitement médiatique du nouveau radicalisme et de l'altermondialisme ait souvent privilégié la sphère urbaine, théâtre des grands sommets et des grandes manifestations, il n'en demeure pas moins que la ruralité est

impliquée dans les transformations en cours. Halfacree (2003) dénonce l'échec de l'inclusion des ruraux dans le mouvement de résistance, car ceci a pour impact de diminuer le potentiel transformateur du mouvement et de renforcer le dualisme urbain-rural. Tel que souligné par cet auteur, l'espace rural est souvent réduit aux enjeux liés à l'alimentation, à l'environnement et au droit à la terre. Il existe ainsi un réel enjeu de dévoiler le potentiel innovant de projets ruraux.

La réactualisation de la ruralité et son intégration au sein d'un nouveau radicalisme résiderait dans le concept de nature associé aux espaces ruraux (Halfacree, 2003). Pour bien comprendre le potentiel de transformation des espaces ruraux, nous sommes également interpellés du côté d'Henri Lefebvre (1974) qui opère une scission entre détournement et production d'espace. Tel qu'exposé par Halfacree (2003), Lefebvre nous présente trois façons d'appréhender la nature. Il existerait une nature docile et appropriée prête à servir les intérêts de la société capitaliste, une nature de repli où il est possible de se cacher, de fuir, d'être à l'extérieur de la société capitaliste et finalement une nature de création, d'inspiration et de résistance face à l'hégémonie capitaliste qui devient une ressource pour la production d'un contre-espace à travers un projet de transformation. Il s'agit alors d'une nature exposée comme voie du possible qui invite à une transformation des représentions et des comportements. C'est dans cette troisième voie que réside l'idée d'un renouvellement de l'habiter rural.

1.3.4 Ruralité et innovation

La ruralité est en questionnement : *« Il faut donc définir de nouvelles pistes de recherches susceptibles de conduire à de nouveaux modèles de développement »* (Bonnamour, 1996 : 16). C'est dans cette optique que s'insère cette recherche qui propose l'exemple du développement écovillageois afin de redynamiser la ruralité québécoise. À l'instar du local, l'espace rural *« oscille finalement entre reproduction et innovation »* (Jambes, 2001 :64). Les réflexions sur le monde rural se prennent trop souvent au piège des stéréotypes, mais pourtant, loin d'être seulement le gardien des traditions, l'espace rural est également un foyer d'innovations socioterritoriales dans un espace qui laisse davantage de

liberté au niveau des remises en question et des expérimentations d'un renouveau de l'habiter :

> *L'espace rural présenté tantôt comme un paradis perdu qu'il faudrait recréer, tantôt comme un espace marqué par toutes les forces de déclin, reste en fait un territoire aux faibles densités où il est possible de concevoir de nouveaux modes de vie et d'occupation humaine si la collectivité scientifique retrouve son indépendance de travail, si les pouvoirs politiques consentent à imaginer l'avenir* (Bonnamour, 1996 : 103).

C'est dans l'optique de cette potentialité innovante des espaces ruraux que nous désirons aborder le thème du développement écovillageois. En proposant une nouvelle façon d'habiter, nous croyons que les écovillages sont à même d'inspirer cet espace rural décrit par Bonnamour (1996) où il n'est pas question d'un espace figé, mais d'un espace ouvert à l'expérimentation et au renouvellement de ses façons d'appréhender le territoire et de l'investir. L'espace rural recèle aujourd'hui un énorme potentiel de changements parce qu'il ouvre des portes sur de nouvelles façons de vivre et d'habiter le territoire. Le développement écovillageois participe très certainement à l'invention d'une autre ruralité et c'est pourquoi l'étude de ce type d'expériences nous apparaît pertinente pour alimenter la réflexion sur cette nouvelle ruralité en construction.

1.4 Utopie et innovation sociale

1. 4.1 Un appel à l'utopie locale

> *L'utopie se nourrit du « sensuel » et ce sensuel fonctionne comme l'un des moteurs constitutifs de l'action humaine. Je crois que cette production utopique et cette dimension sensuelle s'inscrivent au cœur des démarches fondées sur le local et sur la territorialité des hommes et des groupes humains* (Jambes, 2001 :216).

Nous sommes aujourd'hui dans une période de mutations et de changements accélérés. Les signes de rupture avec l'ordre ancien se multiplient. Qu'il soit question de *« fin du travail »*, de *« fin de l'histoire »* ou encore de *« fin des territoires »*, entre angoisses et utopies, un nouveau monde se laisse rêver. Partant du précepte que *« toute période de déséquilibre se trouve porteuse d'un équilibre virtuel encore inconnu»* (*Millon-Delsol, 1993*

in Jambes, 2001 :81), la discipline géographique est interpellée autant à travers une recherche de cohérence d'un nouvel ordre mondial à définir qu'à travers la recherche d'une nouvelle assise du vivre-ensemble. Dans ce présent flou, malléable, transitoire, perfectible, un poids pèse sur une nouvelle génération de chercheurs qui hésite entre rupture et continuité, entre alternative et colmatage : « *Jamais une génération ne porte autant de responsabilités devant l'avenir qu'en ces périodes de transition. Tout, ou presque, est à redessiner* » (Ibid.).

Une place importante est alors laissée à l'imaginaire et au rêve enfouis sous cette reconstruction : *« Le local, loin de toute dogmatique exclusive, se fonde en fait sur un processus de réinvention »* (Jambes, 2001 :98). Cette réinvention doit ainsi aller au-delà des retouches, nous sommes ici invités à sortir de la science de son éternel diagnostic pour penser l'alternative (Ibid.). La même invitation à l'utopie est lancée par Doucet et Kalala (1994) lorsqu'il est question de ruralité. Ils parlent alors, en empruntant à Buber d' *« utopie de la reconstruction »* qui *« met en interaction des acteurs qui s'activent sur un chantier à déployer les possibilités d'un ordre juste fondé sur le vouloir-vivre ensemble des être humains»* (Buber in Doucet et Kalala, 1994 :11). Un décalage étant souvent présent entre projection et réalisation, le virage adéquat semble nécessiter une manœuvre amplifiée loin du rationalisme ambiant. Le rêve doit se faire grand et les projets revisiter l'utopie, car à l'instar du navire, le défi sociétal est de taille et un rêve timide ne saurait venir à bout d'une résistance aux forces océanes. Gilles Lapouge soulignait à cet effet que *« l'utopie (même quand elle prend la forme – ce qui est ici souvent le cas – d'une critique radicale des pouvoirs et de tout pouvoir) est, en son fond, une invocation d'un ordre, à venir ou à faire, contre un désordre présent »* (Lapouge cité dans Léger et Hervieu, 1979 :156). Dans ce contexte de recherche d'un nouvel équilibre, se pencher sur des expérimentations socioterritoriales revisitant l'utopie nous apparaît tout à fait pertinent.

Les utopies *« alimentent les moteurs qui construisent le réel »* (Jambes, 2001 :216), elles sont étymologiquement *« ce qui n'existe nulle part »*, mais que l'on tend par nos actes à faire exister. Ne se cacherait-il pas dans l'avènement du local, de l'écologisme et du communautarisme ce désir de recréer la cité où *« par cité, on entend ce désir irrépressible d'être ensemble qui se structure à partir et autour du territoire »* (Maffesoli, 1979 :26), une

cité qui ne se réduit pas à la ville, mais à un être-ensemble empreint d'idéal? Ainsi, au-delà de l'économique, il s'agirait d'une recherche de cohésion avec l'autre et avec la nature. Le sens donné ici à l'utopie n'est nullement péjoratif. Elle prend ici le sens que lui donnait Manheim (1929) de *« révolte créatrice »* (Rouvillois, 1998 :13). Tel que souligné par Pierre Rabhi (2006) il est nécessaire de réanimer l'utopie, car celle-ci fait évoluer, renoue avec l'intuition et permet de construire un autre monde en changeant notre schème de pensée.

Il s'agit, non pas d'un appel aux grandes utopies universelles, mais aux petites utopies qui invitent à la créativité. Alors que dans le cas des utopies radicales, il s'agit de nier l'existant pour reconstruire sur d'autres bases, les utopies du quotidien se basent sur une réalité à transformer. Il se glisse ainsi la même différence qu'entre révolution sociale et changement social où ce dernier accepte le déploiement d'un temps moyen à l'instar du temps court du premier (Boisvert, 1997). De plus, alors que certaines utopies radicales cherchaient à rallier des gens convaincus pour construire une communauté en marge, comme ce fut le cas des communautés soixante-huitardes, les utopies réalisables cherchent à gagner le consentement d'une communauté vivante pour combler une insatisfaction collective (Friedman, 1975). Ainsi, ce type d'utopie rejoint le développement local, mais lui donne une autre portée en faisant de la concertation la pierre angulaire de leur réalisation. Pour Yona Friedman, les utopistes, loin d'être de stricts rêveurs, étaient en fait des réalistes *« qui essayaient d'appliquer des techniques ou des comportements déjà connus »* (1975 :23).

Les innovations trouvant assise dans le corps social, la science est appelée à rendre compte de ces expériences novatrices pour exposer l'ébauche d'un nouveau dessein. Nous estimons que l'étude des écovillages, à cheval entre utopie radicale et utopie réalisable, participe de cette quête d'un autre monde possible. Que ceux-ci se présentent sous formes de micro-sociétés ne doit en rien les discréditer, car ils nous permettent de visiter dans une formule concentrée des éléments à l'œuvre dans l'ensemble de notre société:

> *Ils furent qualifiés de libertins, de libertaires, d'illuminés, d'anarchistes peu importe en la matière […] ces petits groupes cristallisent, d'une manière paroxystique, ce qui est diffus dans le corps social, et, par leur action, rendent visible la saturation d'un ordre établi* (Maffesoli, 1992 :95).

Cette territorialisation de principes diffus dans le corps social nous permet d'en appréhender les retombées concrètes et d'avoir un aperçu d'un nouveau vivre ensemble car « *Si les civilisations sont mortelles, l'être-ensemble quant à lui semble perdurer dans le temps*» (Ibid. :87). De plus, ces groupes sont directement en accord avec une nouvelle gauche altermondialiste qui, à l'instar de l'écologisme, ne cherche plus nécessairement réponse dans la contestation, mais bien dans la recherche d'alternatives et l'expérimentation. Ceci rejoint en quelque sorte le schème de Marcuse où dans un contexte peu propice à une révolution violente, il est question d'une révolution en taches d'huile *« par multiplication d'espaces émancipés, révolutionnés par anticipation »* (Léger et Hervieu, 1979 : 41). Face à une société moribonde, il s'agit ni plus ni moins de sociétés de substitution *« que l'on peut nommer comme on veut : contre-société, société parallèle ou contre-culturelle »* (Léger et Hervieu, 1979 :38). L'étude de ces espaces *d'avant-garde* peut ainsi éclairer un avenir à construire.

En effet, Marius de Geus (2002) nous propose une nouvelle lecture des textes et expériences utopistes. Selon cet auteur, l'angle d'étude d'un tel thème ne réside pas dans un questionnement stérile sur la faisabilité ou l'application des utopies, mais bien dans un questionnement sur les apprentissages que l'on peut tirer de celles-ci. Dans notre cas, l'objectif est de voir les pistes de solutions proposées par l'approche écovillageoise en matière d'aménagement du territoire et de développement rural.

1.4.2 Utopie ou innovation sociale?

Schumpeter (1942) associe l'innovation à une « destruction créatrice » combinant la force de la destruction à celle de la construction. Il rejoint ainsi la définition élargie de l'utopie de Manheim (1929) qui la considère comme une *« révolte créatrice »* (Rouvillois, 1998 : 13). Dès lors, nous pouvons associer ces deux concepts qui sont en fait de la même nature, du même état d'esprit. En effet, ce pourrait-il que l'innovation sociale ou *ordinaire* (Alter, 2000) ait remplacé l'utopie *réalisable* (Friedman, 1975). Car l'utopie ne saurait se cantonner derrière l'autoritarisme et la programmation auxquels certains ont tenté de l'associer. Nous rejoignons la vision de Freund (1979) des utopies modernes qui les exposent comme *« un projet susceptible d'être sans cesse remanié et révisé* » reflétant *« une passion*

de l'instituant et du désinstituant au cours d'une révolution quasiment permanente » (Freund, 1979 : 45). Ainsi, il s'agit de la marche vers un idéal mouvant enrichi de l'expérience, il s'agit d'un projet ouvert qui implique un construit social et non pas le construit d'un seul homme. Le lien avec l'innovation est une fois de plus très fort, car celle-ci peut être appréhendée tel un *« mouvement permanent qui mobilise l'ensemble des acteurs »* (Alter, 2000 : 2). Ainsi, innovation et utopie ne sauraient être des idéaux figés, elles impliquent une construction constante, un enrichissement, une adaptation permanente. Il est question de *trajectoire incertaine* (Alter, 2000) qui implique la croyance, donc une quête. Ce croisement de l'innovation avec l'utopie n'est pas fortuit, car bien que peu présente dans la littérature sur l'innovation sociale, l'utopie sociale peut apparaître bien souvent comme son leitmotiv : *« Il faut aussi développer une vision du «monde meilleur» qui n'existe pas encore. Il faut une utopie mobilisatrice »* (Malo, 2001 : 28). Cette quête d'un idéal et la détermination des actions à poser est une longue construction qui prend les traits d'un processus d'innovation.

1.5 Les écovillages

> *Un écovillage, c'est l'histoire d'un peuple errant, d'un peuple amoureux de la Terre, mais sans terre. C'est l'histoire d'hommes et de femmes cherchant à renouer avec la nature et avec l'autre. C'est l'histoire d'un peuple à la culture écologiste et communautaire parti à la quête d'une terre d'accueil pour en faire un monde qui leur ressemble. C'est l'histoire de rêveurs, mais bien plus celle de bâtisseurs* (Inspiré des visites de *sites écovillageois).*

Dans le cadre d'une réflexion sur la néoruralité et les nouveaux imaginaires du développement issus de la prise de conscience écologiste, il apparaît pertinent de se pencher sur les écovillages qui constituent des expériences innovantes au plan socioterritorial. Il ne s'agira pas ici de se lancer dans une étude approfondie de l'évolution de ce concept puisque, comme dans le cas de plusieurs utopies pragmatiques, les discours ne correspondent pas toujours avec la réalité terrain, mais plutôt de mettre en relief les grands principes qui animent les expériences écovillageoises et d'évoquer leurs contours pour les rendre plus saisissables. Par la suite, certains exemples nous permettront de voir les applications concrètes de ce courant.

1.5.1 Le concept d'écovillage

Un écovillage est une communauté intentionnelle qui se territorialise à travers un projet communautaire et écologiste. La communauté intentionnelle est constituée de gens partageant un idéal, un projet de vivre et d'habiter autrement, qui réunissent leurs efforts pour donner naissance à un construit territorial et ce, après un long processus de discussion, de compromis, de planification et d'investissement. Cette territorialisation suppose un aménagement du territoire conséquent où sont pensés et mis de l'avant des locaux communautaires, des jardins collectifs, des espaces préservés et des technologies vertes. Dans un désir de miniaturisation des filières de consommation, les écovillages tendent le plus possible à l'autonomie économique, si ce n'est à l'intérieur de la communauté, du moins au niveau local. Même chose au niveau de la gestion des déchets où un cycle fermé est prôné. Ce choix de vivre l'écologisme au quotidien pour recréer le lien homme-homme et homme-nature débouche sur une gestion particulière du territoire et du social. Le choix de la gestion consensuelle est fait par plusieurs écovillages qui y voient une démarche stimulante et inclusive permettant le renforcement des capacités de chacun.

Ainsi, les écovillages prennent les traits de nouveaux projets écologiques de développement socioterritorial qui intègrent le logis, le travail, l'alimentation, l'éducation et le vivre-ensemble et ce, de manière autogérée. Ces projets sont pensés, coordonnés et construits par les acteurs mêmes. C'est dans la démarche d'autogestion de l'aménagement du cadre de vie que réside un des piliers innovants de ce type de construit. Les écovillages proposent également une remise en question du rapport à la propriété privée où, dans un désir de responsabilisation collective, le territoire est confié à des organismes parallèles (fiducie foncière, association, société, coopérative) dans le but de s'assurer un respect des principes initiaux et de préserver celui-ci de la spéculation foncière.

1.5.1.1 Recherche d'une définition analytique

Tout d'abord, nous devons répondre à une question importante: qu'est-ce qu'un écovillage? Bien que ce concept ait pris de l'essor depuis les dix dernières années et que le nombre de projets qui l'incarnent se soient multipliés ici comme ailleurs, un flou conceptuel

demeure. Ceci repose en partie sur le fait que les écovillages sont définis par ses protagonistes ou défenseurs. Le peu de documentation critique sur le sujet nous oblige ainsi à laisser une place importante à l'autodéfinition de ceux et celles qui s'en réclament. De plus, les écovillages ne proposent pas un cadre rigide de développement, mais plutôt des lignes directrices susceptibles de mener à un habiter harmonieux autant au niveau des rapports homme-nature que des rapports interpersonnels.

Le concept d'écovillage repose tout d'abord sur une contraction du village écologique ou plutôt écologiste dans sa conception radicale et politique d'harmonisation des rapports homme/nature, de démocratie participative, de miniaturisation de la sphère productive et sociale et de la recomposition du lien social. Ici, l'*ekos* réfère à l'habitat, ce qui pourrait être vu comme une redondance dans la mesure où le village devrait déjà lui-même être considéré comme faisant partie de l'habitat social. C'est que le village renvoie ici davantage à la notion de communauté territorialisée tel que nous le verrons ultérieurement. Cette communauté implique une solidarité basée sur un lieu de vie partagé. Le concept d'écovillage en appelle ainsi à un développement écovillageois en référant à une solidarité basée sur le lieu de vie et le vivre ensemble, visant la préservation de ce lieu et générant une forte territorialité. Il s'insère dans une dynamique de développement alternatif à contre-courant de l'économie dominante. Il prône en premier lieu un mode de vie socialement et écologiquement soutenable et ce, dans le présent et dans l'avenir où les activités humaines s'intègrent de façon harmonieuse à la nature (GEN, 2007). Il s'inscrit donc directement dans une application concrète et radicale de l'écodéveloppement[4] qui repose sur un vivre autrement.

La définition de l'écovillage la plus répandue et qui semble faire consensus[5] est celle de Robert Gilman (1991). Celui-ci aborde l'écovillage en tant que : *"human-scale, full-featured settlements in which human activities are harmlessly integrated into the natural world in a way that is supportive of healthy human development, and which can be successfully continued into the indefinite future"* (Gilman 1991, 10). Cette notion de taille

[4] Voir le Tableau 1 « Schématisation proposée des conceptions environnementalistes et écologistes » présenté en page 9.
[5] Cette définition a d'ailleurs été reprise dans ses grandes lignes par le *Global Eco-Villages Networks* (GEN) qui fait le pont entre les différentes expériences à travers le monde.

humaine est reprise par Leafe Christian qui précise que l'écovillage tentera de garder sa taille modeste de telle sorte que *« tous se connaissent et puissent influer sur les décisions de l'ensemble »* (2006 :23). Cette notion de taille nous amène à revisiter le *Small is beautiful* de Schumacher (1979) et la *limite communicationnelle* introduite par Yona Friedman (1975). Le *Global Eco-Villages Networks* (GEN) propose de définir les écovillages en tant que communautés d'individus qui oeuvrent à l'arrimage d'un mode de vie de faible impact écologique et à un environnement social riche et cohésif. Les écovillages se définissent ainsi à travers une combinaison d'aménagement écologique et de processus communautaires et démocratiques. La notion de ré-harmonisation des rapports homme/nature et des rapports humains semble également au cœur des préoccupations des écovillageois.

Un écovillage est une expérience écologiste et communautaire territorialisée. Il vise la création d'une microsociété articulée autour de principes éthiques, politiques et spirituelles (Silvestro, 2005a), bien qu'un nombre croissant d'écovillages délaisse cette dimension spirituelle pour faire place à une dimension festive ou artistique. Leafe Christian (2006) nous rappelle toute l'importance de mettre ces principes par écrit sous la forme d'un contrat social auquel chacun des membres adhère volontairement. Bien que les écovillages puissent se doter de principes qui leurs sont particuliers, ils ont certains traits communs : *« travailler avec les ressources disponibles, gérer collectivement des espaces de vie, des bâtiments et des terres, favoriser le développement économique de la communauté, viser l'autosuffisance dans les secteurs-clés de la reproduction sociale »* (Silvestro, 2005b :47).

L'organisme québécois *Terravie*[6] visant l'implantation d'un écovillage dans les Laurentides précise que l'emphase doit être mis sur le développement durable, la viabilité économique dans la ruralité, la construction écologique, la vie en communauté, l'énergie renouvelable, le soutien social et familial, un processus décisionnel collectif et la production locale d'aliments biologiques. L'organisme Terravie évoque de nombreux avantages pour la société québécoise. On parle ici d'un incitatif pour ramener les jeunes en région, d'un moyen de stimuler et de diversifier l'économie rurale et finalement de l'apport d'un nouveau modèle de développement. C'est à ce niveau que se situe l'intérêt d'une telle recherche.

[6] Voir la définition proposée sur leur site internet : http://www.terravie.org/ecovillage.html (15mai 2005)

Un écovillage peut également être appréhendé tel un rassemblement intentionnel d'individus en voie d'une occupation territoriale alternative basée sur des valeurs écologiques et communautaires intégrant le travail, l'habitation et l'éducation (Jackson et Svenson, 2002). Le Global Ecovillage Network (GEN) identifie trois dimensions autour desquelles s'articulent les écovillages : l'écologie par le développement de solutions pratiques, la spiritualité par une vision holistique et une destruction de l'imaginaire de la consommation et finalement sociale par la promotion d'une communauté égalitaire, démocratique, inclusive et autogérée. À celles-ci, certains ajoutent, avec raison, la dimension économique qui suppose des activités endogènes, des emplois locaux et une économie centrée sur les besoins (Silvestro et Fontan, 2005). Cette dimension économique parfois négligée est essentielle selon nous pour éviter de tomber dans le piège de la banlieue verte et pour garder un potentiel de transformation sociale important. Les écovillages s'efforcent d'apporter des réponses collectives aux besoins primaires des citoyens notamment le logis et la nourriture. Cette collectivisation partielle permet de diminuer les heures de travail à l'extérieur dans la mesure où les habitants réduisent leurs besoins secondaires. L'aménagement écologique, la permaculture, les constructions écologiques, les entreprises durables, les énergies alternatives et le renforcement communautaire sont des principes intégrés par les écovillages (Sizemore, 2004). L'aménagement d'un lieu de vie implique pour les écovillages un processus interactif et collaborateur (Ibid.).

Les écovillages s'inscrivent dans une dynamique de prise en charge de l'habitat par ses résidants. Le cohabitat est la forme la plus connue d'auto-aménagement. Le cohabitat est un concept emprunté au Danemark où le *bofoellesskaber* désigne un quartier construit intentionnellement sur un plan déterminé collectivement avec la participation des futurs résidants dans le but de créer un sens de la communauté. Dans ces quartiers, l'habitat est habituellement groupé pour favoriser les rapports sociaux. On y retrouve des grappes de 25 à 30 ménages partageant une aire communautaire où sont disponibles différents services tels qu'une buanderie ou une aire de repas collective (Chitewere, 2006). Un écovillage est ainsi un cohabitat ayant intégré des principes écologiques dans sa planification.

Les écovillages sont en quelque sorte les héritiers des projets communautaires des années 1970 (vague hippie) et 1980 (vague New Age) et avant eux des communes anarchistes du 19e siècle. Cependant, ils témoignent d'une nouvelle maturité par la préparation préalable à la mise en œuvre des projets et par un plus grand équilibre entre la sphère privée et communautaire. La dimension économique des projets vise moins l'autarcie qu'une certaine autonomie dans les secteurs-clés de la reproduction sociale (habitation, énergie, alimentation) (Silvestro, 2005b :47). De plus, plusieurs projets, loin de chercher la marginalité cherchent à promouvoir cette nouvelle manière de vivre et intègrent des programmes d'accueil et de formation dans ses activités (Stengel, 2005).

Théoriquement, un écovillage peut s'inscrire autant en milieu urbain que rural, cependant, tel que soulevé par Sizemore (2004), la majorité a été développée en milieu rural de par la nature expérimentale des projets qui bénéficiait grandement d'un espace libre diminuant ainsi les contraintes. Ce constat s'accorde avec notre exposé sur une ruralité participant à sa manière à un néoradicalisme, notamment à travers l'offre d'espace et de nature. Tel que soulevé par Halfacree (2003) en empruntant à Lefebvre (1974), la nature peut agir en tant qu'espace à exploiter, espace de repli[7] ou encore espace de création et de résistance. Cette dernière dimension de la nature nous amène à envisager les écovillages en tant que producteur d'un *contre-espace* à travers un projet de transformation socioterritoriale. Il s'agit alors d'une nature exposée comme voie du possible qui invite à une transformation des représentions et des comportements.

1.5.1.2 Quand la communauté intentionnelle rencontre le territoire

Nous avons vu que les écovillages peuvent être définis comme des communautés intentionnelles qui se territorialisent à travers un projet écologique et communautaire d'habitation. Cette définition nous amène à éclaircir les concepts de communauté, communauté intentionnelle et territoire, le projet écologique ayant été abordé précédemment.

[7] C'est le volet diffusion et accueil des projets étudiés qui nous évite de les positionner dans la voie du repli.

1.5.1.2.1 La dimension communautaire des écovillages

Tout d'abord, éclaircissons le concept de communauté. La racine du mot latin *communis* signifie « partager », « commun », « universel » ou encore « public » et s'oppose ainsi à la notion de *proprius* et de « privé » (Stengel, 2005). Pour Lévy et Lussault (2003 :177), la communauté peut être identifiée comme un *« groupe non choisi auquel l'individu délègue de manière automatique, globale et irréversible sa compétence et son action stratégiques »*. La définition ici proposée de la communauté pose problème pour parler des écovillages puisque ceux-ci ne répondent pas à la caractéristique première qui est d'être un groupe non choisi. En effet, à l'instar des penseurs anarchistes, le regroupement social favorisé est la libre association d'individus. On parle alors de groupes d'intérêt ou de communauté intentionnelle. Le caractère de délégation de la compétence et de l'action est également à questionner, car loin de proposer une entité sociale déresponsabilisante, l'écovillage propose une véritable démocratie participative où l'agglomération à échelle humaine permet la prise de position de chacun ou du moins la rend possible. On semble ici vouloir caractériser une certaine adhérence ou appartenance à l'instar de la famille, mais cette identification à la communauté et cette reconnaissance de la communauté en tant qu'entité de sens poussent-t-elles nécessairement le groupe à l'abandon de ses compétences? Dans le système proposé par les écovillages, il s'agirait d'un lien de confiance et de réciprocité davantage que d'un lien d'aliénation et de subordination. Le caractère automatique est à questionner, car le processus de délégation en serait plutôt un par consensus. Tant qu'à la globalité, ce terme laisse ici planer le doute, car peut-il vraiment être une communauté qui prend sous son aile toutes compétences et actions.

La communauté intentionnelle est de son côté un regroupement consenti d'individus animés par un but commun. Contrairement à la communauté organique issue du lieu de naissance ou des liens biologiques, la communauté intentionnelle consiste en un *"conscious and purposive act"* (Shenker, 1986 :10). Ce rassemblement sur la base d'intérêts communs (communauté d'intérêts) s'appuie généralement sur un seul aspect de la vie des membres. Il y a des communautés intentionnelles dans diverses sphères de la société : club de lecture, groupe d'échecs, groupe écologiste, comité de parents, etc. La communauté intentionnelle

était d'ailleurs à la base de la gestion sociale anarchiste où, dans une société idéale: *"the voluntary associations which already now begin to cover all the fields of human activity would take a still greater extension so as to substitute themselves for the state in all its functions"* (Kropotkin, 1910). La communauté intentionnelle rejoint une autre vision de la communauté telle qu'envisagée par Lévy et Lussault (2003 :177) où elle peut référer à *« une collectivité à solidarité conditionnelle, volontaire et réversible (communauté scientifique) »*. Une certaine ambiguïté demeure tout de même, car l'ancrage territorial d'une communauté comme c'est le cas avec les écovillages ne peut offrir une telle conditionnalité et réversibilité. Bien que le rassemblement et l'adhérence soient volontaires au départ, il apparaît que l'ancrage du lieu de vie et le tissage de liens sociaux amènent un statut moins volatile que celui énoncé. Ici, la réversibilité du processus s'inscrit par un retrait physique du groupe donc un exode hors lieu.

Ceci nous amène à parler d'une communauté intentionnelle territorialisée où nous pouvons proposer la définition du Fellowship for Intentional Community qui la considère comme un : *« groupe de gens partageant un but commun, ayant choisi de vivre ensemble et de coopérer pour créer un style de vie reflétant les valeurs fondamentales qu'ils partagent »* (cité dans Leafe Christian, 2006 :23). Ces valeurs fondamentales peuvent s'appuyer sur des principes religieux ou spirituels comme dans le cas des communautés ecclésiastiques ou nouvel-âge, mais dans le cas des écovillages, ces valeurs reposent sur l'éthique, l'écologisme et la solidarité communautaire. Ce vivre-ensemble choisi débouche ainsi sur un style de vie particulier.

La communauté villageoise peut être définie quant à elle comme une *« forme d'organisation économique et sociale qu'ont connue presque toutes les sociétés (…). Elle implique l'agriculture, la concentration de l'habitat et une structure de clan regroupant un certain nombre de familles plus ou moins égalitaires »* (Lacoste, 2003 :92). Les notions économique et sociale apparaissent ici comme constituantes de la communauté. Indissociables, elles s'imbriquent pour créer une dynamique particulière. Cet agencement implique également une organisation spatiale typée comme en témoigne la forme groupée de l'habitat. La proximité permet ici le renforcement des liens sociaux et permet des économies

d'échelle par la mise en commun de multiples ressources dont la force de travail et les outils. La prédominance agricole est un fait intéressant de cette définition puisqu'elle laisse supposer une souveraineté alimentaire relative. Pas de place ici pour une communauté villageoise strictement artisane qui serait en quelque sorte dépendante des autres. Le caractère intentionnel et ancré des écovillages nous amène ainsi à parler de communauté villageoise intentionnelle.

Au niveau des acteurs impliqués dans la création ou la promotion de la dynamique écovillageoise, le sens de la communauté prend différents traits. Pour les protagonistes de la revue Aube, publiée au Québec et faisant la promotion des principes écologiques et de l'occupation écovillageoise, le concept de communauté est teint d'une *« signification particulière qui englobe d'autres concepts tels : le retour à la terre, l'écologie, l'auto-construction et le rejet de concepts qui représentent, selon eux, la société actuelle tels : l'individualisme, l'aliénation, la pollution, etc.»* (Leblanc, 2005 :27). Il s'agit en fait de la projection d'un idéal communautaire *«où les concepts d'harmonie avec l'environnement naturel et de communauté unie d'individus se rejoignent»* (Ibid.). Cette notion de communauté idéale nous amène à renouer avec les utopies appliquées où la projection de la communauté prend corps dans le territoire et le transforme. En effet, à l'instar des altermondialistes, *"Many intentional communities have formulated a common vision, an utopia as an ideal vision of another world or another type of society. (...) (It) offers an experimental space*[8] *for alternative models for living"* (Stengel, 2005:14). Ainsi, nous voilà en plein utopisme pragmatique où le lieu de bonheur n'est pas simplement dans un ailleurs comme dans la quête néorurale, mais est plutôt à inventer. L'utopie pragmatique implique ainsi au-delà de la migration, une reconstruction. La notion de migration est tout de même digne d'intérêt puisque Chitewere (2006) souligne que les habitants de l'écovillage d'Ithaca sont venus de différentes régions des États-Unis pour créer cette nouvelle société écologique et sociale avec des gens qu'ils apprennent à connaître. Pour Chitewere (2006), les écovillages sont à la recherche d'une utopie moderne qui envisage la communauté comme une place harmonieuse pour les gens et la nature. La notion de quête semble ainsi intrinsèque à l'écovillage et à la néoruralité.

[8] Cette conscience de constituer ou de tendre vers un territoire modèle est un aspect important des écovillages.

Pour sa part, le collectif *Eurotopia* considère que la communauté doit reposer sur une vie collective composée de plus d'une famille qui dépasse la simple cohabitation (Stengel, 2005). Il fait la promotion des communautés intentionnelles en tant que: *"groups of people who consciously and voluntarily decide to share their private time, ideas and values together and, to this end, to live together"* (Stengel, 2005:11). Au niveau de l'écovillage d'Ithaca, la communauté est envisagée tel un espace qui symbolise l'expression de leurs relations sociales, un espace délimité psychologiquement ou physiquement en tant que chez soi (Chitewere, 2006). Cette notion de communauté implique toujours une conscience de groupe qui sous-tend un *nous* collectif. Cette conscience communautaire peut être exclusive ou inclusive et c'est ici que réside un des dangers des écovillages et le glissement possible vers des *green gated communities* (Ibid.).

1.5.1.2.2 La dimension territoriale des écovillages

Le territoire, peut être considéré quant à lui comme l'*« agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité»* (Lévy et Lussault, 2003 :910). Cette définition est intéressante, car elle réitère la distinction entre le matériel et le symbolique pour démontrer que loin d'être un construit strictement physique, le territoire implique un partage de valeurs et de représentations. Ceci est déterminant puisque nous sommes en présence d'un territoire construit à l'image d'un idéal collectif qui rappelle à l'individu ses aspirations. Une autre définition considère qu'en tant que *« surface terrestre humanisée, le territoire est la scène où en tout point s'exerce l'interface nature culture, se déroule la vie des habitants et se manifeste l'écoulement du temps »*. Cette définition est pertinente dans le contexte où nous proposons les écovillages comme espaces de vie intégrant des rapports nature-culture différenciés qui influencent l'identité des individus et qui sont influencés par elle.

Après cette exploration conceptuelle, nous sommes maintenant en mesure de saisir ce qu'est une communauté intentionnelle territorialisée et d'imaginer sa structure lorsqu'elle s'organise autour de principes écologistes, participatifs et communautaires.

1.5.2 Les différentes composantes de la dynamique écovillageoise

Tel que mentionné, un écovillage est la résultante d'un rassemblement intentionnel d'individus en voie d'une occupation territoriale alternative basée sur des valeurs écologiques et communautaires ayant comme principe central celui de l'écologie et intégrant le travail, l'habitation et l'éducation. Il s'agit ainsi d'une *communauté intentionnelle qui se territorialise à travers un projet écologique et communautaire*. Il vise la mise en application dans le quotidien de pratiques écologiques et d'entraide ainsi que la satisfaction des besoins primaires de l'individu au niveau communautaire. L'écovillage cherche donc à assurer une certaine autosuffisance au niveau de la réponse aux besoins fondamentaux d'une communauté. Il recrée en quelque sorte l'occupation villageoise d'antan avec un tissu social fort, mais en s'appuyant sur de nouvelles valeurs et en intégrant les nouvelles technologies. Les écovillages offrent ainsi une réponse à la déstructuration sociale en place et au cercle vicieux de la dépendance des communautés rurales. En effet, en faisant primer l'aspect communautaire et écologique, ils en arrivent à une conception éco-socialiste de l'occupation du territoire où le niveau de vie des habitants est soutenu par une réponse collective aux besoins primaires.

1.5.2.1 Des technologies vertes et conviviales

L'aspect technologique est ici important. Loin de sombrer dans une nostalgie du passé, les écovillages sont bien souvent à l'affût des innovations technologiques ou encore procédurales en matières énergétique, phytosanitaire ou communicationnelle. Ainsi, les écovillages misent sur les éoliennes, les micro-barrages, les panneaux solaires, la géothermie, la construction optimisant les gains caloriques en soleil par l'orientation du bâtiment et une isolation performante pour s'assurer une certaine autonomie énergétique. Le village de Findhorn en Écosse en est même venu à devenir un exportateur d'électricité propre grâce à

ses éoliennes. Mais, au-delà de l'innovation technologique pure, la voie la plus écologique réside parfois dans la récupération des savoirs d'ailleurs ou d'antan qui fonctionnent très bien, ou encore dans leur hybridation avec des nouvelles technologies. Ainsi des douches écologiques estivales, dont l'eau est chauffée par la chaleur du soleil peuvent être envisagées sur un site, avec l'ajout d'un panneau solaire pour assurer la constance. Cette autonomie mise sur une miniaturisation et simplification des procédés qui permet une mainmise de chaque citoyen sur ceux-ci. Cette façon de faire permet de restreindre la dépendance envers la technocratie et rejoint ainsi la vision d'Ivan Illich (1979) prônant la convivialité des outils pour une réappropriation des différentes sphères de l'existence.

La construction écologique jouit elle-aussi de nouvelles techniques comme la construction en ballot de paille ou encore l'isolation au chanvre qui sont intégrées au processus. De plus, toujours dans un souci de réappropriation de l'existence, l'auto-construction est privilégiée dans de nombreux projets. Même logique au niveau des procédés de traitement des eaux usées où de nombreux écovillages misent sur des bassins naturels de filtration. Il s'agit en fait d'une série de bassins qui combinent les propriétés filtrantes de plantes aquatiques, de minéraux (procédés de filtration par granulométrie) et de bactéries. Les eaux de douches ou de vaisselles (lorsque des savons biologiques sont utilisés) peuvent également être récupérées pour l'irrigation. Il est à noter que plusieurs de ces techniques favorisent la coopération et la participation de chacun, ce qui renforce et personnifie le processus démocratique souhaité (Jackson et Svensson, 2002). Nous devinons cependant toute l'importance que prend l'aménagement du territoire dans un contexte d'insertion de tels procédés. Celui-ci sera ainsi pensé et discuté pour permettre une intégration harmonieuse du naturel, du technologique, du culturel et du social.

La récupération joue également un rôle très important dans plusieurs écovillages où on se préoccupe du cycle de vie des produits. Ainsi, on s'efforce de diminuer les emballages, de récupérer les déchets dans des constructions artistiques ou encore de maximiser la vie d'un produit en se servant des déchets de table pour alimenter la basse-cours ou encore pour faire du compost. Il s'agit de pratiques diffuses dans le corps social, mais qui se trouvent ici concentrées permettant d'en appréhender les retombées. Au niveau écologique, la volonté de

vivre en accord avec la nature peut s'affirmer par le choix d'une agriculture biologique saine, de matériaux de construction naturels et l'utilisation d'énergies renouvelables. Pour ce qui est du développement durable, il apparaît que les projets d'écovillages répondent à de nombreux impératifs soulevés par les Nations-Unies pour la promotion d'un développement agricole et rurale durable.

1.5.2.2 Un concept à plusieurs facettes

Au Canada, le concept d'écovillage prend plusieurs visages qui s'insèrent tous dans une optique similaire. On retrouve 1) des *Co-housing ecovillage communities,* qui se définissent par des maisons individuelles se situant sur une terre partagée et comprenant des espaces communautaires également partagés, 2) des Éco-centres, où une éducation écologique est donnée aux visiteurs désireux d'apprendre la construction écologique, l'utilisation des énergies renouvelables ou encore l'agriculture biologique, et finalement 3) des Éco-communautés constituées de groupes de gens à l'intérieur d'un village, d'une ville ou d'une région travaillant à l'instauration d'un mode de vie soutenable dans leur localité. Chacune de ces options offrent une vie communautaire plus ou moins intégrée. Il est à noter que les projets actuels d'écovillages reposent sur une édification complète des infrastructures, pourtant rien n'empêche un village existant d'adopter le virage nécessaire vers ce type de gestion de l'espace physique et social.

1.5.2.3 Une micro-économie

Sous l'aspect économique, les écovillages présentent de nombreuses possibilités. Les projets évoqués touchent l'agro-tourisme, les activités récréo-touristiques, les centres de santé, les centres éducatifs, les coopératives de travail, les micro-entreprises spécialisées ou encore le travail à distance. Il est à noter qu'une combinaison interne/externe peut très bien être envisagée. En effet, les individus se doivent de participer aux tâches communautaires, mais rien ne les empêche de travailler à l'extérieur à titre individuel pour augmenter leur qualité de vie. Ceci amène des perspectives intéressantes quant au partage du temps de travail

en milieu rural. Certains écovillages ou encore d'autres territoires à vocation plus communautaire ont mis en branle des systèmes de monnaie villageoise[9].

1.5.2.4 Quand posséder le territoire devient le seul moyen de le gérer

Les écovillages fonctionnent habituellement sous le mode de la fiducie foncière habitable :

> *Une fiducie foncière habitable est une corporation à but non lucratif gérée démocratiquement et créée dans le but de protéger la terre pour le bénéfice de la communauté. Son principal but est sa soustraction à la spéculation pour les générations à venir. La fiducie foncière devient donc propriétaire de la terre par l'entremise d'un achat ou d'une donation avec l'intention de conserver son titre de façon permanente* (Terravie, 2005).

Les résidants de l'écovillage louent ainsi la terre à long terme à un organisme s'assurant de la préservation du territoire selon les principes établis et peuvent être propriétaires des installations en place. Les terres administrées en fiducie constituent une action concrète sur les droits de propriété[10] pour sauvegarder des activités agricoles non rentables dans la logique des grands marchés. La possession des terres au niveau des écovillages est apparue de prime abord comme essentielle pour retirer le sol de la spéculation foncière et pour avoir un pouvoir réel sur le développement de l'espace environnant. Dans le contexte de légalisation actuelle, la possession du territoire apparaît effectivement comme un impératif pour les communautés qui désirent vivre autrement et protéger leur milieu d'un développement insoutenable.

Au niveau des règles de zonage en vigueur, il apparaît essentiel de prendre en compte les nouvelles réalités des écovillages en vue de créer une réglementation adaptée. Terravie proposait la création d'un zonage indigo qui intégrerait les préoccupations écologiques de

[9] Les monnaies villageoises sont habituellement établies en équité avec la monnaie d'usage. En remplaçant les billets en circulation par une monnaie alternative au niveau des échanges internes, il est possible de retirer de l'intérêt de la monnaie nationale pour la réinvestir dans la communauté. Cette stratégie ressemblant au principe des dollars cubains permet à la communauté de favoriser son commerce intérieur et d'obtenir une rente de développement.

[10] Il est intéressant de noter que les communaux étaient l' *« ensemble des terres appartenant à une commune (...). L'origine des communaux est l'appropriation par les communes de terres seigneuriales et ecclésiastiques ou la conquête collective de terres nouvelles»* (Lacoste, 2003 :93). Ainsi, la propriété privée des terres agricoles est une chose relativement récente dans la conception du paysan. En effet, le seigneur se déclarait propriétaire par des titres, mais pour les paysans cette propriété avait très peu de sens. Ainsi, le retour à la propriété collective du sol sous forme de coopérative ou de fiducie foncière tend à renouer avec de vieux schèmes de possession collective.

conservation et de respect de l'environnement dans la réglementation. Il proposait d'imposer des limites au niveau des bâtiments (constructions écologiques adaptées, gestion de l'énergie), au niveau de l'agriculture (agriculture biologique, réinsertion des animaux, gestion respectueuse de la forêt et de l'eau) et au niveau de l'activité humaine (gestion des transports, des déchets et des eaux usées). Il faudrait également réviser le zonage pour permettre l'établissement de plus d'une résidence par lot agricole et pour permettre la pluriactivité sur certaines parcelles à faible rendement.

Avec un fonctionnement articulé autour de la citoyenneté participative, de l'esprit communautaire et des coopératives de travail (du tourisme social à la production biologique), les écovillages nous proposent une gestion collective du territoire à l'échelle locale. Ils permettent d'incarner les valeurs de respect, de solidarité, d'interdépendance et de partage, tant entre les résidants, qu'avec l'ensemble de la communauté. Cette portion de la définition n'est pas sans nous rappeler la définition et les valeurs de l'économie sociale, ce qui nous amène à percevoir le concept d'écovillage comme une application territoriale de celle-ci.

1.5.2.5 Imaginer un écovillage

Pour bien faire comprendre la dynamique d'un écovillage mûr, nous pouvons référer à un village autogéré à vocation écologique où chaque résidant aurait accepté une charte de principe et où le sol serait de propriété collective. En effet, les résidants des écovillages ne sont pas propriétaires du sol, mais en assurent l'entretien en regard à l'usage privé consenti d'une portion de celui-ci où entre en compte un usage éthique et écologique du territoire. Le reste du terrain de propriété et d'usage collectif est sous la responsabilité du groupe qui gère son aménagement et son entretien soit par un partage des tâches soit par l'emploi de travailleurs désignés. Les habitants peuvent être propriétaires de leur maison, mais celle-ci doit s'inscrire dans un projet d'intégration paysagère et respecter des principes écologiques plus ou moins stricts selon les groupes. Des locaux communautaires et des matériaux ou outils sont mis à la disposition de tous, ce qui permet de réduire les besoins individuels d'espace et de consommation dans un objectif de réduction de l'empreinte écologique. De plus, les locaux communautaires permettent d'animer le territoire partagé par des événements

culturels, sportifs ou sociaux. Les écovillages s'inscrivent dans un désir de recréer une vie communautaire riche. Des jardins biologiques sont aménagés pour assurer une réponse alimentaire saine et locale. Des espaces de préservation ou de ménagement du paysage ou de la nature peuvent venir compléter les espaces collectifs.

Au niveau de la gestion, celle-ci est collective. Le groupe détermine un mode de prise de décision qui peut passer de l'autoritarisme, dans les cas plus sectaires, au consensus, dans les cas les plus intégrés. L'accès au site, somme toute privé, est plus ou moins régulé selon l'ouverture sur l'autre des projets. Ainsi, à l'instar des *gated cities*, certains écovillages seront réservés à l'usage exclusif des membres par une contrainte physique ou psychologique. Dans d'autres cas, plus en accord, selon nous, avec les principes écologistes et éthiques, les écovillages demeureront résolument ouverts sur l'extérieur et témoigneront d'une grande volonté d'accueil. L'aménagement de sentiers ou la présence de commerces ouverts au public témoigne de cette ouverture. Complétons ce portrait par des équipements énergétiques propres (énergie solaire, hydroélectrique, éolienne ou thermique) ainsi que des systèmes de traitement des eaux usées écologiques tels que des bassins filtrants. Nous pouvons également soulever le caractère réseauté de ces expériences qui permet un partage de connaissances[11].

Une fois dressé ce bref portrait dévoilant les contours de la notion d'écovillage, nous allons tenter de lui donner corps par la présentation de trois éco-sites français.

[11] Un des phénomènes intéressants liés aux écovillages est la présence d'un réseau dynamique établi entre ces communautés. À l'échelle nationale et provinciale, nous retrouvons le Réseau d'Écovillages du Canada et le Réseau des Écohameaux et Écovillages du Québec. Ces deux réseaux sont également en lien avec le Réseau Global d'Écovillages (Global Eco-village Network) qui se situe à l'échelle internationale. Bien que souvent isolées du point de vue géographique, ces communautés émergentes gardent un contact privilégié via internet. De nombreux sites complets fournissent des informations pertinentes sur le processus de démarrage d'un écovillage, sur les difficultés rencontrées, sur les solutions apportées, sur les techniques de construction utilisées et sur les sites en recherche de membres. Ils incitent les gens de l'extérieur à prendre part au mouvement et fournissent des aides techniques aux projets en démarrage. Le réseautage permet à ces communautés d'apprendre de l'expérience de prédécesseurs et de se sentir appuyées dans leur démarche.

1.5.3 Les écovillages : du concept à la pratique[12]

Dans le cadre d'un séjour de recherche-terrain en France, au printemps 2006, nous avons eu l'opportunité de visiter trois sites liés à l'approche écovillageoise[13]. Le premier projet situé dans la Drôme à proximité de Roche-sur-Grâne constitue ce que l'on pourrait appeler un écocentre car la volonté d'éducation populaire au sujet des pratiques d'agriculture biologique, de la construction écologique et des énergies renouvelables est au cœur de leur préoccupation et qu'il ne s'agit pas d'un projet d'habitation permanente à proprement dit. Il s'agit du projet *Les Amanins* coordonné par M. Pierre Rabhi, éditeur de la revue Terre et Humanisme, et de Michel Valentin, industriel de la région à l'élan écologiste. Le deuxième projet, situé dans la vallée de l'Ardèche à quelque 1.5 kilomètre du village pittoresque de Balazuc se nomme *Le Viel Audon*. C'est un véritable écohameau construit il y a plus de 35 ans à partir de ruines par des chantiers jeunesses et qui a intégré de nombreux projets (agriculture, élevage, gîte, chantier jeunesse, camp d'été) sous forme d'un maillage de coopératives qui assurent la coordination des activités. Ce projet a de plus favorisé l'utilisation d'équipements sanitaires et énergétiques alternatifs. Le dernier projet nommé *Cravirola* est situé dans l'arrière-pays niçois à proximité du village de la Brigue à la frontière italienne. Il s'agit d'une communauté écologique orientée autour de la fabrication de fromages de chèvre. Encore ici, sont présents, une énergie alternative (bien qu'insuffisante), des jardins collectifs assurant l'alimentation, des constructions de type vernaculaire et une forte volonté d'accueil.

[12] Le degré d'achèvement des projets fut crucial dans le choix de sites écovillageois français plutôt que québécois pour mener à bien notre étude. En effet, malgré l'existence de certains projets au Québec, en 2005, lors du début de notre étude, bien peu, pour ne pas dire un seul à notre connaissance, ne manifestait un degré d'avancement physique intéressant. Ainsi, cherchant à confronter les écrits théoriques et partisans sur les écovillages à des réalisations concrètes, notre attention s'est portée sur la France qui présentait certains projets intéressants.

[13] Nous abordons ici la terminologie avec prudence étant donné le caractère plus ou moins radical et plus ou moins achevé des différents projets qui, d'ailleurs, dans certains cas, se méfient des appellations.

Tableau 2 Les principales caractéristiques physiques des éco-sites étudiés

	Les Amanins	**Le Viel Audon**	**Cravirola**
Localisation	Roche-sur-Grâne Drôme provençale France	Balazuc Ardèche France	La Brigue Alpes-maritimes France
Année de création	Achat du site : 2005 Ouverture prévue : 2008	Achat du site : 1972	Achat du site : 1985
Type de projet	Éco-centre	Écohameau éducatif	Éco-communauté productive
Nombre de participants	Salariés-résidants : 10 Capacité d'accueil : 400 visiteurs	Résidants permanents : 12 Chantiers: 300 jeunes / an Gîte : 24 places Groupes scolaires : 27 places	Résidants permanents: 10 Capacité d'accueil : 10 places en gîte
Principales activités	Éducation populaire Agriculture écologique	Classes découvertes Chantiers jeunesse Gîte d'étape Élevage caprin	Élevage caprin Fromagerie Commercialisation Accueil
Superficie	55 hectares	250 hectares	10 hectares en propriété 200 hectares en pâturage libre

1.5.3.1 Les Amanins (Roche-sur-Grâne, Drôme Provençale)

> *Avec la création d'un centre de séjour agro-écologique de production, d'expérimentation et de pédagogie, l'équipe des Amanins entend participer à l'avènement d'une société conviviale et solidaire où l'Humain et la Nature seraient enfin réconciliés* (Les Amanins, 2006).

Le projet *Les Amanins* prend assise sur un lieu préservé de 55 hectares comprenant champs, prés, landes, bois et rivières. Il se veut un centre convivial d'accueil et d'hébergement, un centre éducatif, un site d'expérimentation et de démonstration, un espace de production agricole, un espace d'échange et un projet solidaire qui s'inspirera de la pratique et de l'éthique de *« Terre et Humanisme »*. L'écocentre *Les Amanins* est situé à Roche-sur-Grâne, en périphérie de la ville de Crest aux limites de la Drôme provençale (35 km de Valence et 24 km de Montélimar). Ce projet en développement, dont l'ouverture officielle est prévue au printemps 2008, proposera aux visiteurs l'éveil à l'importance vitale de la terre nourricière et des moyens concrets de la préserver (*Les Amanins*, 2006). Son site

projette marais filtrants, énergies alternatives, lieux de séjours et de formation, habitations jardins, vergers, étables et école. La mission des *Amanins* est orientée autour d'une éducation populaire axée sur l'agriculture paysanne et la remise en question du consumérisme. Il s'agit d'un projet d'accueil et de séjour qui pourra, à sa phase finale, recevoir jusqu'à 400 personnes, ce qui correspond à la capacité d'accueil du site.

1.5.3.1.1 La gestion

Un des fondateurs a acheté la ferme en 2005 et loue celle-ci à l'association *Les Amanins* pendant 12 ans pour le montant des taxes et des impôts. Deux entités distinctes participent au processus, une association et une société d'investissement (SCI). L'association qui possède un bail fermier sur les terres gèrera la construction des bâtiments et l'exploitation agricole. Un prêt a été consenti pour mettre en branle les initiatives. L'autonomie ainsi que la libération de la dette sont envisagées pour 2016. Il s'agit d'un rachat progressif du sol pour en faire ultimement un projet collectif où la terre deviendra un patrimoine commun, un héritage : *« Ce montage implique une rationalité juridique de concert avec des convictions profondes, c'est d'ailleurs tout le débat sur l'argent et son utilité »* (Michel Valentin cité dans Arnaud, 2005).

1.5.3.1.2 L'agriculture

Le volet agricole des *Amanins* prend pied sur 25 hectares propices à l'agriculture. Le projet est présentement organisé autour d'une ferme agro-écologique incluant la traction animale où des bénévoles viennent prêter main forte lors de séjours d'apprentissage. L'aménagement se fait dans une perspective de long terme et l'aspect esthétique y est très présent. L'élevage occupe une place importante avec la présence de vaches, de chèvres et d'agnelles pour produire des fromages diversifiés, de cochons permettant la récupération du petit lait de la fromagerie et de poules pondeuses. La ferme compte trois salariés en plus des stagiaires et bénévoles. Avec ses trois productions laitières, sa centaine d'espèces de fruits et légumes et cinq céréales, nous pouvons affirmer que la diversité de production est en fait ce qui caractérise *Les Amanins.*

Aux *Amanins*, le bénévolat remplace la main-d'œuvre familiale d'autrefois. En effet, l'agriculture était, à l'origine et jusqu'à très récemment, pratiquée en groupe soit sous la forme de la famille ou de la commune (Sieffert et Schieberlein, 2006). L'approche humaine était ainsi très importante et c'est ce que le projet tente de recréer à travers le bénévolat. Pour certains, le bénévolat agit comme une subvention cachée et ne permet de connaître le véritable coût de revient des produits. Ceci soulève la question du caractère utopique ou reproductible de l'expérience et est fort pertinent dans un contexte où *Les Amanins* accordent une grande importance à la diffusion du modèle à l'échelle d'un village, d'une commune ou d'un individu : *« Ouvrir les cœurs à une autre relation à la terre et au vivant, cultiver le lien entre la santé de la terre, des plantes et des hommes, tout en mettant en œuvre des pratiques agricoles susceptibles d'intéresser d'autres agriculteurs »,* voilà l'immense défi que se sont lancés les bâtisseurs des *Amanins* (André Sieffert cité dans Thomas, 2006a :15).

1.5.3.1.3 Les technologies

Le site est aménagé pour favoriser l'usage des technologies alternatives en matière de traitement des eaux et d'alternatives énergétiques (Light, 2006). L'épuration des eaux se fait par un système par marais filtrants constitué de quatre bassins de filtration. Au niveau énergétique, le projet prévoit la mise en place d'éoliennes et de capteurs solaires pour assurer son indépendance énergétique. Une chaudière au bois viendra compléter la production. Le site restera cependant connecté au réseau électrique de façon à s'assurer un stock-tampon. Il ne s'agit pas de retourner aux chandelles, mais de présenter une autre façon de faire en accord avec leurs principes. De plus, l'équipe des *Amanins* précise qu'elle refuse les solutions éco-technologiques de pointe où il est nécessaire d'avoir un technicien ou un ingénieur pour les maîtriser. Sa démarche se veut au contraire pratique et rustique dans la mesure où l'outil demeure accessible à tous (L'équipe des Amanins, 2006 :5).

1.5.3.1.4 La mission éducative

La dimension éducative est au cœur du projet. La maxime qui oriente *Les Amanins* est *« Quelle planète pour nos enfants ? Quels enfants pour notre planète ? »*. Une école tournée vers une éducation par l'expérience est prévue sur le site : L'École du Colibri. Il

s'agit pour eux de changer l'éducation pour en arriver à une autre logique d'action. L'École du Colibri prévoit recevoir des élèves du primaire pour une formation continue annuelle. Celle-ci implique le choix d'un métier ou d'une tâche en début de session pour que chaque élève participe au vivre-ensemble selon ses intérêts. Il s'agit d'inclure les enfants dans le *vrai-monde* et non pas de les faire évoluer dans un monde parallèle, de rétablir le lien entre l'école et les autres activités humaines. Le maillage entre l'école et le centre agro-écologique est très fort : *« Une école où les apprentissages s'intégreraient à la vie et prendraient sens concrètement, cela répondrait à un manque certain de la réalité scolaire habituelle »* (Isabelle Peloux, responsable pédagogique cité dans Thomas, 2006b : 2). La ferme des *Amanins* est ainsi un soutien pédagogique vivant et intégré aux cycles naturels. L'école compte faire une place importante à la gouvernance de cet espace par les enfants eux-mêmes en les initiant à des stratégies de résolution de conflits.

Au niveau de l'éducation aux adultes, *« toutes les pratiques mises en œuvre sur le site seront traitées sous forme d'ateliers et contribueront à la transmission des savoirs et du savoir-faire depuis les plus expérimentés vers ceux qui désirent se former »* (Brochure, 2006). Dans cette optique, la construction et l'aménagement seront organisés sous forme de chantiers-écoles faisant appel à des volontaires ayant soif d'apprendre et de contribuer au projet. Des ateliers et des stages sont également prévus dans le volet pédagogique et ce, au niveau de la production biologique, de la transformation des produits de la ferme, de l'alimentation et la santé, des plantes aromatiques ou encore des technologies alternatives. De l'information est également diffusée sur leur site internet et ils publient un document exempt de publicité à une fréquence bi-annuelle de façon à garder les supporteurs au courant des avancées et pour présenter les différents acteurs du projet à travers des entrevues (au coût de 2 euros 50).

1.5.3.1.5 L'habitat

> *La difficulté d'habiter relance une formidable créativité en matière d'habitat à faible coût incluant les critères écologiques* (Rabhi, 2006a :8).

Au niveau de l'habitat qui servira à loger les résidants et accueillir les visiteurs, l'auto- construction écologique est envisagée en plus de la déconstruction-reconstruction pour

certains bâtiments. Il existe une grande conscience du rôle central de l'habitat chez les collaborateurs des *Amanins*. Pour eux, l'auto-construction répond à un besoin fondamental de l'être humain de participer à l'élaboration de son lieu de vie que ce soit seul ou avec l'aide d'experts (Berrimance et Petr, 2006). Ils dénoncent les pièges issus des normes et techniques rigides de construction instaurées pendant les trente dernières années en France[14]. En effet, le fait de régir la construction à outrance a, selon eux, industrialisé la filière, bloqué l'innovation et dépossédé l'homme d'un savoir.

Tous les matériaux utilisés proviendront de la localité, ce qui ajoute à la symbiose de l'habitation avec son milieu. Le défi de l'intégration architecturale s'affirme tel un enjeu de taille, car le projet entend laisser libre-cours aux inspirations des futurs résidants. Des habitations nomades (yourtes, tentes ou chapiteaux) pour l'hébergement estival ont également été envisagées pour réduire l'empreinte écologique et renouer avec ce type d'habitat. Bien qu'il soit de mise d'utiliser des matériaux écologiques, il est également question de privilégier l'existant sur les nouvelles constructions. Il y a ainsi un processus de reconversion en cours pour les anciennes structures.

Pierre Rabhi, fondateur du projet et de l'association *Terre et Humanisme*[15], a longuement réfléchi sur l'habiter. Pour lui, l'aménagement passe par l'association du confort physique et moral en vue d'une véritable convivialité (Rabhi, 2006a). L'habitat a un lien organique avec la terre qui le porte, il est issu du terroir et agit en tant que fusion de nature et culture (Ibid.). Cette logique se retrouve dans le projet où il s'agit d'utiliser les matériaux locaux. Pour Rabhi (2006a) le sentiment d'habiter, spécialement en milieu agraire, doit inclure l'espace naturel transformé en même temps que l'espace sauvage. Il faut éviter que l'agglomération devienne une enclave « hors sol » dans un espace naturel. Pour lui, il ne s'agit pas de construire des boîtes à loger qui oublient trop souvent l'habiter et le vivre ensemble ; l'habiter doit s'inscrire dans une reconstruction du lien social.

[14] Il est à noter que les normes aiguës de construction sont arrivées autour des mêmes années au Québec, soit à la fin des années 1970.
[15] Voir le site : http://www.terre-humanisme.org pour plus de renseignement sur ce projet d'agro-écologie.

1.5.3.1.6 Philosophie

Les Amanins, c'est la rencontre de la Terre et de l'Homme (Valentin, 2006). Il s'agit à travers ce projet de redonner du sens à l'économie, de démontrer qu'une économie autre est possible et même rentable : *« Ce centre doit permettre de démontrer que l'on peut monter un modèle économique viable tout en étant respectueux de l'environnement et attentif à l'humain »* (Michel Valentin cité dans Arnaud, 2005 :1). L'écocentre s'inscrit également dans une démarche solidaire où il est entendu qu'une fois *le projet* rentabilisé, une portion des bénéfices sera affectée à des programmes internationaux assurant l'autonomie alimentaire (Rabhi, 2006b).

La simplicité volontaire ou *sobriété heureuse* est une dimension importante du projet où, selon ses dirigeants, il ne s'agit pas seulement d'apprendre à manger biologique par peur du cancer en continuant à exploiter son prochain, ce qui ne serait rien de plus que du consumérisme vert, mais bien de voir l'agro-écologie en tant qu'alternative et philosophie (Rabhi, 2006a). Le projet est vu par ses fondateurs tels un laboratoire d'expérimentations et un carrefour d'échanges et non un ghetto du bonheur à l'image des phalanstères (ou des *green gated communities* évoquées plus tôt). Le défi est, selon eux, de créer une *fédération des consciences* et d'offrir un espace à cette conscience.

L'innovation est également au cœur des *Amanins*. Il s'agit non seulement d'expérimenter de nouvelles façons de faire, de vivre et de produire, mais également de faire naître un cercle vertueux de l'apprentissage où chacun tire son épingle du jeu : *« Avec le voisinage, avec d'autres lieux d'expérimentation et avec les visiteurs, les échanges, l'émulation, les synergies viennent déjà et viendront systématiquement illustrer la démarche d'ouverture qui caractérise le centre de séjour»* (Thomas, 2006c :12).

1.5.3.2 Le Viel Audon (Balazuc, Ardèche)

> *Il ne s'agit pas de rêver contre autre chose, il s'agit de rêver à quelque chose* (Entrevue 1).

La reconstruction du *Viel Audon* est le fruit d'utopistes du début des années 1970, qui, tombés en amour avec un hameau en ruine, ont voulu redonner vie à ce lieu abandonné pendant plus d'un siècle. En 1972, quatre amis découvrent le site en friche (250 hectares) lors d'une quête d'un lieu pour mettre sur pieds un projet associatif écologique et de protection du patrimoine rural (Communauté de Balazuc, 1992). Devant l'ampleur de la tâche de reconstruction, le maire de Balazuc de l'époque, sensible à leur initiative, recommandera un groupe de scouts et l'aventure des chantiers jeunesses débutera. Le hameau reprendra ainsi progressivement forme. Le site est aujourd'hui un projet aux frontières du travail, du loisir, de l'éducation populaire, de l'agriculture et de l'animation en appelant à la polyvalence pour ses habitants (Sourbier et Simon, 2004).

1.5.3.2.1 Lieu

Le *Viel Audon* est situé à proximité du village touristique de Balazuc dans les gorges de l'Ardèche. Il est accessible par un sentier pédestre de 300 mètres, ce qui permet de préserver le site de l'afflux massif de visiteurs diluant les échanges de qualité et de conscientiser le visiteur aussi bien que l'habitant sur la consommation et la production de déchets.

Le site fait place à une végétation de garrigues aux abords de la rivière Ardèche. Des cultures en plateaux empruntées à un autre temps, des arbres fruitiers, des oliviers, des pâturages où se prélassent les chèvres ainsi qu'une douzaine de bâtiments restaurés composent le paysage naturel et aménagé (Figure 1). Au niveau du paysage humain, le hameau est habité par une douzaine de résidants permanents, par quelques employés saisonniers, par des stagiaires en développement rural, par des coopérants du chantier jeunesse pendant l'été, par des enfants en classe découverte ainsi que par les gens de passage, le tout recréant l'ambiance animée d'un village bien vivant (du moins pendant la période estivale).

Figure 1 Le site du Viel Audon

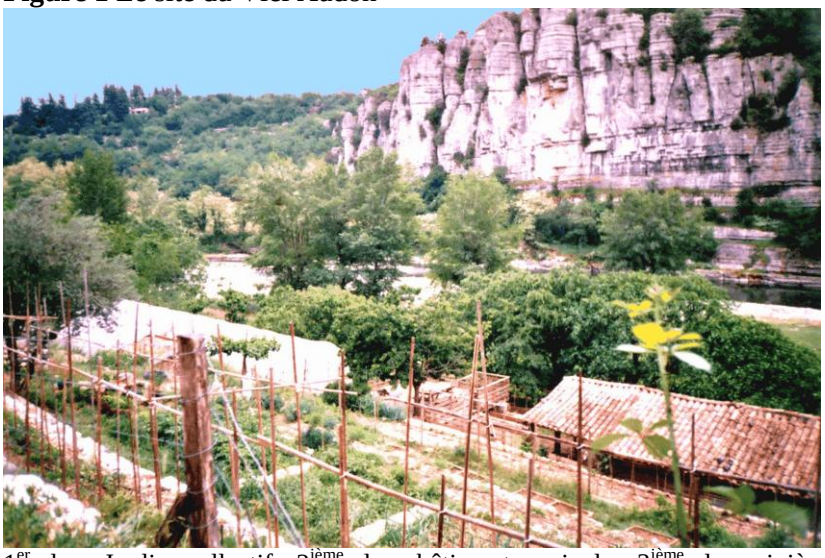

1er plan : Jardins collectifs, 2ième plan : bâtiments agricoles, 3ième plan : rivière Ardèche et escarpement. Christine Champagne, 2006

1.5.3.2.2 Écologie et aménagement

Le *Viel Audon* possède un aménagement particulier permettant la synergie de ses différentes activités et de ses objectifs écologiques. Les eaux usées du site sont traitées à l'aide de trois marais filtrants (gravier, sable, joncs) aménagés par les chantiers de jeunes. L'énergie est tirée en partie de panneaux solaires pour l'eau chaude et l'électricité du chantier (10 ampoules basses à raison de 5 heures par jour), mais le hameau est tout de même connecté au distributeur national. De plus, des pompes à chaleurs isothermes sont utilisées pour chauffer les planchers à 12 degrés Celsius. Les déchets sont systématiquement triés: les restes de tables dans une chaudière pour les animaux, les matières recyclables dans un autre récipient et puis les déchets à éviter dans un autre contenant qui devra être porté à l'extérieur du site. Tous ces efforts écologiques servent de soutien pédagogique pour l'apprentissage de pratiques environnementales (Association Le Mat, 2006).

1.5.3.2.3 Habitants

La présence de chantiers jeunesses et de séjours éducatifs amène une rotation au niveau des habitants temporaires du hameau. Au même titre que la liberté créative qui entoure les chantiers jeunesse, les résidants construisent des projets qui les animent et qui sont à

même de leur fournir un revenu décent. Le hameau évolue ainsi au rythme des motivations de chacun. Ce sont véritablement les gens qui construisent le lieu. Au niveau du recrutement de nouveaux habitants, il n'est pas ici question de recruter en fonction des compétences académiques, mais davantage sur la motivation et les projets. Il existe à l'intérieur du hameau une certaine *transversalité* au niveau des tâches bien que chacun ait une expertise particulière.

1.5.3.2.4 Philosophie

L'ouverture vers l'extérieur à travers l'éducation populaire prend une place très importante au *Viel Audon*. Loin du village autarcique, isolé et replié sur lui-même, le *Viel Audon* est plutôt un village libre, autonome, coopératif et ouvert sur le monde. Les chantiers et la venue de stagiaires amènent des échanges continus avec l'extérieur. Les membres du projet ne cherchent pas à cultiver une image contre-culturelle, mais bien à insuffler de nouvelles valeurs et consciences au niveau du corps social.

Le développement local et rural est au cœur de leurs préoccupations et ce local ne se limite pas aux limites du hameau. Certains membres du *Viel Audon* participent en ce sens au Conseil communal de Balazuc (Entrevue 2). Il existe un véritable désir d'intégration. Bien qu'il recherche l'autogestion, le collectif est contraint par des règles de l'extérieur, notamment en ce qui a trait à leurs activités d'accueil.

Un membre de l'Association le Mat, dit se méfier du terme *écovillage*. Oui, leur projet est atypique, mais ils ne cherchent pas à s'affilier au regroupement d'écovillages. Selon lui, trop de clichés sont associés à ceux-ci et ils ont tendance à sombrer dans le discours (Entrevue 1). Au *Viel Audon*, ils préfèrent partir de l'action : *«Mettons les mains à la pâte, construisons, et nous verrons ensuite où cela nous mène»* (Ibid.). Il s'agit d'une démarche plus spontanée, dans la lignée de l'utopie anti-autoritaire qui laisse place à l'imprévu et à la créativité pour gérer les contraintes. Pour ce membre, plusieurs projets dressent des listes rigides, mais une fois le temps de l'application, ils réalisent qu'il y a trop de contraintes et ils se découragent (Ibid.). Même le terme communauté est ici abordé avec prudence. Ils préfèrent ainsi insister sur des termes tel que *coopération, relations horizontales, valeurs*

écologistes et *respect.* Ils ne s'identifient pas au caractère fusionnel de la communauté. C'est pourquoi, aux écovillages et aux communautés, ils préfèrent le Réseau de pratiques autonomes solidaires (R.E.P.A.S.) où ils rencontrent deux fois par an des gens qui sont des acteurs d'initiatives concrètes (associations, fermes, centres éducatifs) qui partagent les mêmes valeurs de relations horizontales et d'action.

1.5.3.2.5 Fonctionnement

Le fonctionnement du lieu repose sur un bail de 99 ans accordé à l'Association le Mat. Le site est complètement autogéré et fonctionne écologiquement en laissant sortir le moins d'extrants possible. L'utilisation de produits locaux fait partie de la démarche du *Viel Audon*. Les activités reposent sur des classes découvertes[16], l'élevage caprin (40 chèvres) et la transformation de ses produits (32 000 faisselles par an), un gîte d'étape ainsi que la vente de produits valorisés du hameau et des alentours (boutique et terrasse). Le *Viel Audon* est articulé autour de trois projets plus ou moins distincts qui évoluent en symbiose tout en s'alimentant : le chantier jeunesse, l'Association le Mat et la ferme écologique. Pour l'ensemble des activités, les travailleurs sont payés au salaire minimum tout au long de l'année en fonction des heures travaillées et les profits finaux sont soit réinvestis sur le site ou redistribués.

1.5.3.2.6 Société civile d'exploitation agricole (SCEA) du *Viel Audon*

La ferme du *Viel Audon* a vu le jour en 1979 et est une activité économique importante au sein du hameau en plus d'avoir une vocation éducative et de revalorisation du territoire. L'agriculture mise sur différentes productions : chèvres (fromage sous forme de faisselles), herbes aromatiques (sels aux herbes et sirops aux plantes), vaches (viande), cochons (viande), poules pondeuses (œufs), canards (viande) et lapins (viande). Les animaux participent à la conservation du site et à la gestion des déchets par leur alimentation. Il existe aussi un désir de préserver des espèces anciennes. On retrouve ainsi de vieux arbres fruitiers, dont des mûriers qui assuraient la production de vers à soie au 19^{ième} siècle, ainsi que des

[16] Les classes découvertes sont de courts séjours à la ferme ou en nature s'adressant à des enfants d'âge scolaire ou préscolaire où il s'agit de réaliser des apprentissages à partir de l'expérience. Ces classes ressemblent aux camps de vacances, sauf qu'ici la dimension éducative est prédominante.

oliviers sur les terrasses. La transformation des produits se fait sur place. Une boutique, une buvette et la participation au marché du samedi à Aubenas assurent la commercialisation.

1.5.3.2.7 Association le Mat

L'Association le Mat, dont le nom réfère à une carte du Tarot signifiant l'aventure et la folie, a été fondée en 1972 pour faire l'acquisition du hameau et, par la suite, pour assurer la gestion des chantiers bénévoles internationaux qui veillaient à la reconstruction du site. Aujourd'hui, l'Association le Mat emploie six personnes à temps plein et se divise en quatre branches d'activités, soit : le gîte d'étape, le Centre d'accueil en séjours scolaires, le Centre de formation pour jeunes et adultes et le Chantier international de jeunes bénévoles. Ces différents secteurs d'intervention donnent lieu à une variété de projets et de réseaux.

Gîte d'étape

Le site du *Viel Audon* est situé dans un secteur touristique favorable aux activités de plein-air (randonnée, kayak, baignade, escalade). C'est ainsi dans l'intention d'apporter un revenu au hameau, de faire découvrir le site et de sensibiliser les gens à leur empreinte écologique que le gîte fut aménagé. Il est le fruit de durs labeurs de la part des chantiers et possède une architecture vernaculaire exceptionnelle. Le gîte peut loger jusqu'à 24 personnes et est le théâtre de stages sur la gastronomie et les plantes de la garrigue.

Séjours scolaires sur l'éducation à l'environnement, au développement durable et à la coopération

Une des activités déterminantes du *Viel Audon* est le Centre d'accueil (27 places) qui reçoit des groupes scolaires pour des séjours d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la coopération. Les thèmes varient de la découverte de la garrigue, à l'étude du cycle de l'eau, en passant par le pastoralisme, le jardinage ou encore la préparation du pain. La construction du programme éducatif s'est faite à partir des intérêts de chacun des résidants. Le centre mise sur une approche sensitive et des formes innovantes de pédagogie qui favorisent l'expérimentation et la découverte. Les activités de la ferme, les choix de consommation, ainsi que les énergies alternatives servent ici d'outils pédagogiques précieux. Dans un désir de demeurer à jour et d'innover constamment, le *Viel Audon* est

partie prenante du réseau ÉCORCE (Échange pour la cohérence et la réflexion dans les centres d'éducation à l'environnement) : un espace d'information, de réflexion et de formation pour l'amélioration des techniques et pédagogies développées dans les centres d'accueil en éducation à l'environnement.

Centre de formation (jeunes et adultes---BAFA, journées thématiques)

Le centre de formation complète les services offerts par le centre d'accueil. Les stages BAFA constituent une des activités du centre. Il s'agit d'une formation d'animateurs en centre de vacances combinant des leçons théoriques (8 jours) à une participation à la gestion de la vie quotidienne du groupe et à l'organisation d'activités (14 jours).

Plusieurs formations à la journée ou à la demi-journée adaptées à l'âge sont également disponibles autour des thèmes de la garrigue, du cycle de l'eau, des énergies alternatives, de l'alimentation (origine des produits et économie locale), du cycle du lait, des cycles agricoles ou encore du recyclage. De plus, le centre permet la tenue de séminaires privés dont l'orientation s'inscrit dans leur schème de valeurs. Le centre est également à la base d'une activité de compagnonnage avec le Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires (R.E.P.A.S).

R.E.P.A.S. [17]

> *L'expérience du compagnonnage distille un parfum de « tout est possible, ne soyons pas des assistés, créons un monde à la hauteur de nos rêves* » (Wolf et Sourbier, 2006 :5).

Le Réseau d'Échanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires est né au début de l'année 1995 et est composé d'entrepreneurs alternatifs. La philosophie qui anime R.E.P.A.S. réside dans la recherche de comportements financiers éthiques et humains, dans la quête de nouvelles relations consommateurs-producteurs et dans le désir d'une présence engagée sur leur territoire. C'est lors d'une rencontre que le groupe s'est questionné sur la façon *« de*

[17] Le réseau jouit de subventions de la part des instances régionales et est désormais reconnu par la formation professionnelle de Rhônes-Alpes. Les compagnons se voient quant à eux octroyer des bourses mensuelles en guise de rémunération. Aujourd'hui, sept entreprises et associations font partie du comité de pilotage et sont impliquées toute l'année, alors que quatre autres organisations affiliées acceptent des compagnons pour la portion de stage. L'Association le Mat pilote le centre de formation au cœur du réseau et assure le suivi administratif de celui-ci.

former de nouveaux partenaires plutôt que d'acheter de la compétence sur le marché du travail » (Wolf et Sourbier, 2006: 1). Le réseau désirait en arriver à de nouveaux rapports de travail. Les partenaires désiraient ouvrir leurs lieux de travail et encourager d'autres initiatives en démontrant qu'il est possible d'entreprendre autrement et d'agir sur la désertification du monde rural et la déshumanisation urbaine. C'est de cette manière qu'est né le projet de compagnonnage pour les personnes souhaitant mûrir un projet en s'inspirant de l'expérience d'autres collectifs (Ibid.). Près du compagnonnage de métier d'autrefois, il s'agit d'initier les jeunes à des pratiques alternatives. Les membres du réseau organisent des visites d'entreprises coopératives et impliquent les jeunes dans leurs activités quotidiennes pour qu'ils saisissent les rouages, les valeurs, les rapports humains à la base du projet. Assurés d'un accompagnement technique adéquat, les compagnons sont appelés à réaliser un micro-projet chez l'une des entreprises du réseau (Wolf et Sourbier, 2006: 3).

Le projet pédagogique vise à stimuler les initiatives économiques locales et sociales et mise sur une réappropriation de l'économie par les acteurs. Les membres du R.E.P.A.S. cherchent à revaloriser l'action, la culture du projet, l'esprit de partenariat et un développement respectueux de l'homme et de l'environnement (Ibid.). Il s'agit d'une pédagogie de l'action, de la coopération, de l'expérience, de l'expression et de la conscience : *« ce fut une ouverture d'esprit, une approche concrète de vies différentes, un commencement de réponse à ma vision utopiste »* (Catherine, compagnonne, 1997 cité dans R.E.P.A.S., 2003 :2). Une des retombées inattendues du projet est le réseau d'anciens compagnons qui s'est créé parallèlement au R.E.P.A.S. Ainsi, les anciens compagnons se rencontrent et se soutiennent dans leurs expériences respectives.

Chantier de jeunes (17-25 ans)

> *Les milliers de jeunes qui ont apporté leur pierre à l'édifice, appris le goût de bâtir et de valoriser un espace naturel, poursuivent leur œuvre maintenant le lien entre tradition et modernité* (Association Le Mat et SCEA du *Viel Audon*, 2006).

Le site du *Viel Audon* est le fruit du labeur de plus de 10 000 jeunes de 17 à 25 ans qui ont participé aux chantiers internationaux depuis 1972. Ils sont en quelque sorte le cœur de l'initiative, le moteur de la reconstruction et de la revitalisation économique du hameau.

Le chantier international de jeunes est une action solidaire qui vise la gestion et la revitalisation d'un milieu naturel en friche et d'un patrimoine en ruine, bref qui cherche à redonner vie à un territoire[18]. C'est une école de la coopération et des apprentissages techniques d'aménagement, en plus d'une expérience d'écologie pratique (Portail de l'éducation populaire, 2007).

En branle depuis plus de 35 ans, le projet évolue chaque année par la prise en charge du chantier par des bénévoles y ayant participé les années précédentes et désirant s'impliquer à titre d'animateurs. Ceux-ci assurent la préparation des chantiers de manière volontaire et se réunissent une dizaine de fois par an au *Viel Audon* pour coordonner le tout. Bien que le chantier soit sous la coordination de l'Association le Mat, il s'agit ni plus ni moins d'un projet distinct puisqu'il est réellement pris en charge par les coopérants. Le site de camping qui reçoit les jeunes ainsi que les activités quotidiennes et de chantier sont autogérés par les coopérants. Une résidante du hameau nous rappelle qu'*«il s'agit d'une œuvre collective dont l'évolution ne peut être prédite* » (Entrevue 1). Bien que le respect de l'architecture traditionnelle et l'usage des matériaux du site constituent une prérogative, une large place est laissée à l'initiative et à la spontanéité des apprentis-artisans et le construit évolue au fil de cette créativité laissant place à une véritable œuvre collective (Figure 2).

[18] Les chantiers internationaux de jeunes bénévoles visent dans l'ensemble à rénover des liens sociaux, à créer de nouvelles dynamiques de solidarité, à assurer une immersion éducative et technique, à dynamiser un territoire et à mettre en valeur un patrimoine naturel ou bâti (Michel Besse, Préfet de Rhône-Alpes, 2006). Ils prennent pieds grâce à des associations locales qui structurent des chantiers de sauvegarde, environnementaux, archéologiques ou encore visant l'amélioration d'équipements collectifs. Les jeunes découvrent ainsi un territoire et s'insèrent dans le tissu local le temps de leur coopération. La volonté politique derrière ce type d'aventure est *« celle de favoriser un apprentissage de la vie en groupe et d'une citoyenneté active dans le cadre de la réalisation d'un projet de développement local qui fait appel à des partenaires multiples »* (Chantiers internationaux des jeunes bénévoles, 2006 :3). Il ne s'agit en aucun cas d'accéder à une main-d'œuvre bon marché, mais d'encourager la découverte du pays, la convivialité, l'échange. Un chantier c'est ni plus ni moins un projet de développement local ouvert sur l'extérieur.

Figure 2 Les constructions au Viel Audon

Christine Champagne, 2006

L'apprentissage de différentes techniques se fait tout au long du séjour, qu'il s'agisse de maçonnerie, de cuisine ou encore de jardinage. L'esprit d'initiative est encouragé chez les jeunes, tout comme la responsabilisation. L'hébergement se fait sous tente et une cotisation d'huit Euros par jour est demandée pour assurer la nourriture et l'organisation du chantier. Cette cotisation fait des jeunes des partenaires à part entière du projet puisqu'elle représentait en 2004 plus de la moitié du budget du chantier. Les habitants du *Viel Audon* animent bénévolement le chantier et assurent la transmission des savoirs. Pour eux, ces coûts représentent un investissement, car les bâtiments demeurent et génèrent éventuellement des revenus comme le gîte ou la buvette.

Le site reçoit plus ou moins 50 jeunes à la fois à raison de près de 300 jeunes par année. Les chantiers sont une occasion de renouveler le rapport au travail et à la solidarité. Ils permettent un renforcement positif chez les jeunes et un apprentissage de la citoyenneté en plus de leur fournir des techniques de travail : *« Le chantier est un groupe de personnes qui se prend en main et se donne les moyens de réaliser des projets porteurs de sens »* (Lucas, 22 ans dans Association Le Mat, 2005).

1.5.3.3 Cravirola (La Brigue, Alpes-Maritimes)

L'éco-site de *Cravirola* est une coopérative d'une dizaine de personnes qui sont engagées dans un projet alternatif et autogéré. Ce projet prend place dans une ferme à La Brigue où le groupe fait cohabiter agriculture paysanne, engagement social et action culturelle (Terres Communes, 2007a). Ce petit collectif aux pieds des montagnes a transformé, avec l'aide de nombreux coopérants, un hameau en ruines en un lieu inspirant (Figure 3).

Figure 3 Le site de Cravirola

1er plan : Terrasse de la maison principale, 2ième plan : pâturage en terrasses, 3ième plan : les Alpes. Cravirola, 2005

1.5.3.3.1 Lieu et aménagement

La ferme *Cravirola* est un lieu isolé à 1200 mètres d'altitude dans le massif du Mercantour à La Brigue dans les Alpes-Maritimes. On y retrouve des pâturages en plateaux et des constructions qui sont le fruit de plus de vingt ans de travaux. L'ancien hameau était un

lieu de passage de bergers transhumants de la Vallée de la Roya du Moyen-Âge au milieu du 20ième siècle. Le site est composé de 10 hectares de terres agricoles en propriété et de 200 hectares en pâturage libre. Ces pâturages abandonnés pour une agriculture de rendement sont ainsi un prolongement de la ferme. Un système d'irrigation par asperseurs puisant l'eau de la montagne alimente les prés et le potager. Une conduite de près d'un kilomètre dessert également les bâtiments. L'eau récupérée produit une chute de 140 mètres qui alimente une micro-centrale électrique de 4 à 6 KW/h. Cette micro-centrale produit la majorité de l'électricité utilisée, mais l'énergie solaire et combustible ainsi que le réseau EDF relié depuis peu complètent l'apport énergétique. La ferme dispose de deux lignes de téléphone permettant la réception d'Internet à bas débit. Un potager étalé sur deux plateaux fournit un complément aux denrées achetées pour l'alimentation.

Au niveau des bâtiments et différents aménagements, nous retrouvons une maison d'habitation et d'accueil, une maison d'activités et une grande terrasse extérieure reliant les deux bâtiments. Ces deux espaces de vie sont des auto-constructions vernaculaires qui témoignent de l'inspiration artistique des nombreux chantiers jeunesses qui ont eu lieu sur le site. L'accueil des visiteurs se fait sous le même toit que les résidants permanents. L'aménagement des habitations est ainsi orienté sur la vie en groupe. Les activités économiques et alimentaires disposent d'une bergerie (aire de stabulation, salle de traite équipée et laiterie), d'une fromagerie (six salles aux normes) ainsi que d'un poulailler. Pour l'accueil et les activités artistiques, un amphithéâtre extérieur a été aménagé. Il reçoit à chaque année le festival Bouses and Blues. Un camping autogéré avec tables de pique-nique et douches solaires permet de recevoir des événements ou des visiteurs.

L'entretien des terrasses constitue un des grands défis relevés par *Cravirola* au niveau de l'aménagement du territoire. Il s'agit d'habiter et d'aménager un lieu autrefois réservé aux nomades. La *Ferme de Cravirola* possède un potager ainsi qu'une serre. Certains arbres à noix et à fruits se retrouvent également sur le site. Cet apport en fruits et légumes est transformé et consommé sur place en tant que complément à l'achat de nourriture. Le collectif possède également de nombreux animaux (30 chèvres et 9 brebis destinées à la production laitière, 5 vaches laitières et 20 poules).

1.5.3.3.2 Habitants

Lors de notre visite, sept résidants permanents étaient sur les lieux alors que deux autres manquaient à l'appel. Les origines et âges des habitants sont diverses. Les formations et compétences de chacun sont très diversifiées allant de la gestion, à l'administration, à l'animation culturelle, à la pédagogie, aux arts plastiques, sans oublier le théâtre et la philosophie (Terres Communes, 2007a :33). Ce maillage de compétences constitue une des richesses du groupe.

1.5.3.3.3 Histoire

L'histoire de *Cravirola* débute par l'achat du hameau abandonné par le couple fondateur en 1985. L'inexpérience et l'état de délabrement du hameau annonce des débuts difficiles, mais, grâce aux rêves qui les animent et *un courage frisant l'inconscience,* le projet a tenu la route (Entrevue 3). Au fil du temps, *« le groupe s'est agrandi, la naïveté s'est transformée en pragmatisme et l'utopie a pris des formes bien réelles et visibles »* (Terres Communes, 2007a :26). Beaucoup d'apprentissages ont été nécessaires; de l'élevage à la gestion rationnelle d'une entreprise en passant par les techniques de bâtiments et la vie en groupe; mais au bout du compte ils ont su relever le défi.

1.5.3.3.4 Fonctionnement

Le fonctionnement privilégié à *Cravirola* est de type coopératif. Le mode de vie du groupe est ancré dans la solidarité et le respect de l'autre. Leur démarche est autogestionnaire et refuse tout chef ou hiérarchie. Le groupe s'efforce de fonctionner avec une certaine rotation des tâches et partage la responsabilité du projet. Le consensus est nécessaire pour les prises de décisions importantes. Les membres de la coopérative résident tous sous le même toit. Le groupe fonctionne à partir d'une caisse commune où les revenus de tous sont à la disposition de tous. Le collectif précise que la libre association des membres à partir de leurs affinités influe sur leur fonctionnement. Par exemple, ce choix mutuel rend caduque la nécessité d'un contrat écrit ou de règles strictes puisque le respect et l'estime de l'autre font foi de contrat moral (Terres Communes, 2007). Les apports financiers du groupe proviennent de la vente de fromage et produits fermiers au marché de Nice.

1.5.3.3.5 Philosophie

> *Nous demandons à tous ceux qui ne veulent pas seulement attendre le grand soir de nous rejoindre maintenant* (Terres Communes, 2007 :24).

La philosophie du groupe repose sur des principes libertaires. Le groupe met en œuvre une écologie au quotidien qui n'est pas basée sur la technique. Les habitants de *Cravirola* se considèrent comme des utopistes bâtisseurs et également comme des paysans. Les membres du collectif cherchent à inventer des alternatives qui viennent faire grincer les rouages de la grande société capitaliste en espérant que leurs expérimentations feront tache d'huile. Au lieu d'une stratégie strictement discursive, ils ont opté pour l'action et le vivre autrement dans une lutte quotidienne. Ils misent sur les initiatives locales et les projets ruraux pour remettre en question la société dominante. L'expérimentation sociale est au cœur du projet : *« nos démarches sont pragmatiques, ce qui importe, au-delà même des objectifs que nous nous fixons, c'est le fait d'être en expérimentation permanente »* (Terres Communes, 2007d : 1).

La notion d'accueil occupe pour eux une place prépondérante pour échanger des idées et diffuser un vivre ensemble alternatif : *« Pour nous, s'engager consistait aussi à accueillir des jeunes, leur montrer qu'un autre monde est vraiment possible. Nous les avons soutenus dans leurs projets, les avons initiés à la construction, l'autogestion et la créativité »* (Terres Communes, 2007a :27). Ainsi, les membres de *Cravirola* multiplient les occasions d'accueil par des festivals de musique ou de danse, des cours, des ateliers de création ou encore par des chantiers ou des séjours actifs à la ferme, des centaines de personnes sont ainsi venues mettre la main à la pâte. Cette notion d'activité est également importante et le groupe mise davantage sur l'action que sur l'observation pour l'apprentissage. Le bénévolat constitue un apport important aux activités du groupe, mais sa survie ne repose pas sur celui-ci. Un montant de sept euros par personne par jour est demandé pour le gîte et les repas. De cette façon, le collectif évite que le coût de l'accueil vienne remettre en question cette pratique. L'accueil est une façon d'entrer en contact avec l'extérieur et est essentielle pour le

groupe qui vit dans un isolement relatif. Loin du repli, il s'agit d'une ouverture sur l'autre ancrée dans un espace.

Cette volonté d'accueil s'inscrit également dans une ouverture à de nouveaux résidants permanents puisque les séjours s'étendent de quelques jours, à quelques mois allant parfois jusqu'à une volonté de s'implanter de façon définitive. Souvent, les gens de passage comprennent rapidement si la communauté correspond ou non à leurs attentes, mais lorsque ce n'est pas le cas, l'histoire se complique. Cette question de la sélection des nouveaux résidants est révélatrice de la communauté d'affinités où l'inclusion de nouveaux habitants est le fruit d'une décision collective qui repose sur une certaine compatibilité. Cette sélection diffère d'un village régulier fonctionnant sous la logique immobilière. Ils sont ouverts aux porteurs de projets, aux gens qui amènent des idées nouvelles et qui démontrent de l'autonomie et de la solidarité.

L'accueil de différents individus et même de groupes à l'occasion permet de tisser des réseaux de luttes et de soutien. Le groupe s'efforce, de participer à divers événements alternatifs tels que le rassemblement du Larzac ou encore le Forum Social Européen. Il n'existe pas chez-eux une quête visant à correspondre aux idéaux des écovillages, bien qu'ils partagent la plupart de leurs convictions. Les membres de *Cravirola* préfèrent s'identifier au collectif puisque le terme communauté a trop été galvaudé dans le passé. Dans leur rapport à la société dominante, les membres de *Cravirola* adoptent une position d'inclusion : *« Nous ne sommes pas en autarcie hors société, mais bien autonomes dans la société »* (Entrevue 3). Ils sont conscients qu'ils ont à composer avec la société et refusent une position d'extrême radicalisme. Ils vont au marché pour vendre leur produit tout en vivant autrement dans leur quotidien et vivent très bien cette dualité malgré le fait qu'ils sont souvent trop à gauche pour la norme et trop à droite pour les radicaux (Ibid.).

1.5.3.3.6 Terres Communes

> *Nous participons ainsi à la création d'une synergie entre collectifs qui oeuvrent dans le même sens, se fédèrent et s'appuient mutuellement* (Terres Communes, 2007a :31).

Le projet Terres Communes est né au début de l'année 2005 suite à une décision des membres de la *Coopérative Cravirola* de quitter leur implantation d'origine pour trouver un nouveau site propice à élargir le spectre de leurs activités et ainsi accéder à un lieu à la hauteur de leurs ambitions. Cette décision est le fruit d'une longue réflexion sur les potentiels et limites du site des Alpes méditerranéennes où il a été convenu que l'éloignement de celui-ci et les limites de construction imposées par la localité restreignaient l'ampleur de leurs projets. D'un commun accord, il a été envisagé de céder la ferme de La Brigue à un autre collectif pour investir un nouvel espace.

À l'été 2005, le collectif trouve le lieu pour réaliser ses projets. Il s'agit du Domaine du Bois dans l'Hérault, près de Carcassonne. Bien que la vente de la ferme de La Brigue ait été la solution la plus rapide pour trouver le capital nécessaire, le groupe ne peut se résoudre à laisser le lieu rejoindre le lot des résidences de vacances et ainsi dissiper près de vingt ans d'investissements humains et financiers. Il cherche ainsi une option d'acquisition qui permettra de transmettre la ferme à un autre groupe qui reprendra le flambeau et de la retirer définitivement de la spéculation foncière : *« En tant que paysans responsables, il nous fallait chercher une réponse concrète aux problèmes d'accès au foncier agricole et à sa transmission »* (Terres Communes, 2007d :1). Leur volonté est alors de constituer une « *propriété durablement collective, où le patrimoine, réparti entre un grand nombre de personnes, sera mis à la disposition de ceux qui y vivent et y travaillent »* (Terres Communes, 2007a :5). Commence alors la recherche d'une forme juridique appropriée. C'est finalement la Société par Actions Simplifiées (S.A.S.) qui retiendra leur attention. Cette solution permet une responsabilité des actionnaires limitée à l'apport initial et permet une libre structuration du fonctionnement interne ; ce qui ouvre la voie à une gestion libertaire (Terres Communes, 2007c). En 2006, un groupe installé dans les collines ardéchoises au hameau du Suc, aussi appelé Terres de Brunel, entend parler du projet de Terres Communes. Leur site est sous la possession de deux initiateurs qui désirent partager la propriété avec ceux et celles qui y

vivent et travaillent. Les deux collectifs décident alors de faire de Terres Communes un outil commun. La SAS Terres Communes regroupera donc trois propriétés rurales (La ferme Cravirola à La Brigue dans les Alpes- Maritimes, le hameau du Suc aux Terres de Brunel en Ardèche et le Domaine du Bois à Minerve dans l'Hérault) habitées par trois collectifs différents.

Une charte de principes a été adoptée par les partis. Elle implique un fonctionnement en autogestion sans hiérarchie institutionnalisée, le maintient durable des terres en usage agricole, une autonomie économique par les activités locales sans dépendances envers des subventions, une solidarité intergroupe qui respecte l'autonomie de chacun et le maintien d'une grande ouverture sur l'extérieur et un engagement dans les combats de société (Terres Communes, 2007a). Les projections sur le nouveau site du Maquis sont nombreuses[19]. Nous voyons ainsi que c'est une autre page de l'histoire du collectif de Cravirola qui s'ouvre avec Terres Communes.

1.5.3.4 Les différents visages de l'approche écovillageoise sur le terrain

Suite à cette exploration de la démarche écovillageoise, nous aimerions résumer les trois expériences observées à l'aide des tableaux synthèses suivants (Tableau 3, 4 et 5) de façon à en dégager un certain modèle de développement:

[19] Il est question de créer un petit atelier de bières, pains, confitures artisanales, de mettre en place un camping autogéré et écologique à faible coût impliquant les usagers, de fournir des vélos pour la circulation sur le site, d'installer un système de phyto-épuration, d'ouvrir un bar proposant des collations fermières avec les produits locaux, de construire des cabanes éco-insolites vouées à l'accueil reflétant la créativité du lieu, de libérer un local pour la tenue de spectacles dans une volonté de libre expression, de développer l'accueil d'artistes en résidence, de laisser le lieu ouvert à des rencontres ou universités d'été, de baser la production électrique sur l'éolienne, de rénover et construire des bâtiment avec les matériaux présents sur le site sans oublier la création possible d'un lac de rétention qui pourrait également servir pour l'agrément dans le cadre d'activités d'accueil.

Tableau 3 Synthèse de l'expérience écovillageoise

	Les Amanins (en démarrage) (Roche-sur-Grâne, 2006)	**Le Viel Audon** (Balazuc, 2006)	**Cravirola** (La Brigue, 2006)
Projet	-Ferme éducative -Démonstration de l'agro-écologie -Agriculture biologique -Éducation expérimentale -Projet solidaire	-Écohameau (reconstruit par 30 ans de chantiers jeunesse) -Lieu de vie et de séjour -Ferme caprine -Gîte et buvette -Ferme biologique -Éducation et animation (classes découvertes, stage de formation, compagnonnage)	-Éco-lieu autogéré sous forme de coopérative -Production de fromage de chèvre -Accueil à la ferme -Engagement social et action culturelle -Déménagement dans l'Hérault en 2007
Gestion	-Location du site pour le coût des taxes et impôts -Rachat progressif du site pour en faire un patrimoine collectif -Transparence des opérations	-Maillage de coopératives et de projets autogérés -Association le Mat : Gîte d'étape, Chantier de jeunes bénévoles, Centre d'accueil en séjours scolaires, Centre de formation pour jeunes et adultes -Société civile d'exploitation agricole du *Viel Audon* : Activité économique réelles, revalorisation du territoire et vocation éducative, transformation sur place des produits, vente locale -Bail de 99 ans -Salaire minimum pour tous et redistribution ou réinvestisse-ment des profits	-Rotation des tâches -Tous partagent la responsabilité du projet -Autogestion et relations horizontales -Consensus -Caisse commune (revenus à la disposition de tous) -Collectivisation avec Terres Communes
Philosophie	-Démarche pragmatique -Amarrage écologie et économie - Sobriété heureuse -Hospitalité -Compose avec la société dominante	-Démarche pragmatique -Coopération et relations horizontales -Libre association et autogestion -Écologisme -Éducation populaire -Hospitalité -Compose avec la société dominante	-Démarche pragmatique - Libre association et autogestion -Écologisme -Expérimentation et diffusion d'un mode de vie alternatif -Hospitalité -Compose avec la société dominante -Réflexion sur l'accessibilité foncière
Aménagement du territoire	-Respect de la capacité de charge du milieu -Utilisation d'énergies alternatives et conviviales -Aménagement de jardins collectifs biologiques -Plantation d'arbres fruitiers (perspective à long terme) -Aménagement de marais filtrants pour le traitement des eaux usées -Intégration paysagère	-Territoire aménagé par les chantiers jeunesse -Auto-aménagement -Liberté créative -Équilibre espaces collectifs et privés -Aménagement d'un camping autogéré -Aménagement d'un jardin collectif et d'une serre -Restauration des plateaux pour le pâturage et la culture -Restauration d'une quinzaine de	-Restauration assurée par des coopérants -Auto-aménagement -Liberté créative -Aménagement d'un jardin collectif et d'une serre -Conservation d'arbres fruitiers -Aménagement d'un camping autogéré -Aménagement d'une aire de spectacles extérieurs

		bâtiments -Conservation d'arbres fruitiers -Accessibilité pédestre (réflexion sur les intrant et extrants) -Aménagement d'un secteur de grimpe (escalade) -Traitement des eaux usées par marais filtrants -Apport partiel d'énergie sous forme d'énergie alternative	-Espaces davantage collectifs que privés -Système d'irrigation -Micro-centrale électrique récupérant l'eau d'irrigation (4 à 6 KW/h) et énergie solaire -Entretien des terrasses -Accès piétonnier ou par véhicule tout-terrain
Bâtir	-Constructions écologiques (ballot de paille, bois, briques de terre pressée) -Reconversion de bâtiments -Matériaux locaux -Auto-construction -Intégration architecturale et souci éthique -Construction d'habitations nomades (réduction de l'empreinte écologique)	-Auto-construction vernaculaire (respect des formes régionales) -Construction collective et latitude artistique -Matériaux locaux -Souci éthique et esthétique -Apprentissages et transmission des savoirs d'auto-construction -Réhabilitation-reconstruction d'une quinzaine de bâtiments -Habitat groupé	-Auto-construction vernaculaire -Reconversion de bâtiments -Construction collective et latitude artistique -Habitat collectif -Limitation de la construction par la municipalité
Vivre ensemble	-Maillage d'employés, de bénévoles, d'écoliers et de visiteurs -Travaux collectifs -Participation des enfants aux activités quotidiennes -Projet structuré autour de l'accueil et de l'échange -Transmission des savoirs et savoirs-faire -Objectif de reconstruction du lien social et réflexion sur le rapport au travail -Soutien à des initiatives dans les pays en voie de développement	-Chantiers, stagiaires et touristes amènent échanges permanents avec l'extérieur -Projection à plus ou moins long terme selon les résidants -Ouvert aux porteurs de projets -Compétences particulières et transversalité de certaines tâches -Implication dans les structures d'administration locale -Rotation au niveau des habitants temporaires -Partage des repas du midi pour les permanents -Campement et quotidienneté autogérés des Chantiers -Transmission des connaissances -Gouvernance horizontale -Volonté d'accueil et hospitalité très fortes -Travail collectif -Petit bourg – espaces collectifs – multiplication des rencontres -Mise en commun partielle	-Maison collective et d'accueil (10 résidants et 15 lits en dortoir) -Compétences complémentaires des membres -Diversité âges et origines -Repas collectifs -Travail collectif -Contrat moral induit par le choix de vivre ensemble (communauté d'affinités) -Multiplication des occasions d'accueil (festivals, formation, chantiers, séjours actifs) -Grande ouverture sur l'extérieur (échanger, apprendre) -Ouvert aux porteurs de projets -Rapprochement avec les locaux (théâtre de rue)
Affiliations et réseaux	-Terre et Humanisme	-Réseau de pratiques autonomes solidaires (R.E.P.A.S.) -Réseau ÉCORCE (Échange pour la cohérence et la réflexion dans les centres d'éducation à l'environnement) -Reconnaissance étatique (volet éducatif)	-Réseaux de lutte et de soutien -Rassemblement du Larzac -Forum social européen -Société par actions simplifiées S.A.S. *Terres communes*

1.5.4 Vers un modèle de développement écovillageois

Ainsi, cet amalgame d'initiatives et de façons de faire nouvelles, nous a amenée à envisager un développement qui pourrait s'inspirer des innovations expérimentées dans les écovillages. Car, tel que soulevé par Philippe Laramée (2005 :1021) du collectif *La Plume de feu* : *« les écovillages agissent comme des laboratoires vivants qui explorent de nouvelles avenues qui pourraient éventuellement être appliquées à plus grande échelle »*. Nous pouvons parler de développement écovillageois dans la mesure où un modèle de développement peut être envisagé comme *« le modèle culturel d'une société donnée, composé des modes de production, des relations sociales, des institutions et d'un système de valeurs.»* (Caillouette, 2004 :57). Ainsi, nous considérons que dans la même lignée que l'économie sociale, les écovillages peuvent être appréhendés comme des *« laboratoires menant à l'innovation sociale »* (Melucci, 1989 in Caillouette, 2004 :57). Ils invitent à un nouveau modèle de développement en permettant à leurs résidants de vivre autrement les relations sociales (horizontalité, démocratie, politique du don, ouverture à l'altérité, propriété collective), les rapports à la nature (agriculture biologique, circuit écologique, énergies renouvelables) et les rapports au lieu (a-ménager, bâtir, veiller, cultiver, soigner). Ils nous mènent ainsi, ni plus ni moins, vers un nouveau mode d'habiter. C'est parce que nous croyons que le cas de Saint-Camille incarne ce nouveau mode d'habiter que nous le prendrons comme étude de cas de notre mémoire.

CHAPITRE II

UN NOUVEL OBJET D'ÉTUDE DES COMMUNAUTÉS RURALES : LE RENOUVELLEMENT DE L'HABITER

Dans le chapitre qui suit, nous nous efforcerons d'éclaircir les balises théoriques sur lesquelles nous nous appuierons pour étudier l'émergence d'un nouvel habiter écovillageois ainsi que la démarche méthodologique qui sous-tend ce mémoire.

2.1 Cadre conceptuel : l'innovation sociale et le renouvellement de l'habiter

Le cadre conceptuel de cette recherche s'articule autour des notions d'innovation sociale et d'habiter. Cette section fera état de différentes définitions de l'innovation sociale et de l'habiter suite auxquelles nous établirons celles retenues dans le cadre de notre étude sur l'approche écovillageoise de développement. Après ce survol conceptuel, nous tâcherons de préciser l'articulation de notre recherche à partir des étapes du processus d'innovation proposées par Alter (2000).

2.1.1 Innovation sociale

> *L'innovation sociale serait vue comme un processus localisé initié par différents acteurs qui cherchent à modifier les interactions entre eux-mêmes, d'une part, et avec leur environnement organisationnel et institutionnel, d'autre part, et ce, dans le but de contrecarrer les effets des crises tout en tentant de concilier les différents niveaux de l'intérêt individuel, de l'intérêt collectif et de l'intérêt général (bien commun)* (Tardif, 2005 :25).

Nous avons parlé précédemment des nouvelles valeurs liées à la postmodernité qui nous dirigent dans la voie de l'écologisme et de l'éthique d'où émerge une nouvelle vision du territoire et de la ruralité. Nous considérons ainsi que nous sommes dans un climat de changement social. Mais, le changement social ne saurait être envisagé dans sa nature uniquement globale qui donne lieu à des discours généraux comme ceux que nous venons de

tenir. Il est aussi le fait de *luttes quotidiennes* et *d'inventions spontanées* exerçant sur les structures une *pression génératrice de nouveautés et de changements* (Aranguiz, Petitclerc et Fecteau, 2004 :17). En fait, si nous situons le changement social dans un temps relativement long, nous pouvons l'envisager comme contexte des innovations (Comeau, 2004). Ainsi, le changement social, par le remaniement des valeurs et des normes, encourage la modification des comportements et pave la voie des innovations sociales qui, par les *bouleversements structurels et culturels* qu'elles impliquent, alimentent à leur tour le changement social (Klein et Harrisson, 2006). L'innovation sociale se présente dès lors comme une dynamique structurante à la base de l'évolution de notre société par les mini-révolutions ponctuelles ou diffusées qu'elle implique. Elle est l'action susceptible de donner corps et cohérence aux nouveaux principes et valeurs qui animent la société. L'intérêt grandissant pour l'innovation sociale s'inscrit directement dans la perspective du retour du sujet en tant qu'acteur de son destin au détriment d'une conception sociétale proposant des solutions uniformes à une diversité de réalités. Tel que soulevé par Comeau (2004), en empruntant à Cros (1998) et Alter (1998) : *« l'innovation est une des manifestations du sujet puisqu'elle suppose une prise de conscience et un désir de faire autrement. Elle entraîne un changement à la suite d'une action délibérée, intentionnelle et volontaire »* (Comeau, 2004 :37).

Les transformations prennent racine dans un contexte de crise, de rupture ou encore de discontinuité qui force les acteurs *« à repenser leurs actions et à formuler de nouvelles réponses à la fois économiques et sociales »*, passant par la reconversion productive, la redéfinition des rapports de travail, de production et de consommation, ainsi que la reconstruction ou recomposition du lien social (Tardif, 2005: 24). Ainsi, c'est la crise des institutions, de l'emploi, du lien social et écologique, évoquée plus tôt qui pousse les acteurs à innover en réponse à cette rupture multiple ouvrant la porte à de nouveaux modèles de développement ou de gouvernance et à l'expérimentation sociale. L'innovation se déroule alors à une échelle d'abord locale et vise l'amélioration des conditions de vie tout en cherchant à sortir gagnant de cet état de crise où de nouvelles cartes sont sur table. L'innovation reposera alors sur un processus où les citoyens seront amenés à participer et à apprendre à partir d'une démarche de concertation et d'*empowerment* permettant de vaincre

les tensions et les résistances initiales par une recherche de compromis qui s'opère par une adaptation de l'innovation initiale.

La conjoncture actuelle marquée par la crise pousserait ainsi à l'innovation. Comeau (2004 :37) précise à cet effet que : *« Les changements économiques et démographiques, couplés à la crise de l'État-providence ont engendré nombre de besoins et de problèmes qui ont suscité des innovations sociales»*. Dans le cas de la ruralité, ceci ne pourrait être plus juste[20]. La mécanisation et l'industrialisation de l'agriculture et des processus de transformation ont considérablement modifié le portrait économique de plusieurs régions où seuls quelques gros joueurs ont su tirer leur épingle du jeu. L'exode des jeunes par la déprise agricole, les trajectoires individualisées et la promotion urbaine liée à la modernité auront également tôt fait de modifier considérablement le paysage démographique de grands pans du territoire québécois. De plus, les coupures de l'État-providence se sont faites sentir de manière prégnante dans la ruralité de faible densité où la rationalisation a entraîné nombre de pertes de services. Ainsi, nous pouvons affirmer que le terreau rural était et demeure particulièrement fertile à la reprise en charge et à l'innovation sociale dans un contexte où les vieux modèles sont épuisés.

2.1.1.1 De multiples définitions

Nous pouvons aborder l'innovation sociale en tant que *« réponse nouvelle à une situation sociale jugée insatisfaisante, situation susceptible de se manifester dans tous les secteurs de la société »* (Cloutier, 2003: XIII). Bien que l'innovation sociale implique évidemment un caractère novateur, elle peut également référer à des emprunts au passé : *« Nouveau signifie alors non figé, non bridé, et surtout hors normes. (…) innover n'est pas faire nouveau, mais faire autrement, proposer une alternative. Et cet autrement peut parfois être un réenracinement dans des pratiques passées»* (Chambon, David et Devevey , 1982 : 13). Ce faire autrement qui peut même parfois dériver dans un vivre autrement est ainsi une

[20] Dans le cas des communautés rurales de faible densité, nous pouvons les considérer en tant que *groupes orphelins* dans la mesure où elles sont exclues du développement technique et économique dominant (Callon, 2007). Ces groupes ne sont pas condamnés à sombrer dans la fatalité, au contraire, ils peuvent également *« s'engager dans une stratégie de construction des mondes dans lesquels ils veulent vivre, en développant des potentiels de recherche et d'innovation qui les rendront plus forts et plus efficaces »* (Ibid. :21). Ainsi, les groupes orphelins sont-ils particulièrement disposés à construire un *autre développement*.

quête d'options face à un ordre existant dans une recherche d'un nouvel ordre à atteindre qui peut passer par des allers et venues entre le passé et le présent à la recherche d'un nouveau maillage.

L'innovation sociale *« vise le mieux-être des individus et/ou des collectivités »* et *« se définit dans l'action et le changement durable »* (Ibid.). L'innovation sociale est ainsi envisagée dans sa dimension positive. Elle implique un processus et la coopération de divers acteurs. Elle peut être abordée en tant que « *processus collectif d'apprentissage et de création de connaissances »* (Ibid.) dans la mesure où elle doit impliquer les gens concernés autant dans le processus de création que de mise en oeuvre. Cette participation est envisagée par certains auteurs dans une perspective autogestionnaire : « *l'objectif primordial de l'innovation sociale est (…) l'autogestion de la vie quotidienne* » (Chambon, David et Devevey,1982 :32). Cette reprise en charge de sa destinée par l'acteur est une dimension essentielle : « *L'innovation sociale est l'action qui appelle la prise de pouvoir sur l'existence* » (Cloutier, 2003 :41).

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) identifie six concepts qui constituent des apports à la définition de l'innovation sociale : 1) *le caractère novateur* qui peut également emprunter au passé, 2) *l'objectif* que nous avons qualifié de positif, 3) *les processus* que nous explorerons ultérieurement, 4) *les rapports entre les acteurs et les structures*, 5) *les rapports entre les acteurs* qui renvoient à la concertation et à la communication et finalement, 6) *les contraintes* qui obligent un aménagement de l'invention initiale (Tardif, 2005). L'innovation sociale part de quelque chose (démarrage), naît dans un contexte, est un phénomène, se déroule (processus), se répand ou non (diffusion). Pour Alter (2000), l'innovation suppose toujours une transgression aux normes établies. L'innovateur est d'ailleurs pour lui un dissident, un atypique au comportement passionnel. L'innovation est identifiée par celui-ci comme un processus non synchronique en ce sens qu'il implique une trajectoire incertaine dont les avenues se déploient au fil de l'avancement. De plus, l'innovation est non linéaire dans la mesure où elle peut impliquer des reculs, de l'incertitude et aussi des échecs.

L'innovation sociale est définie selon Chombart de Lauwe (1976) comme *« une action permettant la création de nouvelles structures sociales, de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de décision »* (in Cloutier, 2003 :3). Nous percevons ici la charge utopique qui se cache derrière une telle définition. Cet *idéal social* et cette aspiration (Cloutier, 2003) sous-tendus dans cette définition nous amènent au-delà de la résolution de problèmes pour aborder l'innovation en tant que projet social. L'innovation sociale peut être appréhendée telle : *« une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles »* (définition du CRISES). Ainsi, elle peut aussi bien voguer du côté de l'utopie sociale que de la réponse pragmatique à un besoin. Cette même idée de projection d'un idéal commun apparaît chez d'autres auteurs qui parlent d'une futurité significative commune (Gislain, 2006). Celle-ci implique une vision partagée de l'orientation à donner au projet collectif qu'il soit local ou organisationnel. Au-delà des considérations strictement liées à l'insatisfaction rencontrée qui pousse à l'innovation, il s'agit de teinter le projet innovant d'une dose d'idéal à même de mobiliser et d'inscrire celui-ci dans une vision à long terme.

2.1.1.2 L'innovation sociale : un processus

La notion de processus est fondamentale à une compréhension de l'innovation sociale dans la mesure où l'innovation amène le développement de différents états qui laissent place à des périodes de décantation et de cheminement où des alternatives se présentent à des moments particuliers. L'innovation n'est pas un processus prescriptible par étapes, une suite d'opérations articulées; ce processus demeure imprévisible et ouvert. C'est dans cette ouverture que réside selon nous l'atout principal des milieux innovateurs. Car tel que soulevé par Alter (2000), c'est en intégrant au jour le jour des capacités d'innovations que le milieu s'enrichit.

Alter (2000) nous présente les séquences du processus d'innovation en trois temps. Dans un premier temps, l'innovation primaire est composée de combinaisons à risque et est le

fait d'individus marginaux. Dans un deuxième temps, si l'expérimentation première a été profitable ou concluante, des imitateurs reproduisent et aménagent l'innovation primaire pour en arriver à une innovation secondaire. Finalement, dans un troisième temps, après une poussée d'imitations, de nouvelles règles du jeu s'appliquent et l'innovation se stabilise; cette stabilisation correspondant ni plus ni moins à l'institutionnalisation. L'innovation réussie est ainsi diffusée, puis institutionnalisée : *« Au fur et à mesure de son déroulement, un nombre croissant d'individus s'inscrit dans les pratiques nouvelles, ce nombre allant de pair, vers la fin du processus, avec l'existence d'une nouvelle norme »* (Alter, 2000 :16). Alors qu'au début du processus, l'acceptation de l'innovation repose sur une liberté totale et comporte sa part de risque, le glissement vers la norme tend à restreindre cette capacité de rejet. Il est à noter que dans un tel processus, les innovateurs initiaux sont ceux qui prennent les plus grands risques et s'opposent à davantage de résistances sociales, d'où l'expérimentation à échelle souvent très réduite et souvent souterraine. Cette part de risque associée à l'innovation amène les groupes les plus dépossédés ou les dissidents affirmés à être les plus innovateurs. Mais loin de chercher la mise à l'écart, il existe un véritable désir de reconnaissance chez le pionnier qui désire construire de nouvelles conventions (Ibid. :20). Il existe ainsi une dialectique constante entre innovation et institution, car l'innovation est toujours au départ une transgression des règles pour déboucher sur une transformation de l'ordre (Ibid.).

L'innovation d'Alter (2000) n'est ni plus ni moins que l'intégration dans un milieu social de l'invention. L'innovation est ainsi conçue comme un processus où l'invention initiale est transformée par différents modes de tri dans ce qui est proposé à la base : *« Dans tous les cas, ils* (les hommes) *ne s'emparent jamais totalement de la proposition du meilleur monde qui leur est faite. Dans certains cas, ils y renoncent même totalement »* (Alter, 2000 :13). Nous voyons ici un lien avec les blocages annoncés par Friedman (1975) qui débouchent sur une innovation toujours collective et toujours décalée du projet initial. L'innovation en tant que processus compte une adaptation progressive à la nouveauté qui n'est pas sans transformer cette dernière : *« l'innovation refuse toujours partiellement le potentiel représenté par l'invention »* (Alter, 2000 :14). En effet, l'innovation sociale ne se présente pas en premier lieu dans une forme définitive. Elle est le fruit d'agencement et de

récupération de multiples inventions ou anciennes techniques qui sont ordonnancées à la sauce du milieu innovant. Il s'agit ainsi d'un processus qui implique un tri, une sélection. Alors que Friedman (1975) réfère à l'application d'une technique déjà connue pour aborder l'utopie réalisable, nous pourrions parler dans le cas de l'invention sociale d'une combinaison originale de différents éléments sous la forme d'un scénario ou d'un prototype (Bassand et al. 1986). Ainsi, au-delà de la nouveauté prise dans un sens strict, l'invention peut référer à un agencement original d'éléments connus. C'est la diffusion de l'invention et sa réappropriation qui en feront une véritable innovation sociale. Tel que souligné par Alter (2000), il n'existe pas de relation directe entre la qualité d'une invention et sa diffusion. L'innovation n'est pas le potentiel abstrait de la nouveauté, mais plutôt *« la possibilité de lui affecter un usage dans un système social donné »* (Alter, 2000 :13). Il s'agit ainsi de se pencher sur le terreau fertile du territoire innovant.

La diffusion de l'innovation est également en lien avec l'adéquation temporelle du projet innovateur avec les capacités organisationnelles d'une collectivité (Fontan et Klein, 2003). Ainsi une innovation sociale donnée n'est possible que si la collectivité a acquis les compétences nécessaires pour y donner vie. La meilleure des idées ne pourra pas toujours germer là où on le veut. Un cycle d'innovation ou de coopération mineure est parfois nécessaire pour préparer la dynamique innovante. La fertilité acquise par l'enrichissement progressif du terreau par les apprentissages issus d'innovations sociales précédentes dans un milieu donné a un effet réel sur l'innovation à venir. L'innovation en tant que processus se présente tel un mécanisme dont les rouages sont huilés à chaque étape et où une collectivité innovante se voit avantagée dans des innovations ultérieures. Le cycle de l'innovation tel qu'introduit par Klein et Fontan (2003), implique des apprentissages successifs où la collectivité renforce son potentiel innovant. Les acteurs innovants sont alors « construits » par le processus d'innovation et un nouvel imaginaire émerge. L'apprentissage est ainsi au cœur du processus d'innovation sociale. *« Dans l'apprentissage, le sujet démontre ses capacités d'acquérir des valeurs, des attitudes, des connaissances et des habiletés en vue de procéder éventuellement à des changements»* (Comeau, 2004 :39). Comeau précise alors que l'apprentissage peut être le fruit d'une démarche planifiée ou des interactions de tous les jours. Cependant, cette logique d'apprentissage n'est pas la même pour tous et les différents

acteurs n'évoluent pas au même rythme, ce qui peut laisser place à des conflits de temporalité (Alter, 2000). La question du rythme d'évolution de la collectivité pose alors un problème de taille puisque le décalage d'un groupe peut faire perdre le consentement initial et freiner la progression de l'innovation, d'où l'importance de la formation et de rappeler sans cesse le sens de l'action. Une position d'ouverture à la nouveauté est également essentielle. Dans le cas d'un milieu innovateur dynamique, nous verrons que celui-ci est à l'affût des « inventions » sociales pour en arriver à l'élaboration de nouvelles combinaisons.

2.1.1.3 L'expérimentation

Comme nous l'avons vu à travers les trois phases du processus de l'innovation sociale, l'expérimentation par des groupes plus ou moins marginaux est une étape cruciale. L'expérimentation est un jalon de l'innovation sociale : *« Par l'expérimentation, le sujet cherche à vérifier à petite échelle la mise en oeuvre d'une idée sans prétention de diffuser cette idée, du moins pendant son cours »* (Comeau, 2004 :40). Cette étape laisse place à un certain contrôle des contraintes par la micro-forme adoptée (Chambon, David et Devevey, 1982). En effet, l'expérimentation se fait dans des cadres plus ou moins déterminés et à une échelle souvent limitée qui permettent ce contrôle ainsi qu'une mise en évidence des retombées. Ces retombées seront par la suite jugées plus ou moins favorables par un groupe élargi qui pourra récupérer et modifier l'invention suite à cette évaluation pour en arriver à une innovation sociale inspirée de l'expérimentation initiale. Comme dans le cas de l'innovation technologique, plusieurs petites innovations et leur hybridation sont nécessaires pour réaliser une innovation sociale importante. L'expérimentation nous envoie ainsi dans la voie de l'invention sociale. Alors que l'invention correspond à un moment, l'innovation réfère à un processus (Alter, 2000). L'innovation est ainsi l'intégration dans un milieu social des inventions. L'expérimentation se situerait dans la *concrétisation de la nouveauté par un groupe,* préambule essentiel à sa *diffusion dans une collectivité plus large* (Comeau et al., FQRSC, 2004).

Les pionniers *« détruisent les conventions établies. Mais ils sont généralement des créateurs : ils s'attachent à construire de nouvelles conventions »* (Alter, 2000 :23). Ceci rejoint parfaitement le processus de destruction créatrice décrit par Schumpeter ainsi que

l'*utopisme pragmatique* que nous avons associé à l'écodéveloppement. Cet utopisme pragmatique sied particulièrement bien à l'innovateur social puisque ce dernier apparaît *plus intéressé par l'action elle-même et l'engagement qu'elle implique que par les bénéfices personnels à retirer* (Alter, 2000). La construction de nouvelles conventions réfère quant à elle à un ordre à venir dans un contexte de restructuration sociétale. Cependant, bien que l'écart aux normes soit associé à l'expérimentation, ce n'est que par une légitimation de la pratique qu'il pourra y avoir diffusion. Elle deviendra alors un modèle pour d'autres acteurs dans des situations semblables qui pourront s'en inspirer sans toutefois pouvoir la reproduire dans la même forme. La possibilité de diffusion de l'innovation implique un jugement positif des acteurs en regard de la nouveauté (Comeau, 2004). Les innovations sociales se feraient également en fonction d'un paradigme sociotechnique ou sociétal en émergence qui dicterait leur trajectoire (Lévesque, 2006; Lipietz, 1989). Dans un contexte de crise par rapport à la modernité, il existerait ainsi un nouveau paradigme émergent qui alimenterait l'innovation tout en la teintant des valeurs esthétiques, éthiques, communautaires et environnementales. Mais Lévesque (2005 :4) en empruntant à Lundvall (1992), nous rappelle que *« pour s'imposer largement, le nouveau paradigme doit s'appuyer non seulement sur de nouvelles représentations (...) mais aussi sur des expérimentations réussies, soit des innovations réalisées à l'échelle micro »*. Nous constatons alors que la diffusion d'un nouveau sentier d'innovation passe par une modification des représentations à travers des valeurs émergentes et également par des expérimentations à l'échelle locale ou micro-locale susceptibles d'offrir un caractère tangible aux bifurcations sociales à venir. Ainsi, malgré l'évidence d'un remue-ménage des valeurs au sein de la société actuelle, ce n'est que par la multiplication des micro-expériences réussies incarnant ces nouvelles valeurs et leur diffusion en tache d'huile[21] que nous pourrons en arriver à une réorientation du développement des sociétés. Ceci révèle toute l'importance de l'étude de telles pratiques précurseures d'un ordre à venir.

Le mouvement social peut également être envisagé en tant qu'incubateur d'innovation sociale (Klein et Harrisson, 2006). Bien que les nouveaux mouvements sociaux soient davantage *« orientés vers la transformation de la société que vers les innovations comme telles, ils n'en constituent pas moins un terreau fertile puisque les expérimentations*

[21] Nous pouvons ici référer à la révolution par la propagation évoquée par la pensée anarchiste.

leur permettent de donner dès maintenant une matérialité à des aspirations profondes » (Lévesque, 2007 :58). En effet, les *nouveaux modes d'existence* (Deleuze et Guattari, 1980) proposés par les nouveaux mouvements sociaux font une grande place à l'expérimentation sociale. C'est dans une logique de transformation « ici et maintenant » que s'ancre la poussée innovatrice de ces mouvements. Cependant, l'innovation sociale *« se fait rarement sans des bouleversement qui impliquent des changements structurels et culturels profonds »* (Klein et Harrisson, 2006 :4) qui vont au-delà de l'expérimentation initiale. Ainsi, si le mouvement social est capable d'expérimentation et de mini-révolutions, la diffusion de l'innovation ne peut se faire sans une transformation profonde du corps social qui implique une nouvelle façon de voir et d'agir.

2.1.1.4 L'innovation sociale : un processus participatif

L'innovation implique une participation de la population visée ainsi qu'une autonomisation par rapport aux institutions habituelles. Ainsi, elle se dégage de l'assistance pour entrer dans la prise en main. L'innovation sociale ne saurait être le fait d'une autorité, elle est fondamentalement antiautoritaire puisqu'elle implique un processus de *discussion*, de *transformation* et d'*adaptation* (Callon, 1999) nécessaire à son adoption. *« En ce sens, le processus de diffusion d'une innovation explique autant son succès (s'il y a eu négociation) que son échec (s'il y a eu imposition) ; en outre, les innovations sont limitées par le réseau sociotechnique d'une société »* (Callon, 1999 in Comeau, 2004 :36). Nous reconnaissons ici la nécessité d'une innovation antiautoritaire et une référence au réseau communicationnel d'une société donnée où celui-ci est apte à transmettre l'information à la population concernée sans déformation pour permettre une véritable appropriation. Les organisations issues du processus d'innovation seront idéalement flexibles, non-hiérarchiques et non-bureaucratiques (Tardif, 2005) évitant de tomber dans les pièges de ce contre quoi elles s'érigent. Ainsi, contrairement à la rigidité institutionnelle, les organisations innovatrices se voudront participatives et démocratiques (Ibid.). Sur ce point, Alter (2000) ajoutera que la compétence des opérateurs est collective et informelle. Loin de reposer sur une vision stricte de la division du travail, elle s'appuie sur des réseaux de mise en commun des savoirs. C'est ainsi, dans un cadre de communication et d'échange égalitaire, que l'innovation a le plus de

chance de germer (Friedman, 1975). De plus, les réseaux évoqués seront flexibles et éphémères, demeurant en place tant qu'ils assurent plus d'efficacité. Nous pouvons ici référer à l'esprit fédératif anarchiste qui propose des liaisons mobiles durant le temps d'un projet. Cette malléabilité organisationnelle sert en fait à contourner les règles et les cadres rigides des institutions (Alter, 2000). De plus, le processus impliquerait une circulation des acteurs où les rôles et le leadership seraient mobiles selon les phases (Ibid.).

Se référer à la concertation et à la participation citoyenne, c'est poser la gouvernance au cœur du processus d'innovation sociale. Ceci soulève l'importance d'être intégrateur dès le départ pour éviter toute exclusion (Moulaert, 2005). Car l'exclusion initiale de certains acteurs pourrait s'avérer difficile à corriger et entraîner un climat de lutte intestine au sein d'un projet. En effet, le processus de concertation impliquera toujours des rapports de force et des négociations conflictuelles où le compromis, s'il est atteint, risque de pencher dans le sens de certains acteurs au détriment d'autres. Bien que nous considérions que l'innovation sociale doive contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée, il apparaît que celle-ci puisse être positive pour certains et négative pour d'autres (Gislain, 2006).

Bien que l'innovation sociale soit conditionnelle à la concertation et à la participation des populations concernées, il apparaît que les agents de changement prennent souvent les traits d'individus héroïques venus apporter un nouveau regard et de nouvelles pistes de solutions aux problèmes rencontrés (Mulgan, 2006). Ces individus héroïques peuvent également venir présenter un nouvel idéal qui, sans être une réponse à des problèmes, insufflent une nouvelle direction au développement. Ils apportent un vent de fraîcheur dans des milieux parfois sclérosés. L'innovateur est alors celui qui a la capacité de transformer l'ordre des choses, il est atypique, critique de la situation actuelle et de l'immobilisme et dissident par rapport au laisser-aller ambiant (Alter, 2000).

Au niveau de la diffusion de l'innovation, il apparaît que les réseaux sociaux constituent l'élément clé (Merton, 1965 et Mendras, 1983 in Alter, 2000). Il est alors question de capacité réticulaire d'un groupe ou d'un individu. C'est habituellement un individu hors-

norme qui assure le passage de l'innovation dans le réseau, il s'agit de personnes frontières qui agissent en tant que relais ou traducteurs et qui bénéficient d'une multi-appartenance sociale (Ibid.). L'importance des réseaux réside dans le fait que : *« la réussite suppose de réunir, pour le développement de l'innovation des alliés toujours plus nombreux »* (Alter, 2000 :32).

La question de l'utopie mobilisatrice évoquée plus tôt rejoint Yona Friedman (1975), pour qui les utopies réalisables naissent d'une insatisfaction collective, ne peuvent naître qu'en présence d'un remède connu, ne peuvent devenir réalisables que si elles obtiennent un consentement collectif. Ainsi, dans cette perspective, l'opération clé consiste à gagner le consentement, le projet ou l'innovation sociale ne vient qu'ensuite puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de savoir utiliser une technique qui est déjà connue. Le malade doit finalement *consentir à prendre le remède* (Friedman, 1975 : 25). Bien qu'issue d'un porteur de projet, l'utopie réalisable qui s'apparente à l'innovation sociale *« ressort nécessairement d'une invention collective, puisqu'elle se transformera continuellement, et par mini apports individuels, durant la période des deux décalages »* qui réfèrent au décalage entre insatisfaction et application de la technique et entre la technique applicable et le consentement (Ibid. :26).

Friedman (1975) nous invite également à faire la distinction entre utopie paternaliste où la connaissance de la technique applicable appartient à l'élite et utopie non-paternaliste où la technique est accessible à tous et où ceux qui prennent le risque sont aussi les décideurs (Ibid.). Ainsi l'accessibilité et la convivialité doivent être au cœur de l'utopie non-paternaliste et devraient, à notre avis, faire également partie de toute innovation sociale.

2.1.1.5 Innovation sociale et choix individuel

L'angle d'approche de l'innovation sociale par les conditions de vie ouvre également la porte à un découpage de la vie quotidienne hors-travail pour entrer dans les identités et les styles de vie imprégnés d'intentionnalité et de choix de vie (Comeau, 2004). L'innovation sociale concerne dès lors, non seulement le collectif, mais également l'individu à travers sa capacité de décisions et d'influence. Ainsi, la ruralité choisie que nous avons évoquée plus tôt

implique également des choix de vie liés à de nouvelles valeurs qui peuvent mener à l'innovation sociale.

Dans une perspective actionnaliste, l'innovation sociale concerne non seulement la production, mais également la consommation partie prenante d'un modèle de développement donné (Comeau, 2004). Ainsi, les innovations sociales seraient appelées à remplacer les institutions déchues en contexte de crise (Ibid.). Dans le cas des espaces ruraux, nous pourrions ajouter que l'innovation sociale agit en tant qu'élément de substitution ou de comblement d'une logique économique désertifiante. En effet, dans le jeu de l'économie-monde, les espaces ruraux de faible densité se retrouvent bien souvent dans les trous du filet et sont mis au ban autant de la transformation que de la commercialisation. C'est ainsi à travers une stratégie que certains qualifient de *micro-économique* (Proulx, 2005) que ces communautés innovent dans la reconstruction socioéconomique de leur territoire. Cette stratégie misant sur la production et la consommation locale tisse en fait de nouveaux rapports sociaux et territoriaux générateurs d'une identité renouvelée. Il s'agit d'un emprunt au passé, à un renouvellement de l'imaginaire communautaire d'antan qui fait office de contre-système, malgré les tentatives de récupération en cours.

Nous avons souligné que l'innovation sociale est liée à une prise en charge par l'individu de sa destinée collective. Devenu acteur, l'individu est ainsi orienté par son identité où celle-ci est envisagée comme : *« le résultat d'un processus de construction interactif par lequel un cadre éthique, un cadre de représentations et un cadre interprétatif plus ou moins conscient sont élaborés pour permettre d'analyser la réalité, de l'interpréter et d'orienter l'action »* (Caillouette, 2004 :56). Ainsi l'identité collective du milieu innovateur offrirait une éthique, des représentations et une interprétation du monde à même de générer une prise en charge visant le bien commun de la collectivité.

Les innovations sociales peuvent au-delà de l'organisationnel, du politique et de l'économique renouveler la façon dont nous développons les territoires : *« Les innovations sociales orientées sur le milieu visent à développer un territoire déterminé en vue d'y améliorer la qualité de vie »* (Cloutier, 2003 :13). Cette approche territoriale implique alors

de dépasser les objectifs strictement économiques pour adopter de nouvelles valeurs sociales susceptibles de réorienter le développement (Henderson, 1993). Cloutier (2003) réfère à ce point de vue en termes d'optique corrective, mais également préventive, dans un désir de sauvegarde de l'espèce humaine. Ceci nous amène à considérer les innovations sociales comme des visions avant-gardistes de la réorientation du destin humain sur de nouvelles pistes dans une remise en question du rapport à l'autre et à la nature. Ces nouvelles valeurs pourront ainsi conditionner de nouveaux comportements et une nouvelle vision de l'avenir. Elles agiront également à titre de ciment social dans un contexte de recherche de consentement.

2.1.1.6 L'ancrage territorial de l'innovation sociale

La communication joue un grand rôle dans l'innovation sociale et la recherche de consentement. En effet, il existe selon Friedman (1975) un groupe critique communicationnel au-delà duquel la transmission sans dégradation de l'information est impossible, d'où l'improbabilité de réalisation d'une utopie universelle ou du moins son extrême lenteur. Car, une surcharge exige une modification de la structure (révolution), un scindement (sécession) ou une baisse de la vitesse de réaction (sclérose) (Ibid. :87). Le retour au local est en fait une *sécession psychologique* où les acteurs refusent le temps long des institutions. C'est face à l'urgence des problèmes à résoudre que le local apparaît comme un cadre pertinent pour l'action collective. De plus, la communication joue pour beaucoup dans ce retour du local, car l'adaptation de l'émetteur selon le récepteur (feedback) ne peut s'opérer en temps réel qu'à l'échelle de la communauté de vie ou du village (Ibid.). L'utopie non-paternaliste exige un feed-back continu et immédiat entre les parties du mécanisme et le mécanisme lui-même. L'innovation sociale favorise le local au détriment du global ou du national, car sa mise en pratique s'effectue dans un lieu donné (Delbecq, 1978).

Prendre pour pilier l'innovation sociale, c'est une fois de plus miser sur le local comme socle de sociabilité, car : *« les innovations, qu'elles soient techniques, sociales, organisationnelles ou institutionnelles seraient, par nature, locales et localisées* » (Tardif, 2005 :24). C'est également questionner le rôle de l'expert et du technocrate dans la

détermination des besoins et des programmes sociaux pour favoriser une démarche davantage participative de co-détermination des services ou même d'autogestion qui pourra à terme renouveler la citoyenneté (Boucher, 2001). L'innovation sociale demeure ainsi probable dans des groupes réduits où la persuasion et le consensus restent possibles : *« Le développement requiert des milieux territoriaux limités, marqués par de fortes relations interpersonnelles »* (Bouchard et al., 2007 :7).

L'intérêt renouvelé pour l'innovation sociale s'observe également en ce qui a trait à l'aménagement du territoire (Comeau, 2004; Jambes, 2001). La multiplication des espaces en reconversion ou encore dévitalisés n'est certes pas étrangère à ce regain d'intérêt. Dans le contexte de rationalisation de l'espace, l'innovation peut également chercher à empêcher une transformation dictée de l'extérieur. L'innovation sociale agit alors comme une résistance aux changements dominants dans un désir de dicter sa propre trajectoire. L'esprit contestataire serait ainsi à la base de l'innovation.

Lorsqu'il est question d'innovation sociale, il est également question de « capital socioterritorial » lequel comprend les ressources mobilisables endogènes et exogènes par une collectivité (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Ces ressources peuvent se présenter sous la forme d'espaces, de savoirs, de savoirs-faire, d'organisations, de réseaux, de ressources physiques ou financières. Elles comprennent aussi l'identité. Ainsi, au-delà des ressources présentes de prime à bord, c'est la capacité de mobilisation d'une collectivité qui constitue sa ressource principale. Il s'agit en fait d'être capable d'aller chercher la ressource là où elle se trouve. Comme nous l'avons mentionné, en ce qui a trait aux modes de concertation *« le processus d'innovation est souvent décrit comme un processus d'apprentissage collectif »* (Tardif, 2005 :25). Dans le cas d'innovations sociales orientées à partir du milieu, le territoire rassemble une diversité d'acteurs concernés qui s'auto-influencent pour en arriver à une identité métisse qui laisse place à des normes et des valeurs renouvelées qui vont au-delà des rôles initiaux de chacun (Ibid.). C'est ainsi l'attachement au territoire et cette identité métisse consentie qui permettront la concertation et un certain dialogue. Le territoire joue également en tant que ciment social dans la mesure où *« Les actions collectives menées pour défendre un territoire peuvent faire émerger un nouvelle conscience territoriale »* (Bouchard et al.

2007 :7). L'urgence d'une situation peut alors faire émerger un noyau d'acteurs qui pourront collaborer plus aisément dans des projets ultérieurs. Cet ancrage territorial de l'innovation, nous amène à aborder celle-ci en termes d'innovation socioterritoriale : *« l'innovation relève d'une combinaison localisée de facteurs sociaux à partir de laquelle ses effets transformateurs se diffusent à travers le territoire, provoquant des réactions d'adaptation et de reconversion productives et sociales »* (Fontan, Klein et Tremblay, 2005 :40).

2.1.1.7 Le milieu innovateur

Le milieu innovateur repose sur une dynamique d'apprentissage collectif ainsi que sur la capacité de transformation comportementale des acteurs en fonction des changements qui affectent leur environnement (Maillat, 1996). L'ancrage local de l'innovation entre ici en compte puisque c'est la proximité spatiale qui permet la multiplication des échanges et ainsi l'émergence d'idées nouvelles pouvant mener à l'innovation. Ainsi, le territoire, par les rencontres qu'il génère, agit tel un réservoir à idées. C'est sa capacité à produire des apprentissages collectifs qui pourra le hisser au titre de milieu innovateur. C'est ce que nous appelons l'*effet milieu* (Fontan, Klein, Tremblay, 2005). Celui-ci implique la capacité du milieu à profiter des changements structurels et culturels à l'œuvre dans la société (Matteaccioli et Tabariès (GREMI), 2007; Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Le milieu innovateur repose sur le potentiel d'adaptation du milieu. Cette adaptation réfère aux actions volontaires visant *« à s'approprier le processus innovateur, le développer, le prolonger, et générer une capacité dynamique récurrente »* (Fontan, Klein et Tremblay, 2005: 121). Au-delà de l'imitation, l'adaptation implique un processus d'appropriation où l'usage social de l'invention est défini par la collectivité et de territorialisation où un cadre spatial de l'innovation est réfléchi (Ibid.).

Le milieu innovateur repose également sur l'idée qu'il existerait un type d'arrangements sociaux facilitant l'innovation. L'approche par les milieux innovateurs plonge ainsi parfois dans une interprétation régionaliste où le milieu est envisagé tel *« un espace qui se distingue par son histoire, sa géographie, ses traditions, les ressources patrimoniales et parfois par des comportements sociaux particuliers »* (Joyal, 2000). Le

milieu est alors perçu comme porteur d'un genre de vie particulier propice ou non à l'innovation. Ce contexte culturel favorable, impliquant un climat de confiance entre les acteurs, ne saurait cependant être envisagé tel un fait de Dieu, il peut tout aussi bien être construit. La notion d'arrangements sociaux peut ainsi nous amener vers la notion de gouvernance (Storper, 1997 in Klein et Harrisson, 2006 :11). Il existerait une forme de gouvernance facilitant les apprentissages et la diffusion de l'innovation. Reposant sur la coopération et une relative égalité, cette gouvernance serait idéalement *souple et réflexive* permettant la jouissance des forces de chacun et une constante adaptation (Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004). Ainsi, le milieu innovateur est le fruit d'arrangements d'acteurs efficaces et propices à la créativité agissant comme un incubateur de l'innovation.

Le milieu innovateur implique une prise en charge collective des problèmes productifs et sociaux (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Le caractère collectif du développement suppose alors l'existence d'échanges non-marchands entre les organisations de ce milieu (Grossetti, 2000). Le projet commun qui anime les différents acteurs (la revitalisation socioterritoriale par exemple) invitera alors à la collaboration au-delà de la stricte compétition (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Le milieu implique dès lors un système de développement localisé supposant un collectif d'acteurs ainsi que des ressources humaines et matérielles. L'enracinement des acteurs joue un rôle déterminant dans la création d'un milieu innovateur, puisque c'est ce dernier qui rendra possible l'atteinte d'un certain consensus et la détermination d'une ligne d'action. La synergie locale des milieux innovateurs reposent ainsi sur un cadre localisé qui implique une certaine homogénéité comportementale et une vision commune, une logique organisationnelle impliquant une forte dose de coopération et une dynamique collective d'apprentissage permettant la modification des comportements des acteurs concernés en fonction des changements observés (Ibid.).

Ainsi, un milieu n'est pas innovateur en soi, il le devient *« par l'entremise d'un processus d'apprentissage entre un collectif d'acteurs »* (Maillat cité dans Grossetti, 2000). Il s'agit d'un milieu actif où il y a mise en valeur d'un savoir-faire et où existe une capacité à générer un projet commun, à créer du consensus (Joyal, 1996). Le milieu est multidimensionnel : à la fois contexte et acteur de son développement (GREMI). Il est acteur

dans sa forme organisationnelle où il est à même de générer les ressources (savoir-faire, compétences, capital, etc.) et les acteurs (entreprises, organisations, innovateurs, institutions de soutien et formation, etc.) nécessaires à l'innovation (Crevoisier, 2005). Nous pouvons dès lors parler de capacités locales de développement en tant que *« construits locaux, basés sur des conventions locales particulières, qui permettent au milieu de se constituer en tant que tel et de répondre de manière plus ou moins adéquate à la transformation des marchés et des techniques »* ainsi qu'à la transformation culturelle (Crevoisier, 2005 :4). Le potentiel du milieu à s'adapter et sa capacité organisationnelle à mettre en valeur des inventions ou découvertes sont en fait à la base de l'innovation sociale (Fontan, Klein et Tremblay, 2005). Il existerait également un jeu entre le milieu recelant les ressources et les réseaux d'innovation mobilisant et mettant en valeur ces ressources au cours du processus d'innovation (Ibid.). Le milieu oscillerait ainsi entre matrice et empreinte de l'innovation où le fonctionnement antérieur du milieu le façonne et l'enrichit de nouvelles ressources mobilisables dans la mesure où ce dernier demeure dynamique (Ibid.). Le milieu s'enrichirait ainsi progressivement par étapes successives d'innovation; car loin de disparaître les acquis, d'un cycle d'innovation demeurent mobilisable pour une expérimentation à venir.

Les innovations germent dans une dynamique particulière issue d'un milieu innovateur que certains considèrent en tant qu'*atmosphère des territoires* (Caillouette, 2004 :58). Ce milieu innovateur renvoie à *« un endroit où il existe une dynamique d'apprentissage collectif »* (Ibid.). Cette dynamique d'apprentissage réfère en fait à la capacité de transformation comportementale des acteurs en fonction des changements qui affectent leur environnement (Maillat, 1996). Cette capacité de transformation et donc d'innovation par une recherche de solutions nouvelles est le fruit de la proximité spatiale et des interactions du quotidien. Ainsi, la multiplication des échanges possibles tisse un réseau de connaissances toujours plus large qui constitue finalement les réservoirs à idées de l'innovation. Tel que soulevé par Caillouette (2004), ces apprentissages peuvent prendre naissance dans divers organisations ou groupes pour finalement être mis au profit de la collectivité. Il existerait selon lui une capacité à produire des apprentissages collectifs de la part d'un territoire : *« Cette capacité de générer des apprentissages collectifs, pour un territoire, est ce qui permet d'assurer une culture territoriale propice à produire des*

innovations» (Caillouette, 2004 :58). Le territoire en tant que lieu de dynamique s'affirme dès lors comme producteur ou du moins facilitateur d'apprentissages.

Bien que l'innovation sociale soit définie telle une réponse nouvelle à des besoins non satisfaits par le marché et que cette notion de besoins amène une vision élargie du développement qui ne saurait se limiter au développement économique inscrit dans une stricte logique de marché, les recherches sur les milieux innovateurs se sont davantage penchées sur l'innovation technique, la compétitivité interrégionale et la recherche d'avantages comparatifs dans une dynamique marchande. Ce biais scientifique avantageant le développement économique marchand a incité une conceptualisation autour de l'entreprise, de la performance et de l'innovation technique et organisationnelle. Cependant, *« lorsque appliquées à des structures à but non lucratif, les finalités de l'innovation s'élargissent pour intégrer également l'émancipation sociale, la préoccupation pour l'environnement, la créativité partagée, etc. »* (Hillier, Moulaert et Nussbaumer, 2004 : 134). Ce n'est que tout récemment que les horizons interprétatifs du milieu innovateur se sont eux aussi élargis. En effet, le Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI) s'interroge dans sa dernière mouture (GREMI 6) sur l'application du milieu innovateur à des ressources non industrielles (Matteaccioli et Tabariès, 2007). En s'intéressant à un autre type de ressources valorisées par un milieu, il opère ainsi une rupture où *« il ne s'agit plus de ressources technologiques et industrielles, mais de ressources naturelles et culturelles, ce qui élargit considérablement l'approche en termes de milieu innovateur »* (Matteaccioli et Tabariès, 2007 :7). En effet, c'est tout le pan de la valorisation des ressources patrimoniales, agricoles, touristiques et culturelles qui s'ouvre alors (Ibid.). Dans ce contexte, *« le développement peut se faire à partir de n'importe quel type de ressource, ce qui signifie que tout territoire peut se développer en valorisant des ressources latentes ou délaissées »* (Ibid. :7).

L'innovation sociale doit rencontrer de nombreuses conditions (Lévesque, 2006). Tout d'abord, elle doit émerger d'une vision commune du développement qui repose sur de nouvelles représentations. Ensuite, de nouveaux arrangements institutionnels doivent prendre forme pour permettre le cautionnement du changement amorcé, ce qui laissera place à une possible expérimentation au niveau micro. Cette expérimentation se fera ensuite par

innovation continue qui permettra le maintien du processus. C'est ainsi par une attitude de constante ouverture aux changements, par une capacité à entretenir le cycle de l'innovation, que se reconnaîtra un milieu innovateur.

2.1.1.8 Innovation sociale et modèle de développement

L'innovation est un élément essentiel du développement (Schumpeter, 1934; Perroux, 1965; Vachon, 1991). En effet, celui-ci s'affirme en tant que processus de changement, de marche en avant, ce qui implique nécessairement des écarts aux normes établies (Caillouette, 2004) et à l'institué qui est en fait de l'innovation figée et sclérosée (Reclus, 2004). Cet écart par rapport à l'institué pose l'innovation sociale à contre-courant d'un modèle de développement uniformisant. Un modèle de développement peut être envisagé comme *« des principes collectifs qui gouvernent les manières de produire et les modes de vie »* (Courlet et Pecqueur, 1992 cité dans Caillouette, 2004 :57). Ainsi, loin d'être homogènes sur un espace national, les modèles de développement peuvent varier en fonction des identités sociospatiales génératrices de principes collectifs. Le modèle de développement est *« en quelque sorte le modèle culturel d'une société donnée, composé des modes de production, des relations sociales, des institutions et d'un système de valeurs »* (Caillouette, 2004 :57). Les milieux innovateurs, par la restructuration des structures sociales, des rapports sociaux et des modes de décision sont ainsi à même de générer des modèles de développement alternatifs.

2.1.1.9 La diffusion : de l'institutionnalisation à l'informel

Malgré tous les espoirs posés dans les innovations sociales à l'échelle locale, il ne faut pas négliger que la diffusion généralisée de l'innovation ne peut se faire sans de nouveaux agencements institutionnels capables de vaincre les résistances et de soutenir les innovateurs (Lévesque, 2005). Ainsi, des lois, des règlements, une nouvelle répartition du pouvoir ou encore des programmes ou mesures appropriés sont susceptibles de venir appuyer et ainsi valider la démarche innovante (Ibid.). Cependant, le décalage entre institutionnalisation et innovation aura tendance à figer une nouveauté qui n'en est déjà plus une et à entrer en conflit avec les innovations à venir; les transformations ne connaissant pas de répits. Ainsi, la diffusion de l'innovation par des réseaux informels, bien que moins

efficace en étendue permet la transformation constante de l'innovation initiale en laissant la porte ouverte à l'adaptation locale. L'institutionnalisation réussie passera certes par la reconnaissance et la légitimation subséquente de l'innovation sociale ainsi que par un assouplissement ou un réajustement des normes donnant à celle-ci la latitude nécessaire à la poursuite de son cycle, mais évitera une récupération mur à mur qui aurait tendance à figer l'innovation et à détruire son processus adaptatif constant passant nécessairement par le dialogue et le compromis.

Finalement, le contexte de l'innovation sociale se fera sur fond de crises impliquant des *transformations sociales* où une *lecture locale* révélera *des contraintes* et opportunités. L'émergence de l'innovation sociale reposera alors sur trois facteurs. Tout d'abord, la *reconnaissance du problème* et une volonté de changer le cours des choses apparaissent comme des éléments incontournables. Ensuite, le terreau local doit être propice à l'éclosion de nouvelles idées. Finalement, l'innovation n'est possible qu'à la condition que les i*nstitutions* en place soient *permissives à l'égard du changement* (Tardif, 2005 :36).

2.1.2 Mode d'habiter

> Nous appréhendons la géographie comme savoir-penser et re-présenter le triptyque *habiter-habitat-habitant* (Bédard, 2005 :3).

L'innovation sociale appelle une prise de pouvoir sur l'existence et est possible dans tous les secteurs de la société (Cloutier, 2003). La relation de l'habitant face à son habitat n'échappe pas à ce désir de l'acteur de reprendre en charge sa destinée et de tendre vers une autogestion de la quotidienneté (Chambon, David et Devevey, 1982). Ainsi, dans la logique actuelle que nous avons qualifiée de postmoderne, le triptyque *habiter-habitat-habitant* (Bédard, 2005) tend à se remodeler pour assurer le mieux-être des collectivités et refléter de nouvelles valeurs émergentes. L'individu a aujourd'hui repris une place de choix dans le système. Alors que Touraine (1984) parlait de retour de l'acteur, l'économie voyait poindre un retour de l'individualité et un désir de différenciation sociale. Pour la géographie, cette transition de la société au particulier s'est traduite par un ajustement des mailles conceptuelles. Ceci a pris les traits d'un regain d'intérêt pour le local dans un désir de

l'individu de reprendre possession de son existence et aussi pour l'objet de l'habiter où le territoire perd sa logique géométrique du vide et du modelable pour adopter les traits de lieux rugueux renouvelant avec les modes de vie et d'habiter reflets de notre rapport avec la nature. Car tel que souligné par Marc Richir (1996 :57), *« de rien, on ne peut faire que du rien, de l'insignifiant ou du dérisoire, où nous sommes amenés à perdre notre humanité »*. Ce retour de la spécificité du territoire et de la prise en compte des rapports homme-nature différenciés induite par le sursaut écologiste ébranle le fonctionnalisme ambiant des technocrates de l'aménagement pour renouer avec la notion de ménagement chère à Heidegger (1958) qui invite l'homme à renouer avec son potentiel sensible et ainsi en arriver à un véritable habiter.

Renvoyant à son étymologie, le philosophe allemand nous propose un *habiter* qui dépasse la conception de se loger, pour embrasser un sens élargi qui comprend le bâtir, le soigner, le veiller, le cultiver, le demeurer, le ménager (Heidegger, 1958). L'habiter se déploie dans un bâtir qui exprime aussi bien la production des choses qui rassemblent en un lieu que l'entretien référant au soigner et au protéger (Honoré, 1996). Ainsi, c'est ni plus ni moins qu'un acte total dans l'existence de l'homme dont il est question, d'un véritable rapport au monde. Comme réponse à ce retour des sens, certains proposent à la géographie de réinvestir l'*habiter* et de le mettre au cœur d'un nouveau projet intégrateur invitant à *« une science géographique reformulée, centrée sur les manières dont les hommes habitent les lieux »* (Lévy et Dussault, 2003: 325). Car la géographie a ici beaucoup à dire dans un contexte où elle peut déceler à travers son inscription *« dans le sol et le paysage, la conception même de l'homme, sa manière de se chercher, de se vouloir comme être individuel ou collectif »* (Dardel, 1952 :43). L'intérêt pour l'habiter coïncide en effet avec la mise en relief de la géographicité des hommes en tant que *« Relation ontologique et phénoménologique entre l'homme et l'espace »* (Lévy et Lussault, 2003, p.398). Telle que souligné par Dardel: *«Une relation intime se noue entre l'homme et la Terre, une géographicité de l'homme comme mode de son existence et de son destin »* (1952 :2). C'est justement sur ce destin que nous nous interrogerons ici, car la transformation des représentations associée à notre époque devrait déboucher sur une bifurcation conséquente de notre habiter.

2.1.2.1 Habiter et rapport à la nature

Nous rappelons ici l'importance du ménagement et du prendre soin relatifs à l'habiter qui vient reformuler le projet aménagiste d'une aile géographique. Ainsi, pour faire face à l'approche utilitariste de la nature, l'*habiter* pourrait nous amener à une approche écologiste et une conception holistique de celle-ci où « *les mortels habitent alors qu'ils sauvent la terre* (Heidegger, 1958 :177). Pour cela, nous pouvons ici revenir à la notion d'appropriation souvent associée à la territorialité. Tel que souligné par Paquot (1998), s'approprier la Terre, c'est la faire sienne, c'est l'intégrer à ce que nous sommes et se laisser transformer par notre présence en son sein. Cette territorialité implique une union entre la nature et l'homme et invite au respect de celle-ci condamnant l'attitude actuelle de réquisition-perquisition où la nature est envisagée tel un réservoir de ressources. Ainsi, prendre pour objet l'*habiter,* c'est être à l'écoute de la nature, prendre en compte ses caractéristiques lors de projet d'aménagement. C'est aussi prendre position, chose impérative pour le chercheur engagé, bien qu'impliquant une certaine prudence.

2.1.2.2 Habiter et rapport à l'autre

Mais l'habiter s'étend au-delà du rapport à la nature. Il implique également un rapport à l'autre, une sociabilité intrinsèque et ce, autant dans un processus de différenciation que de communion : *« le sens de l'habiter est lié à la possibilité d'une médiation comme d'une affirmation de soi dans les rapports à autrui »* (Pellegrino, 1993a :172). Cette ouverture à l'autre induite par l'habiter s'étend au-delà du nous communautaire, car *« le foyer de l'habiter dans la maison ou dans la ville tout en ouvrant au proche du chez-soi ouvre à la fois au lointain, à l'altérité, au monde »* (Mangematin et Younès, 1996 :331). Ceci nous amène du côté de l'hospitalité, du recevoir, de l'accueil. L'habiter se présente alors comme une voie de communication avec le monde décidant du style de toutes les rencontres, établissant un lieu d'écoute et de visées. Il amène la jonction entre espace personnel et espace social où ce dernier est amené à créer du lien entre les espaces personnels (Pellegrino, 1993b). Cette différentiation spatiale propre à l'habiter nous amène également à distinguer l'écart entre mode de vie (spécifique au groupe d'appartenance sociale), style de vie (spécifique à l'individu, expressions de ces écarts à la norme) et genre de vie (spécifique à la

communauté, au groupe ou à la famille) (Ibid.). Pour Pellegrino, c'est l'individu, par sa différenciation à travers un style et un genre de vie choisis, qui s'oppose à l'uniformisation sociale de l'urbaniste ou de l'aménagiste, c'est donc lui qui est à la base d'une reformulation de l'habiter. Car les lieux de résidence dans la perspective postmoderne ne sont plus de simples espaces individuels, mais sont également porteurs d'un genre de vie possible. *« La quête d'un genre de vie s'inscrit ainsi dans une stratégie résidentielle où les façons d'habiter sont adoptées comme étant connotatives d'un statut social »* (Pellegrino, 1993b :11) ou, encore, au-delà des classes, des valeurs sociétales défendues où *« le style devient un principe de vie qui donne sens au fait d'habiter »* (Ibid. :12). Les pratiques d'habiter s'inscrivent dans une action cherchant *« à être et à exprimer son être »* (Chalas, 1992 :162).

2.1.2.3 Une remise en question de l'aménagement technique

L'habitat, à l'interface entre genre de vie et mode de vie, importe alors pour beaucoup et rejoint le style architectural comme *« individuation où le sujet prend forme et se montre »* et comme *« espace de présentation de soi et de réception de l'autre »* (Pellegrino, 1993a :168). L'habitat est alors manifestation d'un idéal qui rejoint l'habiter. Le caractère existentiel d'individuation et de médiation qui passe par l'habitat questionne la présence d'un tiers-partie bâtisseur. Celui-ci est délégitimé dans un contexte où il aborde l'habitat strictement dans sa dimension de logis. L'effacement de l'idéal de l'habitat se lit particulièrement bien dans les nouveaux développements qui prolifèrent en milieu urbain comme en milieu rural (Richir, 1996). Alors que l'homme moderne abordait l'habitat avec une abstraction de l'espace, un ordonnancement et un fonctionnalisme certain, l'homme postmoderne appelle à un retour aux origines et non seulement de l'originalité (Ibid.). Ceci implique un respect d'une nature non pas originelle, mais à tout le moins nourricière et d'une histoire continue, car *« là où est présent le souci d'habiter, les édifices sont ouverts à la fois sur le passé et sur l'avenir »* (Honoré, 1996 :91). Richir (1996) nous rappelle à cet effet le clivage actuel entre l'harmonie des lieux du paysage traditionnel et le chaos de la laideur qui défigure le paysage. Nous parlons ainsi de déperdition symbolique et d'un équilibre à retrouver impliquant un lien ininterrompu entre tradition et nouveauté où le génie des lieux se manifesterait à nouveau nous sortant de l'indifférence et de la monotonie qui dissolvent les rapports sociaux et nous plongent dans une sorte d'acculturation (Ibid.). La préoccupation

pour l'habiter amène à dénoncer l'aménagement technique. Honoré (1996) abonde en ce sens en soulignant que là où prévalent les préoccupations utilitaires se réduit la possibilité d'habiter et capture l'homme dans des constructions accaparantes et asservissantes. Ainsi, le retour du sensible induit par la postmodernité invite à penser une alternative au développement technique et au fonctionnalisme du bâtir qui effritent la potentialité d'habiter : *« Toutes réflexions sur les autres espaces possibles* (non techniques) *réclament, en même temps qu'une autogestion dans la participation qui serait l'affaire de tous, qu'une certaine place soit accordée à l'imagination utopique »* donc à la projection d'un idéal dans l'espace par ses habitants (Racine, 1993 :224).

2.1.2.4 Habiter et géographie

Le contexte postmoderne nous invite à véritablement *« penser l'espace de l'habiter »* (Paquot, 1998 :118). La philosophie nous amène alors à imaginer une jonction entre esthétique et éthique et à considérer le caractère spatial de l'homme où le lieu devient une véritable possibilité de séjour et où le bâti devient ouverture à la présence d'autrui et au monde (Paquot, 1998). L'éthique s'avère impérative *« en tant qu'elle participe à construire ou déconstruire une rencontre des hommes entre eux et avec le monde »* (Mangematin et Younès, 1996 :88). Le lieu de vie crée de l'espace et cet espace, dans sa racine latine, rejoint le *spes* partagé par l'espoir et l'attente (Paquot, 1998). Ce *spes* nous permet alors d'envisager l'espace comme projet ou projection. Tel que souligné par Bernard Honoré, il s'agit de réfléchir sur les rapports de formation, entendus comme *« une pratique d'ouverture à l'existence visant à la fois les personnes et les groupes qu'elle constitue »* et les pratiques d'aménagement (Honoré,1996 :86). L'aménager consiste alors à *« préparer pour les choses la possibilité de s'appartenir les unes aux autres, chacune à sa place et à partir de celle-ci »* (Ibid. :89). Être *ouvert à l'existence*, habiter, c'est installer et s'installer dans le monde, c'est *« aménager des espaces en lieux »* où les formes témoignent de l'évolution de notre rapport au monde, de notre demeurer sur terre (Ibid.). Dans cet idéal de l'habiter : *« le lieu dans son aménagement abrite, protège cette co-appartenance des choses »* et des êtres (Ibid. :89). Le lieu devient une véritable contrée existentielle, car dans le lieu nous habitons ensemble et nous nous fondons une identité.

S'intéresser au mode d'habiter pour le géographe, c'est ainsi penser l'espace en termes de lieu d'existence. C'est se pencher sur la géographicité de l'homme et voir l'inscription territoriale de celui-ci comme un reflet de son être et de son rapport au monde. Ce rapport au monde implique non seulement un rapport à la nature, mais également un rapport à l'autre où le territoire est autant producteur de relations qu'expression de celles-ci. C'est entrevoir le territoire comme un projet, une projection d'un certain idéal partagé par ses habitants, qui questionne l'approche aménagiste centralisatrice.

Ceci dit, ce territoire de projection nous amène à une certaine *préhabitabilité* où une conception idéelle de l'habiter précéde sa matérialisation. Pour éclaircir ce concept, nous pouvons nous référer à la définition géographique de l'habitat qui se dresse *«comme l'organisation spatiale (idéelle et matérielle) des espaces de vie des individus ou des groupes»* (Lévy et Lussault, 2003 : 437). Cette différenciation entre l'organisation idéelle et matérielle implique une reconnaissance du pouvoir des représentations spatiales et du rapport homme-nature sous-tendu sur notre façon d'investir l'espace. L'organisation spatiale idéelle renvoie ainsi aux représentations abstraites du groupe et du milieu. Sans faire référence automatiquement à un idéal, elle pousse à une conceptualisation de ce qui devrait être, à un aménagement à venir. Ceci ouvre la voie au concept de *préhabitabilité* qui se définit en tant que projet d'habiter. Dans le cas des écovillages par exemple, nous sommes face à une *préhabitabilit*é collective où la volonté individuelle d'habiter se cristallise en volonté commune à travers un idéal à la fois écologiste et communautaire. Ainsi il s'agit de la constitution préalable d'un groupe porteur d'un projet commun d'habiter.

En considérant que : *« l'habiter (l'ensemble des actes que les opérateurs réalisent, constructeurs de leur habitat) est la compétence des acteurs à organiser leur habitat »*, le renouvellement de l'habiter passe par une prise de responsabilité de l'habitant et un passage d'un rôle passif de consommateur à un rôle actif d'opérateur. (Lévy et Lussault, 2003 :437). Pour approfondir cet habiter, une implication préalable peut venir devancer l'action d'habiter. C'est bel et bien d'une stratégie d'un vouloir habiter dont il est ici question (Ibid.:437). Il ne s'agit plus de répondre au besoin de se loger, mais bien au désir d'habiter, car l'habitant ne pense pas strictement en termes de fonctions et de besoins, mais en termes d'existence

(Chalas, 1992). Dans cette optique, la participation de l'habitant à la mise en forme de l'habitat est un élément essentiel à un véritable savoir-habiter. Il s'agit ni plus ni moins de répondre en partie à *« l'exigence contemporaine des individus pour une plus grande participation à la construction de leur propre identité »* (Berdoulay et Entrikin, 1998 :112). Car tel que soulevé par Touraine, *« le sujet se définit par la réflexivité et la volonté, par la transformation réfléchie de soi-même et de son environnement »* (1992 :313). Cette transformation réfléchie de soi-même et de son environnement questionne en fait le rapport à soi et au lieu de l'habiter ainsi que le rapport à la nature.

2.1.3 Processus d'innovation et renouvellement de l'habiter

Une fois posés les jalons de l'innovation sociale et de l'habiter, nous devons ici identifier de quelle façon nous entendons appréhender l'innovation sociale dans l'habiter. En effet, nous considérons qu'il y a un processus d'innovation socioterritoriale en cours affectant la façon dont nous habitons le milieu rural et que ce nouvel habiter alimente à son tour l'innovation sociale. Pour aborder cette problématique, nous allons ici nous réapproprier ces deux concepts pour finalement les articuler au sein d'un cadre conceptuel analytique cohérent.

Dans le cadre de cette étude, nous allons appréhender l'habiter dans sa tridimensionnalité qui induit un rapport à la nature, un rapport au lieu et à soi ainsi qu'un rapport à l'autre. Ainsi, au triptyque habitant – habitat – habiter, s'ajoute ces différentes facettes de l'habiter. Ces trois rapports réfèrent à différents états du territoire où celui-ci devient reflet et producteur de nos rapports au monde, et ce, dans une dynamique d'influences réciproques et d'interdépendance entre l'homme, la nature et la collectivité.

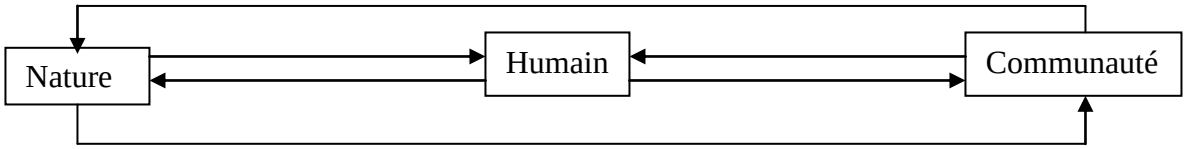

Nous pouvons ainsi schématiser notre cadre analytique de l'habiter de la façon suivante.

Tableau 4 Cadre analytique de l'habiter

Concept	Variables	Indicateurs exploratoires
Habiter	**Rapport à la nature** Territoire : appropriation de la nature, la faire sienne.	• ***a*-ménagement** du territoire • Prendre soin • Préserver • Cultiver
	Rapport au lieu et à soi Inscription territoriale : reflet de soi.	• **Bâtir** : éthique et esthétique • Identité • Accent sur le local • Auto-aménagement • Ouverture sur le passé et l'avenir
	Rapport à l'autre Territoire : producteur de relations interpersonnelles et expression de celles-ci.	• **Vivre ensemble** : co-habiter • Rapports sociaux • Sociabilité • Ouverture et hospitalité • Mode de vie (groupe social) • Genre de vie (communauté) • Style de vie (individu) • Différenciation / communion • Territoire comme voie de communication • Interstice entre espace personnel et social

En ce qui concerne l'innovation sociale, nous allons nous intéresser aux nouvelles réponses initiées par les acteurs pour renouveler l'habiter rural et ce, dans un contexte d'insatisfaction, d'aspiration ou encore d'opportunisme. Nous allons voir comment ces nouvelles réponses hors normes peuvent référer à des emprunts au passé pour en arriver à proposer un nouveau maillage où s'expriment un faire et un vivre autrement. Nous allons également explorer l'innovation sociale dans l'habiter dans sa dimension participative. L'innovation sociale sera abordée en tant que processus impliquant des apprentissages et une gouvernance renouvelée alimentant le cycle de l'innovation. Cette recherche vise ainsi à étudier simultanément en quoi une transformation de l'habiter peut reposer sur un processus d'innovation sociale à travers ses dimensions territoriale, relationnelle, politique, sociale et organisationnelle et comment l'habiter peut favoriser l'innovation sociale. Il s'agit alors de se pencher sur la relation existante entre innovation sociale et habiter. Pour réfléchir à cette relation, nous entendons aborder l'innovation sociale dans l'habiter dans sa dynamique temporelle en l'inscrivant au sein d'un cycle innovant comprenant différentes phases. Le tableau suivant présente le cycle de l'innovation tel que nous entendons l'aborder:

Figure 4 Cycle de l'innovation

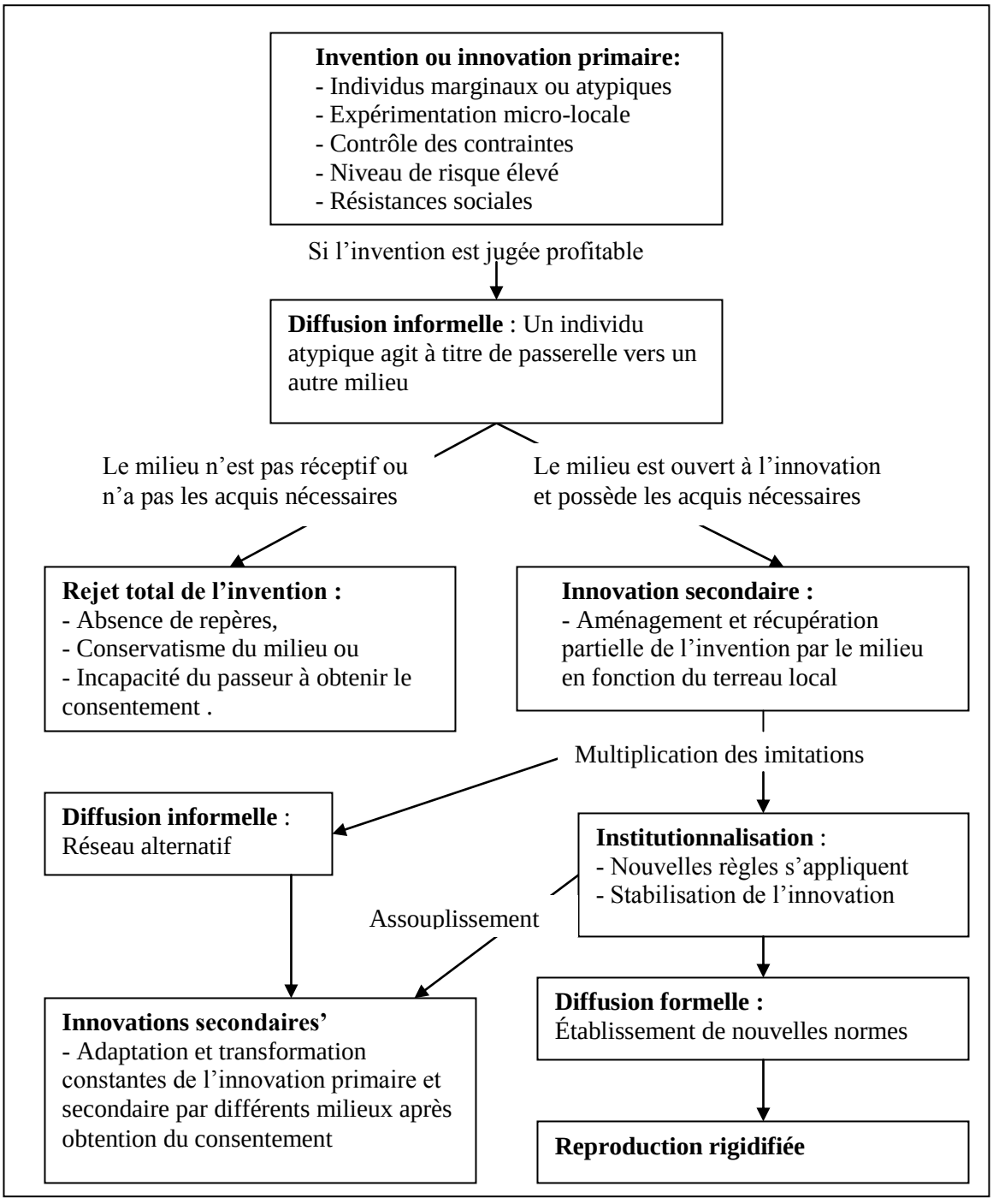

(Inspiré des séquences du processus d'innovation proposées par Alter, 2000)

Rappelons maintenant nos trois questions de recherche :

1. Quelles sont les inventions socioterritoriales participant à un renouvellement de l'habiter générées par les écovillages qui ouvrent la voie à une application dans le cadre de villages existants?
2. Quels sont les éléments d'innovation dans l'habiter mis en oeuvre à Saint-Camille qui s'avoisinent à la démarche écovillageoise, nous mettant sur la voie d'un aménagement de l'invention initiale?
3. Comment pourrions-nous pousser plus loin la réappropriation du renouvellement de l'habiter induit par le développement écovillageois pour revitaliser la ruralité de demain?

Nous pouvons alors associer ces questions aux trois phases de l'innovation identifiées précédemment. Notre recherche a ainsi pour ambition d'étudier le renouvellement de l'habiter à travers son cycle complet pour en arriver à une réflexion sur sa possible diffusion. Une fois clarifié notre cadre conceptuel, nous allons dans la section qui suit, présenter notre démarche méthodologique.

2.2 Démarche méthodologique

Dans cette section, nous allons situer la démarche méthodologique de notre recherche de façon à mettre en évidence les chemins parcourus au fil de nos réflexions et investigations. Pour ce faire, nous allons ici présenter notre approche méthodologique, notre démarche lors de la sélection des sites à étudier, notre méthode de collecte des données, notre démarche sur le terrain ainsi que la façon dont nous avons procédé au traitement, à l'analyse et à l'interprétation des données.

2.2.1 Approche méthodologique

La science ne prouve rien; la science sonde (Bédard, 2005).

L'approche préconisée pour étudier une problématique sociale est intrinsèquement liée à la question de recherche. Dans le cas de notre étude, nous nous interrogeons sur le renouvellement de l'habiter induit par le développement écovillageois et sur un possible

aménagement de cette invention socioterritoriale. Ainsi, notre question de recherche est résolument exploratoire. Notre étude s'inscrit à mi-chemin entre la recherche fondamentale qui vise la compréhension de l'émergence d'un nouvel habiter et la recherche appliquée visant à résoudre les problèmes de dévitalisation rurale. Il s'agit ainsi simultanément d'éclaircir un phénomène encore peu maîtrisé (l'habiter écovillageois) tout en analysant son applicabilité. Cette recherche s'inscrit dans une démarche plutôt inductive où il s'agit de partir de cas particuliers et ponctuels pour tenter de dégager des généralisations, des tendances ou du moins des ouvertures en vue d'une application à une autre échelle. Cette démarche nous servira à *« tester les relations entre deux ou plusieurs événements pour tester un processus théorique »* (Gumuchian et Marois, 2000 :76). En effet, le cycle de l'innovation tel que proposé par Alter (2000) nous servira ici de pilier pour tester la relation entre le phénomène écovillageois et le cas de Saint-Camille.

2.2.2 Sélection du site d'étude

Dans le cadre de notre recherche sur le renouvellement de l'habiter reflété par l'approche écovillageoise, notre attention s'est dirigée sur l'échelle micro-locale et locale, nous permettant d'observer la praxis issue des micro-expériences et des micro-récits. Pour étudier l'innovation socioterritoriale en cours, nous désirions sélectionner un site mettant en relief un possible aménagement du développement écovillageois dans le cadre d'un village existant. Il était alors question de choisir un site s'inscrivant dans une démarche analogue aux écovillages tout en manœuvrant avec les aspérités du territoire local. C'est le cas de Saint-Camille qui a alors retenu notre attention par la multiplication des innovations socioterritoriales présentes en son sein. C'est une visite préliminaire dans le cadre d'un cours[22] qui nous a révélé la pertinence de ce village pour explorer le renouvellement de l'habiter rural de type écovillageois.

[22] Il s'agit du cours GEO-5000, *Développement régional*, assuré en 2005 par le professeur Juan-Luis Klein.

2.2.3 Méthode de collecte de données

Dans le cadre de cette recherche sur le renouvellement de l'habiter issue de l'approche écovillageoise, nous avons utilisé deux techniques de collecte de données : la recherche documentaire ainsi que l'entretien exploratoire et semi-dirigé.

2.2.3.1 Recherche documentaire et formulation de notre problématique

L'intérêt que nous portons pour la dynamique écovillageoise remonte maintenant à près de quatre ans. Sans être partie prenante de ce mouvement, nous l'avons vu évoluer au fil du temps. Ainsi, la recherche de documentation sur cette thématique s'est faite de façon progressive par consultation de différents ouvrages et sites internet. Le caractère plutôt novateur de ce type de construits sociospatiaux laissant place à l'auto-définition ne constituant pas, à notre avis, un référent scientifique suffisant, le recours à l'observation participative et à des entretiens auprès des acteurs du quotidien furent nécessaires pour cerner la dynamique-terrain. Au cours de ces séjours, plusieurs documents ont été collectés. Ceux-ci ont pris la forme de pamphlets, d'articles de journaux locaux ou encore de cartes thématiques.

En ce qui a trait au village de Saint-Camille, c'est tout d'abord une visite universitaire effectuée en 2005 qui nous a permis de prendre contact avec ce milieu innovant et amenée à collecter de l'information sur celui-ci. Nous avons aussi consulté des articles et des mémoires s'intéressant à différents groupes communautaires ou projets du territoire sans toutefois se pencher sur l'aspect écologiste qui nous animait. C'est à la vue de certaines similitudes avec la dynamique écovillageoise observée préalablement en France que nous avons retenu le cas de Saint-Camille. Dans une perspective géographique, nous avons par la suite pris connaissance de l'ensemble du plan d'aménagement de la MRC des Sources où s'inscrit notre lieu d'étude de façon à bien saisir toutes les aspérités du territoire.

Dans une perspective davantage théorique, il va sans dire qu'une revue de littérature a précédé notre recherche empirique et s'est poursuivie tout au long de l'étude. Ces lectures ont orienté la formulation de notre problématique de recherche en lui offrant la profondeur nécessaire et en lui fournissant un cadre d'analyse adéquat. De plus, elles ont enrichi notre

réflexion tout au long de la recherche, la faisant parfois bifurquer vers des sentiers non prévus.

2.2.3.2 L'entrevue exploratoire et semi-dirigée

L'entrevue exploratoire a été utilisée non seulement pour *définir et préciser notre question de recherch*e, mais également pour *explorer les différentes dimensions* de nos questions de recherche (Gumuchian et Marois, 2000 : 241). Dans un premier temps, des entretiens d'exploration ont été menés en amont de notre recherche avec différents acteurs de Saint-Camille et du réseau écovillageois canadien de façon à saisir la dynamique en place ou les différents projets en évolution.

Dans le cas de Saint-Camille, ces premiers entretiens exploratoires (futurs résidants, agent de développement, responsable du développement démographique et communautaire) nous ont permis de saisir partiellement la dynamique en place. Par la suite, une entrevue semi-dirigée a été tenue avec un acteur-clé des projets résidentiels ayant soulevé notre attention. Dans le cas des écovillages, nous avons tenu un entretien exploratoire avec une responsable du Réseau des écovillages du Canada pour mieux saisir ce mouvement ainsi que son ouverture pour des applications dans le cas de villages existants.

Nous avons également assisté en septembre 2006, au Salon sur la diversité agricole de Saint-Camille. Cette journée a été pour nous l'occasion de voir l'avancée des différents projets agro-résidentiels, de garder contact avec les différents acteurs-clés du territoire, d'assister à différentes conférences et d'échanger avec de futurs résidants des projets résidentiels. Cet événement a laissé place à des questions, non seulement de notre part, mais également de la part du public, ce qui a entraîné une collecte élargie de données. En effet, l'observation réalisée a ouvert la porte à l'échange avec les différents acteurs du milieu nous permettant de saisir la structure des différents projets. Ainsi, la formule adoptée nous a permis de nous imprégner du lieu et de puiser les données au fil des entretiens.

Sur la base des informations récoltées préalablement, nous avons construit un schéma d'entrevue semi-dirigée[23] pour approfondir les thèmes qui nous intéressaient particulièrement. Les entrevues semi-dirigées ont été tenues avec des informateurs-clé des milieux à l'étude. Les entretiens semi-dirigés nous ont amenée à adopter une forme souple et interactive s'avoisinant à la conversation. Non seulement nous ont-ils permis d'avoir accès à la perception et à l'expérience des différents acteurs-clé des projets de développement, mais également d'aller chercher de nombreux détails et informations sur les projets privilégiés par ceux-ci.

En avril 2007, nous avons ainsi réalisé trois entrevues avec des acteurs-clés du développement. Nous avons alors rencontré le président de la coopérative de solidarité la Clé des Champs, pour un entretien semi-dirigé qui nous a permis de mettre à jour nos informations sur le projet et d'en saisir le fonctionnement. Nous avons également rencontré le chargé de projet de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille en ce qui a trait à différents projets démographiques et communautaires en cours à Saint-Camille et ce, toujours dans le but de compléter et d'enrichir les informations documentaires collectées préalablement. Finalement nous nous sommes entretenue avec l'agent de développement de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille, non seulement pour faire le pont entre les deux acteurs rencontrés préalablement, mais également pour nous informer sur les autres activités et projets du territoire. Des résumés d'entrevues ont été réalisés pour l'ensemble de ces acteurs.

2.2.4 Traitement, analyse et interprétation des données

> *La réalité va de pair avec la pensée, qui la comprend par un acte de compréhension qui est en même temps un acte de transformation* (Gumuchian et Marois, 2000 :187).

L'analyse de nos données vise à dégager les dynamiques innovantes à l'œuvre dans les différents sites à l'étude suite à une description détaillée de notre cas d'étude. Ainsi, nous allons procéder à une description détaillée des projets en cours dans le village de Saint-

[23] Les différents schémas d'entrevue sont présentés en annexe A.

Camille pour mettre en relief de quelle façon ils s'inscrivent dans la mouvance du développement écovillageois et qu'ils correspondent par moment à un aménagement de l'invention socioterritoriale écovillageoise. Finalement, nous allons analyser nos données dans une perspective projectionniste où il sera question de déterminer de quelle façon le renouvellement de l'habiter induit par le développement écovillageois pourrait être poussé plus loin dans le cadre de villages existants.

L'interprétation de nos données repose essentiellement sur une analyse de discours des différents acteurs du développement. Nous considérons à cet effet qu' *« en matière d'aménagement, le discours est primordial puisqu'il participe directement au processus de production d'espace »* (Gumuchian et Marois, 2000 :335). En effet, nous allons pouvoir dégager à partir de ces discours les grands principes qui animent le développement écovillageois et son aménagement socioterritorial subséquent. Nous allons ainsi non seulement interpréter ce qui est à partir des observations faites et des discours, mais également les projets de territoire, les projections territoriale, qui alimentent ce nouvel habiter rural.

CHAPITRE III

RENOUVELLEMENT DE L'HABITER RURAL D'INSPIRATION ÉCOVILLAGEOISE : LE CAS DE SAINT-CAMILLE

> *Si l'on voulait conceptualiser leurs idées-forces, on parlerait de cohésion sociale, territoriale et surtout intergénérationnelle ; de développement durable ; de relocalisation de l'économie ; d'éducation populaire ; de démocratie participative ; de capacité permanente d'innovation et de créativité ; de priorité à la culture ; d'internationalisme... L'ensemble faisant à la fois office de projet local et de système de pensée global* (Cassen, 2006 :11).

Dans notre désir de mettre en lumière les apports possibles de l'approche écovillageoise au renouvellement de l'habiter en milieu rural, nous allons porter notre attention sur une communauté innovante du Québec qui n'est pas sans affinités avec cette approche : le village de Saint-Camille dans la MRC des Sources. Cette petite collectivité de quelques 450 âmes est qualifiée de *Petite Gaule* par les pouvoirs publics de par son dynamisme communautaire (pas moins de 25 groupes communautaires), sa cohésion sociale et sa capacité de générer l'innovation. Saint-Camille est en fait un véritable milieu innovateur où le déclin de la population et la perte de services qu'il provoque ont agi en tant qu'élément déclencheur de la prise en main.

3.1 L'ancrage territorial de la communauté de Saint-Camille

> *Le village de Saint-Camille paraît agréablement sis sur d'immenses plateaux de verdure. L'horizon s'en rapproche sous des couleurs diverses et des formes variées. En certains endroits on voit des montagnes où alternent des ceintures d'arbres et des champs en culture. Ailleurs c'est l'ondoyante forêt* (Abbé L. A. Lévêque, La paroisse de Saint-Camille, 1908.).

Considérant la nature largement écologique du projet « Saint-Camillois », il importe de porter une attention particulière aux caractéristiques physiques de son territoire. Le canton de Saint-Camille s'inscrit dans la grande région de l'Estrie. Celle-ci comprend sept Municipalités régionales de comté (MRC) : Coaticook, le Granit, le Haut Saint-François, des Sources (Asbestos), le Val-Saint-François, Memphrémagog et Sherbrooke (Figure 5).

L'Estrie s'étend sur une superficie de plus de 10 500 km^2 et possède une population de près de 296 000 habitants (Affaires municipales et régions, 2005). Elle offre un paysage caractérisé par l'intégration de l'agriculture occupant 29 % du territoire dans un environnement à dominance forestière (Société de la faune et des parcs du Québec, 2002). Le territoire prend la forme d'un plateau accidenté incliné vers le nord-ouest, soit vers les basses-terres du Saint-Laurent (Ibid.). Il *« présente une topographie accidentée, dominée par les Appalaches, et composée de trois types de reliefs: les chaînons de montagnes, les montagnes frontalières et la plate-forme appalachienne »* (Société de la faune et des parcs du Québec, 2002 :1). L'Estrie comporte sept bassins versants, mais ses plans d'eau sont rarement accessibles au public par le caractère privé d'une grande partie de leurs rives (Ibid.). L'accès constitue ainsi un enjeu au niveau de la gestion du patrimoine naturel.

Figure 5 Localisation de l'Estrie et de ses différentes MRC

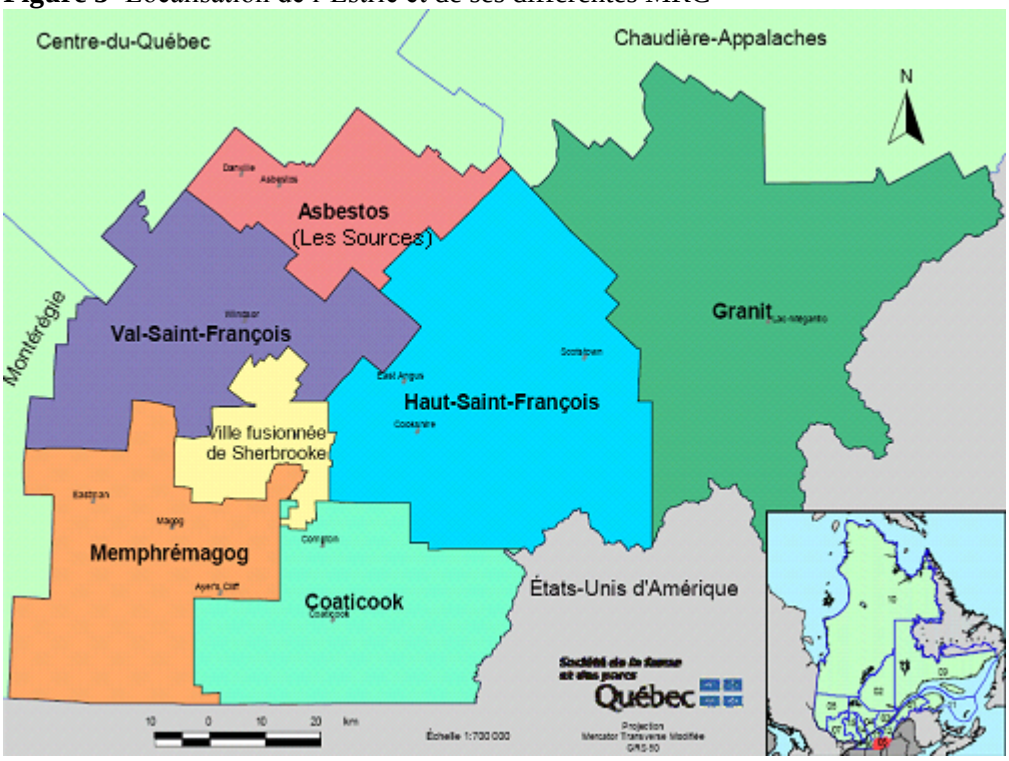

Société de la faune et des parcs du Québec, 2002 :4

Plus précisément, le canton de Saint-Camille est localisé dans la MRC des Sources, anciennement connue sous le nom de la MRC d'Asbestos. Cette dernière couvre une superficie de 777 km^2 , possède une population de 14 561 habitants et est composée de sept municipalités à caractère rural (Affaires municipales et régions, 2005). Il s'agit des municipalités d'Asbestos, de Danville, de Saint-Adrien, de Saint-Camille, de Saint-Georges-de-Windsor, de Saint-Joseph-de-Ham-Sud et de Wotton (Figure 6). Le territoire de la MRC est faiblement ondulé et ponctué de quelques collines isolées. Les principaux sommets sont : le mont Pinacle (410 mètres, Shipton), le mont Saint-Adrien (440 mètres, Saint-Adrien), le petit mont Ham (450 mètres, Saint-Adrien) et le mont Ham (710 mètres, Saint-Joseph-de-Ham-Sud paroisse) (MRC des Sources, 1999).

Figure 6 Les municipalités membres de la MRC les Sources

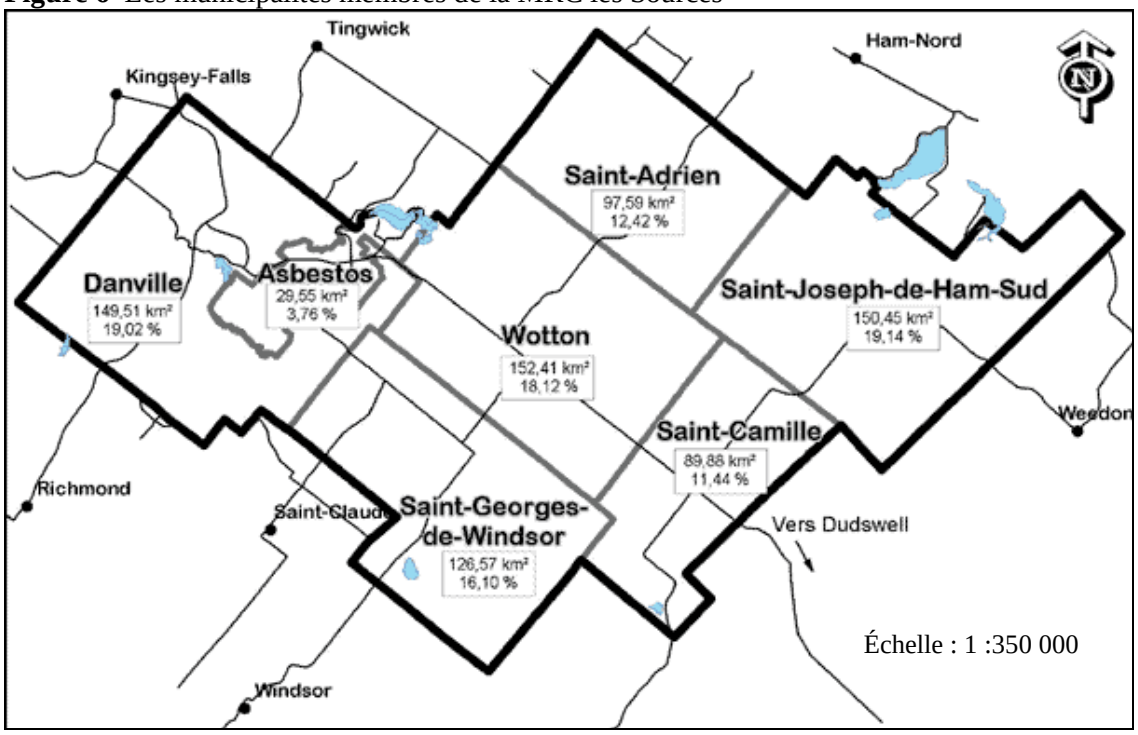

Source : www.estrie.qc.ca. Consulté le 20 décembre 2007.

En ce qui concerne l'hydrographie, la rivière Nicolet (qui se divise en trois branches: Nicolet Nord-Est, Nicolet Centre, Nicolet Sud-Ouest) et la rivière Danville drainent l'ensemble du territoire de la municipalité régionale de comté. De plus, trois lacs et deux étangs d'envergure la ponctuent. Pratiquement l'ensemble du territoire rural de la MRC est

partie prenante de la zone agricole protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole. Les plus grands espaces situés à l'extérieur de cette aire protégée couvrent principalement des propriétés forestières. Quant à la qualité des sols, il est à noter que nous en retrouvons peu de première qualité pour l'agriculture dans la municipalité régionale. Selon la classification de l'*Inventaire des terres du Canada*, les meilleurs sols du territoire sont de niveaux 3 et 4, ce qui laisse deviner des limitations importantes quant aux choix des cultures et des pratiques agricoles. Les meilleures terres se retrouvent au nord de la municipalité de Shipton et dans certains secteurs de Saint-Camille, Saint-Georges-de-Windsor et Wotton (MRC des Sources, 1999). La production laitière et l'élevage de bovin de boucherie sont les deux activités agricoles principales de la MRC. La production maraîchère est quant à elle pratiquement absente. Au niveau du sous-sol, la MRC possède de riches ressources en amiante qui ont orienté son développement depuis plus d'un siècle. La forêt mixte recouvre 66 % du territoire et fait de la MRC un milieu privilégié pour l'exploitation forestière.

L'organisation spatiale de la MRC des Sources distingue quatre secteurs: un premier qui représente le milieu urbain (agglomérations Asbestos-Shipton et Danville-Shipton), un second représente le milieu agricole relativement homogène et dense (cantons de Saint-Camille, de Saint-Georges-de-Windsor et de Wotton), un troisième représente le milieu agricole plus accidenté propice à un développement agro-forestier et un quatrième est associé à un milieu plus forestier propice à l'exploitation forestière et à un développement récréo-touristique et de villégiature (municipalités de Saint-Adrien et de Saint-Joseph-de-Ham-Sud). Saint-Camille et Danville ont été identifiés pour agir en tant que portes d'entrées et sorties récréo-touristiques pour la région par leur localisation et la présence d'équipements en place. Pour augmenter l'afflux touristique du secteur, il est question dans la MRC de favoriser la mise en place d'une piste multifonctionnelle sur le rail abandonné du Canadien Nationnal et de pistes secondaires de desserte municipale pour la pratique du vélo et de la motoneige.

Saint-Camille est un canton de 81,27 km^2 , ce qui en fait l'un des moins étendus du Québec. Il possédait une population de 443 âmes en 2005 (Institut de la Statistique du Québec). Il est situé au sud-est d'Asbestos entre les cantons de Wotton et de Dudswell, à la jonction des routes 255 et 216. Situé à proximité de Sherbrooke (35 km), d'Asbestos (22 km)

et de Victoriaville (55km), Saint-Camille jouit d'un double statut de municipalité rurale d'une part, par son occupation du sol, sa population et ses bâtiments, et périphérique d'autre part, par sa proximité urbaine à moins de 30 minutes en voiture de Sherbrooke. Le canton de Saint-Camille se situe dans la plate-forme appalachienne. Il ne représente pas de dénivellation importante. Son relief peu accidenté varie de 225 mètres d'altitude à près de 410 mètres dans la portion sud de la municipalité. Il jouit cependant d'une vue sur le mont Ham situé à quelques 20 km. Le territoire est irrigué par la rivière Nicolet Centre, dont Saint-Camille et son voisin Dudswell constituent la tête du bassin versant, et le ruisseau Saint-Camille.

Le canton de Saint-Camille est associé au secteur rural à vocation agricole au niveau de la MRC, une grande portion de son territoire est affectée à une vocation agricole et ses sols sont relativement de bonne qualité dans le contexte régional, ce qui en fait un enjeu majeur. Cependant, au fil du temps, certains rangs ont été délaissés, puis reboisés. La déprise agricole est ainsi un enjeu important et ceci dans l'ensemble de la MRC des Sources où la perte de 75 fermes a été enregistrée dans la décennie 1981-1991, ce qui équivaut à un recul de 20,3% des établissements et à une baisse de 14,3% de la superficie agricole, soit à la déprise sur près de 5000 hectares pour la MRC. La production agricole de Saint-Camille est davantage orientée sur l'élevage laitier et de bovin de boucherie. De grands pans de son territoire sont ainsi consacrés au fourrage (1694 hectares en 1993) et au pâturage (1068 hectares en 1993) (Compilation MAPAQ). L'affectation rurale de Saint-Camille appelle de grandes orientations en regard à l'aménagement du territoire. En effet, il incombe à la municipalité de favoriser : une utilisation prioritaire des sols pour fins agro-forestières, une coexistence harmonieuse des activités agro-forestières avec les autres activités, la transformation locale des produits agro-forestiers, la protection des sites d'intérêts patrimoniaux ou environnementaux, la consolidation du tissus urbain existant en évitant l'étalement du développement résidentiel en milieu agricole (MRC des Sources, 1999). Il est à noter au niveau de cette dernière recommandation, qu'au Québec, nous avons pu observer, au cours des dix dernières années, la multiplication de nouveaux développements villageois denses et peu intégrés au cadre bâti dans plusieurs villages. Il s'agit ainsi de préserver la qualité des paysages ruraux de la MRC par une intégration paysagère des diverses activités dans un contexte où cette qualité

peut compter dans une perspective touristique et d'attraction de nouveaux résidants, ce qui, comme nous le verrons, constitue un des principaux jalons du projet « Saint-Camillois »

Au niveau du patrimoine paysager, bâti et naturel, les éléments à mettre en relief sont :le paysage agricole et la vue sur les collines de Stoke ; l'aire patrimoniale du noyau villageois (Figure 7) qui comprend l'église, le presbytère et chapelle Saint-Antoine et certains bâtiments de la rue Miquelon; le lac Watopéka. Saint-Camille constitue l'un des six sites récréo-touristiques moteurs identifiés par la MRC des Sources pour sa mise en valeur culturelle et patrimoniale. Il est à souligner que les rives et le littoral de tout cours d'eau sont envisagés par la MRC comme éléments incontournables d'une politique de protection environnementale (MRC des Sources, 1999).

Figure 7 Sites d'intérêt patrimonial de Saint-Camille

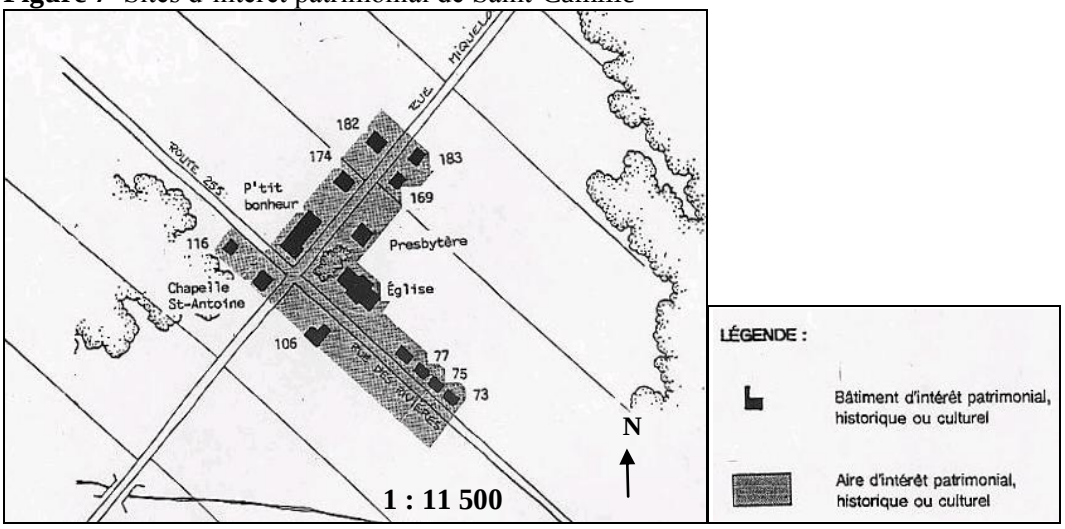

MRC les Sources, 1999

Tel que mentionné, le village de Saint-Camille s'est développé à l'intersection des routes 216 et 255, deux axes routiers supérieurs selon la classification du ministère des Transports du Québec. Celles-ci prennent le nom de rue Miquelon et de rue DesRivières à l'intérieur du village. Saint-Camille jouit ainsi d'une relativement bonne accessibilité par transport routier. Ces deux artères constituent l'armature centrale du développement du village. Elles sont le foyer de l'église, de l'ancien presbytère, de la chapelle, de la salle

communautaire, de l'école primaire et d'un centre de diffusion culturelle. Le village de Saint-Camille compte quelques commerces, mais aucune entreprise industrielle. Tel que mentionné précédemment, Saint-Camille est envisagé en tant que porte d'entrée touristique de la MRC et c'est dans cette optique qu'il est question de favoriser la mise en place d'infrastructures d'accueil et d'hébergement en son sein (MRC des Sources, 1999). L'attrait principal du village demeure « Le P'tit Bonheur de Saint-Camille » qui agit comme centre communautaire, centre de diffusion artistique et centre d'interprétation du milieu rural.

Au niveau des infrastructures et équipements municipaux, le village de Saint-Camille ne jouit pas d'un réseau d'aqueduc et d'égout et repose ainsi sur une desserte par fosses septiques dont les boues doivent être traitées. Ceci ouvre la porte à l'expérimentation de nouveaux procédés de traitement des eaux usées. Ce fait a une incidence sur le lotissement de la municipalité où la superficie minimale des lots doit être de 3000 m^2 (32 289 pieds carrés) comparativement à 1500 m^2 pour un lot desservi par l'aqueduc ou l'égout. L'absence d'aqueduc empêche ainsi une grande densité de l'habitat et la construction de nouveaux développements en grappe. Dans les cas de proximité d'un cours d'eau (100 mètres) , la superficie minimale passe à 4000 m^2 et une bande de 20 mètres à partir des hautes eaux doit être préservée en contexte non agricole et de 3 mètres en contexte agricole.

3.1.1 L'offre spatiale dans un contexte de déficit démographique

Les principes directeurs du schéma d'aménagement de la MRC des Sources se présentent comme suit : assurer un second souffle au développement de la région (notamment à travers un objectif de croissance démographique et de rajeunissement de la population), favoriser le développement d'entreprises créatrices d'emploi, assurer une saine gestion environnementale du territoire (protection des milieux naturels et humains), favoriser le développement d'activités à caractère urbain à l'intérieur des milieux urbains et d'activités à caractère rural à l'intérieur des milieux ruraux (respect de l'essence des milieux).

Figure 8 Offre d'espace dans la municipalité de Saint-Camille

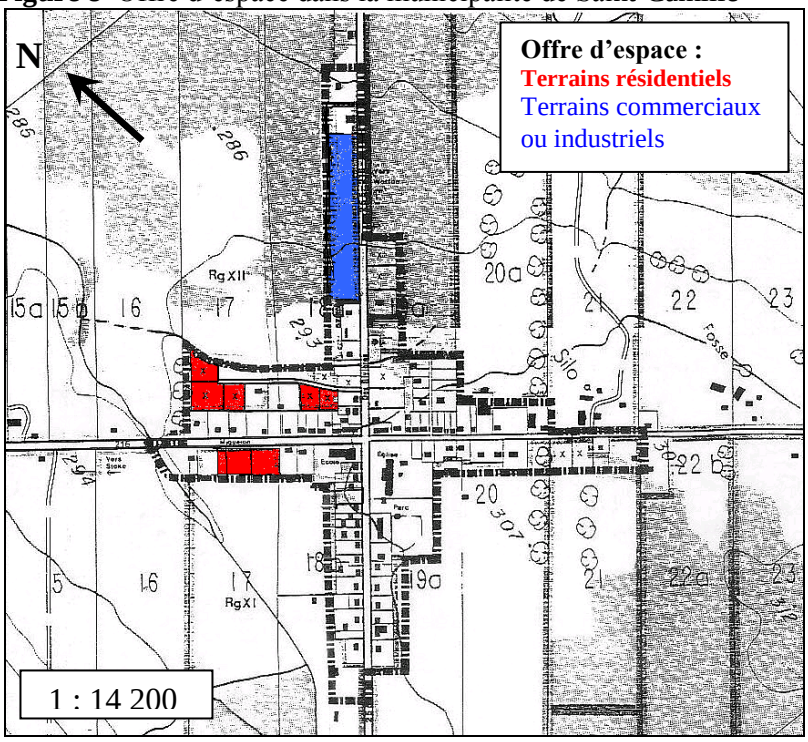

MRC les Sources, 1999 modifié par Christine Champagne, 2007

Selon le schéma d'aménagement de la MRC des Sources, le périmètre d'urbanisation en vigueur utilise entièrement la zone non-agricole. Tout développement résidentiel à l'extérieur de ce dit-périmètre implique des demandes de dézonage. La disponibilité d'espaces de qualité pour accueillir de nouveaux résidants revêt un caractère particulièrement important à Saint-Camille où la chute de population menace de fermeture l'école primaire et le bureau de poste. Un comité de développement démographique a été mis en place pour relancer le village et des demandes d'autorisation pour construire en zone agricole protégée ont été présentées (MRC des Sources, 1999). On prévoyait déjà en 1999, la mise en place de onze nouvelles constructions résidentielles à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. La MRC reconnaît d'ailleurs le manque d'emplacements favorables à l'établissement à Saint-Camille et proposait dans son schéma d'aménagement un agrandissement du périmètre d'urbanisation par l'ajout de plusieurs sites (Figure 8)[24]. Ceux-ci comprenaient quinze emplacements

[24] Les ajouts se localisaient dans quatre secteurs : un premier situé sur le lot 17 du Rang XI longeant la rue Miquelon (trois constructions possibles), un deuxième sur les lots 17 et 18a du Rang XII en deuxième rangée sur la rue Miquelon impliquant la mise en place d'une rue (cinq résidences possibles), un troisième sur le lot 18a du

résidentiels en périmètre d'urbanisation. Cependant, ces derniers ne représentent pas tous des emplacements de qualité et ne répondent pas nécessairement aux attentes de néoruraux en quête de paysages et de tranquillité. Dans cette optique, il est intéressant de soulever que la Route 255, aux abords de laquelle se situent huit emplacements, est une des deux artères les plus achalandées de la MRC avec un débit journalier moyen annuel (DJMA) de 1260 véhicules sur la 255 entre la croisée de la 216 et le village de Saint-Camille. La Route 216 où sont projetés trois emplacements résidentiels, n'est pas en reste avec un DJMA de 890 véhicules entre Saint-Camille et Stoke (Schéma d'aménagement, 1999).

3.2 Déclin démographique : le défi de l'attraction de nouveaux résidants

> *Saint-Camille semblait pourtant voué à un lent et inexorable déclin. Depuis 1911, où environ 1000 personnes y vivaient, la population n'a cessé de diminuer* (Lemay et Venne, 2006 :532).

La MRC des Sources a perdu plus de 17% de sa population au cours des deux dernières décennies et la population restante est vieillissante. La démographie constitue l'enjeu majeur de la région : *« La planification du territoire doit donc avoir comme un de ses principaux objectifs de retourner à une croissance démographique et à un rajeunissement de sa population »* (MRC des Sources, 1999). Des comités de développement ont vu le jour dans différentes municipalités de la MRC et des plans d'action ont été mis sur pieds. Le besoin d'espace revient sans cesse comme un enjeu important du développement démographique : *« La délimitation des périmètres d'urbanisation sur le territoire de la municipalité régionale de comté d'Asbestos* (ancien nom de la MRC) *est fortement influencée par la zone agricole protégée puisque tous les villages sont entourés par la zone agricole protégée »* (Ibid. : point 4.1). Cette lutte pour l'espace s'inscrit dans un contexte où : *« La modification de la pratique agricole et de la pratique forestière font en sorte qu'aujourd'hui, ces seules activités, telles que pratiquées actuellement, contribuent difficilement au maintien et à la croissance du milieu rural »* (MRC des Sources, 1999 : point 6.1). Il s'agit alors de développer d'autres potentiels présents sur le territoire rural au-delà de la simple exploitation traditionnelle. Un combat avec la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) est

---

Rang XII en bordure de la Route 255 est envisagé pour des activités non-résidentielles (huit emplacements de 3 000m2) et finalement un quatrième dans un espace vacant sur le lot 18 du rang XI.

donc amorcé dans plusieurs municipalités pour récupérer de l'espace agricole en vue d'un autre usage ou d'un multi-usage comprenant l'agriculture, mais ce combat est loin d'être gagné par la MRC puisque, sur les 69 demandes logées de 1989 à 1995, 30 ont été autorisées, soit un taux 43,5 % d'approbation (Ibid.). Cette lutte s'inscrit cependant dans un contexte de déprise agricole. De 1981 à 1991, la MRC a connu un déclin de 10,7% de sa population rurale et de près de 28,8% de sa population rurale agricole (Bureau de la statistique du Québec, 1997). Le recul de la population rurale agricole est ainsi un fait québécois de taille et combine le défi du maintien du paysage agricole à celui du déficit démographique.

Saint-Camille était en 2005, la deuxième municipalité la moins peuplée de la MRC avec 443 résidants (Institut de la statistique du Québec). En 2001, l'âge médian des résidants de Saint-Camille était de 37 ans, comparativement à 43,4 ans pour la MRC et 38,8 ans pour le Québec (Statistiques Canada). Cette relative jeunesse de la population pourrait s'expliquer, selon Langlois (2004) par la venue de néoruraux au sein de la municipalité et c'est plus particulièrement sur les stratégies d'attraction de nouveaux résidants déployées que nous comptons nous pencher. Les nouvelles sont d'ailleurs encourageantes du côté de l'école Christ-Roi qui a doublé sa clientèle au cours des 15 dernières années (Lemay et Venne, 2006). De plus, le taux de chômage de Saint-Camille (3,9% en 2001) était de loin inférieur à celui de la province (8,2% en 2001) et une pénurie de logements fait rage (ibid.). Le village serait ainsi en processus de rajeunissement et de plein emploi. Ce faible taux de chômage serait possiblement lié au fait qu'une part importante de la population travaille à domicile (37%), que plusieurs villageois travaillent à l'extérieur de la municipalité (à Sherbrooke pour la plupart) et que ceux-ci acceptent un revenu sensiblement inférieur à la moyenne québécoise (Langlois, 2004).

Cependant, la situation démographique demeure le problème de développement central de Saint-Camille puisque malgré un ralentissement du déclin démographique, la croissance n'est pas encore une réalité (Huot, 2001). À titre indicatif, la population était de 462 habitants en 1996, de 449 en 2001 et finalement de 443 en 2005 (Institut de la statistique du Québec). L'exode des jeunes participe à ce problème de maintien démographique. Ceux-ci se déplacent vers les centres urbains environnants (Sherbrooke et Asbestos) pour étudier et ne

reviennent pas (Huot, 2001). Le maintien de la population et des services est donc un effort de tous les moments.

3.2.1 L'attraction de néoruraux : un enjeu de taille

Au cours des dernières années, Saint-Camille a su attirer des nouveaux résidants que plusieurs se plaisent à appeler des néoruraux. Cette petite localité réussirait ainsi à profiter du nouvel exode urbain qui attire de plus en plus de gens des villes vers des petites communautés pour accroître leur qualité de vie : *« Ce sont des gens qui en ont assez de la pollution urbaine, du bruit, de l'exiguïté et du manque de verdure »* (Langlois, 2004 :23). Cependant, comme nous l'avons vu les néoruraux ne recherchent pas la campagne en général, mais une campagne en particulier. Saint-Camille semble ainsi avoir réussi à s'affirmer par *« sa population chaleureuse, ses infrastructures développées et son emplacement favorable »* (ibid.). Néanmoins, l'arrivée de nouvelles populations implique des compromis sociaux, ce qui explique peut-être que malgré l'avantage que représente l'afflux de nouveaux venus, les villageois de Saint-Camille *« n'éprouvent pas nécessairement le besoin qu'il y ait plus d'habitants »* (ibid.).

La décroissance de la population n'est pas un phénomène limité à Saint-Camille. Alors que le comté connaissait une baisse de 4,17 % de sa population entre 1981 et 1996, la MRC connaissait un déclin de quelques 17,26%. Le déclin démographique a été plus accentué au début des années 1980 avec une chute de 10,55% de 1981 à 1986. Cette baisse drastique est associée à la crise de l'amiante qui a eu cours dans la région à cette période (MRC des Sources, 1999). Le déclin démographique de Saint-Camille est un processus qui s'inscrit dans la durée. La courbe démographique de 1848 à 2001 nous le révèle (Figure 9). D'une population de quelques 600 habitants en 1871 lors de la construction de l'église, Saint-Camille a atteint son sommet démographique dans la décennie de 1910 pour amorcer un déclin progressif accentué par l'industrialisation de l'après-guerre (1945), puis par la crise de l'amiante (1980). Bien que la chute se soit amortie depuis les années 1990, il n'en demeure pas moins que la localité affiche des difficultés à assurer une véritable croissance.

Figure 9 Courbe démographique de Saint-Camille 1848-2001

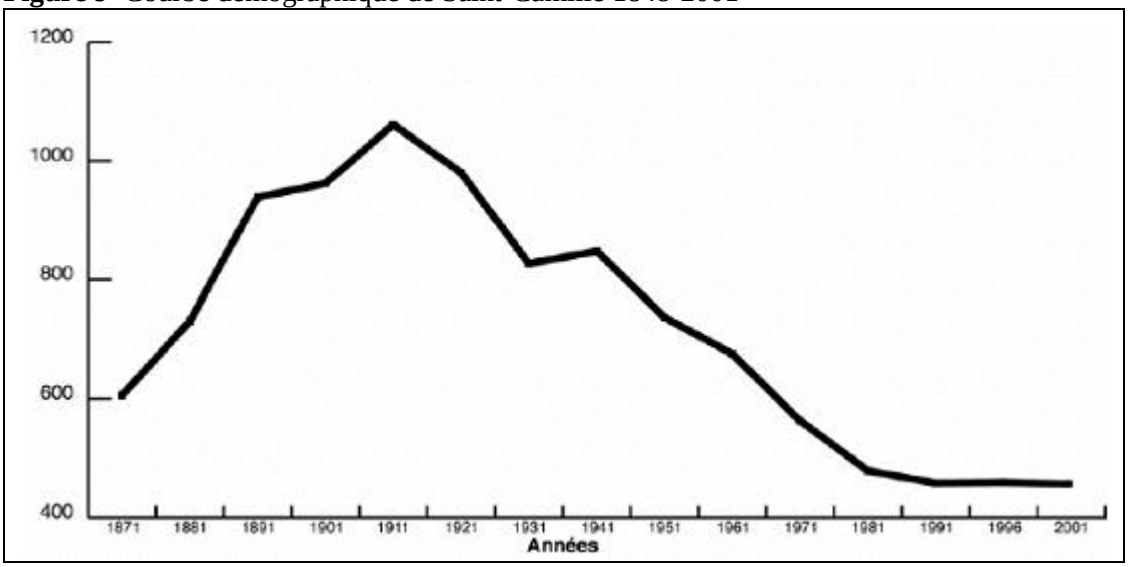

MRC les Sources, 1999 à partir de Recensement Canada 1848-2001

3.3 Brève histoire d'un territoire en mutation

Faire un constat, c'est souvent procéder à un bilan ; c'est regarder où nous en sommes et le chemin parcouru. Dans le cas de Saint-Camille, le parcours prend les traits de la vie humaine : naissance, croissance, maturité (prospérité) et déclin. Cependant, les espaces du quotidien, le local pluriel, ont pour sève l'énergie renouvelable qu'est le dynamisme de leur population. Ainsi, tant qu'il y a vie, il y a espoir et comme nous le montrerons, loin d'être *la chronique d'une mort annoncée*, l'histoire de Saint-Camille est plutôt celle d'un renouveau émancipateur ; les boutures semblent bien prendre et la vie se réaffirme.

L'histoire de Saint-Camille est ponctuée d'événements qui mettent en relief l'esprit solidaire, combatif et inventif de sa population. La fondation de Saint-Camille remonte à 1848 avec l'arrivée de quelques colons pour constituer le berceau de la civilisation francophone sur le territoire de la MRC des Sources. Ce n'est que trente ans plus tard, en 1879, que la construction de l'église débutera pour s'achever en 1881. L'électricité arrive très tôt dans le village. Celui-ci jouira dès les années 1880 de cette innovation technologique, ce qui participera à sa croissance et à son développement. Le début du 20^{ième} siècle sera pour Saint-Camille une période de grande prospérité grâce à une industrie du bois et une

agriculture florissantes (Langlois, 2004). La population de Saint-Camille atteindra alors près de 1000 habitants. Le village doit alors son essor démographique et économique non seulement à la production agroalimentaire et forestière, mais également à la transformation et à la commercialisation de ses matières premières. Ceci s'inscrivait dans une époque de diversification socio-économique permettant encore le jumelage de l'agroforesterie. Pendant cette période de développement qui précède la concentration des processus de transformation :

> *St-Camille avait 75 agriculteurs parmi sa population. Ces derniers vivaient d'une agriculture diversifiée et de l'exploitation forestière de leurs boisés. Ils fournissaient les transformateurs du milieu qui créaient de nombreux emplois dans la transformation et dans la commercialisation des matières premières* (La Clé des champs, 2007).

La concentration locale des trois sphères économiques (primaire, secondaire, tertiaire) amenait une diversification importante qui fournissait de l'emploi à la population. Le village de Saint-Camille comptait alors :

> *2 moulins à scie et à bardeaux qui servaient en même temps de moulins à farine, 2 fromageries, 2 fabriques de portes et fenêtres, 1 fabrique de meuble, 3 abattoirs, une coopérative agricole, une meunerie privée, 1 boulangerie, 3 épiceries, 2 quincailleries, une ferblanterie, 3 garages de mécanique automobile et un concessionnaire de machinerie agricole ainsi que plusieurs autres commerces de détails* (La Clé des Champs, 2007).

Ce portrait est assez semblable à celui d'autres villages dispersés sur l'ensemble du territoire agricole québécois où la réponse locale aux besoins locaux invitait à la diversification économique. Mais ceci correspondait à un contexte particulier qui sera chambardé à partir de la deuxième grande guerre (Fortier, 1971). Sans tomber dans un historique des bouleversement agricoles et du mode de vie paysan, il est à noter que des changements rapides se produisent à partir des années 40 où nous assistons à l'ouverture des campagnes par le service militaire, où nous invitons les agriculteurs à une plus grande production pour répondre à l'effort de guerre qui en appelle à la production de masse et où les agriculteurs goûtent eux aussi à la consommation de masse par l'augmentation de leurs revenus. La chute des prix après la guerre amènera les agriculteurs devant un choix : retourner à l'agriculture de subsistance, travailler à l'extérieur de la ferme ou changer leur production de façon à préserver le train de vie acquis. À cette déstructuration économique, nous pouvons venir

ajouter une déstructuration sociale par la montée de l'individualisme et l'effritement des liens de solidarité traditionnels. Bien que ce portrait soit général, nous pouvons soupçonner qu'il n'a pas été sans effet à Saint-Camille.

Ainsi, d'un territoire dynamique, nous sommes progressivement passés à un territoire affecté par le cycle de la dévitalisation économique et démographique (Vachon, 1993). Ce dernier prend racine notamment dans l'affaiblissement de la diversité agricole et l'abandon de la transformation sur place des produits qui permettaient de fournir une offre locale, de créer des emplois et de bénéficier d'une valeur ajoutée. Les années 1960 et 1970 accentuent la détérioration socio-économique annoncée dans les années 1940, ce qui se solde par l'abolition ou le déplacement de grands pans de l'économie tertiaire et secondaire et par la fermeture de plusieurs services. En 1980, le magasin général qui s'était passablement détérioré est mis en vente[25]. En 1990, l'école Christ-Roi est en fort mauvaise posture et ne compte plus que quelque 40 élèves, alors que le presbytère est déserté (Lemay et Venne, 2006 :532).

Heureusement, dès les années 1980, la population commence à se serrer les coudes pour freiner l'exode et mettre de l'avant des projets pour assurer la pérennité du village (Langlois, 2004). En 1988, le Groupe du Coin, dont nous traiterons ultérieurement, est créé afin d'assurer une propriété collective des édifices patrimoniaux du village. En 1989-1990, c'est une mobilisation majeure qui prend place pour sauver le bureau de poste. Cet événement s'inscrit dans un contexte de coupures dans les services postaux ruraux du gouvernement fédéral. Saint-Camille ne sera pas le seul village menacé et celui-ci s'alliera à Saint-Cyprien dans le Bas-du-Fleuve pour mener bataille contre le géant fédéral, ce qui leur permettra de conserver leur bureau de poste respectif (Langlois, 2004).

Cette époque des années 1980 constitue une bonne entrée de jeu pour aborder la dynamique sociocommunautaire présente à Saint-Camille. Il est dit du développement local qu'il est souvent le fruit de la marginalisation économique qui agit à titre de déclencheur d'une réaction du milieu. Le cas de Saint-Camille ne semble pas faire exception et c'est à

[25] Il sera racheté par le Groupe du Coin, un comité de citoyens, en 1988.

cause de ce constat de déclin économique et démographique s'accentuant d'année en année que les choses se sont mises à bouger. Nous verrons que cette dévitalisation n'a pas amené un affaissement général, mais, au contraire entraîné l'initiative.

3.4 Profil socio-communautaire et projets structurants

> *Le leadership local de Saint-Camille semble avoir donné le pas à un développement axé principalement sur la culture, le communautaire et une économie rurale à petite échelle* (Lorrain-Cayer et Lussier, 2004 :13).

Le village de Saint-Camille est animé par une dynamique sociocommunautaire bien particulière qui lui a valu une reconnaissance au-delà des limites de sa MRC. Le ministère des Affaires municipales et régionales (MAMR) du gouvernement du Québec qualifiait Saint-Camille de village rassembleur dans un portrait dressé de la localité (MAMR, 2006). D'autres, tel que M. Lanctôt de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) de l'Estrie, le qualifie de *Petite Gaule* par sa résistance à la dévitalisation, par son combat de tous les instants et par son sens de l'initiative et de l'innovation (Lanctôt, 2006).

La solidarité et l'implication font la marque de commerce des habitants de Saint-Camille. Cette force que possède Saint-Camille est issue, tel que nous l'avons vu, d'une histoire de luttes et de solidarité. Mais au-delà de cet ancrage historique, le maintien de cette énergie implique des leaders locaux porteurs de projets structurants et une culture de l'écoute, de la communication et de l'ouverture : *« le changement demande que des gens s'assoient ensemble pour réfléchir. Chaque fois, la créativité et l'innovation émergent. Ensuite, il faut agir, persévérer et avoir un minimum de capital »* (Sylvain Laroche cité dans Lemay et Venne, 2006 :533). Nous verrons comment, à Saint-Camille, cette ambiance conviviale et créative est entretenue et ce, à travers différents projets portés par la collectivité (Figure 10).

Figure 10 Les projets structurants de Saint-Camille

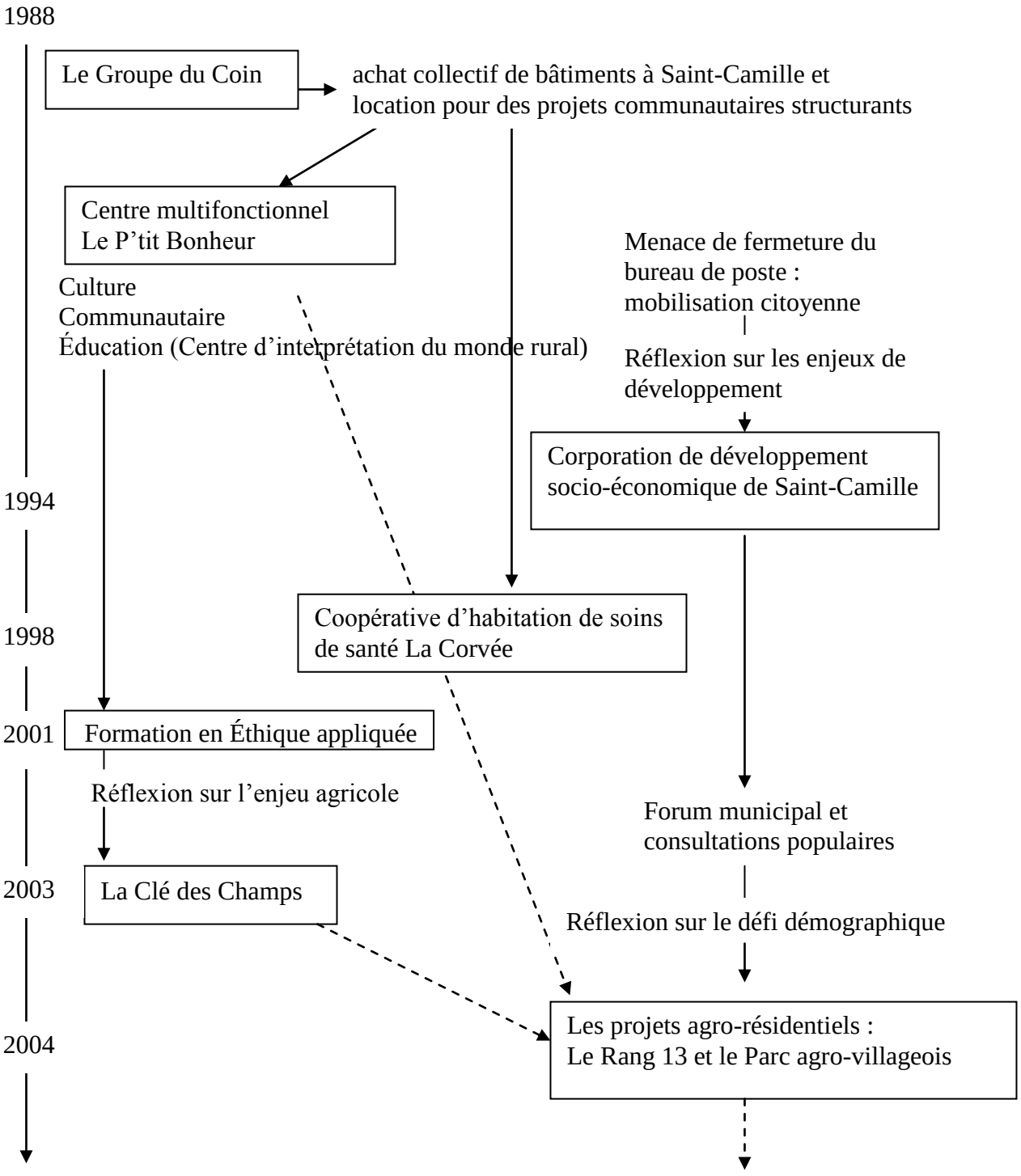

Réalisation : Christine Champagne, 2007

3.4.1 Le Groupe du Coin

Le Groupe du Coin a été formé par un comité de citoyens (quatre villageois) sensibles à la préservation de leur patrimoine architectural et désireux de doter la communauté d'infrastructures de services. Ces gens sont ni plus ni moins les grands leaders locaux et la dynamo des projets qui ont revitalisé la collectivité. Le Groupe du Coin est une corporation privée de capital de risque dont la démarche réside en l'achat de bâtiments se trouvant en situation financière précaire pour les remettre sur la voie de la rentabilité en vue d'une vente ultérieure à d'autres organismes porteurs de projets (Lemay et Venne, 2006 et Langlois, 2004). Leur objectif est ainsi d'acheter et de conserver la vocation communautaire des bâtiments historiques mis en vente du village et d'assumer la transition entre l'ancienne utilisation et la nouvelle à naître (Wikipédia, 2007). Le Groupe du Coin agit ainsi en véritable offreur d'espace. Loin de viser à s'enrichir avec leurs activités : *« La philosophie qui les guide est la rentabilité sociale et la sauvegarde du patrimoine »* (Langlois, 2004 :7).

Figure 11 Bâtiments patrimoniaux achetés par le Groupe du Coin

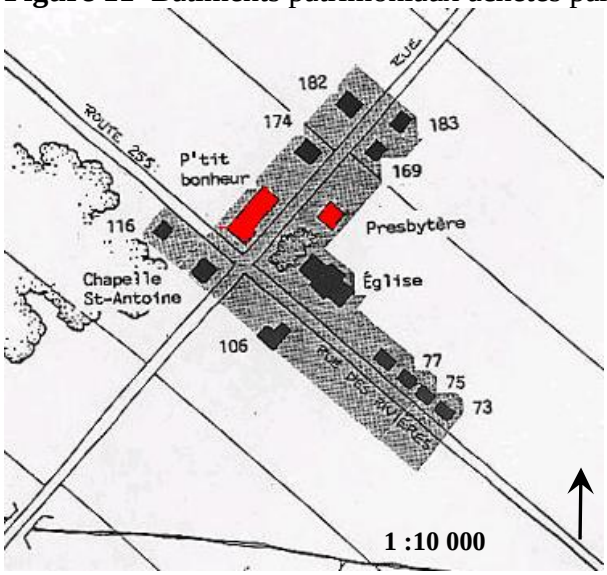

MRC les Sources, 1999 modifié par Christine Champagne, 2007

L'aventure du Groupe du Coin débute en 1986 par la mise en vente du magasin général du village qui se situe au cœur de celui-ci aux intersections des rues Miquelon et Des Rivières. Cet événement agit en véritable élément déclencheur et se présente alors pour

Sylvain Laroche, un résidant dynamique de retour à Saint-Camille après ses études à l'Université de Sherbrooke, comme une occasion d'assurer la préservation du patrimoine bâti et l'opportunité de doter la communauté d'un levier pour son développement communautaire et démographique. Ainsi, un élément d'apparence négative pour le village, la perte d'un service de proximité, se transforme rapidement en potentiel de revitalisation et de renouveau pour Saint-Camille. La tête emplie d'idées, S. Laroche se lance alors à la recherche de partenaires pour faire l'acquisition de l'édifice. Trois villageois répondent à l'appel de ce dernier: Serge Gagné, l'épicier du village, Jacques Proulx, un agriculteur devenu président de l'organisation Solidarité rurale, et Jacques Theasdale, un comédien (Langlois, 2004). Ces quatre protagonistes deviendront le noyau du Groupe du Coin et ce sont leurs économies personnelles[26] qui permettront l'achat de l'édifice. À ce moment, il est question de redonner vie au bâtiment qui se trouve dans un état de délabrement avancé. Ainsi, le groupe du Coin fut constitué et le magasin général fut acheté en juillet 1988 au coût de 40 000$ pour en faire, suite à de nombreux travaux, un lieu structurant pour la collectivité.

Ceci n'est cependant que le début de l'aventure, car le Groupe du Coin ne voulait pas simplement sauver le bâtiment de la spéculation, il voulait en faire un levier pour le développement de la communauté et véritablement collectiviser le lieu. Il fallut ainsi attendre novembre 1988 pour que le P'tit Bonheur prenne forme comme résultat des efforts de Sylvain Laroche et Serge Gagné sous les traits initiaux d'un centre communautaire et culturel. Le P'tit Bonheur s'installe alors dans les locaux de l'ancien magasin général qui lui sont loués par le Groupe du Coin à coûts modiques (correspondant plus ou moins aux frais courants ajoutés à l'hypothèque) pendant la période de rentabilisation des opérations. Une fois la rentabilité atteinte, le P'tit Bonheur fut alors en mesure d'amasser la somme nécessaire pour devenir lui-même propriétaire du bâtiment (Langlois, 2004). Ce rachat par le P'tit Bonheur a permis au Groupe du Coin de récupérer l'argent investi et de mettre une somme de côté en vue de projets ultérieurs dans la communauté. La constitution du groupe a évolué au fil du temps, certains membres ont quitté alors que d'autres se sont ajoutés, mais la philosophie à la base de la corporation demeure. Poursuivant son oeuvre de reprise de bâtiments en vue d'un usage collectif, Le Groupe du Coin a, en 1998, permis l'achat du presbytère déserté par le curé pour

[26] Chaque membre s'est initialement engagé à injecter 1200 dollars par an dans le projet (Cassen, 2006).

laisser place à une coopérative d'habitation et de soins de santé : La Corvée. Plus récemment, c'est l'acquisition d'un garage qui a permis la création d'ateliers artistiques et l'implantation de bureaux de travail.

3.4.2 Le P'tit Bonheur de Saint-Camille

> *Le P'tit Bonheur est en quelque sorte le quartier général, le rendez-vous des bâtisseurs, en même temps que le symbole de ce modèle de développement local* (Lemay et Venne, 2006 :530).

Le P'tit Bonheur est un organisme à but non lucratif qui prend les traits d'un centre multifonctionnel situé dans l'enceinte de l'ancien magasin général du village acheté par le Groupe du Coin en 1988. Il abrite une salle de spectacle (près de 15 spectacles par an dont dix à saveur communautaire et cinq avec des artistes connus tels que Richard Desjardins ou Daniel Bélanger), une cafétéria et une galerie d'art (l'Espace Hortense) en plus d'offrir des services de popote roulante et d'accès internet. Le P'tit Bonheur est ainsi structuré autour de quatre secteurs d'activités : le secteur communautaire, le secteur des arts de la scène, le secteur des arts visuels et le secteur de la formation. Ce n'est pas sans raison que son fondateur Sylvain Laroche se plaît à le nommer *« magasin général des services »* (Lemay et Venne, 2006). Le P'tit Bonheur c'est ni plus ni moins la pierre angulaire du renouveau du village, un lieu de partage et de rencontre qui agit en tant que reconstructeur du tissu villageois. Nous voyons ainsi toute l'importance que peut prendre la vie communautaire sous le toit du P'tit Bonheur. Différents services alimentaires ont été mis en place tels que le service de livraison à domicile de repas chauds pour les personnes âgées afin d'apporter un soutien au maintien à domicile de ces personnes, la pizza du vendredi qui tient un point de service à Asbestos et qui assure une grande part du revenu de l'organisme (60%), les petits-déjeuners du dimanche et les dîners du mardi qui permettent aux villageois de se rencontrer et d'échanger. Le P'tit Bonheur agit en véritable lieu carrefour de rassemblement où se tissent les liens d'un vivre-ensemble renouvelé. De plus, les différents services alimentaires agissent en tant qu'offre de services de restauration en réponse à l'absence d'intérêt de l'économie de marché pour assurer ces services.

Le bénévolat joue un rôle central dans le fonctionnement des différentes activités tenues. En fait, plus de 100 bénévoles mettent la main à la pâte (c'est le cas de le dire) à la préparation des pizzas, des petits déjeuners, des mets de la popote roulante et à la location de salles (Langlois, 2004). L'ampleur que prend l'implication sociale dans un petit village comme Saint-Camille où près du quart de la population (près de 130 bénévoles pour l'ensemble des activités) s'investit généreusement au développement communautaire de leur collectivité témoigne de l'attachement des résidants envers leur territoire : « *Le nombre impressionnant d'associations bénévoles qui permettent l'accès à de nombreux services et activités reflète une situation socioculturelle et communautaire en pleine effervescence* » (Huot, 2001 :96). La philosophie qui anime le Groupe du Coin et le P'tit Bonheur, véritables pionniers du renouveau communautaire du village, s'inscrit justement dans cette réflexion qui suggère que *« […] les habitants prendront davantage conscience de leurs responsabilités face au territoire s'ils le voient comme un espace commun et s'ils participent à une vie communautaire riche »* (Huot, 2001 : 104). Ce foyer communautaire est de plus un lieu de rencontre intergénérationnel : *« Nous avons créé un lieu de rencontre pour tous les groupes d'âge de Saint-Camille et de la région »* soutient M. Laroche (cité dans MAMR, 2006). La dimension intergénérationnelle est d'ailleurs centrale à Saint-Camille, car, tel que soulevé par Gaëlle Lussiàa-Berdou de Radio-Canada (2006) qui citait un résidant, c'est par la complémentarité des peuplements que l'on reconnaît une forêt en santé.

Le P'tit Bonheur, loin de se limiter à ses activités de pôle culturel et communautaire, a créé le Centre d'interprétation du milieu rural (CIMR) qui s'inscrit dans le volet formation de l'organisme. Il s'agit du dernier né des secteurs du P'tit Bonheur dont la mise en place est fondée sur l'urgence d'agir face au déclin démographique et économique du village. C'est la mobilisation des citoyens pour contrer l'exode des jeunes, conserver les services de proximité et stimuler la création de nouveaux services qui était visée par le CIMR (Deriaz, 2006). Ce dernier s'est doté de quatre volets pour relever tous ces défis : animation, formation, production multimédias et documentation électronique.

Le volet de production multimédias et documentation électronique est rendu possible grâce à une arrivée remarquée. La fibre optique est désormais rendue au village permettant de

miser sur le télétravail et le développement de projets tel qu'*École éloignée en réseau*. Une douzaine d'écoles de la région participe à ce projet de mise en réseau des classes qui permet aux élèves de jouir d'un cercle d'échanges élargi à travers des vidéoconférences et des forums. L'école Christ-Roi jouit d'un jumelage privilégié avec la classe de Wotton pour différentes activités. Il s'agit d'un enrichissement pour le programme de la petite école primaire Christ-Roi qui compte moins de 100 élèves. En effet, ce programme mis en oeuvre par le gouvernement québécois permet de vaincre l'isolement des écoles en milieu rural. Il pourrait également permettre à terme de jouir des services d'orthopédagogie, d'orthophonie ou encore de psychologie dans une formule de consultation en vidéoconférence (Beaudry, 2000). Ainsi, les outils privilégiés sont : les vidéoconférences, la plate-forme internet (clavardage, courriel, forum), le partage classe à classe, le jumelage de différentes écoles de la MRC, le travail en communauté de pratique (communication entre pairs), le partage classe-communauté (journal, fête pour présenter les enseignants, journée portes ouvertes….) et les services éducatifs complémentaires (pallier le manque de ressources par des vidéoconférences). Ces projets visent à faire de Saint-Camille une véritable *communauté apprenante* (Cassen, 2006).

Le volet animation repose sur des animations théâtrales ou encore des conférences : *« Son but est de mettre en lumière les différentes réalités du monde rural incluant les relations intergénérationnelles au sein de la communauté »* (Deriaz, 2006). La création en automne 2001 de *La Revue Parlée,* consistant en six courtes conférences gratuites sur différents sujets socioculturels, participe également à ce volet. Au niveau de la formation, ce qui a animé la réflexion fut la question : *« Quelle formation serait la mieux à même d'aider les gens de nos communautés rurales à se prendre en main ? »* (Deriaz, 2006). Nous verrons ainsi quelle tournure prend le coffre à outils formatifs dans le village de Saint-Camille.

3.4.3 Formation citoyenne

> *Il est important pour nous de former et de conscientiser les gens et surtout, de se donner des outils pour aller toujours plus loin dans notre développement* (Sylvain Laroche cité dans MAMR).

En plus de s'être doté de différents organismes susceptibles d'insuffler un renouveau dans le village, Saint-Camille mise sur l'information et la formation citoyenne pour faire de chacun un acteur de son développement. Plusieurs événements formatifs prennent ainsi place à Saint-Camille, ce qui n'est pas sans contribuer à son rayonnement.

La formation en *Éthique appliquée* donnée en association avec l'Université de Sherbrooke est sans aucun doute une initiative majeure qui démontre la volonté de la municipalité de doter sa population de tous les outils nécessaires pour participer au développement de leur milieu de vie : *« Le cours permet simplement une reconnaissance des particularités des habitants avec leurs forces, leurs habilités et leurs compétences afin de provoquer des initiatives locales et même internationales » (*Lemay et Venne, 2006 :536). Le philosophe Jean-François Malherbe, résidant du village, est coordonnateur du projet et professeur. Tel que soulevé par Delors (1996), l'éducation aux adultes repose sur quatre piliers importants : apprendre à connaître, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble (Deriaz, 2006). Cette dernière dimension est souvent négligée dans les programmes québécois et c'est dans cette optique d'éducation à la citoyenneté que s'inscrit le cours en Éthique appliquée. Il s'agit d'un apprendre à vivre ensemble dans la ruralité où une tierce voie est créée entre le subjectivisme et le légalisme pour en arriver à un *bon sens raffiné* (Malherbe dans Deriaz, 2006).

Ce microprogramme de recherche-action et formation en *Éthique appliquée* s'affirme sous le titre du projet *Incitants et obstacles à l'autodéveloppement en milieu rural et responsabilité citoyenne.* Il s'agit d'un microprogramme crédité qui est offert depuis 2001. En 2006, 70 personnes de 24 à 77 ans en provenance de toute la MRC avaient suivi ou suivaient la formation (Deriaz, 2006). Cet étalage d'âges permet des échanges intéressants entre les générations. Le rythme de la formation est de deux cours par année (automne et printemps) et ceux-ci se donnent dans une formule condensée de cinq à sept semaines à

raison de deux cours par semaine, soit un soir et un samedi. Un panorama des cours offerts se présente comme suit : *Septembre 2005 :* Prise de décision en situation difficile, par Jean-François Malherbe, *Novembre 2005 :* Éthique et environnement, par Jonathan Mayer, *Automne 2006 :* L'éthique des relations humaines, par Jean Bédard et *Printemps 2006 :* Éthique et développement durable, par Chakda Yorn. Les multiples témoignages récoltés à diverses occasions par des acteurs du milieu nous laissent entrevoir des apports multiples. En effet, alors que certains parlent d'une autre façon de voir le monde, d'autres relèvent les apprentissages au niveau de la structuration de la pensée et de la construction d'un langage commun (Deriaz, 2006). L'objectif semble atteint, car plusieurs dénotent une envie plus grande de s'impliquer en tant que citoyen et une plus grande appartenance à la MRC (Ibid.).

Les rejetons engendrés par le microprogramme sont nombreux. Il a donné naissance à une formation condensée pour les élus municipaux. En octobre 2005, le CIMR a ainsi organisé une fin de semaine formative intitulée *L'éthique appliquée, un coffre à outils pour les démocraties locales* qui a réuni une vingtaine de personnes. *La Clé des Champs* que nous aborderons plus loin est également le fruit d'une réflexion sur le défi de diversifier l'agriculture en revalorisant la consommation de produits locaux dans le cadre d'un cours d'éthique (Lemay et Venne, 2006). De plus, il pourrait aussi générer un programme transdisciplinaire en responsabilité citoyenne de niveau baccalauréat puisque des pourparlers sont en cours depuis le printemps 2005.

Le S*alon régional d'animation sur la diversification agricole de Saint-Camille* est également un bon exemple de projet de formation et d'information citoyenne à même de faire rayonner la municipalité. Sous la responsabilité de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille et en coordination avec la MRC des Sources et le Conseil régional de l'Estrie, l'événement vise à *« informer les gens sur les possibilités de démarrage ou de diversification de production dans des créneaux distinctifs et moins traditionnels »* et cherche par le fait même *« à diversifier la production agricole sur le territoire, qui se caractérise par une forte concentration d'entreprises laitières et d'élevage de bovins, et à faire connaître de nouvelles productions végétales et animales »* (Solidarité rurale, 2004 :27). Saint-Camille devient, à ce moment, un lieu de rencontres et d'échanges pour une agriculture

plurielle. Le salon permet d'informer la relève, de débattre des problèmes rencontrés, de présenter les projets en cours dans la région, de tisser des réseaux d'affinités et de d'échanger au-delà des guerres de faction comme en témoigne la présence du ministre de l'agriculture, du président de l'UPA Estrie et de l'Union paysanne lors de l'événement de 2006. Le salon en sera en 2007 à sa 9^{ième} édition et s'orientera autour du thème des énergies vertes en agriculture. Il est l'occasion d'entendre des conférenciers, de visiter des projets et d'échanger sur les enjeux d'avenir en matière de diversification agricole. Ainsi, la corporation a su assurer la durée dans le temps du salon et organiser un événement de grand rayonnement dans une petite collectivité. Le directeur de la corporation est d'ailleurs très fier de leur formule qui est orientée vers les petites productions plus artisanales (Entrevue 4).

Ciblé sur la relève, le *Colloque Jeunesse* s'adresse plus précisément aux Estriens et Estriennes âgés entre 12 et 35 ans. Il s'agit d'une fin de semaine remplie d'activités, de formations, d'ateliers, de conférences, d'échanges et de réseautage entre les jeunes et les intervenants de l'Estrie. Le Colloque avait pour thème *Leadership et Mentorat* dans sa version 2006.

3.4.4 La Corvée et la coopérative d'habitation Art-mon-nid :

La Corvée désigne l'imbrication d'une coopérative d'habitation pour personnes âgées, la Maison Art-mon-nid, et d'une coopérative en soins et services ayant vu le jour en 2000. Le projet prend place dans l'ancien presbytère du village qui a été racheté par le Groupe du Coin en 1998 avant d'être vendu à cette imbrication de coopératives grâce au financement du programme AccèsLogis de la Société d'habitation du Québec et d'autres partenaires dont le CLD et la MRC (Lemay et Venne, 2006). Deux constructions neuves ont été annexées au presbytère pour donner forme au projet. La coopérative d'habitation offre neuf logements, dont six adaptés, et loge une dizaine d'aînés qui peuvent ainsi demeurer dans leur communauté naturelle à peu de frais (212$ à 462$ mensuellement). De plus, La Corvée permet aux résidants et à la collectivité de jouir de services communs à travers la clinique de santé qui s'oriente vers la médecine alternative, les jardins communautaires dans la cours de la coopérative et la cuisine collective. Cette initiative a été récipiendaire du prix de la ruralité

en 2002 récompensant des initiatives de mise en valeur des ressources rurales au profit des collectivités locales et régionales et du prix Jean-Pierre-Bélanger de l'Association pour la santé publique du Québec en 2004. Elle a pris racine dans la tête de Joane Gardner alors étudiante au certificat de gérontologie de l'Université de Sherbrooke qui a orienté son projet de fin d'études sur les stratégies possibles pour maintenir les aîné-e-s dans leur communauté (Lemay et Venne, 2006). On prévient ainsi l'exode des aînés provoqué par le manque d'infrastructures et la dissolution de la logique familiale misant sur une prise en charge des aïeux pour la remplacer par une formule coopérative et collective permettant de conserver la diversité du tissu social et de jouir de la multiplicité.

La coopérative de Solidarité en Soins et Services de Saint-Camille offre des services aux gens de toute la région. Elle est située au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère et offre les services de professionnels de la santé dont une infirmière spécialisée en soins des pieds, une ostéopathe, une massothérapeute et une acupunctrice. Cette clinique-santé orientée autour de la médecine douce et naturelle est louée à la journée au coût de 30$, ce qui comprend un local double pour exercer, une salle d'attente et une toilette. Il s'agit ainsi d'offrir des services que l'éloignement et la logique marchande empêchaient d'acheminer sur le territoire.

Tout comme dans le cas du P'tit Bonheur, le succès de cette expérience réside en grande partie en l'implication de la communauté et des résidants de la Maison Art-mon-nid. Que ce soit à travers les corvées de nettoyage ou de rénovation, l'entretien et l'aménagement du site, le bénévolat joue un rôle prépondérant dans la viabilité du projet en permettant à la Corvée d'économiser des sommes importantes en ce qui concerne la main-d'œuvre (Langlois, 2004). Pour rendre la pareille à la collectivité, La Corvée rend sa cuisine disponible à des groupes de cuisine communautaire. En 2004, quatre groupes de la Cuisine Amitié fréquentaient celle-ci pour préparer des menus collectifs deux fois par mois.

L'aspect intergénérationnel est ici encore très présent avec des activités d'aide aux devoirs données par les résidants. L'inclusion des aînés passe également par une tribune dans le journal communautaire de Saint-Camille où est publiée la Chronique des aînés qui présente à chaque publication un-e ainé-e du village et des articles sur le vieillissement (MAMR,

2006). De plus, tel que souligné par Langlois (2004) l'initiative de la coopérative d'habitation permet d'alimenter le cycle de la régénération en permettant la libération de maisons de la part des personnes âgées pour laisser place à l'implantation de jeunes familles à même d'insuffler un nouveau rythme à la communauté.

3.4.5 La Clé des Champs[27]

La Clé des Champs est une coopérative de solidarité[28] oeuvrant dans le maraîchage, l'agroforesterie et la transformation locale. Lors d'un entretien tenu en avril 2007, un responsable nous explique, qu'une coopérative est un maillage entre une entreprise et une association : *« Il faut que les deux branches se portent bien pour que l'arbre pousse »*. L'aspect associatif doit être sein, mais la rentabilité économique doit être également présente, ce qui pose un double défi.

L'objectif premier de *La Clé des Champs* est de favoriser la diversification agricole. Cet impératif a fait surface aux sein d'échanges lors des différents salons sur la diversification agricole tenus au village et lors de la formation en éthique appliquée assurée à Saint-Camille en collaboration avec l'Université de Sherbrooke. Le constat est venu de la concentration de la propriété foncière, du manque d'accessibilité des terres pour la relève, de la monoculture de plus en plus répandue, d'une surface en extension du couvert forestier et d'une absence de valorisation sur place des produits. La coopérative de solidarité vise ainsi à renverser la vapeur par une promotion de la diversification et une réappropriation de la transformation. La coopérative s'est donné pour mission de *« renforcer la diversification agricole tout en favorisant le retour à la prise en charge de la transformation et de la*

[27] Une grande partie des informations présentées est issue d'un entretien tenu le 25 avril 2007 avec un responsable de *La Clé des Champs*.

[28] La coopérative de solidarité est née d'une formule légale de 1997 inspirée des coopératives sociales italiennes. Sa particularité réside dans le fait qu'elle va au-delà des segmentations habituelles (coopérative de travailleurs, coopérative de consommateurs ou coopérative de services) pour proposer une union de ces différentes formes à travers une entité autogérée qui lie consommateurs, travailleurs et membres de soutien. Il s'agit d'une réconciliation incontournable où la solidarité est essentielle pour éviter que chacun cherche uniquement son propre intérêt. Dans ce construit, les membres de soutien n'ont pas nécessairement de lien d'usage et partagent plutôt la philosophie de la coopérative. La coopérative de solidarité a une grande finalité sociale puisqu'elle repose sur un fort appui communautaire.

commercialisation de nos matières premières » (*La Clé des Champs*). L'objectif de la coopérative est, dans un premier temps, de réintroduire la filière locale de transformation et de commercialisation d'antan qui permet une plus grande rétention de capitaux dans la sphère du local. Car, comme dans bien des villages, Saint-Camille a perdu sa beurrerie, laiterie, meunerie, etc. C'est avec l'accord des citoyens qui désiraient avoir des produits locaux diversifiés et de quelques agriculteurs ayant gardé les valeurs paysannes que l'aventure de *La Clé des Champs* est lancée.

C'est en 2003 que débute officiellement les activités de la coopérative de solidarité. Ce départ se fait avec l'aide de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille. Ils explorent alors l'éventail des possibilités pour servir leur mission et celui-ci s'avère très large. Des 15 avenues dégagées lors des échanges, ils choisissent d'en prioriser deux: le retour du maraîcher dans la région et la diversification de l'exploitation agroforestière par les matières non ligneuses.

Le retour du maraîchage à Saint-Camille, après des années de concentration en production laitière, de bouvillons et de porcs, s'est fait sous la pression des citoyens qui voulaient se nourrir avec des aliments locaux et assurer leur sécurité alimentaire. Il s'agissait également de donner un coup de pouce à la relève pour faciliter l'accès à la terre. C'est alors que M. Jacques Proulx, aujourd'hui président de Solidarité Rurale, décide de céder 12 acres de terres agricoles au cœur du village. La production commencera dès la première année où les membres assureront eux-mêmes la récolte, plus symbolique que lucrative, des pommes de terre. C'est par cette récolte qu'a véritablement été inaugurée *La Clé des Champs*. La deuxième année a été l'amorce d'une diversification et ce fut le tour des petits fruits et de quelques variétés de légumes. La troisième année marque l'arrivée de l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) avec 30 paniers. La vente de produits locaux pose également tout le défi d'une éducation citoyenne aboutissant à un certain pacte de solidarité au niveau de la consommation. *La Clé des Champs* expérimente en ce sens la formule des paniers biologiques hebdomadaires qui scellent une entente entre producteur et consommateur. Le choix du biologique s'insérait dans une volonté de produire *en harmonie avec la terre mère* (Clé des Champs). La coopérative a ainsi misé sur l'agriculture nourricière soutenue par la

communauté pour assurer la pérennité de ses activités. Les récoltes de la coopérative se font toutes sans intrants chimiques, mais la coopérative n'a pas le label de production biologique puisqu'elle considère que le niveau de confiance est suffisamment élevé pour éviter de tels coûts et une telle démarche. De plus, malgré leur absence de certification, Équiterre permet des échanges avec d'autres agriculteurs qui fonctionnent en ASC pour apprendre ensemble et relever des défis communs. En 2006, c'est 66 paniers qui avaient été acheminées aux familles non seulement de Saint-Camille, mais jusqu'à Sherbrooke et Asbestos de façon à élargir le marché et permettre un écoulement de la production. Plusieurs familles reçoivent ainsi leur panier de fruits et légumes frais pendant les récoltes qui s'étendent sur 12 semaines. Ces familles sont en fait de véritables partenaires de la coopérative puisque plusieurs en sont les membres utilisateurs. Cette démarche leur permet d'assurer leurs revenus peu importe leur production et entre en parfait accord avec le désir de sensibiliser les gens au mode de production et de consommation ainsi qu'à une saine alimentation. On compte près de 40 variétés de légumes dans les parcelles de *La Clé des Champs*. Il est ici question de remettre au goût du jour certains légumes oubliés. Un des objectifs de la coopérative est d'ailleurs de soutenir l'implication de la collectivité locale à la sauvegarde du patrimoine agricole et rural. Une serre et une bâtisse avec chambre froide complètent aujourd'hui le portrait physique de la coopérative.

Un responsable précise que cet élargissement des ventes constitue une véritable aide à la relève qui est une autre des missions de la coopérative de solidarité. En effet, ce réseau de distribution établi par *La Clé des Champs* peut être mis au profit de la relève agricole et des petits producteurs de la municipalité. Déjà, si un producteur se lance dans la production maraîchère, la coopérative est à même d'acheter sa récolte et de l'insérer dans son réseau de distribution. *La Clé des Champs* loue également des terres au coût modique de 40$ par an par acre. Les membres ont acquis de la machinerie et une chambre froide qui sont mises à la disposition de ceux-ci à un coût inférieur au marché servant davantage à amortir l'investissement qu'à faire des profits. Encore une fois, cette initiative permet à la relève d'accéder à de la machinerie et des infrastructures souvent très coûteuses, surtout dans un contexte de démarrage ou encore de petite production artisanale. Le projet des fermettes du rang 13 s'insère justement dans cet objectif d'accessibilité à la terre et le directeur de la

coopérative croit que les projets en démarrage dans ce secteur profiteront certainement de *La Clé des Champs* que ce soit pour son réseau de distribution, pour ses services conseils ou encore pour le partage de la machinerie (Entrevue 7). En effet, ce dernier mentionne que *« la coopérative peut véritablement agir à titre de tremplin pour les nouvelles productions que ce soit par l'usage de la machinerie ou encore le développement de marché. Nous souhaitons que la coop soit un moteur pour le démarrage »* (Entrevue 7).

En 2007, sur les 12 acres de la coopérative, six sont utilisées pour la production de *La Clé des Champs* destinée aux paniers biologiques et deux sont loués à des résidants. Leurs objectifs passent aussi par l'ouverture de l'espace agricole à la relève par l'accès à la propriété collective invitant de nouvelles formes de gestion et un patrimoine foncier communal. Tel que soulevé par le directeur de la coopérative, rendre l'agriculture accessible à la relève c'est : « *tenter de contrer des problèmes comme la concentration des fermes, la spéculation foncière qui fait en sorte que les jeunes ont peu accès à la terre. On favorise donc un accès à la terre avec le métayage, un type de location »* (François Rancourt cité dans Lemay et Venne, 2006 :536). Il s'agit ainsi d'agir à contre-courant de la logique actuelle qui favorise une concentration de la propriété foncière en milieu agricole et l'*agrobusiness*. Le but initial du projet était d'ailleurs de louer des surfaces d'exploitations à l'acre aux membres de la coopérative et de fournir un soutien à la commercialisation. Une de ces deux acres en location est utilisée pour l'exploration de la culture de plantes médicinales et de fleurs comestibles. Les terres en location peuvent facilement servir de revenus d'appoint pour des gens au village, car la coopérative peut acheter la production et l'insérer dans ses paniers.

Un autre projet d'envergure porté par *La Clé des Champs* est celui d'une présence régionale au futur marché public de Sherbrooke qui se situera dans l'ancienne gare et regroupera tous les producteurs intéressés de l'Estrie. *La Clé des Champs* a pris le leadership de cette opportunité au niveau de la MRC des Sources et 14 membres de la coopérative sont activement impliqués dans la gestion du projet. *La Clé des Champs* gérera le transport, la présence d'agriculteurs et de commis sur place, le coût de location, l'assurance et l'équipement (réfrigérateur, étalage, caisse,…). Le leadership assuré pour le marché public pose un questionnement au niveau du biologique et de l'agriculture paysanne, car la coopérative veut inclure et non exclure, mais également conserver une certaine ligne éthique

et ses principes fondateurs. Le président de la coopérative se dit tout de même confiant, car habituellement ceux qui se lient à *La Clé des Champs* en partagent, au moins minimalement, la philosophie (Entrevue 7). Il s'agira de garder en tête que l'objectif premier est toujours la diversification et l'aide aux petits producteurs en démarrage. Le marché pose également la question du volume et des limites de la MRC où le secteur maraîcher n'est pas à l'honneur. Il a ainsi été question de faire alliance avec un producteur biologique d'Ham-Nord en périphérie de la MRC pour assurer une certaine diversité. Le producteur en question bien que déjà prospère a été enchanté du partenariat, car il écoulait auparavant sa production à Montréal et ce rapprochement de son marché correspond davantage à ses principes écologistes. Car il existe bel et bien un lien entre cette volonté d'axer la production vers le marché local et de transformer sur place et un souci de diminution des transports de produits.

Le but de la coopérative est véritablement de repartir la dynamique locale, le président mentionne que :

> *Le jour où La Clé des Champs pourra produire seulement des carottes sera un symbole de réussite, car il ne s'agit pas tant d'une coopérative de production que d'une coopérative de redynamisation territoriale et, si un membre peut assurer une production, la coopérative n'entend pas entrer en compétition avec celui-ci. Elle est là pour ouvrir des marchés, pour accompagner un processus qui devrait peu à peu devenir autonome* (Entrevue 7).

Cependant, celui-ci nous rappelle la double identité de la coopérative où le côté entreprise doit demeurer solide pour être en mesure d'aider les autres (Ibid.).

La Clé des Champs, dans son désir de diversification agricole œuvre également dans l'exploration des produits forestiers non-ligneux (PFNL). Cet intérêt est né d'une visite à La Pocatière où deux membres de la coopérative ont entendu parler de ce créneau et de ses possibilités. Ils sont revenus enchantés et ont voulu explorer les potentiels de cueillette sauvage de PFNL pharmaceutiques, comestibles et décoratifs pour Saint-Camille. Un biologiste a ainsi été engagé pour effectuer un inventaire des PFNL dans la municipalité auprès de 38 producteurs agro-forestiers. Le constat après près d'un an est que la ressource est bel et bien présente, mais qu'elle ne se retrouve pas en quantité suffisante pour assurer la cueillette sauvage sans menacer la ressource. Le milieu s'avère cependant particulièrement propice pour accueillir la culture de PFNL sous couvert forestier par la présence de

nombreuses érablières. Il pourrait s'agir d'un revenu d'appoint intéressant pour les agriculteurs ou les propriétaires qui possèdent des superficies boisées, en plus de représenter une hausse de la biodiversité pour la région et une valorisation des sous-bois. Quelques propriétaires se sont déjà montrés intéressés par le projet et ont demandé à faire un plan d'aménagement agroforestier. Ce plan est réalisé suite à une visite de membres travailleurs de la coopérative qui viennent rendre compte du potentiel du site et des possibilités qui s'offrent au propriétaire des lieux. Cette mise en valeur de la forêt favorise l'autonomie financière du producteur, en plus d'encourager une approche écosystémique des milieux forestiers. En effet, bien que les bois demeurent disponibles à la coupe, celle-ci se doit d'être sélective de façon à protéger les PFNL. Cette combinaison de rentabilité économique et de prise en compte de l'environnement nous amène dans la voie du développement durable. La gestion de cette initiative par la coopérative de solidarité permet d'avoir accès à des semences et des rhizomes à prix compétitifs par l'achat collectif en plus de permettre d'atteindre un volume intéressant pour la mise en marché. Le marché est d'ailleurs plutôt vaste particulièrement en ce qui concerne le ginseng sauvage qui constituait, au début de la colonie, un des produits d'exportation les plus courus. Bien que le ginseng pousse en champs sous ombrières, la production en forêt amène un produit de qualité grandement supérieur au niveau des agents actifs et se vend à des prix de loin supérieurs. Les premières récoltes sont attendues dans deux ans, soit quatre à sept ans après les premières plantations. Ce délai peut sembler long, mais s'il y a semence annuelle, le revenu peut facilement devenir stable. C'est ici qu'entre en compte le volet éducatif de la coopérative qui doit convaincre les producteurs de replanter à chaque année.

Au niveau de l'éducation populaire, la coopérative donne des formations dans des créneaux particuliers. De plus, plusieurs bénévoles viennent prêter main forte dans les champs, ce qui fournit une excellente opportunité de transfert des connaissances. Le président de la coopérative mentionne à cet effet que le bénévolat est un signe important de soutien de la communauté en plus d'une aide précieuse qui permet au projet d'avancer plus rapidement (Entrevue 7). Cependant, la coopérative ne compte pas sur le bénévolat pour être viable, ce qui permet aux producteurs de s'inspirer de ce qui est fait par eux et de juger de la rentabilité économique des cultures. Un autre point non négligeable de l'éducation à la population est

l'information sur les coûts de vente et de revient. Ce volet est très important pour la coopérative, car très peu de gens, même en milieu rural, sont au courant des prix réels des produits (Entrevue 7). Ainsi l'an dernier la coopérative a vendu des pommes de terre à un prix compétitif tout en expliquant aux gens qu'elle ne réalisait aucun profit sur cette vente et que d'autres productions venaient ni plus ni moins subventionner celle-ci. *La Clé des Champs* cultive présentement près de 45 variétés de fruits et légumes dont certaines semences du patrimoine. Le président de la coopérative nous explique cependant que le marché public change légèrement la donne, car si le panier biologique était une porte ouverte à l'expérimentation et à la surprise, la sélection qui s'opère par le client lui-même ne permet pas d'oser autant (Entrevue 7).

La Clé des Champs est également un acteur important du projet de jumelage avec une fédération paysanne malienne qui regroupe plusieurs petits villages. Il s'agit d'un projet chapeauté par l'Université de Sherbrooke dans une approche de réciprocité. En 2006, Saint-Camille a reçu une délégation malienne pendant 53 jours pour que celle-ci observe la dynamique en place. Il s'agissait de former des gens considérés comme de véritables leaders dans leur communauté.

La Coopérative *La Clé des Champs* a aussi été un acteur important de la délégation de huit représentants de la communauté de Saint-Camille envoyée à Turin en octobre 2004 pour l'événement mondial *Terra Madre* organisé par *Slow Food*. Cette réunion qui regroupe une foule d'acteurs du Nord et du Sud ayant à cœur le maintien d'une agriculture paysanne étaient présents. Ceci a été une opportunité pour la communauté de Saint-Camille de réfléchir sur le sens de l'atteinte d'un statut de communauté nourricière (La Clé des Champs). Un document a été préparé au retour de la délégation pour faire profiter à tous des échanges qui se sont tenus en sol italien. Il est à noter que la volonté de diffusion de l'information est très grande à Saint-Camille. Plusieurs témoignages de participants mis en ligne sur le site de *La Clé des Champs* nous démontrent l'importance de ce type d'événement de réseautage et de partage d'expériences internationales. Ces commentaires laissaient entrevoir la perméabilité à l'innovation présente au village : *« Pour nous, c'est de voir le comment on adapte tout cela. Ce qu'on est et qu'on veut devenir à notre mesure »* (René Wilsey, Le P'tit Bonheur) et la

conscience du pouvoir sur le monde que porte chacun de nous : *«Je me suis rendu compte que le travail idéologique que chacun de nous transmet à sa communauté contribue de plein fouet à un mouvement mondial motivé par autre chose que le profit »* (François Rancourt, La Clé des Champs).

Dans une exploration des liens qu'entretenait la coopérative avec d'autres organismes, nous pouvons nous interroger sur les retombées de l'événement *Terra Madre* organisé par Slow Food. Bien que *La Clé des Champs* ait participé, une fois de plus, en 2006 à l'événement qui se tenait en Italie, le président la coopérative mentionne qu'il est très difficile de tisser des liens lors de rencontres de cette nature : *« Oui, c'est ultra dynamique et énergisant et on rencontre plein de gens dans la même mouvance qui ont à cœur l'agriculture paysanne, mais tout se passe tellement vite qu'il est difficile d'approfondir »* (Entrevue 7). En 2006, ils ont tout de même fait la connaissance d'une Québécoise travaillant à la découverte des terroirs pour Slow Food qui viendra avec une délégation de 15 étudiants de différents pays à la découverte du terroir québécois. Au niveau des échanges avec d'autres coopératives de même nature, il existe peu de contacts réguliers. Cependant, le responsable interrogé mentionne que des liens sont actifs avec une membre de la Coopérative de solidarité Rocher-Percé rencontrée lors d'un colloque sur la transformation de plantes médicinales et oeuvrant dans le même créneau à l'autre extrémité de la province. La coopérative La Mauve dans la région de Bellechasse est également de celles qui partagent les mêmes valeurs que *La Clé des Champs* bien qu'ils n'entretiennent pas de rapports spécifiques.

Nous pouvons ainsi voir que les idées ne manquent pas pour entreprendre un virage écologique, innovant et diversifiant au village de Saint-Camille. Cependant, le responsable interrogé nous rappelle qu'il n'y a pas que des réussites entourant la coopérative (Entrevue 7). Les premières années ont été difficiles et la rentabilité économique est un impératif qui pose des défis de tous les instants. De plus, même si la coopérative de solidarité jouit d'un appui populaire important, elle n'est pas à l'abri des jugements et des critiques. Un responsable de *La Clé des Champs* précise que ceux-ci proviennent surtout des plus grands producteurs agricoles qui se sentent pointés du doigt par la démarche de la coopérative (Entrevue 7). Ces producteurs ont un grand pouvoir d'influence sur la communauté et ceci met parfois

l'organisme dans une dynamique de confrontation qu'elle ne souhaite pourtant pas. En effet, ce tournant n'est pas sans inquiéter les agriculteurs « traditionnels » de la municipalité qui œuvrent dans la production de céréale, de fourrage et de viande ainsi que de l'exploitation de la forêt pour son bois, car il s'agit en fait d'une confrontation entre deux visions de la ruralité où s'affrontent une agriculture productiviste exportatrice et une agriculture paysanne tournée vers l'autosuffisance locale (Cassen, 2006). Cependant, pour un autre leader local (Entrevue 5), bien que les niches se développent de plus en plus, elles n'entrent pas en conflit avec l'autre agriculture; l'innovation se fait aussi du côté de la grande entreprise et il serait intéressant que les deux factions se parlent et échangent. Dans l'optique de se rapprocher des producteurs agricoles, de calmer les dissensions et de faire comprendre leurs visées, *La Clé des Champs* a ainsi choisi de s'affilier à l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) et non à l'Union Paysanne au niveau de leur syndicalisation.

Un projet d'abattoir est également en exploration de faisabilité actuellement. Pour contrer une certaine résistance de la part du milieu dominant où la sur-réglementation empêche d'investir certains secteurs, *La Clé des Champs* mise sur la transformation de petits animaux non régis par les quotas de l'UPA comme la pintade, la caille, la perdrix ou encore le lapin. La coopérative envisage de faire l'acquisition d'un abattoir mobile dans ce créneau pour éviter aux éleveurs de la région d'envoyer leurs animaux à plus de 80km pour les faire abattre. Il s'agit d'*« améliorer les perspectives d'élevage à dimension humaine dans la municipalité et de revenu d'appoint pour plusieurs »* (La Clé des Champs). Cependant, par manque de temps pour mener à terme ce projet, il a été transféré à la Corporation de développement socio-économique que nous aborderons ici.

3.4.6 La Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille[29]

La dynamique en place est également alimentée par la *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille* qui soutient les initiatives de développement économique et démographique. Elle a vu le jour en 1994 suite à une étude *« qui concluait que la communauté avait besoin de se doter d'une structure municipale pour appuyer le développement local »* (Lorrain-Cayer et Lussier, 2004 :28). La corporation est ainsi née d'un constat d'urgence de coordination socio-économique face à la précarité du village et du maintien des services de proximité (poste, école,…). Lors de la menace de fermeture du bureau de poste, les Camillois ont pris conscience qu'il fallait s'organiser pour assurer la pérennité du village. Le directeur de la corporation évoque la prospérité qui régnait dans la municipalité au début du 20ième siècle où la municipalité regroupait plus de 1200 habitants et où les services et la transformation agroalimentaire étaient fleurissants (Entrevue 4). Le rappel de cette gloire du passé semble agir en tant que moteur au développement actuel.

La mission de la corporation de développement socio-économique de Saint-Camille est de voir à l'établissement de critères qui vont améliorer la qualité de vie de la communauté. Elle vise certes à assurer la viabilité économique, mais surtout la viabilité sociale. Cet impératif passe par le défi démographique et le directeur de la corporation mise sur un milieu de vie stimulant pour attirer de nouveaux résidants (Entrevue 4). C'est par la création de conditions socioculturelles intéressantes que ce dernier envisage de relever le défi démographique. Au niveau de la revitalisation économique, le directeur de la corporation cultive l'espoir qu'à partir des nouveaux arrivants naîtront de nouvelles initiatives (Ibid.). Le but est, en ce sens, d'attirer des porteurs de projets. C'est ni plus ni moins la fin d'une vision d'assistance et de prise en charge au niveau économique qui ne mise plus sur l'offre d'emplois clé en main, mais sur une invitation à s'inventer un mode de vie qui corresponde à des choix et des initiatives personnels, avec l'appui de la collectivité. Pour le directeur de la corporation, les gens viennent à Saint-Camille tout d'abord pour VIVRE et non pour investir. L'attachement au territoire des investisseurs potentiels est pour lui un atout majeur pour la

[29] Les renseignements ici colligés sont le fruit d'un entretien tenu avec le directeur de la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille le 26 avril 2007.

municipalité puisqu'il est gage d'un souci de l'autre et du vivre ensemble ainsi que d'une pérennité des opérations : *« Si ce sont les CITOYENS qui initient le développement économique, il y a plus de chance qu'on en arrive à un développement durable puisqu'ils auront à cœur l'endroit qu'ils ont choisi»* (Entrevue 4).

Le plan d'action 2007 de la *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille* se divise en trois secteurs : les activités locales de la corporation, les projets qu'elle chapeaute et finalement les projets de l'alliance des corporations de la MRC :

Les activités locales de la corporation de développement sont très diversifiées et ont un rayonnement qui s'étend du national au local. Une des activités structurantes dans ce secteur est le Salon de la diversification agricole qui se tient à chaque année au P'tit Bonheur et regroupe divers intervenants du milieu agricole (producteurs, syndicat agricole, ministères associés). Le salon en sera en 2007 à sa 9ième édition et s'orientera autour du thème des énergies vertes en agriculture. Il est l'occasion d'entendre des conférenciers, de visiter des projets et d'échanger sur les enjeux d'avenir en matière de diversification agricole. Ainsi, la corporation a su assurer la durée dans le temps du salon et organiser un événement de grand rayonnement dans une petite collectivité de moins de 500 habitants. L'orientation de leur formule autour des petites productions plus ou moins artisanales en fait leur particularité[30]. La concentration de la propriété foncière et de la production (particulièrement porcine) est d'ailleurs une dynamique qui inquiète la corporation par la spéculation qu'elle entraîne et la force des lobbies en présence[31].

30 Le directeur de la corporation souligne à cet effet sa déception suite à sa participation à une Journée de la diversification tenue à Princeville dans la MRC des Érables où il croyait avoir déniché une initiative partageant les mêmes valeurs, alors que la Journée était en fait un session d'information sur la plus grande usine de transformation de canneberges au pays qui invitait les producteurs à se lancer dans ce créneau dont elle assurait l'achat des récoltes. Le directeur soulignait le danger de ce message qui signifiait : vous ne pouvez contourner le grand marché international, alors que ceci est pour lui totalement faux. L'Italie étant le parfait exemple où la production de niche très organisée et prospère permet à un petit agriculteur de devenir riche avec quelques acres en se spécialisant sur des produits de très haute qualité (Entrevue 1).

31 Le cas des porcheries semble être un dossier épineux à Saint-Camille puisque l'ouverture du moratoire a donné lieu à des débats houleux. En effet, la municipalité refusant d'accorder des espaces à ce type d'industrie a été contrainte par le gouvernement provincial de permettre un pourcentage minimum. Les pressions ont été telles de la part du lobby de l'industrie porcine et des instances gouvernementales qu'elles ont entraîné la démission du maire de Saint-Camille, également préfet de la MRC, M. Bellerose, en avril 2006; celui-ci jugeant que l'affaire avait pris des proportions inquiétantes.

Une autre activité locale de la corporation est le soutien et la mise en valeur des services de proximité. Il s'agit souvent de petits projets comme la tenue d'un événement organisé par un organisme de la localité, mais dans un petit village comme Saint-Camille rien n'est négligeable. Ainsi, ces projets peuvent être, par exemple, le soutien technique, l'aide à l'organisation d'événements à la salle paroissiale ou encore la réalisation d'une publicité pour une vente de garage organisée par l'âge d'or. La corporation prépare également le calendrier des événements de Saint-Camille pour le journal *Le Babillard* qui est géré par la maison des jeunes initiée par Sylvain Laroche et intégrée à une fédération de maisons des jeunes de la MRC sous une seule administration. La corporation assure également le soutien au démarrage d'entreprises en agissant à titre de facilitateur notamment pour naviguer à travers la bureaucratie des demandes de subventions et les différentes réglementations[32].

Un autre projet aux visées locales, mais qui s'est peu à peu régionalisé, est celui de l'abattoir de petits animaux. Ce projet qui avait été initié par *La Clé des Champs* est désormais pris en charge par la corporation puisque la coopérative n'avait pas le temps nécessaire pour mener à terme le projet et faire les études requises. Après une longue prospection, la corporation a eu l'appel en 2006 d'un fonctionnaire du MAPAQ qui leur a dit avoir de l'équipement à offrir pour l'abattage de lapins et de petits gibiers. Cependant, cette seule activité ne saurait être suffisamment lucrative et ils envisagent d'offrir des services d'abattage jusqu'au veau. La corporation a monté un plan d'affaires et approché des producteurs d'agneaux, porcs, sangliers et veau pour évaluer le marché. La demande est là, mais il reste à choisir le site. Bien que le village de Saint-Camille ait été initialement envisagé, il s'avère impossible d'y implanter une telle structure étant donné la localisation de la zone industrielle qui propulse les vents dominants vers le village et la grande quantité d'eau nécessaire aux activités en l'absence d'aqueduc dans la municipalité. Ce projet a d'ailleurs suscité une réflexion dans le village car un grand nombre de fosses sceptiques sont à changer dans les prochaines années et ils envisagent possiblement selon les coûts de se diriger vers un autre type de système. L'abattoir est envisagé à Asbestos qui possède les

[32] Lors de notre rencontre, un jeune entrepreneur ayant démarré récemment une coopérative de bois d'œuvre dans le village en réanimant une vieille scierie téléphonait pour un publipostage. C'est aussi ce type de petits services que peut rendre la corporation de développement.

facilités nécessaires, ce qui en fera un projet supra-local, ce qui témoigne d'une vision à la fois durable et solidaire des projets initiés à Saint-Camille.

La Politique familiale est un autre projet d'envergure pour la *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille* dont le mandat a été délivré par la municipalité au début d'octobre 2006. Cette initiative est encore au stade de démarrage, mais va bon train. Un comité famille a été constitué et a dressé un inventaire de tout ce qui se passe à Saint-Camille au niveau du social, des loisirs et des activités économiques. Il s'agissait dans un premier temps d'évaluer les ressources du milieu. Ils ont ensuite élaboré un sondage destiné à la population pour savoir quels étaient leurs besoins et valeurs en regard de la qualité de vie dans la collectivité. Le but étant de ne pas mettre sur pieds des projets qui ne correspondent pas aux préoccupations et besoins des citoyens. Au-delà de l'aspect démocratique de l'opération, c'est également dans un souci d'économie d'argent et d'énergie que la municipalité consulte la population, car trop souvent des projets d'envergure sont mis en place pour se rendre compte quelques temps plus tard qu'ils ne répondent pas exactement aux besoins locaux ou qu'ils entrent en conflit avec les valeurs des citoyens. Plus de 60 questionnaires ont été récoltés sur les 185 envoyés. En avril 2007, ils en sont à l'analyse des résultats pour formuler les lignes d'actions et de politiques.

D'autres projets sont également en réflexion. Au sein de ces idées à venir, nous retrouvons un projet de covoiturage coordonné par la corporation de développement socio-économique qui afficherait les horaires et destinations des gens intéressés sur un babillard. Il est également question d'offrir un jumelage pour les nouveaux arrivants de façon à faciliter leur insertion dans la communauté. Chaque néocitoyen serait ainsi jumelé à un ancien qui assurerait un soutien et aiderait à ouvrir les portes de la collectivité. Une autre idée qui fait tranquillement son chemin est celle d'organiser des échanges culturels entre enfants de milieux urbains et ruraux de manière à faire connaître la campagne aux enfants de la ville et de faire connaître la ville aux enfants de la campagne. M. Bourassa voit le projet à l'image des échange d'immersion linguistique où chaque jeune est accueilli par une famille. De plus, cet échange serait l'occasion d'organiser des activités de visites à la ferme ou d'excursion permettant un apprentissage réciproque.

Dans une optique un peu moins locale, mais toujours structurée autour des valeurs de la collectivité, la *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille* est impliquée dans un programme d'échange et de renforcement des compétences avec une fédération agricole malienne. Ce programme est chapeauté par le Carrefour de Solidarité internationale en collaboration avec le département des services sociaux de l'Université de Sherbrooke et permet un transfert des connaissances entre le Québec et le Mali dans le champ de l'agriculture et du développement local. Le projet qui implique des étudiants et des agents du milieu s'échelonne sur 36 mois. Suite à un diagnostic posé par les étudiants de l'Université de Sherbrooke lors d'un séjour précédent, le directeur de la corporation a été appelé à monter une formation en développement local adaptée aux professionnels du développement maliens. Il a mis en relief les expériences de la Corvée, de *La Clé des Champs* et du P'tit Bonheur qui sont d'ailleurs eux aussi directement impliqués dans le projet. Il s'est dit impressionné par l'acuité des agents de développement maliens qui sont de véritables leaders dans leur communauté et a trouvé l'expérience très enrichissante. Il espère maintenant qu'ils auront la chance de faire un suivi sur les avancées du projet. Saint-Camille est aussi jumelé de manière plus autonome à une fédération paysanne malienne dans une otique d'échange culturel. Une délégation malienne est d'ailleurs venue leur rendre visite en 2006.

Plusieurs initiatives sont également chapeautées par la corporation de développement socio-économique de Saint-Camille qui assure un soutien technique, un aide pour les demandes de subventions et un suivi. Les projets résidentiels du Rang 13 et du parc agro-villageois sont de ce nombre ainsi que la Communauté de pratique. Une autre initiative en évolution est le projet « Accueil, emploi et démographie » qui prendra les traits d'une coopérative d'habitation et de démarrage de petites entreprises à travers la mise en disponibilité de locaux. Cette coopérative dont la construction est prévue au printemps 2008 dans le parc agro-villageois est sous la coordination d'un résidant [33].

[33] Ce projet s'avère plus complexe qu'il n'y paraît puisque les critères de subvention sont souvent construits pour la réalité urbaine et il est difficile pour une petite municipalité de rencontrer l'ensemble de ceux-ci.

Un fonds de création d'emplois a aussi été mis sur pieds par la caisse populaire de la localité (Langlois, 2004). Encore une fois cette initiative prend racine dans la solidarité sociale qui anime le village, car elle est rendue possible grâce au renoncement des membres de recevoir une portion de leurs ristournes. Pour informer la population des activités qui se déroulent et pour garder le lien communautaire, la municipalité de Saint-Camille publie le journal *Le Babillard* qu'il tire à quelque 200 exemplaires livrés directement chez les résidants et dans les lieux publics du village. Celui-ci est financé par la municipalité et est géré par le regroupement des jeunes qui assurent sa publication et sa livraison. *«Ce journal leur permet de prendre connaissance des activités, événements et réalisations qui se déroulent au sein de leur communauté, accroissant ainsi la fierté qu'ils ressentent envers Saint-Camille et le lien qui les unit à ce village »* (Langlois, 2004 :20) . À cette publication s'orientant vers l'intérieur de la communauté, s'ajoute le *Bulletin Mon Village* publié sous forme de courriel qui informe les gens de l'extérieur inscrits sur les avancées du développement démographique de la municipalité.

3.4.7 L'alliance des corporations de la MRC : vers une vision régionale cohérente

La *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille* est également partie prenante de l'alliance des corporations de la MRC. Celle-ci regroupe cinq villages désirant mettre leurs forces en commun dans différentes initiatives structurantes. Le projet *Retour aux Sources* est le dernier né. C'est une activité de réseautage entre des petits producteurs artisanaux de l'agroalimentaire et des distributeurs en alimentation. Ce projet vise à stimuler les activités jumelées de production et transformation en aidant la mise en marché et le chemin jusqu'au consommateur. L'alliance des corporations offre différents services : structuration d'entreprise, services d'expertise, aide aux producteurs. Les corporations de développement assurent souvent le volet plus bureaucratique alors que d'autres instances affiliées sont en mesure d'offrir un appui davantage axé sur la pratique et le terrain. À Saint-Camille, on peut citer en exemple *La Clé des Champs* qui agit en tant que laboratoire d'expérimentation et d'expertise en agriculture diversifiée à même de donner l'heure juste sur certaines productions.

Le projet *Retour aux Sources* s'est doté d'un logo (7 personnages mains dans la main représentant les 7 municipalités et formant une fleur où les têtes de chacun sont comme des graines diffusées dans l'air invitant d'autres projets à germer) qui permettra d'identifier les produits artisanaux locaux. Le logo sera complété par un slogan référant à l'achat local[34]. Il s'agit ainsi d'une stratégie de promotion de l'achat local à laquelle participera le réseau de distribution en alimentation de la MRC. L'épicerie Steiner au cœur de Saint-Camille sera la première à offrir un étalage de produits de chez-eux, agissant ainsi à titre de cobaye pour évaluer le marché. Une soumission pour des étagères à modules fabriquées dans la MRC a déjà été diffusée pour démarrer le projet. Ce concept modulaire devrait permettre aux épiciers de s'adapter à l'offre et à la demande pour ce type de produits. Le projet *Retour aux Sources* invite à un retour de la commercialisation et de la transformation sur place de la production locale et cherche à encourager les petits producteurs artisanaux partageant les mêmes orientations que *La Clé des Champs*.

Au sein de l'alliance des corporations, il semble cependant exister des divergences de point de vue en ce qui a trait au sens à donner au développement. Alors qu'à Saint-Camille, ils semblent privilégier le social en se disant qu'un milieu sain et dynamique attirera des citoyens porteurs de projets qui auront à cœur le bien-être de leur communauté, d'autres semblent préconiser l'économique avec une formule d'attraction de l'entreprise qui créera de l'emploi et par la suite des résidants. Malgré ces dissensions, l'alliance aide à l'avancement de certains projets collectifs.

Un projet de haies brise-vents est également inauguré par l'alliance. Une firme de Saint-Camille, Naturolac, travaille actuellement avec *La Clé des Champs* en ce sens. Il s'agit de protéger les berges et l'érosion des terres en ciblant les grands corridors de vents et de protéger les routes des voiles de neige causés par la poudrerie sur certains tronçons. La corporation œuvre actuellement à obtenir l'aval des agriculteurs pour installer de telles structures naturelles. Beaucoup d'information est nécessaire, car les agriculteurs ne renoncent pas facilement à la perte de quelques acres.

[34] Un débat à eu lieu à savoir s'il valait mieux mettre l'accent sur la production en parlant de produits locaux ou sur la consommation en parlant d'achat local. C'est finalement l'achat local qui l'a emporté puisque les différents corporations de l'alliance désiraient sensibiliser la population sur l'importance de leur choix de consommation.

L'alliance des corporations de la MRC des Sources est également au cœur de la planification d'un sentier équestre, cyclable et pédestre. À Saint-Camille, un comité du sentier multifonctionnel a été constitué pour explorer les possibilités de trajets à emprunter. Le comité s'est procuré une carte des lots où le trajet pourrait éventuellement passer pour approcher les propriétaires concernés et obtenir leur aval. Ceci est un défi considérable puisqu'en Estrie, 94% des terres sont privées. La réceptivité pour le projet est cependant très bonne à Saint-Camille, ce qui laisse envisager que les approbations nécessaires pourront être obtenues. La création d'un parc écologique est projetée dans le secteur du lac Watopéka, un lac sauvage à proximité du village, dont les pourtours sont la propriété de la Domtar avec laquelle ils devront entamer des pourparlers. Le sentier multifonctionnel devrait débuter dans le secteur du lac Watopéka pour longer le rang 10 ou 11 et ensuite couper vers le rang 13 qui permettra de rejoindre le Mont Ham et le sentier de Wotton par le fait même. Après deux rencontres formelles, le projet va bon train grâce à une approche par comités qui permet de faire germer des idées et ainsi, d'avancer plus rapidement que lorsqu'une seule personne prend tout en charge.

Une des mission de l'alliance des corporations est également de trouver des fonds pour assurer le financement des agents locaux de développement. Certaines corporations sont soutenues en partie par leur municipalité respective comme c'est le cas à Saint-Camille alors que d'autres sont entièrement à la merci des subventions ou des donations des Caisses populaires. Idéalement, la nouvelle politique de la ruralité devrait remédier en partie à ce sous-financement et assurer un soutien financier aux corporations. Un plan de développement social de la MRC construit en concertation devrait également permettre l'injection de nouveaux fonds. Ainsi, le financement demeure un enjeu de taille.

3.4.8 Les projets résidentiels : le parc agro-villageois et les fermettes du Rang 13[35]

> *La finalité de la relance locale étant de contrer l'exode des gens et la détérioration du tissu social, il apparaît évident que les leaders locaux donnent une importance particulière aux projets qui ont pour but d'attirer et de maintenir de jeunes familles dans la communauté* (Lorrain-Cayer et Lussier, 2004 :14).

Les deux projets agro-résidentiels que nous allons étudier sont le fruit de quatre initiateurs de la communauté : M. Jacques Proulx (propriétaire terrien), M. Marc-André Charland (propriétaire terrien), M. Henri-Paul Bellerose (ancien-maire de Saint-Camille) et M. Sylvain Laroche (P'tit Bonheur). Démarrés en 2004, ils sont issus d'une réflexion sur l'offre d'espaces à même d'attirer de nouveaux résidants dans le village. Ces deux projets agro-résidentiels ont bénéficié de l'aide technique ou financière de la *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille*, du *P'tit Bonheur* et de la coopérative *La Clé des Champs* ainsi que du financement du Pacte rural de la MRC des Sources, de la Municipalité de Saint-Camille et de la Commission scolaire des Sommets (Solidarité rurale du Québec, en ligne). Ils sont le fruit d'un forum municipal et de consultations populaires organisés par la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille. Les deux projets prennent aujourd'hui les traits d'un parc agro-villageois à distance de marche du village et de la réouverture d'un ancien rang, le Rang 13, pour accueillir des fermettes.

3.4.8.1 Vers une offre d'espace appropriée

L'idée des projets résidentiels provient de la réflexion et de l'analyse de ce qui se passait d'un point de vue démographique à Saint-Camille. C'est sous l'évidence d'un constat de dépopulation de la municipalité suite au recensement de 2001 que les cloches de l'urgence ont sonné. En 2001, la municipalité connaissait un déclin de 4%. Ce déclin se poursuivait depuis l'après-guerre. En 2006, pour la première fois, Saint-Camille a connu une hausse de

[35] La majorité des informations relatives aux projets résidentiels provient de deux entretiens tenus avec M. Sylvain Laroche, fondateur du centre communautaire et culturel *Le P'tit Bonheur* et chargé de projet pour la *Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille* dans le volet *Projets Résidentiels.* Ceux-ci se sont tenus le 2 décembre 2005 ainsi que le 26 avril 2007 et permettent de fournir un portrait évolutif des projets.

1,8% en passant de 440 à 448 habitants de 2001 à 2006[36] (Statistiques Canada, 2006). Avec un âge médian de 37 ans et demi comparativement à 38 ans pour le Québec et une tranche de 25-38 ans très forte, Saint-Camille semble réussir le défi de rétablir le dynamisme démographique.

Cependant, ce rétablissement progressif de la municipalité était menacé par l'absence de maisons à louer ou à vendre. Saint-Camille se retrouvait ainsi avec une demande d'espace de vie sans offre. Nonobstant la présence de certains terrains vacants qui auraient pu servir à la construction, la mince offre immobilière était insuffisante pour répondre aux besoins. La communauté s'est alors dit : « Il faut construire ». Mais comment, là était la question. Allonger un village est la chose la plus facile qui soit. Les infrastructures routières sont en place, l'électricité est acheminée, mais il n'y avait pas de demande pour de tels terrains.

La collectivité s'est alors penchée sur les terrains zonés blanc qu'il y avait dans la localité. Le site au pied du Mont Ham est alors apparu particulièrement attractif. Dans le village, il y avait bel et bien des terrains zonés blanc, mais ceux-ci posaient problème. En effet, ils étaient tous situés derrière des maisons existantes et le développement de telles zones impliquait un développement de type banlieue qui ne correspondait pas aux orientations de développement résidentiel identifiés par les acteurs de Saint-Camille. De plus, la construction sur ces lots allait amener une perte de paysage pour les résidants.

3.4.8.2 Le parc agro-villageois

C'est par l'angle du paysage qu'est née l'idée de localiser le projet résidentiel du parc agro-villageois autour de *La Clé des Champ* avec une orientation Sud permettant de faire le plein de lumière, un paysage champêtre et la sécurité d'une petite rue sans issue. Il s'agissait ni plus ni moins de s'inspirer des développements résidentiels en pourtour de lac en remplaçant ce dernier par des parcelles agricoles. Pour lutter contre l'effet banlieue, la municipalité a opté pour des terrains de 42 000 pieds carrés comparativement à une offre

[36] Ces chiffres ont été soulevés lors de l'entrevue réalisée avec le responsable des projets agro-résidentiels (Entrevue 3). Nous sommes toutefois aux faits que ces chiffres provenant de Statistiques Canada (2006) entrent en conflit avec l'Institut de la Statistique du Québec.

s'orientant davantage autour de 30 000 pieds carrés en contexte villageois. Il s'agissait de préserver un couvert forestier assurant une plus grande intimité tout en conservant une proximité au village où les services sont accessibles par voie pédestre (Figure 12). Le grand défi avec le projet du parc agro-villageois était d'obtenir l'aval de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Figure 12 Les projets agro-résidentiels de Saint-Camille

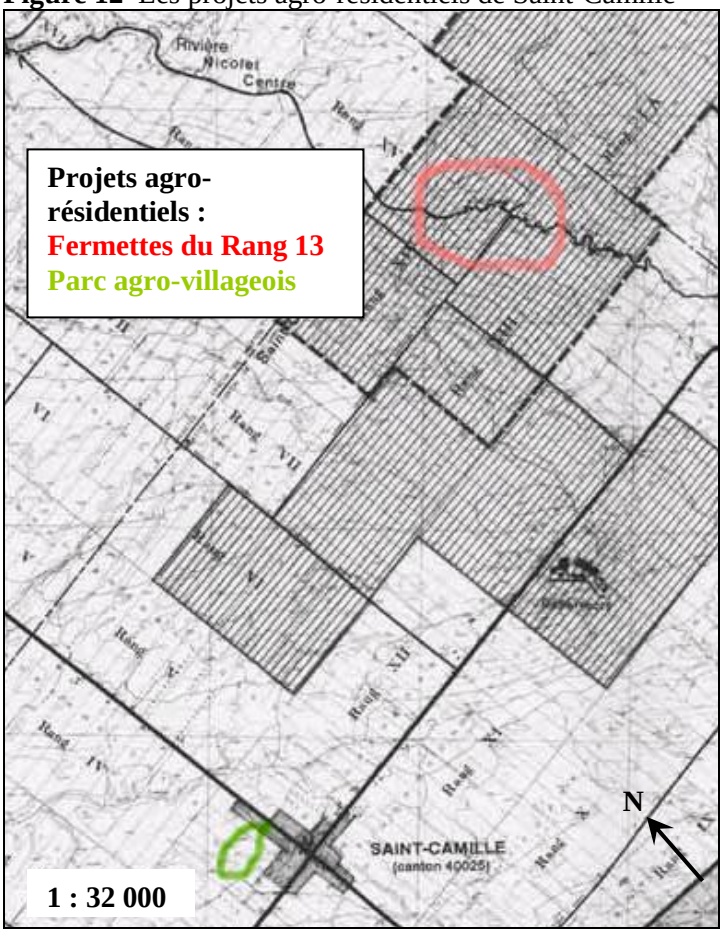

MRC les Sources, 1999 modifié par Christine Champagne, 2007

Le parc agro-villageois est un projet résidentiel de huit terrains d'un acre (plus ou moins 43 000 pieds carrés), un peu en retrait du village, mais à distance de marche, qui offre une vue sur les jardins de *La Clé des Champs*. Le projet impliquait une incitation à construire des habitations respectant des normes écologiques (Lemay et Venne, 2006). Une coopérative

d'habitation de huit logements a également été envisagée dans le projet, car le parc locatif de la localité est pratiquement inexistant pour ceux et celles qui désirent prendre le pouls de l'endroit avant de venir s'y installer réellement ou pour les gens à plus faibles revenus. Il s'agit, tel que souligné par le maire Claude Larose, de *« l'offre d'un cadre tranquille près de la nature »* (Larose, 2006). Étant en zone verte, le projet agro-villageois a rencontré des réticences de la part de la CPTAQ qui hésitait à permettre la pluriactivité. Plusieurs groupes d'intérêts étaient impliqués et Saint-Camille ne voulait surtout pas en arriver à l'affrontement, ce qui a impliqué les talents de médiateur d'un leader local. Pour lui, l'innovation passe par le dialogue, par la recherche d'un dénominateur commun. Il faut toujours faire monter le niveau de la réflexion pour sortir des présupposés faciles (Laroche, 2005).

Fruit d'un compromis, le parc agro-villageois, qui projetait initialement la mise en vente de dix-sept terrains d'un acre dont les promesses d'achat avaient été obtenues en 2006, a finalement été remodelé à huit suite au refus essuyé. Au printemps 2007, le chemin avait été ouvert et la moitié de l'électricité avait été acheminée. Saint-Camille a déjà pu accueillir un nouveau résidant qui s'est construit dans ce secteur. Sept lettres d'intention ont été recueillies. Il s'agit, selon notre interviewé, d'un mélange de jeunes familles qui ont su nouer une belle dynamique (Entrevue 6). Le projet de coopérative d'habitation est toujours en vigueur et un résidant s'occupe des demandes de subventions et de la construction du dossier.

3.4.8.3 Les fermettes du Rang 13

Le projet de fermettes du Rang 13 prend assise sur un des rangs autrefois parmi les plus populeux et fleurissant du village. On y comptait au début du siècle, des champs dédiés à la production du foin, une fromagerie et une boulangerie. De plus, un pont couvert ornait la rivière Nicolet. Aujourd'hui, ces terres sont en friche, le pont a brûlé et il ne reste pratiquement aucune trace des anciennes constructions. Cependant, tel un grand incendie qui fait éclore les cônes de sapins, la vie est sur le point de renaître sur le Rang 13. En effet, la municipalité de Saint-Camille, avec la participation du propriétaire terrien des lieux, M. Charland, a mis sur pied un projet de fermettes sur les abords de la rivière Nicolet (Figure 13).

Figure 13 Le milieu d'insertion du projet agro-résidentiel du Rang 13 à Saint-Camille

1ier plan : Rivière Nicolet, 2ième plan : aulnaie, 3ième plan : forêt et mont Ham.
Christine Champagne 2007

Vingt-trois lots boisés de quatre à vingt acres zonés blanc (zonage multifonctionnel) ont été mis en vente pour attirer de jeunes familles porteuses d'un projet agricole ou forestier qui constituerait pour eux un revenu principal ou un revenu d'appoint. Des conditions à l'établissement, telles que l'obligation de construire une habitation quatre saisons dans les cinq premières années et de présenter un projet agricole ou forestier qui tienne la route, étaient posées par la municipalité. Près de 200 personnes se sont informées sur le projet. Les terrains offrant une exposition Sud sont ceux qui se sont envolés le plus rapidement. La vue sur le mont Ham constitue également un autre attrait. En septembre 2006 dix-huit familles avaient fait une promesse d'achat pour l'un de ces terrains.

Les trois quarts des futurs résidants ont entre vingt et trente-cinq ans, ce qui augure bien pour la survie de l'école Christ-Roi. Il s'agit dans de nombreuses situations de professionnels cherchant un projet concret de travail de la terre. Pour un jeune couple de biologistes, futurs résidants du rang, ce projet a pris les traits d'une pépinière de renaturalisation des berges et de prélèvements de produits forestiers non-ligneux. Pour un autre couple, c'est l'apiculture qui est envisagée. Tel que soulevé par Lussiàa-Berdou (2006), il ne s'agit pas de *granolas* farfelus comme certains se plairaient à les imaginer, mais bel et bien de jeunes professionnels qui comptent tout mettre en œuvre pour rendre leur projet viable. On vise la micro-agriculture où le désir d'un retour à la terre prend les traits de l'exploitation d'un créneau de niche. Pour plusieurs, la quête d'un lieu de résidence prend les traits de la recherche d'un paysage non seulement physique, mais également culturel et économique intéressant et c'est ce que Saint-Camille vise à offrir. Avec la fibre optique qui se rend désormais dans le village, un travail principal à la maison et un revenu d'appoint à partir de l'agriculture sont envisageables. Ainsi, la pluri-actvité pourrait aujourd'hui être envisagée au-delà de l'agro-foresterie. Tel que souligné par le maire Larose (2006), il s'agit de développer l'agriculture d'ici de façon à réaffirmer le caractère rural de la communauté (Claude Larose, 2006).

Le projet du Rang 13 implique tout de même des investissements humains et financiers importants. Tel que souligné, les terres ont été réinvesties par la forêt, ce qui explique un déboisement sélectif préalable à l'établissement. Bien que le Rang 13 soit demeuré en opération sur trois saisons, les chemins permettant l'accès aux terrains doivent être construits. De plus, il sera nécessaire d'apporter l'électricité jusqu'à ces parcelles sur près de quatre kilomètres, ce qui représente des coûts de près de 160 000$ selon le maire du village. Tous ces travaux impliquaient qu'un nombre minimum de personnes fasse une promesse d'achat. Le 16 septembre 2006, avec 18 familles engagées, le maire Larose a annoncé que *« ça partait »* (Larose, 2006).

Loin du statu quo, le Rang 13 en était en avril 2007 à 23 terrains en promesse d'achat, dont 22 avec un engagement financier. Les futurs habitants constituent un maillage de jeunes (65%) et de jeunes retraités (25%). Dans le Rang 13, certains ont envisagé de construire dès

l'été 2007, ce qui donne un coup de fouet aux troupes et obligent à enclencher rapidement les autres phases du projet. Malgré les nombreuses étapes nécessaires au processus, le tout va bon train. Un responsable du ministère du Développement Durable est venu confirmer la ligne des hautes-eaux et approuver les schémas présentés. Ceci était important puisque Saint-Camille a appris que le ministère était propriétaire d'une partie des berges. Un arpenteur devrait également passer dans les prochaines semaines. Les futurs habitants sont tous invités à venir valider les limites de leur terrain. Cette phase devrait permettre certaines négociations entre les futurs habitants de façons à échanger des parcelles. Le plan de cet arpentage sera envoyé au gouvernement et un à deux mois peuvent être nécessaires avant la confirmation et la permission de faire un contrat de vente conforme. Heureusement, certaines dérogations sont possibles pour permettre le début des constructions avant l'approbation complète et finale.

Pour le Rang 13, une autre étape en cours est la validation des coûts pour les chemins. En effet, le chemin Couture doit être réaménagé pour pouvoir être ouvert à l'année et deux autres chemins transversaux doivent voir le jour pour permettre l'accès aux résidences. Il avait été prévu que ces coûts ne s'élèveraient pas à plus de 14 000$ par terrain. Si ils s'avèrent plus élevés, la porte pourrait s'ouvrir pour des désistements, ce qui amène un certain stress pour les responsables du projet qui y ont investi beaucoup d'énergie. Si les coûts sont acceptés, « ça démarre ». La municipalité s'est d'ailleurs engagée à investir 160 000$ pour la réfection du Rang 13 et du chemin Couture. Il est certain que pour cette dernière, un savant calcul de rentabilité par retour de taxes a été effectué avant de prendre de tels engagements, car il n'est pas ici question que le développement de ce secteur se fasse sur le dos des autres contribuables de la municipalité.

Cependant, le fait de garder le projet à des coûts raisonnables est un impératif, car c'est ce processus à faibles coûts qui attire les jeunes. La question de l'accessibilité est primordiale pour donner la chance à la relève. Le projet du Rang 13 s'insère d'ailleurs dans la même logique que *La Clé des Champs* dans cette perspective d'élargir l'accès à la propriété agricole. De plus, dans une dynamique de développement local, bien que les coûts d'expertise se dirigent vers l'extérieur de la collectivité, il est prévu de contracter localement les services

pour la réalisation des chemins. Pour les responsables, les faibles coûts ne doivent en rien compromettre le respect des normes, car le caractère atypique du projet risque d'amener plusieurs regards vers Saint-Camille ainsi qu'un contrôle serré des opérations.

3.4.8.4 Évaluation de la demande et sélection des projets

Suite à une réflexion sur ces deux projets, une étude de marché a été réalisée avant d'entreprendre les travaux d'aménagement. Un processus par lettres d'intentions a permis d'évaluer la demande avant d'injecter du capital et ainsi de réduire les risques. Les responsables étaient conscients dès le départ du temps nécessaire pour monter un tel projet, en référant notamment à certaines expériences écovillageoises qui peuvent prendre jusqu'à cinq ans à se concrétiser.

Nous pouvons nous interroger sur le choix de Saint-Camille de la part des futurs résidants. Pour le responsable du projet (Entrevue 6), l'accès à la fibre optique permettant le télé-travail, la proximité de Sherbrooke ainsi que les coûts raisonnables des terrains sont des éléments de motivation pour ceux-ci. Les deux projets résidentiels ont fonctionné par sélection de projets. La règle numéro un demeurait la lettre d'intention qui permettait d'évaluer la demande et d'accorder la priorité de sélection des terrains. Le système initial par lettre d'intention visait davantage à saisir la demande et à organiser le projet qu'à contraindre les éventuels acheteurs. Cette formule impliquait plus d'engagements de la part des responsables pour réserver les terrains selon la date de réception des lettres d'intention qu'une véritable promesse d'achat. De plus, bien qu'il y ait eu plus de 200 visiteurs pour les terrains mis en vente, il n'y a pas eu de véritable sélection à effectuer. L'obligation de construire dans les cinq premières années éloignaient les spéculateurs ou ceux qui voulaient simplement un lot de terre à bois. La nécessité de présenter un projet agro-forestier pour se qualifier obligeait les gens à se questionner sur leurs motifs et en a rebuté quelques-uns. Le temps à investir pour développer ce projet collectif ainsi que les valeurs communautaires qui animent celui-ci ont également agi en tant qu'éléments de sélection naturelle. Ces critères conditionnels plus que sélectifs ont permis, à terme, la formation d'un groupe assez homogène qui, malgré la diversité des métiers et de l'âge des membres, est animé par un rêve et des valeurs communs.

3.4.8.5 Une implication des futurs résidants : vers une démarche collective

Ces projets s'échelonnent sur plus de deux années. Des réunions ont donc été organisées avec les futurs résidants pour qu'ils puissent se rencontrer, tisser des liens et établir leur vision du développement. Il existe à Saint-Camille le bulletin *« Mon village »* pour tenir au courant les futurs acheteurs des avancées du projet. Nous pouvons observer par le titre que le bulletin vise à établir un sentiment d'appartenance préalable à l'établissement. Les futurs résidants participent aux processus. Le contact est maintenu avec eux, ils sont tenus au courant du calendrier et des événements du village. La richesse de ce projet réside selon le maire Larose sur la cohésion qui s'est établie entre ces gens qui vont continuer à travailler ensemble dans l'intérêt collectif qui les unit (Larose, 2006). Au cours de ces réunions, il a été discuté qu'une bande commune de protection des milieux humides et de revitalisation des berges de 50 acres serait conservée à laquelle les résidants auraient accès, mais seraient restreints dans leurs activités. Ces échanges ont également été l'occasion de s'entendre sur une intégration paysagère du bâti et un effort écologique aux normes souples.

La fin de semaine du 21-22 avril 2007 venait de voir de nombreux dossiers cruciaux avancer lors de la tenue d'une réunion. Les deux projets résidentiels comptent en effet sur la tenue de rencontres des futurs habitants pour faire avancer les choses, construire le vivre ensemble et gérer le partage de coûts des nouvelles infrastructures à mettre en place (fosses sceptiques, ouverture des chemins, électricité). Ils jouent en quelque sorte de façon collective le rôle d'un promoteur immobilier. Au début du processus, il y a près de deux ans, les rencontres des deux projets résidentiels se tenaient conjointement, mais peu à peu les deux structures se sont autonomisées. Saint-Camille compte désormais sur le multimédia pour rejoindre les gens de Montréal et éviter les longs déplacements. Cette entrée du multimédia permet la tenue de rencontres plus courtes et plus structurées. Les rencontres ont progressivement évolué de l'informel, lors de la construction des projets et la reconnaissance de l'autre, à une formule plus formelle et efficace. Ainsi, le responsable nous explique que son rôle est progressivement passé d'organisateur et d'animateur à simple médiateur, ce dont il est très fier (Entrevue 6).

Lors de la dernière rencontre des futurs habitants du Rang 13, une coopérative de solidarité a été formée pour gérer le projet. Le choix de la forme d'une coopérative de solidarité a été effectué après avoir étudié plusieurs formes d'organisation en évaluant les forces et faiblesses de chacune. Cette formule qui comprend des membres de soutien permet d'engager des anciens habitants dans le processus et laisse ainsi place à une première intégration à la communauté. Bien qu'ils aient été conscients des potentiels offert par la fiducie foncière et d'autres types de propriétés collectives, les futurs habitants ont préféré adopter une formule plus privée permettant d'accéder à un véritable « chez-soi » tout en bénéficiant de la force de la coopération et en faisant de la vie communautaire une valeur centrale. La coopérative devrait également assurer les achats collectifs, car la construction simultanée ou échelonnée dans une courte période de temps devrait permettre des économies d'échelle par des achats groupés. Une association s'est avérée également nécessaire pour la conservation du milieu humide qui sera de propriété collective.

Après le défi des routes, de l'arpentage et de l'acheminement de l'électricité, il restera celui de la construction qui est prévu pour 2007-2008. Au fil des rencontres, ce dossier a été abordé par les futurs résidants et il a été discuté que plusieurs procéderaient par autoconstruction. Pour parfaire leurs connaissances en construction et s'assurer du respect des normes, les futurs résidants ont envisagé de suivre des formations en groupe sur différents procédés de construction écologiques et traditionnels. Il s'agira de voir par la suite si la construction se fera de façon individuelle ou si des équipes de construction se formeront[37].

3.4.8.6 Partage de leadership

Selon notre interviewé, la confiance en chacun est la clé du succès; d'où l'importance de la médiation et du dialogue (Entrevue 6). Il met en relief que le processus d'innovation observé à Saint-Camille est rendu possible grâce au partage de leadership qui est présent dans

[37] Nous pouvons ici mentionner un fait historique intéressant. C'est dans la municipalité d'Asbestos, dans la même MRC que Saint-Camille, que furent construites les premières coopératives d'habitation en 1941 :
« Il s'agissait en fait de coopératives de construction qui permettaient à leurs membres d'accéder à la propriété privée de maisons unifamiliales, une fois celles-ci construites ***en corvée*** *(chaque membre participe bénévolement à la construction de la maison) »* (Confédération québécoise des coopératives d'habitation cité dans Langlois, 2004 :15)

la municipalité. En effet, autant la mairie, la corporation de développement socio-économique que le P'tit Bonheur ont pris les rênes pour relever ce vaste défi de revitalisation démographique. Des aides extérieures ont également contribué au bon fonctionnement des projets dont le Pacte rural qui a été un facilitant initial par l'attribution de capitaux.

Au niveau du partage de leadership, les futurs résidants constituent également un maillon essentiel et jouent un rôle majeur dans le processus. Cette cohésion, construite au fil des rencontres, est une des retombées locales importantes du projet. Le coordonnateur du projet nous explique tout le désir d'implication dans la communauté et la capacité organisationnelle qu'il sent chez ces nouveaux habitants (Entrevue 6). Il cite le cas d'un nouveau résidant du parc agro-villageois, très engagé auprès des enfants de la collectivité, qui a construit un observatoire dans la municipalité ainsi que le cas d'un couple de futurs résidants du Rang 13 qui est très impliqué dans *La Clé des Champs* à développer une agriculture innovante où occupation du territoire et agriculture peuvent être envisagées dans un esprit d'harmonie avec la nature et avec les autres fonctions du territoire.

3.4.8.7 L'arrivée massive de nouveaux résidants: vers des stratégies d'intégration

Le fait de voir plus de 30 familles s'installer à Saint-Camille au cours des cinq prochaines années devrait modifier sensiblement le portrait de la localité. Les leaders de Saint-Camille sont conscients du fait que la coopérative de solidarité du Rang 13 crée un certain rapport de force par rapport à la municipalité, ce qui peut provoquer certains conflits avec les anciens résidants. Mais, tel que mentionné, ils voient un très grand désir d'implication chez les futurs habitants et ils croient que la communauté doit réfléchir dès maintenant à la question de la relève dans tous les organismes mis en place. Le délai de cinq ans accordé pour la construction permettra une arrivée plus progressive des nouveaux citoyens pour éviter la confrontation culturelle. De plus, des moyens d'intégration ont été planifiés tels que le portail des Sources, la communauté de pratique et la politique familiale. *« Il faut éviter que les nouveaux résidants ne soient perçus comme des intrus de la ville, l'aide à l'intégration est ainsi une dimension très importante du projet résidentiel »* nous dit notre interviewé (Entrevue3).

Un chargé de projet de la corporation de développement travaille actuellement, avec d'autres gens de la collectivité, à mettre sur pieds une communauté de pratique. Le comité-cible est surtout composé d'entrepreneurs agricoles et se penche sur les problèmes vécus dans le monde agricole. Cette communauté implique un travail de réflexion sur le thème *agriculture et environnement* et ce, dans une optique de réconciliation et de *transversalité*. Tel que soulevé par le responsable, il est possible d'adopter un regard où l'agriculture peut réellement être une valeur ajoutée à l'environnement. Il s'agit d'asseoir la communauté de pratique sur quatre valeurs phares qui orienteront l'action : le partage, la confiance, le droit à l'erreur, le *"caring"* (prendre soin) (Entrevue 6). La notion de partage réfère principalement au partage de connaissances, à la mutualité. La place accordée à la relève et les outils transmissibles sont au cœur de cette valeur de partage. La notion de confiance est des plus importante dans un village comme Saint-Camille, elle est la base du *vivre ensemble* : *« la confiance, c'est le ciment social d'une communauté »* (Entrevue 6). La communauté de pratique visera ainsi à établir ce lien entre les résidants aussi bien anciens que nouvellement arrivés. Le droit à l'erreur est également une dimension non négligeable du *faire ensemble* et ce particulièrement dans le cas d'une communauté innovante. Car avancer dans l'innovation, c'est être prêt à prendre des risques et accepter que parfois on peut se tromper et qu'il est possible de prendre une autre direction : *« Quand on innove, personne ne sait comment faire!»* (Entrevue 6). Ainsi, le droit à l'erreur invite à un type particulier de leadership qui ouvre grande la porte à l'initiative et laisse une place importante à la concertation et à l'échange. Pour ce qui est du « caring », celui-ci s'inscrit dans un souci et un respect de l'autre. Il s'agit d'une visée ambitieuse : *« La communauté de pratique, c'est ni plus ni moins un projet de société »* (Entrevue 6). Bien que le défi du financement demeure à résoudre, le projet va bon train et la première ébauche de leur mémoire sera déposée le 4 mai 2007 lors d'une rencontre à Montréal.

Toujours au niveau de l'intégration, le Portail des Sources est une autre initiative qui va dans ce sens. Ce projet, sous l'initiative de *La Corvée*, consiste à présenter des résidants de la municipalité à travers un portail Internet, un peu comme c'est le cas dans le mensuel du village où on présente différentes personnes âgées. C'est un moyen de sortir les gens de

l'anonymat, d'être plus sensible à l'autre et de connaître les parcours de chacun dans un désir de partage des connaissances. Ainsi, il s'agit d'un projet complémentaire à la communauté de pratique. Dans cette optique de partage des connaissances et de souci de maximiser les potentiels locaux, la communauté de pratique compte réaliser un répertoire des compétences présentes sur le territoire.

Dans une communauté de la taille de Saint-Camille, il est parfois difficile pour les porteurs de projets plus atypiques ou originaux de s'intégrer. Il s'agit alors de développer les sensibilités de part et d'autres : *« Oui, la communauté doit s'ouvrir sur l'autre et sur le changement, mais les nouveaux résidants doivent également être éveillés à la réalité en place et aux valeurs que portent la collectivité »* (Entrevue 6). Il s'agit de respecter où est rendue la communauté en poussant des nouvelles idées et en testant la résistance, mais pas au prix de l'imposition et de l'éclatement. D'autres défis se posent à la communauté dans les prochaines années qui rejoignent également la dynamique d'intégration. Par exemple, l'Église a un coussin financier pour les cinq prochaines années, mais après c'est l'incertitude. Il faudra alors réfléchir aux différentes avenues et trouver un projet rassembleur pour redynamiser le lieu de culte. Le village est toujours à la recherche d'un lieu de convivialité inclusif où la créativité puisse pousser.

3.5 Cultiver l'utopie

> *Les villageois de Saint-Camille ont entrepris depuis des années de développer une culture originale, celle de l'avenir* (Lemay et Venne, 2006 :531) .

C'est tout d'abord le refus de la fatalité qui semble la force majeure de Saint-Camille. Ainsi, aux constats d'exode régional, de vieillissement de la population, de perte de services de proximité, de concentration de la propriété foncière en milieu agricole, les villageois de Saint-Camille, loin de se replier dans la morosité, ont cherché des solutions appropriées et à leur portée. Ils se sont pris en main et ont su donner vie à des projets structurants : « *Ils ont décidé de se donner les moyens de vivre dans un milieu correspondant à leurs plus grands rêves : un village vivant, jeune, innovateur et créatif, ce que plusieurs nomment une utopie »* (Lemay et Venne, 2006 :531).

Tel que soulevé par Jacques Proulx, président de Solidarité rurale, loin d'attendre l'aide de l'extérieur, Saint-Camille a défriché la voie pour d'autres en contrant des politiques ou des normes non adaptées à leur réalité qui agissaient comme des freins au lieu de facilitateurs pour leurs projets (Lemay et Venne, 2006). Il rejoint ainsi la vision de l'écosocialiste André Gorz qui impute à la lourde bureaucratie normative en place la difficulté des régions à sortir de leur marasme:

> *ce qu'il faut demander à la politique, c'est de créer des espaces dans lesquels l'imagination et l'invention sociales puissent développer de nouvelles pratiques. Donc, il faut éviter d'enfermer d'emblée l'action et l'invention dans les cadres juridico-institutionnels qui les arriment à cette société au lieu de l'obliger à changer* (Gorz cité dans Gosselain, 2000 :241).

La présence de leaders locaux a joué un rôle déterminant dans la redynamisation du village : *« c'est le sens de l'anticipation d'un noyau de leaders qui sentait que le village allait mourir si on ne faisait rien » qui l'a sauvé»* (Jean-François Malherbe, philosophe de l'Université de Sherbrooke et résidant cité dans Lemay et Venne, 2006 :533). Cependant, loin d'agir comme une élite éclairée, ces leaders ont su engendrer à Saint-Camille un processus de démocratie participative où les mécanismes et les lieux de participation sont nombreux. Par l'implication de différents acteurs issus des milieux culturel, social, économique, communautaire, politique et académique aux différents projets structurants, nous en arrivons à une certaine représentativité où se manifeste une convergence entre les intérêts personnels des leaders et l'intérêt général de la collectivité (Lorrain-Cayer et Lussier, 2004). Pour un membre du Groupe du Coin, la culture particulière de la municipalité réside dans une histoire de prise en charge et d'autogestion ainsi que dans un héritage d'entreprenariat et d'innovations (Langlois, 2004). La confiance et l'absence de clans sont également identifiées comme des facteurs culturels non négligeables. Cependant, il ne faudrait pas croire que Saint-Camille est exempte de guerres de clocher[38].

[38] Notre interviewé précise qu'il est impossible, voire extrêmement difficile, d'avoir 100% d'adhésion. Aucun projet dont il a assisté à la mise sur pieds n'a atteint cette approbation, même le P'tit Bonheur qu'il percevait exceptionnellement positif a trouvé des opposants : *« Même quand on se dit, cette fois-ci personne ne peut être en désaccord avec cette idée-là, on trouve du mécontentement. Il n'y a plus d'illusion là-dessus»* (Entrevue 3). Malgré tout, l'adhésion du plus grand nombre demeure centrale pour les leaders de Saint-Camille.

La volonté d'accueil est une autre caractéristique qui distingue Saint-Camille. L'ex maire M. Bellerose soulignait à cet effet : *« On n'a pas peur des étrangers. Si on accueille des gens, on va avoir des idées puis on trouvera bien de l'argent pour réaliser les idées »* (Lemay et Venne, 2006 :535). Ainsi, l'ouverture à l'autre invite une ouverture à l'innovation où l'autre est envisagé comme un être porteur de projets. La localité mise également sur le bon voisinage qui constitue la clé d'une cohabitation harmonieuse. Cet objectif du bon voisinage repose sur le principe voulant que pour amener des créatifs (des personnalités créatives et innovantes) dans un lieu, il faut créer un milieu de tolérance qui sort de l'esprit de clocher dont est souvent taxé le milieu rural. On mise également sur les loisirs pour attirer de nouveaux résidants. Beaucoup d'engagement peut être observé de la part de la population puisque 24 organismes communautaires ont assise sur le territoire

Une des grandes forces de Saint-Camille réside ainsi dans le partage des ressources et du leadership. En effet, mairie, Groupe du Coin, corporation de développement socio-économique, centre socioculturel Le P'tit Bonheur et diverses coopératives de la localité se partagent le leadership de la municipalité (Figure 14). Bien qu'il y ait des dissensions dans certains dossiers, il existe une conscience collective de l'importance du vivre ensemble et de la nécessité de garder le village vivant. Ce but commun amène une grande participation de la population.

Figure 14 La gouvernance à Saint-Camille : un leadership partagé

Groupe du Coin (collectif citoyen d'investissement immobilier)
Préservation patrimoniale
Achat de bâtiments non-résidentiels
Offre d'espace pour des projets collectifs
Soutien aux organismes par loyers modiques et possibilité de rachat

Immeubles achetés et projets découlés :
Magasin général (1988) – Centre communautaire et culturel Le P'tit Bonheur
Presbytère (1998) – Coopérative d'habitation et de soins de santé La Corvée
Garage (2004) – Ateliers d'artiste et bureaux de travail

Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille
Local :
Viabilité économique et sociale de la communauté
Viabilité démographique : création d'un milieu stimulant et projets résidentiels
Soutien et mise en valeur des services de proximité
Politique familiale
Soutien aux entreprises
Salon de diversification agricole
Projet d'abattoir pour petits animaux

Chapeautage :
Projets résidentiels
Projet de coopérative d'habitation « Accueil, emploi et démographie »
Jumelage Québec-Mali (Université de Sherbrooke): formation en développement local
Communauté de pratique (agriculture, environnement, communauté, relève)

Régional : Alliance des corporations de la MRC
Projet agroalimentaire Retour aux Sources
Haies brise-vents
Planification d'un sentier multifonctionnel

Autres :
Journal Le Babillard
Fonds de création d'emplois (Caisse populaire de Saint-Camille)

Le P'tit Bonheur de Saint-Camille (Centre multifonctionnel)
Lieu de partage et de rencontre – Place publique
Soutien bénévole important

Culture : Salle de spectacles, galerie d'art
Communautaire : cafétéria, services alimentaires, services internet
Éducation :
Animation – animations théâtrales, conférences, La Revue Parlée

Formation – Centre d'interprétation du milieu rural (CIMR), micro-programme Éthique appliquée, communauté de pratique
Production multimédias et documentation électronique – Fibre optique, Portail Les Sources, Écoles éloignées en réseau

Clé des Champs (Coopérative de solidarité en diversification agricole)
Issue de la formation en Éthique et soutien initial de la corporation de développement
Rendue possible grâce au don d'une terre de 12 acres dans le village par un citoyen
Maillage consommateurs, travailleurs, membres de soutien

Sécurité alimentaire et retour du maraîcher dans la région:
Jardins collectifs et agriculture biologique (non certifiée) soutenue par la communauté
Création d'un réseau de distribution pour la relève agricole
Accès à la terre : Location de terres à coûts modiques (40$ par an par acre)
Mise en disponibilité de machineries et d'une chambre froide
Leadership régional pour le marché public de Sherbrooke

Produits forestiers non-ligneux :
Valorisation des espèces non-ligneuses en sous-bois auprès des propriétaires terriens
Achat collectif de semences et rhizomes
Mise en marché collective

Réseautage international :
Jumelage Québec-Mali
Participation à l'événement Terra Madre (Italie) organisé par Slow Food

Blocages :
Agriculteurs productivistes de la région

La Corvée (Coopérative d'habitation pour personnes âgées et de soins de santé)
Soutenu par le CLD, la MRC, le programme Accès Logis de la Société d'habitation du Québec et le bénévolat local
Cuisine Amitié
Aide aux devoirs et Chroniques des aînés
Rayonnement régional

Formation citoyenne
Salon régional d'animation sur la diversification agricole de Saint-Camille (Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille): Conférences, échanges, ateliers
Colloque Jeunesse pour la relève : Ateliers, conférences, formations
Formation en Éthique appliquée (Volet formation du CMR et Université de Sherbrooke) : éducation aux adultes, outils de développement, recherche-action

Municipalité (mairie) :
Administration
Travaux publics

Dans une communauté où émergent autant de projets, le processus de gouvernance prend une importance particulière. À Saint-Camille, la gouvernance prend la forme de consultations publiques, d'assemblées citoyennes et de rendez-vous avec des particuliers lorsqu'un membre de la collectivité a une opinion spécifique à faire valoir. Des forums municipaux offrent également l'occasion aux citoyens de se manifester. Le *Bulletin Mon Village* et le *Babillard* sont des moyens pour assurer une diffusion de l'information et permettre la prise de position. Au niveau des projets résidentiels, l'idée de ceux-ci est venue lors des Forums municipaux où le problème de la démographie s'est posé avec insistance. Des assemblées se sont tenues de façon à trouver des idées pour corriger la situation. Une fois les projets en branle, d'autres assemblées ont vu le jour notamment lors des demandes de changements de réglementation pour les chemins et pour le lotissement. De plus, il existe à Saint-Camille un grand désir de réconciliation entre des avenues qui apparaissent parfois en opposition, ce dont témoigne l'adhésion de *La Clé des Champs* à l'Union des producteurs agricoles (UPA).

CHAPITRE IV
DÉVELOPPEMENT ÉCOVILLAGEOIS ET RENOUVELLEMENT DE L'HABITER

> *À travers la création de formes, de codes et valeurs, la culture tient une place fondamentale dans les manières d'habiter et d'humaniser l'espace terrestre. Elle construit les territoires et les identités singulières et collectives; réciproquement, les territoires donnent substance aux identités, parce qu'ils sont lieux de l'expérience, lieux de mémoire et matrice du renouvellement créatif* (Rey in Bonnamour, 1996 :93).

4.1 Le nouvel habiter écovillageois

Cette recherche posait comme postulat initial que les écovillages, en tant que foyer d'expérimention socioterritoriale et incubateur potentiel d'innovations, génèrent un nouveau modèle de développement conduisant à un renouvellement de l'habiter. Ainsi, nous aimerions tout d'abord démontrer le caractère expérimental de la démarche écovillageoise qui la situe en amont de l'innovation sociale, pour ensuite dégager les inventions socioterritoriales participant à un renouvellement de l'habiter rural générées par celle-ci.

4.1.1 Les écovillages : la phase expérimentale de l'innovation

Comme nous l'avons vu précédemment l'innovation sociale s'inscrit dans un cycle plus ou moins étendu dans le temps et plus ou moins dispersé géographiquement. Dans le cas du renouvellement de l'habiter en milieu rural, nous avons observé cette innovation dans sa variation d'intensité et de formes ainsi que dans des lieux différenciés. Bien que l'ensemble de l'étude s'inscrive dans une temporalité unique, nous croyons être en mesure de démontrer l'évolution de cette innovation et son inscription dans un cycle particulier.

Tout d'abord, nous situons les expériences écovillageoises à la première étape du cycle de l'innovation, soit celle correspondant à l'innovation primaire ou l'invention :

Invention ou innovation primaire:
- Individus marginaux ou atypiques
- Expérimentation micro-locale
- Contrôle des contraintes
- Niveau de risque élevé
- Résistances sociales

Dans ce contexte, les écovillages s'inscrivent dans une phase d'expérimentation sociale. Les membres de ces derniers sont d'ailleurs au fait du caractère atypique de leur démarche et s'inscrivent ainsi dans la construction d'une alternative au modèle dominant. Étant partie prenante d'un mouvement social plus vaste que nous pouvons qualifier d'altermondialisme à dominance écologiste, les écovillages sont les expérimentations donnant une certaine *matérialité* à certaines *aspirations profondes* de ce dit mouvement (Lévesque, 2007). Ainsi, le mouvement social qui les précède a-t-il agi à titre d'incubateur d'innovation sociale en leur donnant naissance.

L'application de principes communautaires et écologistes diffus dans le corps social permet d'en voir les retombées et d'expérimenter un nouvel habiter. Bien que les projets soient souvent de taille restreinte, ceci ne réduit pas leur potentiel transformateur, car c'est le propre de l'expérimentation de s'inscrire à une échelle où il est possible de contrôler les contraintes. Ainsi, c'est l'échelle micro locale (quelques centaines d'hectares) qui est privilégiée. Cette miniaturisation des lieux d'existence et de production est d'ailleurs partie prenante du projet écologiste qui y voit un moyen de multiplier les rencontres et de bien appréhender les retombées des actions. Le contrôle des contraintes est typique de la phase expérimentale de l'innovation ou de l'invention sociale. Les écovillages sont à cet effet constitués de groupes limités d'individus (moins de 20 dans les lieux étudiés) composant une communauté d'affinités qui facilite le consensus et limite les tensions par le partage de valeurs communes et par un contrat social tacite entre les membres. Le caractère volontaire de l'association facilitant la démarche, il apparaît que les acteurs des projets atypiques favorisent une implantation à la marge de l'existant plutôt qu'une composition avec le corps

social en place. La possession du sol par l'ensemble des écovillages, que ce soit sous la forme d'association (*Viel Audon*), de société d'investissement (*Amanins*), de bail de 99 ans (*Viel Audon*) ou de Société par Actions Simplifiées (Cravirola-Terres Communes), permet une grande liberté d'action sur le dit territoire. Les conflits d'usage et de vision de développement sont ici limités par une possession des terres. La possession du sol, possible seulement en espace non-développé, amène ainsi de nombreux projets atypiques à privilégier la construction parallèle à la reconversion de l'existant. L'isolement géographique relatif des projets permet également une certaine latitude d'actions. En effet, les projets étudiés étaient situés dans des régions de faible densité démographique où la géographie accidentée avait repoussé l'agriculture productive. Ainsi, le territoire se présentait-t-il comme une porte ouverte à l'exploration d'un autre type d'agriculture et d'un nouvel habiter rural.

Le niveau de risque rencontré par les projets écovillageois observés était plutôt élevé. En effet, le peu d'expériences similaires dans les territoires d'insertion ne leur permettait pas de jouir d'un réseau de références établi. Malgré quelques échanges avec d'autres expérimentateurs éloignés ou avec des agriculteurs locaux atypiques, les membres des écovillages étudiés demeuraient dans un sentier peu exploré qui se dévoilait au fil de leurs avancées. Il s'agissait ainsi d'une évolution par tâtonnement sans plan déterminé qui demandait une grande capacité d'adaptation et de rétroaction. De plus, les projets écovillageois avaient pris place dans un contexte de règles et de normes peu adaptées à leur réalité. En effet, le caractère multidimensionnel des projets étudiés amenait des difficultés au niveau de l'accès aux subventions (*Viel Audon* : volet éducatif, *Cravirola* : aide au logement), du respect des normes sectorielles (notamment en ce qui a trait à l'accueil à la ferme) et des règles ou limites de construction (Cravirola). Finalement, le niveau de risque était élevé en ce qui a trait au milieu d'insertion. Bien que le *Viel Audon* ait reçu un accueil chaleureux de la municipalité de Balazuc qui lui a accordé son soutien et que le projet des Amanins ait été appuyé par un industriel local, le risque de résistances sociales de la part du milieu demeure. Alors que les habitants du *Viel Audon* dénonçaient la stigmatisation à titre de « babacools » qu'ils avaient vécu au début de l'aventure (il y plus de trente ans), les habitants de Cravirola ont été jusqu'à leur récent déménagement rejetés par la communauté de La Brigue, surtout du

côté des institutions municipales qui leur ont mis des bâtons dans les roues pour différents projets. Ainsi, les résistances à vaincre ont été nombreuses.

En ce qui a trait à la visibilité des retombées, il apparaît que les expériences écovillageoises permettent une expérimentation socioterritoriale d'un nouvel habiter. Bien que ces expérimentations aient lieu à une échelle micro et qu'elles soient relativement éloignées des grands centres, la volonté de partage et d'éducation populaire présente chez ces groupes assure une bonne diffusion puisqu'un séjour en ces lieux permet une expérience importante en lien avec le nouvel habiter que nous allons expliciter. De plus, la mise en réseau des initiatives et des sites internet relativement bien structurés permettent une meilleure diffusion de ces expériences innovantes.

4.1.2 Les principales caractéristiques du projet de développement écovillageois

Étant donné que nous situons le territoire en tant qu'un espace de projection où s'exprime un idéal social, nous désirons ici rappeler les principales caractéristiques du projet écovillageois pour ensuite voir en quoi il invite un renouvellement de l'habiter pour nos milieux ruraux à travers le cas de Saint-Camille.

Tableau 5 Les principales caractéristiques du projet d'habiter écovillageois

Les principales caractéristiques du projet d'habiter écovillageois	
Projet :	-Communauté intentionnelle territorialisée -Projet communautaire et écologiste -Donner naissance à un construit territorial :planification, compromis, investissement -Répondre collectivement et localement aux besoins primaires des membres
Gestion :	-Autogestion du vivre ensemble et de l'aménagement -Processus décisionnel collectif et plutôt consensuel -Organisation horizontale -Collectivisation partielle -Réponse collective aux besoins primaires -Libre association -Possession du sol : Territoire confié à un organe de gestion indépendant -Gestion collective d'un territoire (coopérative territoriale)
Aménagement :	-Locaux communautaires -Jardins collectifs biologiques : agriculture est une dimension centrale en contexte rural -Espaces préservés ou ménagés (faune, flore, paysage) -Technologies vertes (marais filtrants, énergie solaire, énergie hydroélectrique, ...)

	-Maillage habitat – travail – alimentation – éducation -Maillage espaces privés et communautaires -Taille modeste du construit : concentration relative de l'habitat -Auto-aménagement, planification collective -Invitation au passage (sentiers, commerces,...) -Espaces voués à l'accueil -Favoriser les ressources locales -Modeler un espace à l'image de son idéal -Miniaturisation et simplification des outils -Intégration : nature – culture – technologie -Souci éthique et esthétique
Philosophie :	-Écologiste :démocratie participative, miniaturisation, recomposition du lien social -Communautaire (lieu de vie partagé = solidarité) -Principes éthiques, politiques et spirituels -Autosuffisance dans les secteurs-clés de l'existence -Viabilité économique dans la ruralité -Économie centrée sur les besoins -Accessibilité, soustraction du sol à la spéculation -Réduction de l'empreinte écologique de l'Homme -Utopisme pragmatique : revendication par l'action -Ouverture à l'expérimentation sociale
Vivre ensemble :	-Processus communautaires et démocratiques -Contrat social volontaire -Dimension festive et culturelle -Collectivisation partielle -Emprunt au passé :occupation villageoise d'antan auxquelles s'ajoutent de nouvelles valeurs et de nouvelles technologies -Tâches communautaires : bénévolat -Ouverture sur l'autre : volonté d'accueil, d'éducation, de formation, d'échange -Lien de confiance et de réciprocité -But commun : projet collectif partagé -Ancrage territorial -Coopération -Style de vie modeler à l'image du groupe -Partage de matériel -Animation territoriale importante (événements socioculturels ou sportifs)
Bâtir :	-Construction écologique -Application de nouvelles techniques de construction -Réactualisation des constructions vernaculaires -Auto-construction -Récupération -Coopération et participation de chacun dans le construit -Dimension artistique importante
Économie :	-Agro-tourisme -Coopératives -Micro-entreprises -Travail à distance -Centres éducatifs -Monnaie alternative
Affiliation :	-Réseaux écovillageois : national, régional, mondial -Altermondialisme -Écologisme -Solidarité Nord-Sud

Nous devinons, suite à cette lecture du phénomène écovillageois, une remise en question de la façon dont nous habitons l'espace terrestre. Tout d'abord, à travers une conception idéelle de l'habiter précédant sa matérialisation, le projet écovillageois nous met sur la voie d'une certaine *préhabitabilité*[39]. Le nouvel habiter proposé est en fait empreint d'autogestion et de reprise en charge par l'individu et la collectivité de proximité à l'image de l'autonomisation des communautés écologistes. Ainsi, le développement écovillageois suppose une autogestion du vivre ensemble et de l'aménagement qui permettra l'inscription socioterritoriale d'un idéal. Ce *territoire reflet*, témoigne alors d'un aménagement particulier où l'on retrouve des locaux communautaires conviviaux permettant une sociabilité privilégiée et renouvelant le rapport à l'autre en proposant un genre de vie orienté autour de la notion de communauté. L'aménagement du territoire supposera ainsi une réflexion sur les espaces privés et communautaires dans un désir d'individuation et de communion. Les dimensions festive et culturelle occupera une place de choix venant cristalliser l'identité communautaire. Des jardins écologiques collectifs et des espaces préservés viendront affirmer l'importance du cultiver et du ménager intrinsèque à l'habiter impliquant une harmonisation de nos rapports à la Terre.

Ce type de construit repose bien souvent sur une possession complète et collective du sol qui permet un contrôle absolu sur l'espace typique de la forme expérimentale de l'innovation. L'usage de technologies vertes, la solidarité communautaire renouvelée ainsi que la création d'un noyau villageois bien vivant s'inscrivent dans une réactualisation de l'occupation villageoise d'antan. Il est également question d'un a-ménagement total multifonctionnel où le territoire devient une véritable contrée existentielle multidimensionnelle. Le territoire se voudra également ouvert sur l'autre par l'invitation au passage et l'aménagement de lieux destinés à l'accueil. L'ouverture sur l'autre s'inscrit également par une inscription dans des luttes plus large tel que le mouvement altermondialiste.

[39] Pour un rappel de cette notion, voir à la page 94.

Un grand souci éthique et esthétique est également suggéré dans le bâti et l'aménagement avec un accent sur les matériaux locaux et écologiques ainsi qu'une invitation à la créativité artistique. Le développement écovillageois invite à un réaménagement de l'existant au niveau du bâti ainsi qu'à l'emprunt au passé par des constructions typiques du lieu d'ancrage, mais adaptées aux réalités actuelles. Il s'agit ainsi d'une continuité entre le présent et le passé et d'une sensibilité au patrimoine architectural partie prenante des valeurs néorurales.

Intégré à une gestion collective, le bénévolat occupe une place importante dans le projet écovillageois. Ceci s'inscrit également dans le désir d'implication sociale associée à la néoruralité. L'autogestion suppose des relations horizontales entre les individus et des modes de décision plutôt consensuels. Il sera également question d'une re-localisation de l'économie par une réponse collective et locale aux besoins primaires des membres. Cet accent sur le local, référant à un rapport au lieu renouvelé s'inscrit également dans le projet écologiste et néorural de consommation et production locale. Cependant, il prend ici une forme plus radicale repliée sur une communauté restreinte d'appartenance. Loin de proposer une économie mono-dimensionnelle reposant uniquement sur l'agriculture, le développement écovillageois invite à une pluriactivité typique de l'éclatement des possibilités de l'époque actuelle.

4.2 Revitalisation villageoise et émergence d'un nouvel habiter

Maintenant démontré le caractère expérimental de la démarche écovillageoise qui la situe en amont de l'innovation sociale, nous allons maintenant, à partir du cas de Saint-Camille, observer le potentiel innovant du développement écovillageois lorsque mis en oeuvre dans une municipalité rurale.

4.2.1 Saint-Camille : une collectivité innovante

Consciente des nouvelles valeurs émergentes au sein du corps social, notamment en ce qui a trait à l'écologisme, à la ruralité et à la néoruralité, et longtemps victime d'un

développement désertifiant, la collectivité de Saint-Camille cherche à reprendre les rênes de son devenir et à diriger la transformation en cours dans le sens désiré. C'est ainsi par une attention particulière sur les transformations sociales à l'œuvre que Saint-Camille a pu, à travers la concertation, réorienter son développement et remodeler son habiter pour incarner la nouveauté. Sa stratégie innovante s'insère dans une dynamique de développement local où il est question de découvrir *« d'autres moyens de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits intégreraient des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations purement économiques »* (Vachon, 1993 :91). Nous situons ainsi le village de Saint-Camille dans le cycle de l'innovation (Figure 15) en postulant que cette collectivité s'inspire de la démarche écovillageoise ou du moins puise aux mêmes sources de néoruralité et d'écologisme pour alimenter son développement :

Figure 15 Cycle partiel du renouvellement de l'habiter rural

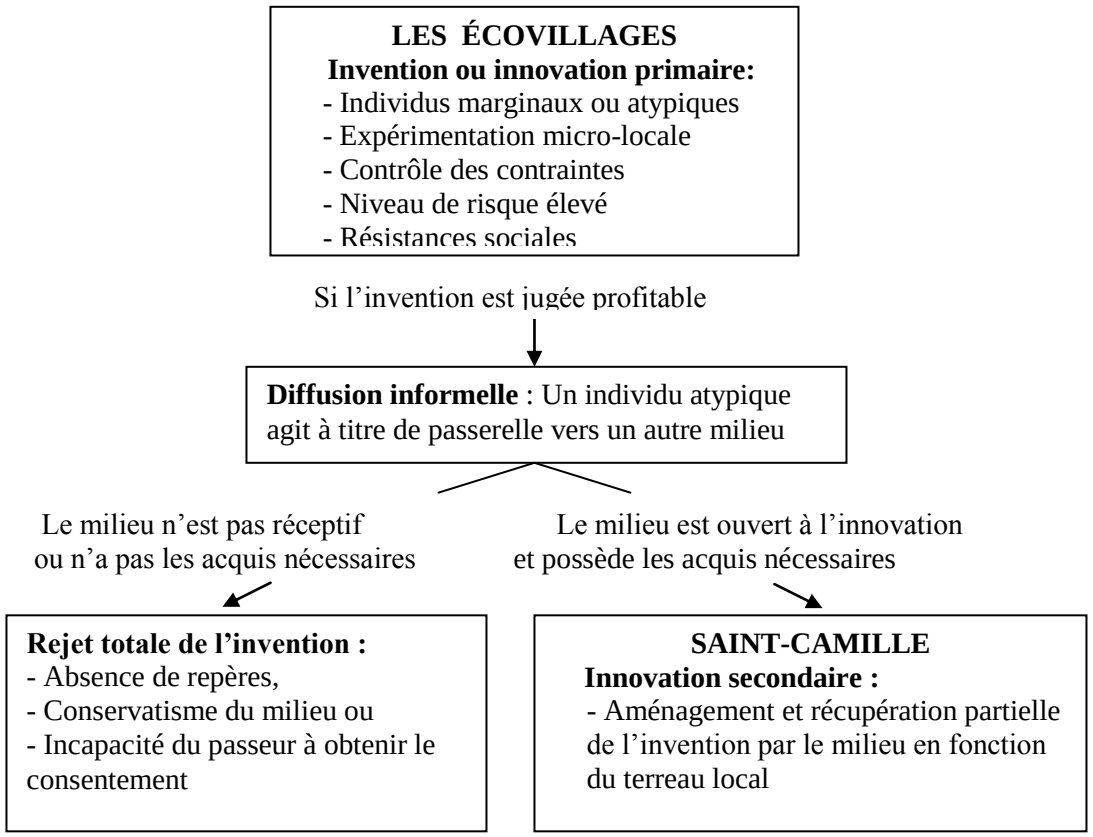

Nous avons pu voir dans un premier temps en quoi les écovillages agissent en tant que lieux d'expérimentation d'un nouvel habiter. Nous avons également pu noter que le projet écovillageois s'insère dans les valeurs portées par l'écologisme et le néoruralisme, deux projets sociaux en construction et sur les feux de la rampe dans cette ère que nous qualifions de postmoderne. Dans un contexte de dévitalisation rurale, nous considérons que plusieurs facettes de cette invention socioterritoriale ont été jugées profitables et inspirantes par certains acteurs pour rediriger le développement de leur collectivité. Il est à noter que la volonté de diffusion d'un nouvel habiter de la part des écovillages est très importante et que ceci a sans doute favorisé le passage vers une collectivité existante. C'est ainsi pour sortir de son marasme démographique que la collectivité de Saint-Camille s'est ouverte aux idées extérieures ainsi qu'aux visions d'un innovateur (individu passerelle) sorti de l'université et rassembleur d'autres leaders en réflexion sur le devenir de la collectivité

4.2.2 Les principales dimensions de l'habiter Saint-Camillois

Dans une volonté de revitalisation démographique, le village de Saint-Camille a entrepris un virage important dans sa façon d'habiter le territoire. Nous allons maintenant observer les principales caractéristiques de l'habiter Saint-Camillois (Tableau 6) de façon à mettre en relief les différentes actions innovantes ainsi que le lien qui unit celles-ci à la démarche écovillageoise.

Tableau 6 Les principales caractéristiques de l'habiter de Saint-Camille

Les principales caractéristiques de l'habiter de Saint-Camille	
Projet	-Revitalisation villageoise (démographique, économique, socioculturelle) -Viabilité dans la ruralité
Moyens mis en oeuvre	-Conservation du patrimoine et offre d'espace (Groupe du Coin) -Animation socioculturelle du territoire (P'tit Bonheur) -Diversification agricole et soutien à la relève (Clé des Champs) -Re-localisation de l'économie, micro-économie (Portail des Sources et Clé des Champs) -Conserver la diversité intergénérationnelle (La Corvée) -Attirer de nouveaux résidants (Rang 13 et Parc agro-villageois)
Gestion	-Leadership partagé : maillage d'organismes communautaires, municipaux et parapublics, de coopératives et de citoyens -Participation active de la population via le bénévolat -Consultation populaire (forums, ateliers, salons) -Autonomisation progressive de certains projets -Dynamisme communautaire (25 groupes communautaires) -Accent sur la *rentabilité sociale*
Affiliations	-Jumelage avec le Mali -Projet éducatif avec la Fédération paysanne malienne -Alliance régional -UPA (Clé des Champs) -Université de Sherbrooke (formation en Éthique appliquée et projet Mali) -Terra Madre (Slow Food)
Philosophie	-Cohésion sociale, territoriale et intergénérationnelle -Re-localisation de l'économie -Faire de la population des acteurs de leur développement -Responsabilisation citoyenne (hausse du collectif = hausse de responsabilisation) -Internationnalisme -Développement axé sur la culture et le communautaire -Miser sur le local -Implication citoyenne -Culture de l'avenir -Prise en mains, défricheurs -Doter la population des outils nécessaires à la prise de décisions (participation éclairée) -Ouverture à l'autre et à la nouveauté -Action réfléchie (comprendre la situation avant d'agir)
Aménagement du territoire	-Restauration et reconversion des bâtiments patrimoniaux -Noyau villageois vivant : concentration des activités au village -Place publique (P'tit Bonheur) -Jardins coopératifs biologiques à distance de marche -Incitations à ramener le maraîcher dans la municipalité -Souci d'une exploitation forestière raisonnée (Rang 13) -Exploitation des produits forestiers non-ligneux (diversification et préservation) -Sentier multifonctionnel -Auto-aménagement des deux secteurs agro-résidentiels -Promotion de la culture biologique -Préhabitabilité des projets résidentiels -Inventaire des berges (Rang 13) et de la ressources en PFNL -Diversification agricole -Intégration paysagère des nouveaux développement

Bâtir	-Restauration et reconversion de vieux bâtiments pour un usage collectif -Projet d'auto-construction (Rang 13) -Projet de contracter localement pour l'ouverture des routes -Habitat individuel -Intégration paysagère et effort écologique dans les constructions à venir -Souci éthique et esthétique -Apprentissages des savoirs d'auto-constructions -Partage des coûts à venir
Vivre ensemble	-Souci intergénérationnel -Gouvernance multipolaire, leadership partagé -Éducation populaire et transmission des savoirs -Repas collectifs deux fois par semaine (P'tit Bonheur) -Espaces collectifs et multiplication des rencontres -Collectivisation partielle des outils (Clé des Champs) -Travail communautaire et bénévolat important -Volonté d'accueil et d'hospitalité (nouveaux résidants, café, spectacles, événements) -Animation territoriale importante -Multiplication des échanges avec l'extérieur : universités, Mali, Terra Madre, ... -Implication régionale -Ouverture aux porteurs de projets -Leaders attentifs aux besoins de la population -Intégration : projet de jumelage -Préhabitabilité des projets résidentiels -Réflexion collective pour la recherche de solutions -Ambiance conviviale et créative -Propriété collective des bâtiments patrimoniaux -Centre multi-services (P'tit Bonheur : quartier général, salle de spectacle, galerie d'art, cafétéria) -Fibre optique : ouverture sur le monde -Formation citoyenne -Salon régional et réseautage important -Solidarité Nord-Sud -Nombreux rapports de réciprocité entre les acteurs
Économie	-Économie sociale -Réponses alternatives aux besoins non comblés par le marché -Micro-économie -Influx vers une réorientation de la production agricole (biologique, qualité, diversité) -Mise sur les porteurs de projets -Travail autonome, télé-travail, micro-entreprise

4.2.2.1 De l'expérimentation à une stratégie de revitalisation

Le projet de Saint-Camille s'inscrit dans une démarche de revitalisation villageoise, mais surtout, il est devenu une expérimentation socioterritoriale devant composer avec toutes les aspérités du territoire autant physiques qu'humaines. Le territoire physique présente de nombreuses contraintes à la réorientation de l'habiter que ce soit au niveau de la possession du sol ou encore des usages. De plus, il s'agit d'un espace donné et non nécessairement choisi

pour les natifs qui doivent alors prendre conscience des potentiels et limites du territoire dans une nouvelle conjoncture émergente. Il est important de souligner qu'au niveau social, nous sommes face à une communauté villageoise et non à une communauté d'affinités et d'intérêts. Ainsi, le contrat social implicite dans le cas des écovillages doit ici être façonné par la concertation. La quête de revitalisation constitue le projet commun qui unit les acteurs locaux et agit en tant que ciment social tout en facilitant l'obtention du consentement nécessaire à l'innovation. Cependant, celle-ci ne saurait être gage d'une adhésion totale et permanente. Les leaders de Saint-Camille doivent déployer de nombreuses énergies pour conserver la cohésion et le consentement par une transparence des activités et un rappel incessant de l'objectif des transformations en cours. Les résistances sociales sont toujours présentes, mais elles viennent cette fois aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur. Bien que le niveau de risque ait été davantage élevé dans le cas des écovillages qui présentaient un degré de rupture avec l'ordre établi plus radical, il n'en demeure pas moins que le village de Saint-Camille doit également composer avec le risque d'un rejet du projet par une portion de sa propre population. Cependant, nous tenons ici à préciser que l'arrivée de nouveaux habitants adhérant au projet rapproche peu à peu Saint-Camille de la communauté d'affinités et d'intérêts, limitant ainsi le risque d'un tel rejet.

4.2.2.2 Rapport à la nature, au lieu et à soi

La conservation du patrimoine telle que ciblée par le schéma d'aménagement de la MRC et telle qu'appliquée par le Groupe du Coin (sauvegarde du magasin général et du presbytère pour des usages collectifs) s'inscrit dans un nouveau rapport au lieu et à la collectivité. Il s'agit tout d'abord d'un souci éthique et esthétique dans l'aménagement du bâti, mais également de l'affirmation d'une identité collective à travers ce patrimoine qui laisse place à un rappel du passé par ses formes, mais ouvre sur l'avenir par ces nouveaux usages. L'offre d'espace assurée par le Groupe du Coin participe d'une réappropriation territoriale et d'une conscience de l'importance de jouir d'espaces collectifs. Il apparaît en effet que la multiplication des espaces communs ravive la responsabilité et le sentiment d'appartenance. Cette démarche s'inscrit dans une vision néorurale où les lieux sont

valorisés pour leur esthétisme et en tant que bien collectif ainsi que dans une vision écologiste promouvant l'appropriation communautaire du territoire.

Saint-Camille a également opté pour la diversification agricole et le soutien à la relève dans son projet de revitalisation. C'est ainsi que la coopérative la Clé des Champs a vu le jour. Celle-ci, par ses différents projets (jardins collectifs, paniers biologiques, soutien, mise en disponibilité de matériel,...), invite à un renouvellement de l'habiter rural par la promotion d'un nouvel a-ménagement du territoire. En effet, le penchant pour une agriculture biologique diversifiée et de niche suggère un prendre soin et un cultiver en harmonie avec la nature[40]. Ceci rejoint les valeurs de terre, de nature et de paysage attachées aux espaces ruraux. Même au sein de la coopérative pour personnes âgées Art-mon-nid, le rapport à la terre demeure une dimension importante et un jardin communautaire a été aménagé. Pour une population âgée autrefois liée à la terre, ce maintien du cultiver démontre un grand souci de l'habiter. Ainsi, loin des établissements pour personnes âgées hors-sol, nous sommes ici face à une continuité ou un rappel d'un mode de vie.

De plus, la commercialisation locale des denrées produites et la volonté de transformer sur place la production s'inscrivent dans une miniaturisation des filières, une re-localisation de l'économie et une mise en valeur des ressources locales au cœur du projet écologiste. Le titre de communauté nourricière est d'ailleurs évocateur de ce désir de réponses locales aux besoins fondamentaux de la collectivité. Cet accent sur le local participe à l'émergence d'un nouveau rapport au lieu gage d'identité. Le choix de l'agriculture soutenue par la communauté et le projet Retour aux Sources s'insèrent dans une logique écologiste et néorurale (consommation et production locale, éducation populaire) participant du fait même à l'émergence d'un nouvel habiter où les rapports à la nature, au lieu et à l'économie sont remaniés. Encore une fois, cette formule dépasse la stricte logique

[40] La Clé des Champs malgré les valeurs écologistes qui l'animent désire se tenir loin de tout dogmatisme de façon à ne pas faire de perdants. Ainsi, contrairement aux écovillages étudiés où l'ensemble des acteurs présentaient des principes éthiques communs, la collectivité de Saint-Camille doit négocier des compromis avec des acteurs récalcitrants sans perdre de vue les principes qui l'animent. La confrontation entre l'agriculture productiviste et l'agriculture paysanne demeure. Il s'agit d'élargir sans cesse le cercle de ses alliés pour conserver le consentement nécessaire à l'action.

marchande pour instaurer de nouveaux rapports entre les acteurs où la confiance et les valeurs agissent en tant que soutien.

Avec les jardins coopératifs de la Clé des Champs à distance de marche, Saint-Camille démocratise l'accès à la terre et permet l'accès à des produits maraîchers locaux. Les jardins collectifs sont une dimension importante de la démarche écovillageoise. C'est un nouveau rapport au territoire qui s'installe où celui-ci n'est plus simplement le support des activités de l'homme, mais également un élément participant et nourricier. Saint-Camille pousse cependant plus loin cette démarche en valorisant une reconversion des activités locales agricoles et en élargissant son marché au-delà des limites de la communauté. Bien que la formule de location de terres ne soit pas aussi populaire que les organisateurs l'eurent souhaitée, il n'en demeure pas moins que celle-ci peut parfaitement être envisagée comme source de revenu d'appoint pour les résidants du village. En effet, le possible achat par la coopérative des denrées produites pour les introduire dans leur réseau de distribution permet d'envisager un revenu parallèle pour les participants. Ce type de projet peut ainsi permettre de réduire les heures de travail nécessaires à l'extérieur de la communauté.

Nous observons à partir du projet de La Clé des Champs une collectivisation partielle des outils ouvrant la voie à une diminution des coûts pour les gens désireux de pratiquer l'agriculture. Cette mise en commun du matériel, du sol et même du bâti dans un désir de réduction de l'empreinte écologique et de diminution du coût de la vie est une dimension importante de l'approche écovillageoise.

Le souci d'une exploitation forestière raisonnée dans le Rang 13 est le fruit de la concertation pré-établissement. Ainsi, les notions de paysage et de respect de l'écosystème nous amènent sur la voie d'une autre vision de l'a-ménagement du territoire où une réflexion s'opère sur la tension entre prélèvement et préservation. L'exploitation de produits forestiers non-ligneux promue par La Clé des Champs participe également de cette mouvance. L'inventaire des berges de la Rivière Nicolet dans un objectif de préservation par les futurs résidants du Rang 13 et l'inventaire de la ressource en PFNL réalisé par la Clé des Champs témoignent d'un ancrage écologiste où il est question de réaliser des inventaires écologiques

pré-projet de façon à bien connaître son milieu avant d'entreprendre un quelconque aménagement.

L'idée de collectivisation des berges de la rivière Nicolet au sein du projet du Rang 13 est d'un intérêt particulier lorsque nous considérons que l'accessibilité publique des cours d'eau constitue un enjeu au niveau de la région estrienne (Société de la faune et des parcs du Québec, 2002)[41]. De plus, le souci de préservation des néorésidants est particulièrement d'à-propos dans un contexte où Saint-Camille est la tête du bassin versant de la Nicolet-Centre. Tout comme dans le cas des écovillages, il demeure cependant à voir si cette mise en commun se limitera au cercle des résidants dans une possession communautaire ou s'ouvrira pour devenir résolument publique. Le cas du Viel Audon était un bel exemple de collectivisation de l'espace au-delà du repli communautaire. La multiplication des domaines privés collectifs bousculent les représentations entre espaces publics et communautaires. Une grande réflexion éthique sur la gestion du patrimoine naturel se doit d'être faite dans un contexte où l'espace rural est de plus en plus envisagé en tant qu'espace collectif (Hervieu et Viard, 1996). Il est à souhaiter que le nouvel habiter émergent remettra en question la propriété privée de la nature et des paysages. La création du sentier multifonctionnel vient également ébranler l'espace privé québécois en accordant des droits de passage et de jouissance paysagère.

Le projet des fermettes du Rang 13, nous l'avons vu, implique une activité agricole sur le sol. Ce souci de maintien de l'agriculture dans la municipalité revêt une grande importance dans une contexte où l'attrait de la ruralité repose en grande partie sur la notion de paysage. Il y a en effet, valorisation du paysage agricole où ce dernier est reflet d'un certain mode de vie magnifiée par la néoruralité. Dans une situation de déprise agricole au niveau de la MRC, la revitalisation devient un enjeu de taille dans le maintien du paysage. Nous pouvons ici questionner fortement la CPTAQ qui semble préférer la présence de friches à un assouplissement du cadre législatif permettant la pluri-actvité.

[41] La faible accessibilité de nos cours d'eau est d'ailleurs un enjeu décrié par Jurdant (1988) qui soulignait que le Québec, malgré l'abondance de ses lacs et rivières comptait moins d'accès public que bon nombre de pays européens.

La problématique de la propriété foncière et de l'accessibilité pour la relève interpelle La Clé des Champs et la collectivité de Saint-Camille. Alors que le premier a opté pour la location de parcelles, la localité a insisté sur l'accessibilité, notamment au niveau du coût d'achat, dans son projet du Rang 13. Encore une fois, nous pouvons ici observer l'importance de l'éthique dans la réorientation du développement et l'émergence d'une nouvel habiter rural dans un contexte où l'exploitation intensive et la spéculation sont venues à bout d'un modèle.

4.2.2.3 Rapport à l'autre

L'animation socioculturelle et communautaire orchestrée par le P'tit Bonheur (expositions, salons, spectacles, ateliers, repas collectifs) participe également au renouvellement de l'habiter par les rapprochements sociaux qu'il génère et l'hospitalité qu'il permet. Cet espace convivial, apparaît comme une véritable place publique où l'espace s'affirme comme voie de communication. L'animation territoriale permet la rencontre des différentes générations et crée une cohésion sociale génératrice de projets. La sociabilité permise par ce lieu participe à une orientation néorurale du village où l'esprit communautaire, la convivialité et le ludique se révèlent. Il est ici à noter que l'animation territoriale et l'ouverture sur l'autre permises par des espaces communautaires sont au cœur de la démarche écovillageoise qui vise à créer de forts liens sociaux à l'intérieur de la communauté et une ouverture sur le monde gage d'échanges enrichissants.

Le désir de conserver la diversité intergénérationnelle, notamment par le projet La Corvée et les différentes initiatives bénévoles participent également au renouvellement de l'habiter par l'établissement d'un nouveau rapport à l'autre. En effet, nous pouvons ici observer que la collectivité emploie de nouvelles stratégies pour assurer des services autrefois pris en charge par la famille ou les institutions religieuses. Ainsi, La Corvée par sa coopérative d'habitation pour aîné-e-s et son offre de soins permet de conserver la richesse intergénérationnelle du village. Ce sont des rapports d'une nouvelle nature qui émergent où le soutien communautaire remplace les liens familiaux d'autrefois. Nous observons à Saint-Camille une réorientation des valeurs autour de la solidarité intergénérationnelle. La présentation de citoyens à travers le journal local participe également d'un nouveau vivre

ensemble où il ne s'agit plus de vivre côte à côté, mais dans une connaissance mutuelle. Cette sortie de l'anonymat nous ramène à une conception de la ruralité comme lieu de sociabilité privilégiée. De plus, la communauté de pratique envisagée devrait participer au renouvellement de l'habiter puisqu'elle implique des rapports d'entraide et de mutualité alimentés par une appartenance territoriale commune.

Au niveau de la gestion, le leadership est assuré par un maillage d'organismes communautaires, municipaux et parapublics, de coopératives et de citoyens. Bien que certains individus agissent à titre de leaders locaux, il n'en demeure pas moins que la forte participation citoyenne via le bénévolat et les différentes activités de concertation nous permet de parler d'une appropriation communautaire et d'une certaine autogestion notamment dans la sphère du social et du culturel. Encore une fois, nous nous retrouvons au cœur d'une vision néorurale et écologiste du vivre ensemble où l'autogestion rencontre l'implication locale et citoyenne. Le dynamisme communautaire que nous pouvons observer à Saint-Camille correspond à ces idées d'harmonie, de convivialité et de solidarité associées aux espaces ruraux.

Au niveau des affiliations, le village de Saint-Camille apparaît comme un acteur densément réseauté et ce, autant à l'échelle locale et régionale qu'internationale. Les deux projets de jumelages avec le Mali nous mettent sur la voie d'une solidarité face au Tiers-Monde et d'une importance accordée à l'éducation populaire et au transfert des connaissances que nous pouvons lier aux principes qui animent l'écologisme. Cette ouverture sur l'altérité renouvelle le rapport à l'autre inclus dans l'habiter. L'accueil de délégations maliennes nous présente Saint-Camille comme une terre d'hospitalité et d'échange où le territoire médiatise une ouverture sur le monde. À l'instar des Amanins, Saint-Camille est un territoire où s'exprime un rapport au monde renouvelé. Ouverte sur l'innovation, la collectivité de Saint-Camille s'est alliée à l'Université de Sherbrooke pour mener à bien certains projets. Cette alliance avec les centres de recherche locaux participe très certainement à la mise en place d'un processus innovateur. La participation d'une délégation de Saint-Camille à l'événement Terra Madre témoigne non seulement de l'ouverture sur le monde de la collectivité, mais également de leur ouverture à l'innovation, car c'est bel et bien dans le partage d'expériences

innovantes que réside l'intérêt de telles rencontres. De plus, ce type d'événement a permis une prise de conscience globale des phénomènes qui affectent la ruralité et une inscription de leur lutte au sein d'un mouvement plus vaste.

La question de l'éducation et de la participation citoyenne est au centre de la démarche de revitalisation de Saint-Camille. Les cours en éthique appliquée offerts par la localité, le Salon régional d'animation sur la diversification agricole ainsi que les différents événements éducatifs tenus au village sont autant de moyens mis en œuvre afin de fournir à la population les outils nécessaires pour qu'elle devienne un véritable acteur de son développement. Cette démarche éducative visant une participation active des habitants aux enjeux sociaux s'inscrit dans les principes de gouvernance écologistes où il s'agit d'aider la population à s'organiser elle-même. L'éducation populaire présente à Saint-Camille permet en fait d'alimenter le cycle de l'innovation en ouvrant la voie à des réflexions collectives sur les enjeux de développement. La formation en éthique appliquée a d'ailleurs agi à titre d'incubateur d'innovation sociale en faisant germer l'idée de la coopérative La Clé des Champs.

L'ouverture sur l'autre est une autre dimension essentielle à la compréhension de la dynamique innovante de Saint-Camille. La communauté est ouverte aux porteurs de projets. C'est de cette façon qu'est née l'initiative La Corvée tout d'abord fruit d'un travail universitaire d'une jeune femme extérieure à la collectivité qui a été invitée à donner vie à ce projet. Saint-Camille est, en ce sens, un lieu perméable aux innovations sociales. Dans le même ordre d'idées, la collectivité encourage les futurs résidants à créer eux-mêmes leurs emplois. Il s'agit ainsi d'épauler les porteurs de projets dans leur démarche et non pas d'offrir des opportunités clé en main. Les leaders de Saint-Camille semblent en effet voir l'individu comme un constructeur de sa destinée. L'appartenance au territoire passe par une appropriation personnelle, un territoire choisi pour ces qualités humaines et physiques et non simplement pour ses opportunités d'emploi. C'est par la citoyenneté que passe le développement économique (Entrevue 5). Nous pouvons ici faire un parallèle évident avec Cravirola ou encore Le Viel Audon où la porte demeurait toujours ouverte aux gens d'initiatives prêts à déployer les efforts nécessaires pour assurer leur viabilité économique

dans la ruralité éloignée. Ainsi, chaque nouvel arrivant participe à l'enrichissement de la collectivité. De plus, le fait de miser sur la micro-entreprise ou le télé-travail inscrit Saint-Camille dans une vision écologiste de l'économie.

Au niveau de l'économie, il apparaît que Saint-Camille cherche à trouver des réponses alternatives aux besoins non comblés par le marché. Nous pouvons ici penser à l'absence de services de restauration, de centres d'hébergement pour personnes âgées, de clinique médicale ou encore de location de machinerie agricole. Cette quête d'une réponse locale aux besoins de la population a permis l'émergence de multiples projets (la restauration du P'tit Bonheur, La Corvée, La Clé des Champs). Saint-Camille est un excellent exemple de communauté résiliente où l'identification d'un manque agit à titre de leitmotiv à l'innovation sociale.

Plusieurs projets ayant pris naissance à Saint-Camille ont été rendus possibles grâce à l'appartenance et la solidarité des citoyens qui ont su agir au-delà des strictes règles du marché : le Groupe du Coin a permis une certaine collectivisation de bâtiments, un agriculteur local a cédé 12 acres de terre à proximité du village pour permettre l'installation de la coopérative La Clé des Champs, un autre agriculteur a vendu une part de ses terrains aux futurs résidants du rang 13 à des prix inférieurs au marché. Nous pouvons ainsi affirmer qu'il existe à Saint-Camille des codes de réciprocité qui dépassent la stricte logique marchande et que c'est ce qui permet la multiplication de l'innovation. La même logique est présente au niveau du fonds de création d'emplois où les ristournes des citoyens sont réinvesties dans le développement économique du village. Un contournement des lois du marché est également présent à La Clé des Champs où l'objectif de redynamisation locale amène celle-ci à établir un contrat tacite de non-compétition avec les agriculteurs se lançant dans un type de production maraîchère. De plus, la coopérative permet d'expérimenter certains types de production et de tester le marché avant que d'autres agriculteurs ne s'y lancent.

La connaissance du milieu apparaît essentielle à la mise sur pieds de projets à Saint-Camille. Ainsi, les initiateurs du projet de la Politique familiale ont également procédé à un

inventaire des ressources et une évaluation des besoins de la population avant de formuler les lignes directrices de cette politique. L'autogestion du territoire n'a de sens, à notre avis, que dans une telle démarche où le contact privilégié avec le milieu permet une action efficiente et adaptée aux besoins réels.

4.2.2.4 Offre d'espace et préhabitabilité

La revitalisation démographique de Saint-Camille passe bien évidemment par l'attrait de nouveaux résidants. Au-delà de l'animation socioterritoriale, il s'agit d'offrir des espaces résidentiels attrayants pour les arrivants. Les projets du Rang 13 et du parc agro-villageois proposent une nouvelle offre d'espace qui invite à un nouvel habiter inspiré de l'approche écovillageoise. En effet, dans les projets étudiés, nous avons pu observer une implication des futurs habitants dans le processus d'aménagement et de construction. Nous pouvons ainsi parler d'un processus de préhabitabilité et d'auto-aménagement. L'évolution des projets s'est faite au gré de l'implication de chacun et l'aménagement territorial résultant sera le reflet des aspirations du groupe. Cette implication des futurs résidants au processus a permis de faire émerger des préoccupations communes et de développer une sensibilité au territoire. Ainsi, la conservation des berges et l'intégration architecturale proposées s'inscrivent dans l'émergence de nouvelles valeurs associées à la nature et au paysage rural. L'auto-construction étant envisagée par plusieurs, une formation commune est prévue pour acquérir les savoirs nécessaires. La création d'une coopérative de solidarité pour gérer les projets à venir du Rang 13 nous met sur la voie d'un auto-aménagement coordonné de façon collective. Cette gestion collective nous dévoile un territoire producteur de relations interpersonnelles et ultimement expression de celles-ci par les choix qui seront effectués. Ce nouveau vivre et faire ensemble adopte des structures de gouvernance peu commune dans le cadre d'un projet résidentiel. C'est ce qui nous amène à voir le projet du Rang 13 comme un véritable projet d'habiter où les rapports à la nature, au lieu et à l'autre sont renouvelés.

Dans le cas du projet du Rang 13, nous pouvons davantage parler de communauté d'affinités dans la mesure où l'ensemble des individus partagent un idéal commun soit celui d'un mode de vie près de la terre et de la nature dans un milieu socioculturel riche. De plus, il

s'agit d'une communauté d'intérêts, car le groupe gère collectivement le développement d'un pan du territoire. Bien conscient de l'intensité des rapports générés par le projet, la constitution d'une coopérative de solidarité pour gérer les avancées permettra le trait d'union nécessaire avec la communauté native. La constitution de liens sociaux préalables à l'installation aussi bien avec les locaux qu'avec les nouveaux voisins nous permet d'anticiper une intégration réussie. La recherche d'outils organisationnels cohérents nous rappelle la démarche du collectif Cravirola et de Terres Communes. Il importe de trouver la forme légale appropriée à la rencontre des objectifs déterminés. Bien que les futurs habitants du Rang 13 aient opté pour la propriété privée, il n'en demeure pas moins que l'aménagement des lieux à usage commun du site se fera de façon collective. De plus, la construction simultanée devrait permettre des économies d'échelle importantes.

Au niveau de l'offre d'espace, il apparaît que la collectivité de Saint-Camille a effectué une réflexion sur les nouveaux attraits du rural. Ainsi, dans une perspective néorurale, les notions de paysage, d'esthétique, d'environnement, de terre, de nature et même de liberté ont été prises en compte par la municipalité pour attirer de nouveaux résidants. La vue sur le mont Ham ou encore sur le jardin coopératif, l'intégration architecturale du bâti, la division des lots de manière à permettre l'agriculture (Rang 13) ou une certaine intimité (Parc agro-villageois) ainsi que l'aspect retiré mais accessible des projets inscrivent la dynamique de revitalisation de Saint-Camille dans un ancrage résolument néorural. De plus, l'ouverture des projets à l'implication des néorésidants ainsi qu'à l'auto-construction nous permettent d'appréhender le territoire en tant qu'espace de projection.

Quant à l'offre d'espace, nous pouvons observer un certain décalage entre les administrations régionales et la demande. Alors que le schéma d'aménagement encourage une consolidation du tissu urbain existant (MRC des Sources, 1999), il s'avère que la demande néorurale vise davantage des sites verts, naturels, vastes et retirés, bref que la demande soit de plus en plus dans les rangs. Nous nous retrouvons ainsi face à un conflit de temporalité où les normes agissent en tant que frein à l'évolution de l'habiter néorural. Loin d'affirmer que la protection des terres agricoles soit inutile, nous croyons que certains assouplissements sont nécessaires à l'implantation de la pluriactivité dans des terres de

qualité marginale déjà délaissées par l'agriculture de rendement. Nous aimerions à cet effet rappeler la vision postmoderne de l'habiter qui aborde davantage l'espace dans sa dimension existentielle que monofonctionnelle. Dans le cas des écovillages, nous avons vu que la possession du sol apparaissait comme un impératif au plein contrôle du développement. Il en est de même dans le cas des villages existants où, dans un contexte de déclin démographique, la non possession du sol ne permet pas une réorientation rapide du développement. La modification de la pratique agricole a limité la contribution des exploitations agricoles au développement local. Cependant, le territoire demeure entre les mains d'un petit nombre d'exploitants ralentissant le virage vers la pluriactivité nécessaire à la revitalisation rurale. Nous voyons ici toute l'importance de l'implication citoyenne au développement et de la cohésion sociale à Saint-Camille où certains propriétaires terriens ont accepté de rendre disponible une portion de leur terrain au projet de revitalisation.

Une réflexion doit également être faite en ce qui a trait à l'enjeu du paysage architectural en milieu rural. L'intégration paysagère du bâti est un enjeu de taille pour éviter les nouveaux développements déconnectés des villages qui commencent à poindre dans plusieurs collectivités rurales du Québec. Il s'agit bien souvent de terrains à proximité des villages développés par des promoteurs immobiliers qui recréent l'effet banlieue en campagne par des lots de petite superficie que l'on met à ras avant d'ériger des constructions modernes en rupture avec le bâti en place. La notion de paysage rural architectural a été comprise par Saint-Camille qui a rejeté cette alternative de développement.

Que ce soit à travers le Groupe du Coin qui louait initialement les locaux du magasin général ou encore de La Clé des Champs qui loue des parcelles agricoles, nous pouvons voir que la location d'espaces favorise elle aussi l'expérimentation. Nous considérons à cet effet que l'offre d'espace locatif agit comme moteur de l'innovation en limitant les risques associés aux initiatives innovantes.

4.3 Saint-Camille : une adaptation de l'invention écovillageoise ou un ancrage commun?

4.3.1 Saint-Camille : un développement écovillageois adapté

Pour illustrer l'adaptation de l'innovation sociale écovillageoise à la localité de Saint-Camille, nous aimerions nous pencher plus particulièrement sur trois projets structurants de cette collectivité : les projets résidentiels, la coopérative la Clé des Champs et finalement le Groupe du Coin.

Pour faire le pont avec les projets écovillageois, nous pouvons avancer que les projets résidentiels de Saint-Camille ont modelé l'innovation sociale écovillageoise pour l'adapter à la réalité du milieu et à la vision du développement de la collectivité. Ont été retenus : un processus de *préhabitabilité* (rencontres préalables, appartenance, cohésion du groupe), un souci éthique et esthétique de l'a-ménagement (conservation des berges, quota forestier, intégration paysagère), une volonté de gérer une portion du territoire en commun (zone de préservation), la constitution d'une coopérative de solidarité pour mener à bien les opérations d'aménagement et de construction et, finalement, un désir de joindre espace de vie et de travail pour une viabilité économique locale (présentation d'un projet agro-forestier nécessaire à l'établissement, micro-agriculture, fibre optique). D'autres éléments ont par contre été écartés par les limites qu'ils imposaient ou le blocage propre aux rugosités du territoire: la mise en commun de la propriété foncière (désir d'intimité, méfiance, capitalisation), la construction de locaux collectifs (crainte d'entrer en compétition avec les services existants au village), le fonctionnement en circuit fermé (contrainte des coûts, des normes, du savoir), la construction strictement écologique (limitation financière des futurs résidants, désir de souplesse et d'accessibilité du projet).

L'adaptation de l'innovation initiale est également observable à partir du projet de la Clé des Champs. De la dynamique de développement écovillageois, ont été retenus : la mise en disponibilité de jardins collectifs (location de parcelles), le choix de l'agriculture biologique, la mise en commun du matériel (réduction des coûts d'opération et de l'empreinte écologique), la production locale d'aliments diversifiés (sécurité alimentaire), l'accueil de

bénévoles (transfert de connaissances, appropriation collective du projet et évolution du travail informel), la vente locale de la production (agriculture soutenue par la communauté, marché public) et la gestion sous forme de coopérative. Certaines facettes ont cependant été quelque peu négligées : l'usage du territoire comme élément éducatif (absence de liens entre l'école Christ-roi et la coopérative), la mise en place d'un projet de travail solidaire (tel qu'observé au Viel Audon) ou encore, la transformation locale de la production (limites financières et abondance de législation). Nous devons tout de même souligner que, dans ce cas-ci, l'adéquation entre la dynamique agricole écovillageoise et celle observée à Saint-Camille est plutôt réussie. La coopérative La Clé des Champs, par sa mission particulière a même été plus loin dans certains cas que la démarche écovillageoise. Ont été mis de l'avant : une ouverture des marchés pour la relève, un effort de diversification de la production (seulement présent aux Amanins), une ouverture vers une exploitation forestière raisonnée (Produits forestiers non-ligneux), une intégration à un syndicat agricole de masse (désir de concertation) et l'expérimentation de productions.

Nous pouvons également parler d'adaptation de l'innovation initiale lorsqu'il est question du Groupe du Coin. Celui-ci, en se portant acquéreur de bâtiments patrimoniaux, a permis la consolidation d'un patrimoine collectif. Dans le cas des écovillages observés il s'agissait de la création d'un patrimoine oscillant du collectif au communautaire qui comprenait à la fois le sol et le bâti. Dans le cas de Saint-Camille, bien qu'il ne s'agisse pas d'une collectivisation comme telle, il apparaît que l'usage communautaire des bâtiments reconvertis a permis une appropriation de ces derniers par la population. L'élargissement de l'accueil vers des populations exogènes au territoire permet une ouverture vers l'autre, une véritable hospitalité. L'hospitalité et la multiplication des lieux de rencontre sont ainsi des éléments incontournables de la dynamique écovillageoise.

Nous sommes ici consciente du caractère glissant d'une telle mise en relation entre des phénomènes qui peuvent paraître de prime abord dissociés, mais nous croyons avoir été en mesure de démontrer les principes communs qui les animent et qui sont en mesure de renouveler l'habiter rural. Les parallèles les plus évidents à tracer résidaient selon nous dans les projets résidentiels et la Coopérative la Clé des Champs où nous sentions émerger de

manière prégnante un habiter de type écovillageois. Cette corrélation plus frappante peut résider dans le fait que les acteurs de ces projets sont en majorité eux-mêmes des néoruraux porteurs de certains idéaux. Une réflexion a précédé l'habiter et ceci constitue selon nous un moteur à la transformation de la ruralité. La ruralité choisie que nous évoquions est présente dans l'ensemble des projets étudiés et alimente le renouvellement de l'habiter. La venue de sang neuf dans le cas d'un village existant semble véritablement alimenter l'innovation sociale. Tout porte à croire que le cycle de l'innovation se poursuivra à Saint-Camille où de multiples porteurs d'idées viendront s'installer dans les années à venir. L'ouverture à la nouveauté et à l'autre semble alors la clé.

4.3.2 Saint-Camille : un habiter empreint d'écologisme et inscrit dans la néoruralité

Ainsi, suite à cette exploration du nouvel habiter émergent à Saint-Camille, il nous est possible d'affirmer que celui-ci s'inscrit bel et bien dans un développement de type écovillageois. Bien que des différences majeures existent entre les expérimentations étudiées et le village de Saint-Camille, il n'en demeure pas moins qu'une conception postmoderne de l'habiter (Tableau 7) soit présente dans l'ensemble des projets. En effet, nous avons pu observer une remise en question des rapports à la nature, à l'autre, au lieu et à soi associés à la modernité. L'ensemble des projets nous proposait un a-ménagement du territoire empreint d'une réflexion sur l'impact des activités humaines sur la nature. Dans un contexte rural, cette réflexion s'étendait sur le type d'agriculture à promouvoir. Un souci architectural éthique, esthétique et identitaire était également le lot de l'ensemble des projets. L'auto-construction et l'auto-aménagement sont partie prenante du nouvel habiter qui repose sur une participation véritable de l'habitant au façonnement de son milieu qui s'affirme en tant que territoire de projection. L'ensemble des projets cherchaient à créer un territoire ouvert sur l'extérieur, mais empreint d'un genre de vie particulier au sentiment communautaire développé. Ce désir de recréer du lien social s'inscrivait dans l'espace par la multiplication d'espaces collectifs invitants.

Tableau 7 Les conceptions modernes et postmodernes de l'habiter

Visions/ Types de rapports	**Moderne**	**Postmoderne**
Rapport à la nature	Utilitarisme envers la nature	Respect de la nature
	Aménager – négation de l'existant	Ménager
	Concentration résidentielle	Penser des lieux de rencontre avec la nature
Rapport au lieu et à soi	Architecture fonctionnelle	Architecture vernaculaire
	Fonctionnalisme	Esthétique et éthique
	Souci du présent (rupture avec le passé)	Ouverture sur le passé et l'avenir
	Projet clé en main	Participation de l'habitant
	Aménagement technique	Auto-aménagement
	Réponse à des besoins	Projection d'un idéal social dans l'espace
	Fonctionnalisme spatial	Convivialité spatiale
Rapport à l'autre	Espace = lieu d'une fonction donnée	Espace = lieu d'existence
	Reflet du cadre social	Reflet de l'être
	Genre de vie uniformisé	Genre de vie local
	Espace replié sur lui-même (rond-point)	Espace ouvert sur le monde
	Espace monofonctionnel (développement résidentiel)	Lieux de rencontre avec l'autre (multifonctionnalité des espaces)

Inspiré de : Dardel, 1952; Heidegger, 1958; Chalas,1992; Pellegrino, 1993a; Honoré, 1996; Mangematin et Younès, 1996; Richir, 1996 ; Paquot, 1998.

Nous avons également pu constater que les modes de développement écovillageois étudiés reposaient sur des principes écologistes (Tableau 8). Ainsi en ce qui a trait à la dimension économique, l'accent sur les besoins fondamentaux, un souci de miniaturisation des filières de production et de consommation ainsi que l'invitation à la micro-entreprise ou au travail autonome ont pu être observés autant à Saint-Camille que dans l'ensemble des projets écovillageois étudiés. Au niveau de l'aménagement du territoire, c'est à travers l'autogestion, la connaissance préalable du milieu, la valorisation des ressources locales ou encore l'appropriation communautaire de l'espace que nous avons pu inscrire les projets étudiés en tant qu'écologistes. Au niveau de la gouvernance, l'éducation populaire, une quête d'autogestion, la participation citoyenne et la solidarité face au Tiers-Monde se sont manifestées dans l'ensemble des projets.

Tableau 8 Cadre synthétique du projet écologiste

	Dimensions	Principes
Écologisme	**Économie**	• Accent sur les besoins fondamentaux • Modèle technologique doux • Anti-productivisme • Miniaturisation des filières • Inventaire écologique pré-projet • Re-localisation de l'économie (transformation et consommation locales) • Invitation à la micro-entreprise, au télé-travail et au travail autonome • Mise en valeurs des ressources locales
	Aménagement et gestion territoriale	• Auto-aménagement • Composer avec les ressources du milieu • Autogestion territoriale • Appropriation communautaire • Connaître son milieu
	Gouvernance	• Éducation populaire • Aider la population à s'organiser • Autogestion • Souveraineté des communautés de base • Solidarité face au Tiers-Monde • Décentralisation • Réorientation des pratiques et valeurs • Autonomie de la société civile

Inspiré de Jurdant, 1988.

Finalement ce renouvellement de l'habiter semble bel et bien s'inscrire dans un contexte de redéfinition de la ruralité où celle-ci se métamorphose, du moins *idéellement*, vers ce que nous avons qualifié de néoruralité (Tableau 9). Celle-ci implique une nouvelle vision de l'espace rural qui est mis en valeur en fonction de son caractère ludique (animation territoriale, plein-air), esthétique (souci paysager), naturel (conservation et communion) et libertaire (espace de projection, latitude existentielle) et des pratiques possibles en son sein. Cette vision attractive de la ruralité nous amène sur la voie d'une *ruralité choisie*, une ruralité fantasmée, mais en voie de réalisation.

Tableau 9 Cadre schématique de la néoruralité

Dimensions	Valeurs associées
Valeurs attachées aux lieux	- ludique - terre - paysage - nature - esthétique - libertaire - bien collectif - santé - environnement
Vision de la ruralité	- valeur opposée aux artifices et à la société industrielle - refuge contre les pressions sociales - gardiens des traditions et foyer d'innovations - espace de projection - espace du possible - repli ou création
Perception des modes d'organisation sociale	- solidarité - communauté - lieu de sociabilité privilégiée
Perception des pratiques possibles:	- loisirs - pluriactivité - agriculture
Perception globale	- attractive - solidarité - harmonie - communauté - environnement
Projets associés à la migration	- utopie écologique du vivre autrement - consommation locale et implication locale - ruralité choisie - appel au passé - nouvelle vie - lieu du possible - autre modèle de vie
Motivations de la migration des néoruraux	- meilleur cadre de vie - qualité environnementale - beauté du paysage - cachet du patrimoine architectural - révolte éthique et esthétique contre l'urbain - convivialité - sécurité - calme - sensation d'espace - liberté
Sites convoités	- verts et naturels - vastes et retirés - dans les rangs
Défis	- adaptation mutuelle des deux ruralités - ouverture à l'innovation - acceptation de la transformation de la ruralité

Inspiré de : Léger et Hervieu, 1979; Moles et Rohmer, 1972; Kayser, 1994; Hervieu et Viard, 1996; Bonnamour, 1996; Roy et al.2005; Simard, 2003; Saleilles, 2005; SRQ, 2006.

Il apparaît ainsi que l'ère postmoderne, portant à la traîne l'écologisme et le néoruralisme, pousse à l'innovation dans la façon dont les hommes habitent les lieux. En effet, les mouvances soulignées poussent les communautés à redéfinir leurs rapports à la nature, au territoire et aux autres et invitent l'individu à une stratégie résidentielle où les façons d'habiter correspondent aux valeurs sociétales émergentes. En ce sens, nous pouvons inscrire Saint-Camille et les écovillages, donc les dynamiques de développement écovillageois, comme des expressions socioterritoriales d'une même révolution morale de la façon dont les hommes habitent les lieux.

CONCLUSION

L'objectif de ce mémoire était d'explorer le potentiel d'innovation sociale du développement écovillageois en regard à l'habiter rural. Cette étude nous a permis de dégager les grandes caractéristiques du développement écovillageois à partir de la littérature et de trois éco-sites français. Ces premiers résultats permettent de mieux saisir le réservoir d'innovation que constitue la démarche écovillageoise qui constitue un phénomène actuellement peu étudié. Ils permettent de répondre à notre premier objectif spécifique qui était de mettre en lumière les inventions socioterritoriales générées par l'expérimentation écovillageoise. Ensuite, ce mémoire nous a permis de valider qu'un développement de type écovillageois était bel et bien possible dans le cadre d'un village existant. En effet, à partir du village de Saint-Camille, nous avons pu démontrer qu'une adaptation de l'invention socioterritoriale initiale était en cours. Cette étude nous a également permis de mettre en relief l'inscription postmoderne du remaniement de valeurs à l'aval de l'innovation, plus particulièrement en regard à l'écologisme et à la néoruralité ainsi que d'identifier la ruralité comme un espace au potentiel innovant important.

Ainsi, au cours de ce mémoire, nous avons pu constater que les réorientions de l'habiter rural s'inscrivent dans un contexte plus large de chambardement des valeurs sociales. En effet, le postmodernisme suppose une transition sociétale qui implique des transformations sociales importantes. Ces dernières, loin d'être totales, empruntent souvent le chemin de l'innovation sociale et de l'expérimentation qui sont davantage localisées dans l'espace. Nous avons ainsi cherché à mettre en lumière l'inscription du développement écovillageois dans la mutation sociale en cours qui invite à un nouvel habiter se syntonisant aux valeurs postmodernes émergentes. Cet accent sur les valeurs repose sur le postulat que les changements culturels en cours ont des répercussions sur l'imaginaire des individus et à terme sur leurs actions et organisations (Boisvert, 1997) et qu'ainsi, l'écologisme, par une transformation des représentations de la nature et du développement, et la néoruralité, par de

nouvelles représentations de l'espace rural, alimentent le remodelage de la façon dont nous habitons nos territoires ruraux.

Nous avons situé l'habiter en tant qu'adaptation conceptuelle de la géographie à un contexte postmoderne impliquant un retour de l'individualité et de la différenciation sociale où les lieux se réaffirment en tant que porteur d'un mode de vie. Ainsi, tel que soulevé, l'habiter comporte une grande charge culturelle qui dépasse la simple fonctionnalité de se loger pour interroger le rapport de l'homme à la nature, le rapport à l'autre imprimé et suggéré par les lieux ainsi que le rapport au lieu et à soi inscrit dans une certaine *géographicité* (Dardel). L'habiter épouse alors un sens élargi qui comprend le bâtir, le soigner, le veiller, le cultiver, le ménager (Heidegger, 1958). Nous avons pu constater que la quête d'un véritable habiter était le leitmotiv du développement écovillageois qui cherchait à renouer avec la nature, à recréer du lien social et à harmoniser les rapports au monde. Grâce au cas de Saint-Camille, nous avons pu démontrer qu'un tel type de développement, loin d'être confiné aux marges, pouvait être adapté à un village existant. Nous avons pu constater qu'une collectivité rurale à l'affût des transformations sociales en cours pouvait modifier l'orientation de son développement et questionner son mode d'habiter de façon à sortir gagnante d'une nouvelle conjoncture. Ainsi, avec le cas de Saint-Camille, nous avons été en mesure d'illustrer qu'une prise en compte des valeurs émergentes liées à l'écologisme et à la néoruralité a permis à la petite collectivité de réorienter son développement vers ce que nous avons qualifié de développement écovillageois de façon à redynamiser son territoire et à attirer de nouvelles familles.

Il est apparu évident que certaines particularités étaient présentes à Saint-Camille pour permettre un tel virage. En effet, la population locale n'en était pas à ses premières luttes pour sauver le village, ce qui nous mettait en présence d'un cycle de reprise en charge rodé avec une densité importante de réseaux de coopération. En plus de cette sensibilisation initiale de la population au devenir de la collectivité, nous avons pu constater que l'information et le savoir circulaient dans le village (ateliers, cours universitaires, salons) de façon à stimuler la réflexion et à tenir aux faits des innovations à l'extérieur du territoire. De plus, avec le P'tit Bonheur, le village se veut ouvert sur l'extérieur ce qui lui permet de lutter

contre le repli associé à l'esprit de clocher. La circulation des idées nous a ainsi semblé un moteur important de l'innovation. La présence de leaders dynamiques et sensibles aux expérimentations sociales en cours, nous est également apparue comme un élément important. Un autre attribut de Saint-Camille était la multiplication de rapports de réciprocité qui allaient au-delà de la simple logique du marché. Ainsi, l'offre de locaux assurée par Le Groupe du Coin, l'offre de terrains par un habitant pour l'installation de la Clé des Champs ou encore la vente sous les prix du marché de terrains pour attirer des jeunes résidants dans le Rang 13 sont autant d'initiatives spécifiques à la concertation d'acteurs de Saint-Camille.

Ceci dit, nous ne saurions prétendre que le cas de Saint-Camille est reproductible dans son intégralité. Cependant, nous sommes en mesure de croire que celui-ci jumelé aux expériences écovillageoises présentées sont en mesure de renouveler l'habiter rural en proposant une démarche de développement particulière qui laisse place à de multiples réappropriations locales. Toutefois, ces dernières ne seront possibles, ou du moins seront grandement facilitées, que dans la mesure où le milieu institutionnel voudra bien réfléchir au devenir rural dans sa dimension existentielle et assouplir ses règles pour laisser la marge de manœuvre nécessaire au renouvellement de l'habiter.

Le développement écovillageois : un potentiel transformateur important

Bien que le projet de Saint-Camille, nous offre un excellent exemple d'aménagement de l'innovation écovillageoise, nous aimerions, en guise de conclusion, porter votre attention sur d'autres récupérations possibles à même de revitaliser l'habiter rural. En effet, bien que nous ayons conscience du fait que les expériences écovillageoises ne peuvent être reproduites en intégralité par les limites imposées par le milieu, nous croyons que plusieurs expérimentations observées peuvent servir d'inspiration pour des adaptations ultérieures.

Construction collective

Tout d'abord, nous aimerions souligner que la construction collective de l'habitat, comme dans le cadre des grandes corvées d'autrefois, est à même de générer une solidarité initiale entre les nouveaux résidants d'un « nouveau développement ». Cette construction collective

s'inscrit ainsi à contre-sens des projets clé en main initiés par des promoteurs. La formation de la Coopérative de solidarité du Rang 13 nous laisse présager une mise en commun, du moins au niveau de l'apprentissage de techniques de construction et l'achat de matériel. Mais il pourrait s'avérer intéressant d'emprunter au passé et à l'expérience écovillageoise pour véritablement procéder à une mise en chantier collective. Ceci serait à même, en plus de générer des économies matérielles, de tisser des liens toujours plus solides entre les habitants et de générer une appartenance territoriale forte. La participation des natifs serait également souhaitable, à la phase de la construction ou simplement du défrichage, de façon à ce qu'une rencontre et un dialogue s'établissent et que ceux-ci s'approprient également ce nouveau pan de territoire.

Chantiers jeunesses

Dans le cas des écovillages, nous l'avons vu, cette construction collective a même débordé du cadre des nouveaux habitants pour inclure des bénévoles de l'extérieur. Nous tenons ici à mettre en relief l'apport important du bénévolat issu des Chantiers jeunesse dans le cadre des réalisations de construction et d'aménagement des écovillages. Il s'avère que sans cette contribution, il aurait été pratiquement impossible d'achever les aménagements sanitaires écologiques et les constructions vernaculaires dû aux coûts afférents et aux savoir-faire nécessaires. Cette ressource est grandement sous-estimée au Québec pour la réalisation de grands projets éthiques ou collectifs. Nous croyons que dans le cadre d'un projet comme les fermettes du Rang 13 à Saint-Camille, les Chantiers jeunesse seraient d'une aide précieuse pour l'aménagement du site. Ceux-ci offriraient une belle opportunité de faire connaître cette région en déclin démographique, car pour choisir un lieu de vie, il faut initialement savoir que ce lieu existe, qu'il habite notre imaginaire. Ces chantiers attirent des jeunes qui n'ont pas encore déterminé leur trajectoire existentielle et cette implication dans un territoire, cette expérimentation du genre de vie local, peut venir peser dans la balance d'un choix résidentiel. Le cas des écovillages est d'ailleurs frappant. La majorité des habitants, mis à part les fondateurs, sont en fait d'anciens coopérants. C'est l'appropriation initiale du lieu et l'expérimentation du genre de vie permises par la coopération qui ont initié la quête migratoire.

De plus, dans le cadre d'un « nouveau développement » comme celui du Rang 13, les Chantiers jeunesse permettraient de renouer avec des construits artisanaux. En effet, ceux-ci sont l'occasion de transmettre des savoirs artisans et de laisser place à la créativité de chacun. Par exemple, les chantiers pourraient s'avérer intéressant pour reconstruire le pont couvert incendié de la rivière Nicolet Centre. Ils sont également l'occasion d'apprentissages de techniques écologiques. Ainsi, la venue de bénévoles pourrait permettre la création de marais filtrants dans un contexte où la localité de Saint-Camille n'est pas desservie par un système d'égouts. Il faut voir les chantiers tel un échange propice à l'expérimentation où les bénévoles donnent de leur temps tout en s'attendant à acquérir des connaissances. Cette question du transfert des connaissances pourrait également favoriser la diffusion de cette innovation qui s'exprime à travers la réintroduction d'un nouvel imaginaire de l'habiter.

Cette ouverture du développement sur l'autre participe également à la *publicisation de l'espace rural* (Hervieu et Viard, 1996) et à une responsabilisation citoyenne aux enjeux de la ruralité. Les éco-lieux visités participent de cette mise en commun du monde rural, de l'espace paysan tout en donnant accès à ses méthodes, son modelage, sa mise en valeur. L'importance accordée à l'éducation populaire en vue d'un art de vivre près de la nature, participe de cette publicisation. Ils ouvrent grandes les portes à une participation et une implication sur ce même espace, pour en faire un territoire partagé. Les trois sites visités reçoivent des bénévoles pour des chantiers en vue d'une transmission des savoirs certes, mais également d'une mise en commun du territoire construit collectivement. Le territoire est en effet construit par les gens de passage qui laissent leurs marques et leurs âmes au lieu pour devenir eux aussi des paysans…créateurs de paysages. Nous tenons ici à souligner la qualité exceptionnelle des œuvres territoriales collectives visitées. La valeur ajoutée de tels programmes coopératifs ne doit pas être sous-estimée et c'est ce qui nous amène à insister sur les apports majeurs possibles de telles initiatives.

Compagnonnage et réseautage

Nous aimerions ici souligner l'intérêt du projet de compagnonnage du Réseau de pratiques autonomes solidaire (REPAS) tel qu'observé au Viel Audon. Tout d'abord, il apparaît que la mise en réseau d'initiatives ou de communautés innovantes partageant les

mêmes idéaux soient à même de fournir un soutien dans leur démarche respective et d'alimenter l'innovation en générant d'autres projets structurants. En effet, nous avons vu que c'est par la réunion de différents acteurs concrets du développement alternatif que le projet de compagnonnage, qui renouvelle en empruntant au passé les relations de travail et de transmission des savoirs, a pu voir le jour. Nous croyons qu'une communauté en processus de revitalisation telle que Saint-Camille a tout à gagner de la mise en place d'une initiative similaire. Un projet de la sorte serait particulièrement approprié dans le cas La Clé des Champs qui connaît des homologues dans la province et pourrait ainsi mettre sur pieds un réseau de compagnonnage. Ceci serait une voie intéressante pour faire émerger des projets d'entreprenariat coopératif sur le territoire et pour enrichir les activités de la coopérative. Un organisme tel que le P'tit Bonheur pourrait également se lancer dans une aventure similaire, ce qui permettrait une diffusion informelle du nouvel habiter écovillageois. Le simple réseautage avec d'autres communautés en processus de revitalisation pourrait également s'avérer fertile en partage de connaissances et d'expériences. Cette mise en réseau d'initiatives similaires encouragées par les écovillages (Viel Audon et REPAS, Cravirola et Terres Communes, Les Amanins et Terre et Humanisme) semble constituer une des forces majeures de ce nouveau modèle de développement.

L'usage de technologies et procédés verts

Les écovillages visités présentaient tous des aménagements phytosanitaires et énergétiques écologiques. Nous sommes consciente que dans le cas d'un village existant, la conversion vers ces types de technologie et procédés peut s'avérer coûteuse et difficilement réalisable en fonction des limites de l'aménagement en place. Cependant, dans le cas de l'ouverture de nouveaux rangs ou encore de nouvelles rues, il pourrait être intéressant d'intégrer ces nouvelles façons de faire de manière à réduire l'empreinte écologique. Dans un contexte où nous observons un engouement toujours plus grand pour les procédés verts, l'expérimentation de telles techniques pour un village en revitalisation peut s'avérer un élément promotionnel et attractif intéressant. De plus, les technologies préconisées dans les écovillages étaient conviviales, donc facilement maîtrisables par la population, ce qui est des plus pertinent dans une dynamique d'auto-développement.

Participation des enfants au développement ou le territoire comme objet éducatif

Tel qu'observé aux Amanins et au Viel Audon, le territoire peut agir comme véritable objet éducatif et la participation des enfants au développement peut être rendue possible par une inclusion de ceux-ci dans les mécanismes décisionnels. Ainsi, dans le cas d'un renouvellement de l'habiter rural, les collectivités ont tout intérêt à sensibiliser les enfants aux enjeux du développement, du vivre ensemble et de l'environnement. Le cas des Amanins à travers l'École le Colibri apparaît ici particulièrement intéressant puisqu'il propose une véritable intégration des jeunes à la gestion du site par des tâches à réaliser et des décisions à prendre. Le territoire écovillageois devient ainsi le terrain d'apprentissage de l'élève. Cette intégration des enfants permet une hausse du sentiment d'appartenance, une responsabilisation de ceux-ci envers leur espace de vie, l'apprentissage de différents savoir-faire liés à leur réalité territoriale, une prise en compte de leur vision dans les projets d'aménagement, donc une démocratisation du développement et finalement un apprentissage de la gouvernance locale ou encore la préparation d'une véritable relève connectée aux réalités locales. Il s'agit de fournir aux enfants une expérience concrète de citoyenneté et l'opportunité de se construire une appartenance à la communauté en tant que membre à part entière. Nous croyons que le virage vers une véritable démocratie participative ou consensuelle et vers une approche écologique telle qu'observée dans les écovillages ne peut se faire qu'à partir d'une éducation citoyenne liée au territoire existentiel.

En somme, nous espérons avoir été en mesure de démontrer que la quête d'un véritable habiter de la part d'une collectivité s'avère un processus enrichissant et réflexif. Ce dernier invite à l'innovation sociale par une remise en question des façons de faire et de vivre. Nous croyons qu'une telle remise en question soit essentielle dans la ruralité québécoise d'aujourd'hui pour permettre à l'homme de renouer avec une véritable géographicité.

ANNEXE A

SCHÉMAS D'ENTREVUE

Résidants du Viel Audon:

1) Questions techniques :
    a. Quelles sont vos responsabilités au Viel Audon?
    b. Depuis combien de temps êtes-vous impliqué au Viel Audon?
    c. Depuis combien de temps habitez-vous le site?

Historique du projet

2) Quels sont les origines et les objectifs du projet?

3) Quels sont les acteurs à l'origine du projet?

Fonctionnement du hameau

4) Combien de personnes sont présentement impliquées dans le projet?

5) Quelles sont les principales activités économiques et sociales du hameau?

6) Quel est le mode organisationnel du projet?

7) Pouvez-vous décrire une journée type au Viel Audon?

Valeurs portées par le projet

8) Comment qualifieriez-vous le projet du Viel Audon?

9) Quels sont vos affiliations idéologiques et pragmatiques?

10) Quels sont vos rapports à la société dominante?

Membres de Cravirola

1) Questions techniques :
    a. Quels sont vos responsabilités à Cravirola?
    b. Depuis combien de temps êtes-vous impliquer à Cravirola?
    c. Depuis combien de temps habitez-vous le site?

Historique du projet

2) Quels sont les origines et les objectifs du projet?

3) Quels sont les acteurs à l'origine du projet?

Fonctionnement du hameau

4) Combien de personnes sont présentement impliquées dans le projet?

5) Quelles sont les principales activités économiques et sociales du collectif?

6) Quel est le mode organisationnel de la coopérative?

7) Pouvez-vous décrire une journée type à Cravirola?

Valeurs portées par le projet

8) Comment qualifieriez-vous le projet de Cravirola?

9) Quels sont vos affiliations idéologiques et pragmatiques?

10) Quels sont vos rapports à la société dominante?

Agent de développement socio-économique de Saint-Camille

1) Questions techniques :
   a. Quel poste occupez-vous?
   b. Depuis combien de temps êtes-vous en poste?
   c. Quelles sont vos principales fonctions?

Historique de l'organisme

2) Quelles sont les origines de l'organisme?

3) Quels sont les acteurs à l'origine de la corporation?

Fonctionnement de l'organisme

3) Quelle est la mission de l'organisme?

4) Quels sont vos principaux objectifs?

5) Quelles sont vos activités locales et régionales?

6) Quels sont vos principaux projets à court et long terme?

7) Quels sont vos partenaires?

Coordonnateur du centre culturel et communautaire le P'tit Bonheur de Saint-Camille et chargé de projet pour la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille

Cible de l'entrevue : les projets agro-résidentiels de Saint-Camille

1) Questions techniques :
   a. Quel poste occupez-vous?
   b. Depuis combien de temps êtes-vous en poste?
   c. Quelles sont vos principales fonctions?

Historique du projet

2) Quelle a été la réflexion à la base des projets résidentiels?

3) Comment a été déterminée l'offre d'espace appropriée?

Acteurs, fonctionnement et avancées

4) Quels sont les acteurs impliqués?

5) Comment s'est effectué le recrutement de nouveaux habitants?

6) Où en sont rendus les projets du Parc agro-villageois et du Rang 13?

7) Comment s'organise la mise en chantier?

8) Quelles sont les stratégies mises de l'avant pour assurer une bonne intégration de tous ces nouveaux arrivants?

Directeur de la Coopérative de solidarité La Clé des Champs

1) Questions techniques :
    a. Quel poste occupez-vous?
    b. Depuis combien de temps êtes-vous en poste?
    c. Quelles sont vos principales fonctions?

2) Quel parcours vous a conduit à La Clé des Champs?

3) Quelle réflexion est à l'origine de la coopérative?

4) Quels sont les acteurs et membres initiaux et actuels?

5) Quelle est la mission de la coopérative?

6) Quels sont les principaux objectifs poursuivis?

7) Quelles sont les principales activités de La Clé des Champs?

8) Comment la rentabilité de la coopérative est-elle assurée?

9) Quelle est la portée territoriale de vos activités?

10) Quelles sont vos affiliations?

BIBLIOGRAPHIE

ALTER, N. (2000). *L'innovation ordinaire*. Paris, PUF, Sociologie.

ARANGUIZ, M., PETITCLERC, M. et FECTEAU, J.-M. (2004). « Innovations sociales et conditions de vie ouvrières. Quelques réfexions issues d'une mise en perspective historique », in Y. Comeau, *Innovations sociales et transformations des conditions de vie.* (Actes du colloque tenu à l'Université Laval, le 16 avril 2004), Cahier du CRISES no ET0418, pp. 17-27.

ARNAUD, G. (2005). « Quand l'argent reprend sa place... sur l'établi ! », *Les Amanins. Séjour en agro-écologie*. Semestriel no. 2, octobre 2005, pp.1-3.

ASSOCIATION LE MAT (2006). *Un village coopératif :leçon de choses*. Communiqué, Viel Audon.

ASSOCIATION LE MAT (2005). *Chantier de jeunes du Viel Audon.* Pamphlet promotionnel, Association Le Mat, Viel Audon, 4pages.

ASSOCIATION LE MAT et SCEA LE VIEL AUDON (2006). *Le Viel Audon : un hameau coopératif dans les gorges de l'Ardèche*. Pamphlet promotionnel, Viel Audon.

BASSAND, M., F.et al. (1986). *Innovation et changement social*, Lausanne, Presses polytechniques romandes.

BEATLEY, T. et MANNING, K. (1997). *The ecology of place: planning for environment, economy and community*, Washington, Island Press.

BEAUDRY, A. (2000). L'école éloignée en réseau à Saint-Camille. *Toute la communauté sur les bancs d'école,* CEFRIO, http://pages.globetrotter.net/pbonheur
Consulté en février 2007

BÉDARD, M. (2005). *Méthodologie et méthodes de la recherche en géographie*. Montréal, Coop UQAM.

BESSE, J.-M. (1992). «Entre modernité et postmodernité: la représentation paysagère de la nature», in M.-C. Robic (dir.) *Du milieu à l'environnement: pratiques et représentations depuis la Renaissance*. Paris, Économica, p. 89-121.

BESSE, M. (2006). « Une démarche fondatrice de paix et de lien social », *Les Chantiers internationaux des jeunes bénévoles*, brochure financée par la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports, p.1.

BOISVERT, Y. (1997). *L'analyse postmoderniste.* Montréal, Harmattan.

BONFIGLIOLI, C. et BUDGEN, S. (dir.). (2006). *La planète altermondialiste.* Paris, Éditions Textuel.

BONNAMOUR, J. (1996). « Quelles recherches aujourd'hui pour les campagnes de demain? », In J. Bonnamour, et B. Velard (dir.). *Quelles recherches aujourd'hui pour les campagnes de demain?* 2e éd. Paris, E.N.S. de Fontenay/Saint-Cloud, Géophile, pp.15-99.

BOUCHARD, M. J. (2006). « L'innovation sociale en économie sociale », in J.-L. Klein, et D. Harrisson, (dir.) *L'innovation sociale :Émergence et effets sur la transformation des sociétés*, Presses de l'Université du Québec, pp.121-138.

BOUCHARD, M., CARRIÈRE, J., KLEIN, J.-L. et al. (2007). « L'économie sociale et le territoire », *Organisations et territoires*, vol.16, no 1, Hiver, pp. 5-12.

BOUCHER, J. L. (2001). « Transformations sociales et orientation de la société », in Boucher et Sofia (dir.) *Mutations de société et quête de sens. Une rencontre entre des sociologues bulgares et québécois*, Éditions LIK, pp. 19-44.

BRODHAG, C. et al. (2004). *Dictionnaire du développement durable*. Éditions Multimondes et AFNOR.

CAVANAGH, J. et MANDER, J. (dir.) (2004). *Alternatives à la globalisation économique. Un monde meilleur est possible.* Montréal, Écosociétés.

CAILLOUETTE, J. (2004). « L'empowerment des communautés dans la régulation régionale et locale», In Y. Comeau, *Innovations sociales et transformations des conditions de vie*. (Actes du colloque tenu à l'Université Laval, le 16 avril 2004), Cahier du CRISES no ET0418, pp. 45-52.

CALON, M. (1999). « Entretien avec Michel Callon réalisé par Robert Lhomme et Jean Fleury », *Recherche et Formation*, no 31.

CASSEN, B. (2006). « Longue vie à Saint-Camille », *Le Monde diplomatique*, 12 Août 2006, p.11.

CHALAS, Y. (1992). « Les logiques de l'habiter : besoin, désir et nostalgie d'être ». Espaces et sociétés, no 68, pp.149-165.

CHAMBON, J.-L., DAVID A. et J.-M. DEVEVEY. (1982). *Les innovations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France, Collection Que Sais-Je ?.

CHANTIERS INTERNATIONAUX DES JEUNES BÉNÉVOLES (2006). « Un chantier c'est un projet de développement local », Les *Chantiers internationaux des jeunes bénévoles*, brochure financée par la Dir. régionale de la Jeunesse et des Sports, pp.2-3.

CHITEWERE, T. (2006). *Constructing a green lifestyle. Consumption and environmentalism in an ecovillage.* Accepted in partial fulfillment of the requirement for the degree of Doctor of Philosophy in Anthropology in the Graduate School of Binghamton University State University of New York, (comité de revision: Carmen A. Ferradás, Susan Pollock, Thomas Wilson, Joshua M. Price),UMI Microform.

CLAVAL, P. (1996). « Le territoire dans la transition à la postmodernité », *Géographie et Cultures*, no 20, pp. 93-112.

CLAVAL, P. (2001). *Épistémologie de la géographie*. Paris, Nathan.

CLOUTIER, J. (2003). *Qu'est-ce que l'innovation sociale ?*.Cahier du CRISES no ET0314.

COMEAU, Y. (2004). « Les contributions des sociologies de l'innovation à l'étude du changement social », *Cahier du CRISES,* no ET0418, pp. 29-41. (*Innovations sociales et transformations des conditions de vie.* Actes du colloque tenu à l'Université Laval, le 16 avril 2004).

COMEAU et al. (2004). Demande de subvention FQRSC.

COMMUNAUTÉ DE BALAZUC (1992). « L'expérience du Viel Audon », *Journal de Balazuc*, 19 juillet 1992, p.6.

COURLET, C. et PECQUEUR, B. (1992). « Les système industriels localisés en France : un nouveau modèle de développement », in G. Benko et A. Lipietz (dir.), *Les régions qui gagnent.* Paris, Presses Universitaires de France.

CREVOISIER, O. (2005). *Économie régionale, économie territoriale : la dynamique des milieux innovateurs*. Symposium international "Territoires et enjeux du développement régional" , Lyon, 9 - 11 mars 2005.

CROS, F. (1998). « L'innovation en éducation et en formation : vers la construction d'un objet de recherché », *Éducation permanente*, no 134.

DARDEL, É. (1952). *L'Homme et la Terre.* Paris, Nouvelle encyclopédie philosophique, Presses universitaires de France.

DELBECQ, A. L. (1978). "The Social Political Process of Introducing Innovation in Human Services", In R. C. Sarri and Y. Hasenfeld (dir.). *The Management of Human Services*, New York, Columbia University Press.

DELEUZE, G. et GUATTARI, F. (1980). *Milles plateaux*. Paris, Éditions de Minuit.

DERIAZ, M. (2006). *Formation en responsabilité citoyenne pour les adultes en milieu rural*, Rapport pour le CIMR/volet formation :

http://www.dabordsolidaires.ca/impression.php3?id_article=232
Consulté en février 2007

DIONNE, H., KLEIN J.L. et TREMBLAY P.A. (1997), «L'action collective et l'idéal communautaire ; bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social ?», In J.L. Klein, P.A. Tremblay et H. Dionne (dir.), *Au-delà du libéralisme - Quel rôle pour les mouvements sociaux ?*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 33-46.

DOUCET, L. et KALALA, M.M. (1994). « Introduction », In L. Doucet, M.M.Kalala et F. Sorieul (dir.) *Pleins feux sur une ruralité viable.* Montréal, Écosociété, pp.11-21.

FONTAN, J.-M. et KLEIN, J.-L. (2003). «Reconversion économique et initiative locale. L'effet structurant des actions collectives », In J.-M. Fontan, J.-L. Klein, et B. Lévesque, (dir.) *Reconversion économique et développement territoriale*, Presses de l'Université du Québec, pp. 11-33.

FONTAN, J.-M. et KLEIN, J.-L. (2004) « La mobilisation du capital socio-territorial : le cas du technopôle Angus ». *Lien social et Politiques* – (Le territoire, instrument providentiel de l'État social). No 52, Automne 2004, pp.139 -149.

FONTAN, J.-M., KLEIN, J.-L. et TREMBLAY, D.-G. (2005). *Innovation socioterritoriale et reconversion économique : Le cas de Montréal.* Paris, L'Harmattan.

FORTIER, G. (1971). *La fin d'un règne*. Lasalle, Éditions Hurtubise.

FREUND, J. (1979). « L'espace dans les Utopies », In M. Maffesoli (dir.). *Espaces et imaginaires*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble. p.29-46.

FRIEDMAN, Y. (1975). *Utopies réalsables.* Paris, Éditons 10/18.

GEN (Global Eco-Villages Networks). (2007).

GILMAN, Robert (1991). "The Eco-village Challenge." *Context*. Summer 29.
[http://www.context.org/ICLIB/IC29/TOC29.htm] 20 décembre 2006.

GISLAIN, J.-J. (2006). « Le processus d'innovation sociale : un cadre d'analyse institutionnaliste pragmatiste », In P.-A. Lapointe et G. Bellemarre (dir.) *Innovations sociales dans le travail et l'emploi*, Les Presses de l'Université Laval, pp.237-274.

GOSSELAIN, F. (2000). *Une critique du travail : entre écologie et socialisme*. Paris, Éditions La Découverte.

GROSSETTI, M. (2000). « Les effets de proximité spatiale dans les relations entre organisations : une question d'encastrements », *Espaces & Sociétés*, n°101-102, pp.203-219.

GUMUCHIAN et MAROIS (2000). *Initiation à la recherche en géographie*. Éditions Economica, Les Presses de l'Université de Montréal.

HALFACREE, K. (2003). "A place for 'nature'?: New radicalism's rural contribution" in *Inovations in rural areas.* Compte-rendu du 4e colloque franco-britannique de géographie rural tenu à Worcester en mai 2002. Clermond-Ferrand, Presses de l'Université Blaise Pascal, pp.51-65.

HEIDEGGER, M. (1958). *Essais et Conférences*. Paris, Éditions Gallimard.

HENDERSON, H. (1993). « Social innovation and citizen movements ». *Futures*, vol.25, no.3, p.17-33.

HERVIEU, B. et VIARD, J. (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Éditions de l'Aube, essai.

HILLIER, J., MOULAERT, F. et NUSSBAUMER, J. (2004). « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, Économie, Société*. Thème : Innovation sociale et territoire. Vol. 6, no. 2, avril-juin, 2004, pp. 129-152.

HONORÉ, B. (1996). « En chemin avec Heidegger sur la pensée de l'espace-lieu. Brève méditation ». In. *Le sens du lieu*. (Recueil), Bruxelles, Ousia, pp.83-96.

HUOT, G. (2001). *Effets sur la proximité des regroupements de Caisses Populaires au sein de territoires ruraux en transformation* . Mémoire dirigé par B. Lévesque et M.-C. Malo, Cahiers du CRISES, collections thèses et mémoires no1.

ILLICH, I. (1973). *La convivialité*. Paris, Éditions du Seuil, Collection Points.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC : http://www.stat.gouv.qc.ca
Consulté le 10 septembre 2007

JACKSON, H. et SVENSSON, K. (2002). *Ecovillage Living: Restoring the Earth and Her People*. Denmark, Gaia Trust .

JAMBES, J.-P. (2001). *Territoires apprenants. Esquisses pour le développement local du XXIe siècle*. Paris, L'Harmattan.

JOYAL, A. et DESHAIES, L. (1996). « Milieu innovateur, développement local et PME québécoises innovantes », *Revue canadienne des sciences régionales*. Vol. 19, No. 3.
Publié en ligne.
http://www.lib.unb.ca/Texts/CJRS/bin/get.cgi?directory=Autumn96/&filename=Joyal.html
Consulté le 10 novembre 2007

JURDANT, M. (1988). *Le défi écologiste*. 3ième tirage - 1992, Les Éditions du Boréal.

KAYSER, B. (1994). *Pour une ruralité choisie.* Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

KLEIN, J.-L. et FONTAN, J.-M. (2003). « Reconversion économique et initiative locale : L'effet structurant des actions collectives », In J.-M. Fontan, J.-L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Reconversion économique et développement territorial : le rôle de la société civile,* Presses de l'Université du Québec, pp. 11-30.

KLEIN, J.-L. et HARRISSON, D. (2006). « Introduction», In J.-L. Klein et D. Harrisson (dir.), *L'innovation sociale*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp.1-11.

KROPOTKIN, P. (1910). *Anarchism*. Encyclopaedia Britannica.

KROPOTKIN, P. (1912). *Fields, factories and workshops*, Éditions London : Nelson

LA CLÉ DES CHAMPS : http://www.cle-des-champs.qc.ca
Consulté en mars 2007

LACOSTE, Y. (2003). *De la géopolitique aux paysages : dictionnaire de la géographie.* Paris, Armand Colin.

LARAMÉE, P. (2005). « Les écovillages, pour repenser nos sociétés ». *Aube*, no 18, p.1021.

LANGLOIS, G. (dir. J.-P. Girard et B. Lévesque). (2004). *La Coop de solidarité en soins et services de Saint-Camille et son impact sur la cohésion sociale.* Cahiers du CRISES ES0409.

LEAFE CHRISTIAN, D. (2006). *Vivre autrement: écovillages, communautés et cohabitat.* Montréal, Éditions Écosociété.

LEBLANC, J. (2005) « Revue Aube. Éditions de la Plume de Feu », In *Pratiques solidaires dans la relation d'échange : Monographie d'initiatives au Québec,* Cahier de l'ARUC, no C-07-2005, pp.27-32.

LEFEBVRE, H. (1974). *La production de l'espace*. Paris, Anthropos.

LÉGER, D. et HERVIEU, B. (1979). *Le retour à la nature. Au fond de la forêt…l'État*. Paris, Éditions du Seuil.

LEMAY, A.-M., VENNE, M. (2006). « Cultiver l'avenir. Saint-Camille, village modèle », *L'Annuaire du Québec 2006*. Montréal, Institut du Nouveau Monde, pp.530-537.

LE P'TIT BONHEUR: http://pages.globetrotter.net/pbonheur/index.html
Consulté le 15 mai 2007

L'ÉQUIPE DES AMANINS (2006). « La construction : une aventure technique et surtout humaine », *Les Amanins : Carrefour d'échanges*. Semestriel no.4, printemps-été 2006, pp.4-5.

LES AMANINS (2006). « Les chantiers solidaires », *Les Amanins : Carrefour d'échanges*. Semestriel no.4, printemps-été 2006, p.16.

LÉVESQUE, B. (2006). « L'innovation dans le développement économique et le développement social », In Klein, J.-L. et Harrisson, D. (dir.), *L'innovation sociale*, Presses de l'Université du Québec, pp.43-70.

LÉVESQUE, B. (2005). *Le potentiel d'innovation et de transformation de l'économie sociale : quelques éléments de problématique*, Cahier de l'ARUC-ÉC C-16-2005

LÉVY, J. et LUSSAULT, M. (dirs.) (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris, Belin.

LIPIETZ, Alain. (1989). *Choisir l'audace. Une alternative pour le XX*^{e} *siècle*. Paris, La Découverte.

LORRAIN-CAYER, M. et LUSSIER, K. (2004). *La communauté de Saint-Camille et l'école Christ-Roi*. Rapport de recherche, volet étude de cas, Projet École éloignée en réseau, Montréal, CEFRIO.

LUNDVALL, B.-A. (dir.) (1992), *National System of Innovation. Toward a Theory of Innovation and Interactive Learning*, London et New York, 342 p.

LUSSIER, K. et LAGACÉ, M.e (dir. P. Prévost). (2004). *Vers une consolidation du lien école-communauté.* Projet École éloignée en réseau, Montréal, CEFRIO.

MAFFESOLI, M. (1979). *Espaces et imaginaires*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.

MAFFESOLI, M. (1992). *La transfiguration du politique : la tribalisation du monde*. Paris, Bernard Grasset.

MAILLAT, D. (1996). « Systèmes territoriaux de production, milieux innovateurs et politiques régionales », in S. Côté, J.-L. Klein., M.-U. Proulx (dir.) *Le Québec des régions : vers quel développement ?*, Chicoutimi-Rimouski, GRIR-GRIDEQ.

MALO, M.-C. (2001). La coopération et l'économie sociale, Montréal, Cahiers du CRISES, Collection *Working Papers*, no 0101.

MANGEMATIN, M. et YOUNÈS, C. (1996). « L'ami de la maison », In C. Younès et M. Mangematin (dir.). *Les philosophes chez l'architecte.* Paris, Descartes et Cie, pp. 79-91.

MATTEACCIOLI, A. et TABAERIÈS, M.. (2007). *Historique du Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs (GREMI)*. En ligne.
http://www.unine.ch/irer/Gremi/historique.pdf
Consulté en novembre 2007

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET RÉGIONALES (MAMR). (2006). *Saint-Camille, le village rassembleur*, Publication en ligne.
http://www.mamr.gouv.qc.ca/regions/regi_rura_reus_scam.asp
Consulté en décembre 2006

MOLES, A. et ROHMER, E. (1972). *Psychologie de l'espace.* Paris, Éditions Casterman.

MOULAERT, F. et al. (2005). "Towards Alternatives Model (s) of Local Innovation", *Urban Studies*, Vol.42, no11, pp.1969-1990.

MRC DES SOURCES. (1999) *Schéma d'aménagement et de développement.* Adopté le 25 novembre 1998 et entré en vigueur le 14 avril 1999.

MULGAN, G. et al. (2006). "A manifesto for social innovation: what it is, why it matters and how it can be accelerated", *The Young Foundation*, London, Spring, 65p.

PAQUOT, T. (1996). « La porte et ses espaces ». In C. Younès, et M. Mangematin (dir.). *Les philosophe chez l'architecte.* Paris, Descartes et Cie, pp. 93-106.

PAQUOT, Thierry.(1998). « Pour une philosophie *appliquée* à l'architecture et à l'urbain ». In. Charre et al. (collectif). *Maison-mégapole. Architectures, philosophie en oeuvre*. Les Éditions de la Passion, pp.115-127.

PECQUEUR, B. (1994). « Le système local des acteurs : émergence du développement économique local », in M.-U. Proulx (dir.) *Développement économique :clé de l'autonomie locale.* Montréal, Éd. Transcontinental, pp.91-112.

PELT, J.M. (1990). *L'homme re-naturé.* 2e éd., Paris, Éditions du Seuil.

PELLEGRINO, P. et al.(1993a). « Types, modèles et emblèmes. Interfaces de la (re)présentation de soi, les styles de l'espace habité ». *Espaces et sociétés*, no 73, pp.165-188.

PELLEGRINO, P. (1993b). « Introduction :Styles de vie et modes d'habiter ». *Espaces et sociétés*, no 73, pp.9-12.

PERROUX, F. (1965) *L'économie du XXe siècle*. Paris, PUF.

PETITCLERC, M. (2003). « Rapport sur les innovations sociales et les transformations sociales », Bilan annuel 2002-2003, CRISES.

PLASSARD, F. (2003). *La vie rurale, enjeu écologique et de société : propositions altermondialistes.* Paris, Yves Michel.

PORTAIL DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (2007). *Le Viel Audon, une école de la vie autrement.* http://www.educ-pop.org/661
Consulté le 15 mars 2007.

PROULX, J. (2000). « Lettre au député du Québec », *Le Québec Rural* (Livraison spéciale), 17 octobre 2000 : http://www.solidarite-rurale.qc.ca (consulté en octobre 2005)

PROULX, J. (S.R.Q.). (2005). *Chez moi en région : le développement durable de nos régions doit passer par la solidarité, le développement de l'agriculture et l'immigration* (Colloque), Notes de conférence, Vaudreuil-Soulanges le 25 avril 2005.

RABHI, P. (2006a). « Habiter », *Les Amanins : Carrefour d'échanges*. Semestriel no.4, printemps-été 2006, pp.7-8.

RACINE, J.-B. (1993). *La ville entre Dieu et les hommes*. Genève, Presses bibliques universitaires.

RECLUS, É. (1866). « Du sentiment de la nature dans les sociétés moderne ». *Revue des deux mondes*, numéro 63, 15 mai, pp.352-381.

RECLUS, Élisée. (2004). *L'évolution, la révolution et l'idéal anarchique*. Montréal, Lux.

R.E.P.A.S. (2003). *Compagnonnage en entreprises alternatives et solidaires.* Pamphlet promotionnel, Association Le Mat, Viel Audon, 4pages.

RICHIR, Marc. (1996). «Phénoménologie et architecture », In YOUNÈS, C. et MANGEMATIN, M. (dirs.). *Les philosophe chez l'architecte.* Paris, Descartes et Cie, pp. 43-57.

ROCHER, G. (1969). *Introduction à la sociologie générale.* Tome 3. Montréal, Regards sur la réalité sociale, Éditions HMH.

ROUVILLOIS, F. (1998). *L'utopie*. Paris, Flammarion, Corpus.

ROY, L., PAQUETTE, S. et DOMON, G. (2005). « La campagne des *néoruraux* : motifs de migration, territoires valorisés et usages de l'espace domestique », *Recherches sociographiques*, XLVI, 1, pp. 35-65.

SALEILLES, S. (2005), « L'imbrication projet personnel / projet entrepreneurial chez les entrepreneurs néoruraux », 5ième journée thématique de l'académie de l'entrepreneuriat, *L'entrepreneuriat comme projet de vie*, Reims, 24 mars.

SAVOIE-ZAJC, L. (1997). « L'entrevue semi-dirigé », in B.Gauthier (dir.) *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 3e Édition. Presses de l'Université du Québec. Ste-Foy, Québec, pp.263-285.

SCHUMACHER, E.F. (1978). *Small is beautiful. Une société à la mesure de l'homme.* Paris, Éditions du Seuil, Collection Points.

SCHUMPETER, J. (1934). *The Theory of Economic Development*, Cambridge, Harvard University Press.

SHENKER, B. 1986. *Intentional Communities: Ideology and Alienation in Communal Societies*. Boston: Routledge and Kegan Paul.

SILVESTRO, M. (2005a). « Les écovillages comme stratégie holiste de développement durable et d'économie sociale », in *Pratiques solidaires dans la relation d'échange : Monographie d'initiatives au Québec,* Cahier de l'ARUC, no C-07-2005, pp.55-72.

SILVESTRO, M. (2005b). « Les écovillages et les fiducies foncières », in *Pratiques solidaires dans la relation d'échange : Monographie d'initiatives au Québec,* Cahier de l'ARUC, no C-07-2005, pp.46-61.

SILVESTRO, M. et FONTAN, J.-M. (2005). «Vivre demain dans nos luttes d'aujourd'hui!», *Possibles*, vol. 29 no. 2, pp.100-117.

SIMARD, M. (2003). « L'intégration des néo-ruraux dans Brome-Missisquoi : Défis et recommandations». *Les enjeux de l'arrivée des néo-ruraux et des immigrants dans le paysage,* Conférence-table ronde présentée dans le cadre de l'atelier no 19 de l'Université rurale québécoise 2003, Mauricie, 21 août 2003.

SIZEMORE, S. (2004). *Urban Eco-villages as an Alternative Model to Revitalizing Urban Neighborhoods: The Eco-village Approach of the Seminary Square/Price Hill Eco-village of Cincinnati, Ohio. MASTER OF COMMUNITY PLANNING in College of Design, Architecture, Art, and Planning, comité d'évaluation: by Chris Auffrey, Ph.D., Carla Chifos, Ph.D. et Jim Schenk*

SOCIÉTÉ DE LA FAUNE ET DES PARCS DU QUÉBEC. (2002). *Plan de développement régional associé aux ressources fauniques de l'Estrie.* Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie, Sherbrooke.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (S.R.Q.). (2006). *Saint-Adrien-de-Ham. Deux générations de néoruraux participent à la définition de la micro-économie locale.* Recherche Migrations et développement rural.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC (2004). « Initiatives locales et décentralisation », *Les pages vertes.* Analyses d'initiatives locales de développement en milieu rural 2004. 7e édition.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC :
http://www.solidarite-rurale.qc.ca/migration/pdf/mig%20projet%20de%20développement%20%20de%20saint-camille.pdf
Consulté le 15 mai 2007

SOURBIER, Y. et SIMON, M. (2004). « Se nourrir au Viel Audon... », *L'Encre verte*, no 46, pp. 12-14.

STATISTIQUES CANADA :
http://www12.statcan.ca/english/profil01/CP01/Details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2440025&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=Saint-Camille&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&Custom=
Consulté le 15 mai 2007

STATISTIQUES CANADA (2006). *Chiffres de population et des logements, Canada et subdivisions de recensement (municipalités), recensements de 2006 et 2001*:
http://www12.statcan.ca/francais/census06/data/popdwell/Table.cfm?T=301&SR=1476&S=1&O=D&RPP=25&PR=0&CMA=0
Consulté le 10 septembre 2007

STENGEL, M. (2005). "What is Community? A tentative definition and overview", in *Eurotopia directory. Intentional Communities and Ecovillages in Europe*. Poppau, Allemagne, Édité par Volker Peters et Martin Stengel. pp.10-15.

TARDIF, C. (2005). *Complémentarité, convergence et transversalité : la conceptualisation de l'innovation sociale au CRISES,* Cahier du CRISES no ET0513

TERRAVIE (2005) : http://www.terravie.org
Consulté le 12 décembre 2005

TERRES COMMUNES (2007a). *Terres Communes. Informations complètes.* En ligne.
http://cravirol.club.fr/cravirola/documents/Tcinfos.pdf
Consulté le 2 mai 2007

TERRES COMMUNES (2007b). *Terres Communes. Guide*. En ligne
http://cravirol.club.fr/cravirola/documents/guideTC.pdf
Consulté le 2 mai 2007

TERRES COMMUNES (2007c). *Terres Communes. Statuts.* En ligne
http://cravirol.club.fr/cravirola/documents/statutsTC.pdf
Consulté le 2 mai 2007

TERRES COMMUNES (2007d). *La propriété c'est le vol...la propriété, c'est la liberté.* En ligne, Édité et diffusé par l'association des Amis de Terres Communes. http://cravirol.club.fr/cravirola/documents/interviewTC.pdf
Consulté le 2 mai 2007

THOMAS, R.-L. (2006a). « Quand la contemplation se fait active », *Les Amanins : Carrefour d'échanges*. Semestriel no.4, printemps-été 2006, pp.14-15.

THOMAS, R.-L. (2006b). « Portrait d'Isabelle Peloux, responsable pédagogique », *Les Amanins. Séjour en agro-écologie*. Semestriel no. 3, janiver 2006, pp.2-3.

THOMAS, R.-L. (2006c). « La ferme : nourrir, enseigner, respecter », *Les Amanins : Carrefour d'échanges*. Semestriel no.4, printemps-été 2006, pp.12-13.

TOURAINE, A. (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents.* Paris, Fayard.

TOURAINE, A. (1992). *Critique de la modernité.* Paris, Fayard

TOURAINE, A. (1984). *Le retour de l'acteur :essai de sociologie.* Paris, Fayard.

VACHON, B. (1993). *Le développement local. Théories et pratiques.* Cap-Saint-Ignace (Québec), Éditions Gaëtan Morin.

VAILLANCOURT, J.-G. et GENDRON, C. (dir.) (2003). *Développement durable et participation publique : de la contestation écologiste aux défis de la gouvernance*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

WIKIPÉDIA : http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Camille
Consulté le 10 septembre 2007

WOLF, T. et SOURBIER, Y. (2006). *Compagnonnage alternatif et solidaire :Petit historique du réseau R.E.P.A.S.* Communiqué, Association Le Mat, Viel Audon, 8 pages.

Conférences :

BERRIMANCE, Robin et PETR, Joël (2006). Conférence donnée le 13 mai 2006 à Roche-sur-Grâne, France.

LANCTÔT, M. Représentant de l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) de l'Estrie, Allocution tenue le 16 septembre 2006 dans le cadre du Salon sur la diversité agricole de Saint-Camille.

LAROSE, Claude. (2006). *Allocution d'ouverture du Salon sur la diversification agricole de Saint-Camille*, tenue le 16 septembre au P'tit Bonheur à Saint-Camille, Québec.

RABHI, Pierre (2006b). *Passons par l'utopie*. Conférence donnée le 13 mai 2006 à Roche-sur-Grâne, France.

SIEFFERT, André et SCHIEBERLEIN, York (2006). *L'agriculture biologique et la traction animale*. Conférence donnée le 13 mai 2006 à Roche-sur-Grâne, France.

LIGHT, Jérémy (2006). *Les marais filtrants*. Conférence donnée le 13 mai 2006 à Roche-sur-Grâne, France.

Reportage :

LUSSIÀA-BERDOU, Gaëlle (2006). *Saint-Camille fait la manchette*, Reportage radio à Radio-Canada présenté le 11 août 2006.

Entrevues :

1. Résidante du Viel Audon et responsable de l'accueil, entretien tenu le 18 mai 2006 au Viel Audon, Balazuc, Ardèche, France.

2. Résidant du Viel Audon et responsable du volet agricole, entretien tenu le 17 mai 2006 au Viel Audon, Balazuc, Ardèche, France.

3. Membres de Cravirola, entretiens informels tenus avec différents membres du collectif entre le 6 et le 12 juin 2006 à Cravirola, La Brigue, Alpes-maritimes, France.

4. Agent de développement à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille, Entretien tenu le 26 avril 2007 à Saint-Camille, Québec.

5. Coordonnateur du centre culturel et communautaire le P'tit Bonheur de Saint-Camille, Entretien téléphonique tenu le 2 décembre 2005.

6. Coordonnateur du centre culturel et communautaire le P'tit Bonheur de Saint-Camille et chargé de projet pour la Corporation de développement socio-économique de Saint-Camille, Entretien tenu le 26 avril 2007 à Saint-Camille, Québec.

7. Directeur de la Coopérative de solidarité *La Clé des Champs*, Entretien tenu le 25 avril 2007 à Saint-Camille, Québec.

8. Responsable du Réseau des écovillages du Canada, Entretien téléphonique tenu le 29 novembre 2005.